Sans Visa : Quai des bouquins

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14819 – 7 F

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La tourmente sur les marchés européens et le référendum sur le traité de Maastricht

Le dépit de M. Major

LA tempête monétaire *provoque-t-elle une nouvelle* brouille germano-britannique ? On le croirait à entendre fuser de Londres les reproches contre la Bundesbank, jugée responsable de la plongée spectaculaire de la livre sterling. Les Allemands ont cependant réagi avec modération à ces récriminations, qui obéissent largement à des considérations intérieures. On comprend bien, à Bonn, à quel point la dévaluation forcée de la livre sterling est fâcheuse pour M. John Major, lequel déclarait il y une semaine qu'une telle *mesure constituerait « une trahison de l'avenir »*. Cruellement démenti par les faits, le gouvernement britannique doit offrir un bouc émissaire à son opinion publique.

Un peu comme les Allemands, et à la différence des Français, les Britanniques sont attachés à la tenue de leur monnaie, comme *s'il s'agissait d'un reste de la* splendeur impériale passée. Si les milieux économiques ont bien mesuré que la vigueur exemplaire du franc français avait été plutôt renforcée par des dévaluations successives, dans les milieux politiques, une dévaluation de la livre sterling est encore ressentie comme une humiliation.

Cela *explique* l'intensité du dépit britannique. Pour autant, le procès n'est pas complètement infondé : tout en jouant le jeu du *mécanisme de change européen* qui *obligeait* la Bundesbank à voler au secours du sterling, les banquiers de Francfort estimaient que la sortie de la livre du SME (sa dévaluation) était la *seule issue possible*. De là à manquer d'empressement pour la défendre...

CERTES, le « couple » germano-britannique a une *longue histoire, marquée par* des épisodes difficiles. On se rappelle les relations plutôt fraîches qu'entretenaient Mme Thatcher et le chancelier Kohl au moment de l'unification allemande et la grande méfiance de la « Dame de fer » à l'égard de ce qu'elle considérait comme une tendance « historique » de l'Allemagne à vouloir dominer l'Europe.

M. John Major, qui appartient à une autre génération, a su opérer un rapprochement avec le chancelier, même si des « ombres » demeurent, comme la *décision de Bonn de se retirer du* projet d'avion de combat européen (EFA), qui fut très mal accueillie en Grande-Bretagne. Le premier ministre britannique ne saurait oublier que l'Allemagne l'a aidé à obtenir des conditions particulièrement avantageuses à Maastricht : le choix du moment pour rejoindre l'union monétaire, et une exemption sur les dispositions sociales du traité.

LE procès d'intention visant la Bundesbank constitue, d'autre part, une arme à double tranchant : *il donne des arguments* aux « eurosceptiques » du Parti conservateur, pour qui les « monstres froids » de Francfort préfigurent ceux de la future banque centrale européenne. Sauf à lui imputer une forte dose de machiavélisme, M. Major ne peut être soupçonné de vouloir renforcer ces partisans d'un *relâchement* des liens entre la Grande-Bretagne et l'Europe. Il faudra donc, passé ce moment d'émotion, que son gouvernement revienne à un ton plus serein envers les Allemands.

M 0147 - 0919 0 - 7,00 F

Les autorités monétaires tentent d'enrayer la spéculation

A l'avant-veille du référendum français sur le traité de Maastricht et après la tourmente qui a gravement affecté le système monétaire européen, M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, reprenant une proposition italienne, a souhaité la convocation d'un conseil européen « le plus tôt possible ». Les autorités monétaires tentent d'organiser la lutte contre la spéculation, qui s'est étendue à d'autres monnaies faibles du SME (le punt irlandais et la couronne danoise).

Vendredi matin 18 septembre, alors que le taux de l'argent au jour le jour était monté un moment à Paris à plus de 20 %, le franc se tenait bien, notamment vis-à-vis du deustchemark.

Lire aussi

Le franc et l'ombre du « non »

par François Renard

Si le « non » l'emportait dimanche soir 20 septembre, le *franc serait probablement* davantage attaqué sur les marchés des changes. La question se poserait alors de savoir si une résistance efficace pourrait être opposée à la spéculation, qui s'est attaquée à la lire puis à la livre sterling avec le succès qu'on sait, puisque les banques centrales ont dû capituler en peu de jours.

Mais, cette fois, c'est la survie même du système monétaire européen qui dépendrait de l'évolution du franc.

Au ministère de l'économie et *des finances, on se montre serein* – ou on affecte de l'être – mettant en avant le fait que le franc, désormais monnaie forte, a passé pour la première fois avec succès l'épreuve du feu depuis la fin du contrôle des changes et la liberté rendue aux mouvements de capitaux. Cela grâce aux performances réalisées par la France dans le domaine économique et financier : inflation ramenée en dessous de 3 %, commerce extérieur excédentaire, déficit budgétaire encore « raisonnable » à l'aune européenne.

Pourquoi attaquer la monnaie d'un pays aussi vertueux, une monnaie au surplus protégée par des taux d'intérêt élevés ? Car, si cela était, quelle autre monnaie trouverait grâce aux yeux des marchés ? Aucune, dans l'état actuel des choses, l'Allemagne connaissant depuis la réunification des déséquilibres importants, de ses finances publiques notamment.

Les événements qui *suivraient* la semaine prochaine une victoire du « non » pourraient cependant être plus dramatiques. La spéculation, souvent, tient peu compte des données économiques *fondamentales* du pays, se contentant de jouer sur un rapport de forces quand celui-ci semble favorable aux marchés.

Avec l'équivalent de 100 milliards de francs, il est possible de faire sauter une monnaie, comme on vient de le voir avec la lire et la livre. Il suffit pour cela d'emprunter des capitaux dans la monnaie attaquée et de les vendre à la limite de sa parité pour racheter plus bas lorsque la monnaie aura été contrainte de flotter ou que sa parité aura été modifiée.

Lire la suite, les articles de nos correspondants à Londres, Madrid et Rome et le billet d'ERIK IZRAELEWICZ page 17

Les enjeux du « oui »

par Jacques Lesourne

MASQUÉ pendant des années par un consensus de surface tel le feu qui couve sous la cendre, le débat sur l'Europe vient, dans les dernières semaines, d'exploser au milieu de la société française, divisant les partis, les familles, les amitiés, et c'est la tête pleine du choc des idées, du heurt des arguments, de la fureur des passions, que les Français iront voter le 20 septembre. Mais peut-être certains d'entre eux voudront-ils s'accorder avant d'entrer dans l'isoloir un ultime instant de réflexion. Ils découvri*ront alors que le référendum* cache trois enjeux derrière son unique question.

IL s'agit tout d'abord d'accepter ou de refuser un traité. Ce traité est à la fois complexe et simple. Complexe, il ne pouvait pas ne pas l'être, car il résulte d'une libre négociation entre douze gouvernements démocratiquement élus et aborde des sujets difficiles, nouveaux et divers. Ceux qui se gaussent de la rédaction du texte *feraient* bien de procéder au préalable à une lecture attentive du *Journal officiel*. Les lois françaises sont-elles si limpides, elles qui sont écrites dans une *langue réputée lumineuse* par des parlementaires et des fonctionnaires censés la maîtriser ?

Mais si la forme du traité est complexe, sa substance, en revanche, est beaucoup plus simple. Elle se réduit en fait à deux propositions :

– Les pays membres décident d'instaurer au plus tard le 1er janvier 1999 une monnaie unique.

Lire la suite page 5

Bosnie : la conférence de Genève



Lire nos informations page 9

Brouillards algériens

En mal de crédibilité, le pouvoir s'apprête à ouvrir un dialogue politique et à présenter un « programme de sortie de crise »

ALGER

de notre envoyé spécial

« OAS » : ces initiales ont reparu. L'été meurtrier que vient de vivre l'Algérie *et qui a atteint* son paroxysme, le 26 août, dans l'aérogare de la capitale où une bombe a tué au hasard dix personnes – peut-être davantage – replonge bon nombre d'Algériens quelque trente ans en arrière, leur rappelant les terribles violences qui ont précédé l'indépendance (1). L'histoire paraît se répéter avec de tout autres acteurs.

La nouvelle armée secrète n'est pas – tant s'en faut – sous commandement unique, même si toutes ses composantes ont en commun le souci de déstabiliser le pouvoir. L'hebdomadaire *Algérie actualité* le soulignait récemment dans un éditorial coiffé du sigle « OAS » : *« Gros trafiquants, intégristes en croisade et dignitaires déchus se retrouvent, tous, dans la même tranchée à défendre les mêmes intérêts. »*

Si les plus exaltés des islamistes ont allumé la mèche de la violence, ils ne semblent plus la maîtriser totalement. Ils évitent de signer attentats et sabotages, entretenant un doute qui, *croient-ils, est à même de servir* leur cause. Une chose est sûre : le démantèlement de *« groupes armés »*, voire de maquis intégristes, revendiqué par le pouvoir, n'a pas eu pour effet de *« terroriser les terroristes »*. Bien au contraire, l'assassinat de membres des forces de l'ordre est devenu quasi quotidien, et d'autres agents de l'Etat – magistrats, édiles, syndicalistes – sont maintenant pris pour cibles. Encore faut-il ajouter à cette nécrologie les victimes de la bombe de l'aérogare d'Alger...

Bon nombre d'assassinats s'apparentent à des règlements de comptes personnels et visent des serviteurs du pouvoir jugés trop zélés, qu'ils se soient ostensible*ment illustrés dans la mise au pas* des « barbus » ou résolument engagés dans la « chasse aux ripoux ». Ainsi de ce commandant du groupement de gendarmerie d'El Tarf, à la frontière avec la Tunisie, tué à Alger alors que, selon ses proches, il tentait de tirer au clair une affaire de corruption dans laquelle était impliqué son frère, ex-directeur régional des douanes.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 10

(1) L'Organisation armée secrète (OAS) – *dont l'ancien chef militaire, Pierre Sergent*, vient de mourir (*le Monde* du 17 septembre), avait été créée en 1961 pour tenter d'empêcher la fin de l'Algérie française, par tous les moyens, notamment celui du terrorisme.

Découverte génétique

Une spectaculaire avancée française dans le décryptage de l'identité humaine.

Lire page 13 l'article de JEAN-YVES NAU

Irlandais de Vincennes

Paul Barril perd son procès contre « le Monde »

Lire page 11 l'article de MAURICE PEYROT

Le sommaire complet se trouve en page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 9 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPEENS PARLENT AUX EUROPEENS !

Débats

L'honneur de la France

par l'abbé Pierre

JE ne peux pas, dans mon amour de la France (pour laquelle j'ai su risquer plus ma vie que tel qui se drape à toute heure dans des drapeaux tricolores, mais pour la défense duquel drapeau il a eu la déveine de toujours arriver en retard)... Je ne peux pas, dans mon amour de la France, me taire à la veille d'un vote que je crois acte ou de vaillance audacieuse, ou de ces prudences qui droguent la patrie.

Prêtre j'ai à témoigner d'absolu. Ce n'est pas d'absolu que je parle ici. Homme j'ai à témoigner dans la plus grave relativité de toutes les décisions humaines urgentes.

Quatre-vingts ans de ma vie m'ont donné l'évidence que filles et garçons de France piétinent, dégoûtés de n'avoir, ouverts à eux, ni projets ni rêves passionnants. Et là-dessus, la drogue moisit et tue.

Ce vote de dimanche prochain, on lui propose trois principales critiques, les seules sérieuses je crois.

1) Le traité ne serait pas assez social. Soyons sérieux. La France se traîne avec deux millions et demi de familles mal logées, et quatre cent mille couche-dehors, et c'est pire en Angleterre... Le traité nous ferait être plus forts, et c'est de nous que dépendra que cette force soit d'abord au service des souffrants.

2) On nous parle de souveraineté qui se trouverait mutilée. Où est la souveraineté ? Lorsqu'une décision des producteurs de pétrole fait l'OPEP et lance dans le chômage des millions d'Européens ? Où est la souveraineté lorsque de grands débiteurs – Mexique, Brésil, Argentine, sans parler du pire, les Etats-Unis, – s'ils décidaient ensemble de faire la grève de leurs dettes, feraient s'écrouler toute l'économie mondiale.

3) On nous dit qu'on sera asservis à l'Amérique. C'est tant qu'on reste isolés qu'on est tout petit devant elle. C'est quand on sera ensemble que l'on pourra lui parler d'égal à égal et même plus, alors seulement deviendront possibles les actions de secours, forçant la paix, en Yougoslavie, Somalie, Liban...

Les savants statisticiens nous disent qu'un pourcentage très gros de Français ne savent quoi voter et pourraient s'abstenir ; or c'est de ceux-ci que dans cette affaire tout dépend. Pour l'honneur de la France, face au monde, vous qui doutez osez voter « oui » ; et au moins aller déposer un bulletin même blanc. Il ne faut pas que puisse être publié demain à la face du monde que le quart, et plus, des Français a préféré aller à la pêche plutôt que de regarder en face l'avenir.

Oser le « oui »

Toute l'histoire humaine est recherche des peuples vers du UN. Tragiquement, cela d'ordinaire se fait en trois phases :

1) Un tyran ;

2) A sa première défaillance, une libération (et je sais ce que cela coûte) ;

3) A peine chassée l'unité, haïe parce qu'elle était contrainte, la nostalgie apparaît de ce qu'elle avait de positif et on cherche démocratiquement, dans un libre consentement (et c'est ce que cherche l'Europe d'aujourd'hui), on cherche à se donner librement tous les avantages du UN.

Après Maastricht, il y aura beaucoup à faire, faire renaître les syndicats qui dépérissent, et les partis qui ne savent plus de quoi vivre.

Je ne peux m'empêcher de dire que si à l'Elysée, au Palais-Bourbon, à Matignon, l'alternance s'était déjà faite, quand j'écoute les arguments du « non », il m'est impossible de ne pas penser : *« Ils sont si fragiles, que les partisans du « non », s'ils étaient déjà venus au pouvoir, de toutes leurs forces et convictions, crieraient : votez « oui ».*

Alors, oubliant l'Elysée et Matignon, osez en foule le « oui ».

En démocratie, l'opinion, c'est le pouvoir. Qu'elle fasse voir, de façon éclatante, face au monde qui nous regarde, que la France est encore, et pour toujours, patrie de l'audace.

Pour un « oui » raisonné

LE tour pris par la campagne référendaire tend à donner le pas aux impulsions passionnelles sur l'argumentation permettant d'étayer de manière objective le refus ou l'adhésion.

Récusant toute démarche irraisonnée, si nous sommes favorables à l'adhésion, c'est parce que le traité, en dépit de la complexité inhérente à ce genre de texte et à la lisibilité souvent malaisée de certaines de ses dispositions, corrige sur de nombreux points les imperfections des mécanismes communautaires tels que révélés par l'expérience et conforte la démarche des pères fondateurs de l'Europe et de tous leurs successeurs qui a consisté à construire un ensemble dont le volontariat est le ciment et la diversité des composantes la richesse.

Au nombre des progrès que le traité porte en germe, trois nous sont apparus déterminants :

● **Le premier concerne la démocratisation des institutions et de leur fonctionnement.**

Le reproche formulé, et pas toujours sans raison, à l'égard des appareils bruxellois est leur penchant technocratique. Or, contrairement à ce qu'avancent les partisans du « non », le traité, loin d'encourager ce penchant, le contrecarre. C'est ainsi qu'il renforce les pouvoirs du Conseil au sein duquel chefs d'Etat et de gouvernement définissent les orientations de la politique communautaire et les objectifs qui lui sont assignés. Parallèlement, il instaure le système dit de la « codécision » qui fait sortir le Parlement européen de son rôle, jusqu'ici consultatif, pour l'investir, dans de nombreux domaines, de pouvoirs délibérants.

Si on rapproche cette valorisation, de la décision prise par notre Parlement, lors de la récente réforme constitutionnelle, de débattre préalablement à un examen par les parlementaires européens de projets considérés comme majeurs, on ne peut manquer d'en déduire que les élus, aux deux niveaux, disposeront, désormais, non seulement d'un droit de regard sur ce qui se fait mais d'un droit de proposition voire d'injonction sur ce qui devrait se faire.

Enfin, toujours au crédit des progrès démocratiques, il y a lieu de porter l'introduction dans le traité du principe dit de « subsidiarité ». Ce terme ésotérique, exprime l'idée de bon sens – pas toujours honorée dans le passé, faute de caractère contraignant – selon laquelle les décisions doivent se prendre au niveau territorial le plus pertinent : européen, national ou régional suivant le cas.

La mise en œuvre de ce principe devrait avoir pour conséquence de prémunir « Bruxelles » de la tentation de confondre l'accessoire et l'essentiel. Les régions y trouveront matière à renforcer leur poids décisionnel : ce qui va dans le sens de notre politique de décentralisation et de l'aspiration des milieux socio-économiques à des prises de décision, au plus près des lieux où s'exercent leurs activités et leurs responsabilités.

● **Un deuxième progrès touche à l'économie, surtout en raison de l'avènement programmé d'une monnaie unique.**

Il est curieux de constater que la réalisation, à compter du 1er janvier prochain, du marché unique qui étend à la dimension des Douze la liberté d'entreprendre et de circuler, propre à notre marché intérieur, ait été saluée, de manière quasi unanime, comme un aiguillon salutaire, alors que des réserves se manifestent pour substituer à la mosaïque de nos monnaies – dominées, de fait, par le mark – une monnaie dont les règles seront définies collectivement.

Deux avantages majeurs devraient cependant retenir l'attention.

L'un concerne les économies qu'elle permettra, aux Européens, de réaliser, en supprimant les frais de change sur les transactions et les échanges effectués, à l'intérieur du territoire communautaire, aussi bien par les particuliers que par les entreprises.

Le montant de ces économies a été évalué à environ 130 milliards de francs par an. Qui ne voit le parti susceptible d'être tiré de ces économies, si leur montant se transforme en investissements dans la recherche, la modernisation, la promotion commerciale et par effets induits améliore l'emploi et le pouvoir d'achat.

Enfin, une monnaie européenne unique et forte, par voie de conséquence, de la force d'un marché de 350 millions de consommateurs contrecarrera la suprématie du dollar.

● **Un troisième progrès touche aux aspects sociaux.**

La lecture du traité fait apparaître que, si pour progresser dans certains domaines, la majorité qualifiée est substituée à l'unanimité, celle-ci, par contre, demeure la règle concernant des sujets qui nous tiennent à cœur tels que la Sécurité sociale, la protection sociale des travailleurs, la représentation et la défense collective de leurs intérêts ou les conditions d'emploi des immigrés extra-communautaires.

Cela veut dire en clair que nos acquis sociaux ne pourront en aucune manière être remis en cause ; que, en revanche, ils tireront vers le haut les régimes des pays les moins favorisés et que, ce faisant, les travailleurs de ces pays verront leur sort amélioré ; en même temps que, les disparités de charges s'atténuant, la compétitivité de nos entreprises en sortira renforcée.

C'est en raison de ces perspectives et de ces atouts qu'une réponse positive nous paraît correspondre à l'intérêt bien compris de notre pays parce qu'affermissant son rôle en Europe, il lui permet de continuer de peser sur les destins du monde.

Emile Arrighi de Casanova,
président de l'Institut de développement
Georges Beauchamp,
vice-président du Conseil économique et social
Gilberte Beaux,
membre du Conseil économique et social
Jacques Bonnot,
président de la Compagnie nationale du Rhône
Pierre Bracque,
membre de la Commission nationale informatique et liberté
Guy Brana,
membre du Conseil économique et social
Pierre Cornorèche,
vice-président du Conseil économique et social
Roger Courbey,
président de la section des finances du Conseil économique et social.

Le 20 septembre

par les amis de Jean Monnet

L'ENJEU est immense.

Ce qui est en cause le 20 septembre, au-delà de la politique, c'est bien plus que Maastricht, c'est l'avenir même de notre société.

En dépit de considérables progrès, la construction de l'Europe communautaire, commencée il y a quarante ans à l'appel de la France, demeure fragile, menacée par des peurs ancestrales, des réflexes de méfiance, des intérêts myopes. Rejeter Maastricht serait casser ce processus et briser un élan de civilisation vital.

Pourquoi ?

Parce que l'Europe, c'est la paix. C'est par ce mot que débute la « déclaration Schuman » du 9 mai 1950. La formule semble banale en 1992. Et pourtant n'est-il pas admirable que, depuis près d'un demi-siècle, des nations qui s'étaient entre-déchirées tout au long de l'Histoire n'aient connu aucun conflit ? Qui peut affirmer que, sans la Communauté, le drame yougoslave n'eût pas eu les mêmes conséquences qu'en 1914, l'Allemagne soutenant la Croatie et la France soutenant la Serbie ? La construction communautaire de l'Europe apporte, dans les relations entre les nations, un principe révolutionnaire : la reconnaissance de l'égalité, c'est-à-dire le refus de l'hégémonie et l'exclusion du recours à la force entre partenaires. Abandonner ce principe serait ouvrir la porte à des tensions croissantes et à la tentation de la violence, toujours présente au cœur de l'homme, et toujours génératrice d'une logique de mort.

Parce que l'Europe, c'est la liberté. En dépit de la bureaucratie envahissante des Etats modernes, les libertés de circulation, d'opinion, d'expression, nous semblent aujourd'hui des évidences. Mais ce n'est pas sans mal que la Communauté européenne est parvenue à affirmer ces libertés dans un environnement hostile. Elle a pour cela représenté l'espoir des peuples opprimés. Les valeurs de liberté se méritent. Faute d'accepter les règles et les institutions communes qui les garantissent, nous connaîtrons bientôt les restrictions protectionnistes, les limitations des libertés de mouvement, avec tous les risques que comporte le repli sur soi.

Parce que l'Europe, c'est la sagesse du monde. Sans sa présence forte, rien de solide ne peut être construit sur le plan international dans l'ordre politique, social, économique ou monétaire. Faute de poursuivre la construction communautaire, nos pays deviendront le champ clos des luttes d'influence des grandes puissances de la planète qu'aucun d'eux n'est, à lui seul, capable de contenir. Ils y perdront vite leur identité, leurs traditions, leur âme.

On l'a compris. N'en déplaise aux adversaires – même bien intentionnés – de Maastricht, les Européens, s'ils veulent surmonter la crise économique et morale qui secoue le monde, ne peuvent retrouver toutes leurs chances que dans l'union. Interrompre la construction de l'Europe communautaire serait nous priver, et surtout priver les générations qui nous suivent, des bienfaits de la digne et grande aventure humaine entreprise il y a un demi-siècle à l'initiative des Français pour conserver aux Européens les fruits d'une civilisation dont leur sol fut le berceau. Quelle effrayante responsabilité prendraient, à l'égard de nos enfants, ceux qui, pour des motifs de conjoncture, briseraient cet élan !

Puissent, le 20 septembre, nos concitoyens avoir à l'esprit cette phrase de Jean Monnet : *« Les civilisations, même les plus brillantes, si elles ne se donnent pas les moyens de se développer au rythme du monde en progrès, sont en danger de mort. »*

Ce texte a été rédigé par : MM. Winrich Behr, Antoine Chastenet, Paul Collowald, Paul Delouvrier, François Fontaine, Pascal Fontaine, Michel Gaudet, Giuseppe Glisenti, Jean Guyot, Etienne Hirsch, Max Kohnstamm, Jacques-René Rabier, qui sont parmi les plus anciens membres de l'Association Jean Monnet, présidée par Paul Jaeger.

COURRIER

Réponse à Mme Daure-Serfaty

Chère amie, cette Europe que vous jugez inaccessible, fermée et égoïste, c'est *aussi* le Parlement européen.

Ce Parlement, vous le connaissez bien, vous savez tous les efforts que *tous les parlementaires* européens ont déployés pour la libération des prisonniers politiques, pour le respect des droits de l'homme, au Maroc notamment.

Cette part-là de l'Europe, c'est le témoignage vivant de la générosité et de l'humanité : un « non » à Maastricht priverait le Parlement européen de plus de pouvoir et de plus de poids ; un « non » à Maastricht priverait l'Europe d'une politique étrangère qui doit être aussi la défense de la liberté et du respect des droits de l'homme.

Vous qui avez fait appel à plusieurs reprises à notre conscience et à notre engagement, vous devriez plutôt être en première ligne du combat européen.

RAYMONDE DURY
Chef de la délégation du Parti socialiste belge du Parlement européen, membre de la commission des affaires étrangères et responsable du groupe des droits de l'homme

« Le grand dessein d'Henri IV »

par Jean-Pierre Faye

LA vivacité des débats autour du traité de l'Union européenne me remet en mémoire un document méconnu et qui prend aujourd'hui un relief singulier, le livre trentième des *Mémoires* de Sully. Dont je lis la réédition de 1788, à Liège, parue à la veille de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme.

« Où l'on expose le projet politique communément appelé le grand dessein d'Henri IV. » Par Sully, *« principal ministre d'Henri le Grand »*. Continuateur, sans le savoir, du projet du roi de Prague, George Podiebrad, qui préparait en 1464 une « Communauté » européenne, qu'il appelait *Universitas*...

On aimerait aujourd'hui réentendre des arguments comme ceux de Sully : *« Les Français n'ont plus rien à désirer... que d'employer leur puissance à tenir l'Europe en paix. »* Telle est l'entreprise conçue entre 1600 et 1610 par celui que l'on nommera le « Restaurateur de la France » ou le « bon Henri » : instituer les conditions d'une paix irréversible, au moins dans une partie du monde, plus célèbre en ce siècle par les guerres mondiales qu'elle a déchaînées, à partir des guerres civiles européennes. Le remède d'Henri le Grand, c'est l'Europe réunie.

Bien entendu, ajoute cet auteur : *« Je me doute bien que ce projet sera regardé d'abord comme une de ces magnifiques chimères... auxquelles se livre un esprit ami des idées singulières. »* Ceux qui en jugent ainsi ne peuvent être selon lui que *« cette sorte de gens à qui la première impression d'une imagination prévenue tient lieu de règle »*. Lui-même reconnaît avoir écouté à peine son ami Henri, quand celui-ci lui parla d'*« un système politique par lequel on pouvait conduire toute l'Europe comme une famille »*. Ensuite, ce qui le *« frappe davantage »*, ce fut *« l'utilité qui en résultait pour toute l'Europe »*. Et, admet-il, *« je me sentis persuadé que le dessein d'Henri le Grand était tout ensemble juste dans son principe, possible et même facile en toutes ses parties, et infiniment glorieux dans tous ses efforts »*.

La saveur de ce propos ne doit pas voiler leur précision. Il est impressionnant de lire que Sully, au nom d'Henri, ira jusqu'à Douvres consulter Elisabeth la Grande, qui aurait annoté de sa main une esquisse du *Projet politique*.

La République européenne

C'est à ce document, paru pour la première fois en 1662 et enveloppé d'énigme – car Sully le fait imprimer presque clandestinement, – que vont se référer successivement Leibniz, Rousseau, Bentham, Kant, Saint-Simon. De tous, le double écrit de Jean-Jacques – un *Projet* et un *Jugement* – conçu après 1756 à l'Ermitage, au moment de sa passion pour Sophie d'Houdetot, est ce qu'il y a de plus fort. *« Jamais projet plus grand, plus beau, plus utile n'occupa l'esprit humain que celui d'une paix universelle entre tous les peuples de l'Europe. »* Les avantages qui en résulteraient, reprend le citoyen de Genève, *« pour chaque peuple et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables ; on ne peut rien de plus solide et de plus exact »*...

Et voici la grande prédiction rousseauiste : *« Réalisez la République européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement. »* Cette prospective sera expérimentalement vérifiable, *« tant chacun trouverait par l'expérience son profit particulier dans le bien commun »*.

Pourtant les entraves et les fureurs ne vont pas manquer, annonce Rousseau, pour interdire à la République européenne de voir le jour. *« Qu'on juge comment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement »* ce qu'il nomme leurs *« maximes fondamentales »*, et qui prennent prétexte des trois motifs soulignés par lui-même en son texte : « du bien public, du bonheur des sujets, de la gloire de la nation »... Quant au peuple, au public, *« il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté par eux »*... Que feront-ils pour s'y opposer ? *« Ce qu'ils ont toujours fait ; ils le tourneront en ridicule. »*

Le terme qui survient chez le citoyen de Genève pour organiser la République européenne, c'est celui de « Confédération ». Celle-ci compte dix-neuf voix dans sa « Diète ». On y voit Russie et Pologne, la Suède et les Suisses, et *« l'empereur des Romains »* (l'Autriche), Naples et la Sardaigne, Bavière et *« électeur palatin »*... Il s'agit bien d'une « grande Europe », dont ne sont exceptés que les lieux situés sous la domination de l'empire ottoman, qui tient encore Belgrade et la plaine roumaine. Nous venons de voir, assure-t-il, que *« tous les prétendus inconvénients de l'état de confédération, bien pesés, se réduisent à rien »*. Pour conclure, il évoquera les *« ligues fédératives »*, en soulignant que l'on ne les voit point s'établir *« autrement que par des révolutions »*.

Les « ultrarévolutionnaires » s'en souviendront qui, contre la guerre déclarée par Louis XVI et les Girondins en l'an 92, s'écrient avec *le Père Duchesne* : *« Tous les peuples du monde ne s'entendront-ils jamais ? Il serait si aisé de composer une assemblée universelle de tous les peuples de l'Europe ! (...) Turcs, Russes, Français, Anglais, Allemands »*...

Vers une citoyenneté terrestre

Les révolutions ont eu lieu, et nous nommerons sans aucune exclusive – en commençant par celle de Rousseau, « notre » révolution – 1789 et 1848, 1917 et 1989... En 1789, précisément, Bentham et, en 1814, Saint-Simon vont à nouveau annoncer et appeler la réalisation du projet politique d'Henri et de Sully. Les chapitres de Saint-Simon sur ce qu'il nomme le « Parlement européen » sont aussi surprenants de force prédictive. Mais l'espace s'est provisoirement ramené à trois fondateurs initiaux : Angleterre, France, Allemagne.

Qui dit République européenne veut dire citoyenneté européenne, avant-coureuse de la citoyenneté terrestre qu'appelle justement Edgar Morin (1). Les grands termes déjà pensés et pesés – « Union économique », « Parlement européen », « Confédération », – je les vois au prolongement du projet politique d'Henri le Grand et de son principal ministre.

Or le *seul* monument sans doute qui à Paris soit né directement d'une décision d'Henri IV, c'est-à-dire le couvent franciscain des Recueillis – des Récollets – a surgi en pleine campagne à partir de 1604, sur le bord de l'ancienne route romaine, par-delà la porte Charles-V à laquelle Louis XIV va substituer la porte Saint-Martin. A ses côtés, sur la porte Saint-Denis, est sculpté sur dessin de Girardon le bas-relief de Maastricht. Symétrique, par-dessus la Seine, du mur de Philippe-Auguste, qui a protégé la montagne Sainte-Geneviève. Ce lieu a la vocation de l'« Europe Une ».

Nous vivons le moment où la « grande révolution » de l'Europe attentive, arrêtée par un coup de couteau en 1610, est enfin sur le point de reprendre son cours... Sur la route qui borde les Récollets, et que côtoie aujourd'hui la gare de l'Est, avec les voies en direction de Prague, Budapest, mais aussi de Berlin, Varsovie et Moscou – le lieu des Recueillis, arraché aux plans dévastateurs des promoteurs par le souci de très jeunes peintres, a désormais vocation à devenir l'espace de cette *Universitas*, de cette universalité européenne qui ouvre le chemin à une neuve synthèse. Science et art tout à la fois, matrice de création pour « l'Européen du futur ».

En chemin vers cette Europe problématique, nous en scrutons les traits et les enjeux. Le vœu de maintenant est de pouvoir y faire étape, pour y ouvrir de toutes parts les perspectives : sur la problématique de l'Europe. Plurielle et Une.

Selon les mots de Sully, il y aura à gagner pour tout le monde.

▶ Jean-Pierre Faye est l'auteur de *l'Europe Une* (les Philosophes et l'Europe), Gallimard.

(1) *Le Monde*, 20 mai 1992.

هكذا من الأصل

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ICI MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

Changes et échanges

MAASTRICHT, travaux pratiques. Soit une crise monétaire en vraie grandeur et en temps réel, des gouverneurs de banque centrale aux cent coups, des ministres des finances pendus au téléphone, des marchés qui jouent aux montagnes russes. Question : faut-il y voir la preuve de l'impossibilité de sortir du système monétaire européen (SME) actuel, ou celle de l'urgence de tenter de mettre en place de nouvelles règles ? Question subsidiaire : la crise est-elle réelle, ou bien les ficelles sont-elles tirées par des maastrichtiens enragés qui auraient décidé de « peindre un tableau » destiné à effrayer ceux des Français qui se préparent à voter « non » ?

La parole est, d'abord, aux adversaires du traité. Puisqu'ils prétendent proposer une alternative à la voie suivie pour organiser les relations économiques et financières dans l'Europe de l'Ouest, il leur revient d'expliquer comment ils se tireraient de la situation. Pour M. Charles Pasqua, il ne faut surtout rien changer. *« Ce qui se passe actuellement sur le plan monétaire est l'illustration que le système tel qu'il est, avec ses imperfections, permet, malgré tout, de faire face aux bourrasques et aux difficultés »*, a déclaré le président du groupe RPR du Sénat, jeudi 17 septembre, à Clermont-Ferrand. Dans un entretien publié vendredi par le *Rheinischer Merkur* de Bonn, l'ancien ministre de l'intérieur maintient, d'autre part, son hostilité à la création d'une banque centrale indépendante, en expliquant aux Allemands qu' *« il n'y a aucun contrôle démocratique »* sur la Bundesbank et qu'on ne peut pas *« demander aux Français d'accepter cela »* pour une future banque européenne.

POUR M. Philippe Séguin, les choses sont claires. *« Parler de crise du SME, c'est, en quelque sorte, absurde »*, a déclaré le député des Vosges, jeudi, sur RTL, en expliquant qu'*« il y a crise parce qu'on n'a pas usé des facultés ouvertes par le SME et qu'on a anticipé sur la situation future de la monnaie unique »*. M. Pierre Bérégovoy, à ses yeux, *« se moque du monde »* lorsqu'il affirme *« que c'est la montée du « non » qui est à l'origine de la situation et que la seule façon de mettre un terme à ces mouvements monétaires, c'est de voter « oui »*.

M. Séguin sollicite les propos du premier ministre pour justifier l'accusation selon laquelle M. Bérégovoy serait passé *« du chantage de ces derniers jours – votez « oui » et je vous baisserai peut-être d'un quart de point les taux d'intérêt – à l'intoxication ou à la manipulation, à la fabrication de fausses preuves, à l'imposture, en un mot »*.

La livre baisse, mais le ton monte. M. Max Gallo, député européen, a dénoncé, jeudi, sur RTL, les commentaires *« scandaleux »* attribuant *« la tempête monétaire »* à l'incertitude sur le résultat du référendum français. *« On veut affoler les Français*, a lancé l'écrivain. *J'appelle cela de la propagande. »* Son ami, M. Jean-Pierre Chevènement, affirmait cependant, vendredi, sur RFI, que *« cette campagne des partisans du « oui »* [lui] *paraît avoir fait long feu »*. Pour M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *« l'adoption du traité de Maastricht, qui exige entre autres que tous les pays se plient à une discipline monétariste, va aggraver cette crise »*.

LES partisans du « oui » assurent du contraire. Le SME *« arrive au bout de sa propre logique »*, a expliqué M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, jeudi, sur RMC. *« Il faut passer à une autre étape si l'on veut préserver les équilibres en Europe, il faut aller plus loin dans l'union monétaire »*, a-t-il ajouté. Pour le secrétaire général de la même formation, M. Alain Juppé, qui participait à un dîner-débat au Havre, *« ce sera très long de parvenir à la monnaie unique, mais ce sera plutôt une amélioration car les crises des changes comme celle que nous connaissons aujourd'hui n'existeront plus »*. M. Laurent Fabius a résumé simplement. *« Les événements monétaires actuels plaident pour plus de stabilité, et plus de stabilité, cela s'appelle plus d'Europe »*, a dit le premier secrétaire du PS sur France-Inter.

On peut faire encore plus simple. Si le « non » l'emporte, *« ce sera la « cata »*, a prévenu le ministre de l'éducation nationale et de la culture, vendredi, sur RMC. On aura reconnu M. Jack Lang. Allez, on ne va pas se prendre la tête avec ces histoires de pognon.

PATRICK JARREAU

« Les Français en ont assez du manichéisme simpliste »

affirme M. Bérégovoy

La crise monétaire *« que nous venons de connaître, et qui n'est pas terminée, ne pourra plus se renouveler une fois que la monnaie unique sera mise en place »*, a déclaré M. Pierre Bérégovoy, lors du « Club de la presse d'Europe 1 », jeudi 17 septembre. Il a ajouté que *« l'écu sera la première monnaie du monde au vingt et unième siècle »*. Le premier ministre a aussi assuré que *« le franc va bien »*, précisant : *« Au moment où j'ai quitté mon bureau, le franc était la quatrième monnaie sur huit à l'intérieur du SME. »*

A propos de la santé du chef de l'Etat, M. Bérégovoy a expliqué que M. Mitterrand *« suit avec une grande précision les questions d'actualité »* et qu'il est *« parfaitement responsable des affaires de la France au poste qu'il occupe »*.

Reproche à l'opposition

Assurant que le président de la République *« entend bien accomplir son mandat »*, le premier ministre a ajouté que si le chef de l'Etat *« éprouvait le sentiment que le traitement* [qu'il doit subir pour soigner son cancer de la prostate] *le gêne, il le dirait aux Français avec le même sens civique »*.

Interrogé sur la situation politique en France, au lendemain du référendum, M. Bérégovoy a déclaré : *« Il faudra que, aussi bien dans la majorité relative dont je dispose* [à l'Assemblée nationale] *que dans l'opposition conservatrice, l'on tire la leçon de ce scrutin. »* Pour lui, les Français *« en ont assez du manichéisme simpliste de la vie politique »*. En attendant, il a adressé *« un petit reproche »* aux dirigeants de l'opposition favorable au *« oui »*, celui de ne pas *« entraîner toutes leurs troupes alors que, dans le camp de la majorité présidentielle, il y a une adhésion très large de notre électorat et de nos militants »*.

Invitant l'ancien ministre à quitter le PS

M. Dumas critique violemment M. Chevènement à Belfort

BELFORT

de notre correspondant

Au cours d'un meeting organisé, jeudi 17 septembre, par le comité belfortain pour le « oui » aux accords de Maastricht, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a vivement critiqué, dans la ville même de M. Jean-Pierre Chevènement, la campagne menée par l'ancien ministre de la défense et ses amis pour le « non ». *« Par un abus inadmissible de certains, se livre ici un combat qui oublie la signification de l'histoire belfortaine*, a-t-il dit. *On fomente, on travaille contre sa propre obédience. La cause que d'autres prétendent servir est défendue dans un luxe de propagande, avec l'argent du conseil général, donc du contribuable. »* Le ministre faisait allusion à une plaquette éditée à cinquante-trois mille exemplaires, dans laquelle le président du conseil général, M. Christian Proust, proche de M. Chevènement, explique sa position en faveur du « non » à Maastricht.

« Cuisines nauséabondes »

M. Dumas a attaqué plus directement le chef de file de Socialisme et République, en déclarant : *« Que dire de celui qui, dans notre parti, tourne le dos à l'internationalisme qui nous est cher ? Les cendres de Jaurès doivent se retourner dans leur tombe ! Je n'ai rien à attendre de ceux qui tournent le dos à leur obédience. J'ai simplement à m'interroger sur ce qu'ils font avec nous. S'ils veulent tenter une aventure personnelle, qu'ils sortent par la grande porte, plutôt que de passer par les cuisines nauséabondes. »*

Sollicité par M. Chevènement pour participer à un débat contradictoire, M. Dumas avait décliné l'offre et refusé d'être reçu à la mairie, rappelant qu'il se déplaçait à Belfort en tant que simple citoyen, à l'invitation de ses amis. Raymond Forni, l'autre député du département, maire de Delle, et Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur du Territoire-de-Belfort. M. Jean-Pierre Baeumler, député du Haut-Rhin, ancien membre du courant de M. Chevènement, M. Guy Bêche, député du Doubs, proche de M. Laurent Fabius, et les quatre vice-présidents du conseil général du Territoire-de-Belfort favorables au « oui » étaient présents à la tribune autour de M. Dumas.

Au même moment, M. Chevènement organisait dans sa ville, dans une salle de dimension plus modeste, une réunion pour défendre ses thèses.

FRANÇOIS ZIMMER

M. Séguin accuse le premier ministre de « trucage » et d'« imposture »

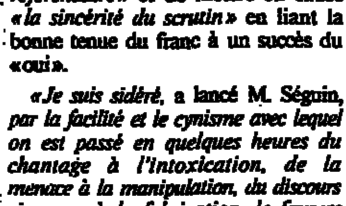
Il est poli, mais point trop n'en faut. A Versailles, *« une ville où l'on sait mieux qu'ailleurs ce que sont les mauvais traités »*, M. Philippe Séguin s'est fâché rudement. Le député RPR des Vosges, qui animait jeudi 17 septembre sa quarante et unième et avant-dernière réunion publique en faveur du « non » à Maastricht, a sèchement pris à partie le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, en lui reprochant de *« faire déraper le débat référendaire »* et de mettre en cause *« la sincérité du scrutin »* en liant la bonne tenue du franc à un succès du « oui ».

« Je suis sidéré, a lancé M. Séguin, *par la facilité et le cynisme avec lequel on est passé en quelques heures du chantage à l'intoxication, de la menace à la manipulation, du discours sirupeux à la fabrication de fausses preuves, du trucage à l'imposture, de la manœuvre politicienne à la faute contre la France. »*

La salle est ravie, mais elle n'est pas encore au bout de ses frissons : si le traité de Maastricht est ratifié, il n'y aura, affirme M. Séguin, pas d'autre politique possible pour la France que celle aujourd'hui conduite par le gouvernement socialiste. Et l'assemblée versaillaise de découvrir avec horreur la noirceur de la politique du franc fort, *« inutile et vaine chape de plomb imposée à l'économie française »*. M. Séguin prend toutefois garde de ne pas glisser : bien sûr qu'il est pour une monnaie forte, mais à condition qu'elle soit *« le reflet d'une économie forte »* et non pas seulement *« une belle vitrine, alors qu'il n'y a rien en magasin »*. Le franc de M. Bérégovoy, poursuit-il, *« c'est comme les ex-nageuses de l'Est : dopé aux anabolisants »*. Quant aux actuelles agitations monétaires, elles ne sont que la *« terrible condamnation de toute la politique »* du premier ministre.

Et ce n'est pas tout : ratifier Maastricht, relève M. Séguin, c'est encore s'interdire tout déficit budgétaire à l'avenir. La salle en tremble. Peu importe finalement que, quelques minutes auparavant, retrouvant ses vieux réflexes de 1981 à 1983, elle ait sifflé le même déficit, dès lors qu'il était socialiste. Une heure d'explications de texte les a convaincus : on ne peut tout de même pas voter « oui » à un texte qui contraindrait le gouvernement de demain à mener la politique prônée par M. Bérégovoy ou... M. Balladur.

P. R.-D.



MM. Sarkozy et Madelin plaident pour l'union de l'opposition

MM. Nicolas Sarkozy, Alain Madelin et André Santini ont mesuré, jeudi 18 septembre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la difficulté de faire campagne pour le « oui » à Maastricht dans ce département dont le conseil général est « tenu » par M. Charles Pasqua, l'un des chefs de file du « non » dans l'opposition parlementaire. De nombreux sièges de la grande salle du palais des congrès sont restés inoccupés, mais l'assistance, malgré tout, a vibré aux accents unitaires développés par les orateurs du RPR et de l'UDF.

Ancien ministre, député (UDF-PSD) et maire de la ville, M. André Santini a souhaité qu'au soir du référendum ce département ne soit pas celui de *« la marche arrière »*. Seul des trois sénateurs RPR des Hauts-de-Seine à être favorable à Maastricht, M. Paul Graziani, maire de Boulogne-Billancourt, a exprimé sa foi européenne pour conjurer la *« peur »*. Plaidant pour la monnaie unique, M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre des finances sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, sénateur (UDF-PR) et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, a dit son incompréhension de voir *« des gens qui se disent libéraux (...) refuser cette évolution »* alors qu'ils ont cautionné le marché unique.

Tour à tour, M. Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly, secrétaire général adjoint du RPR, et M. Madelin, ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine, vice-président de l'UDF, ont affirmé ensuite leur volonté de combattre les socialistes et de préserver l'union de l'opposition, en stigmatisant implicitement les tenants du « non » de leurs familles politiques. Estimant être dans *« la tradition gaulliste »*, car *« c'est voir l'avenir et pas le passé, c'est être entreprenant et pas frileux, c'est être visionnaire et pas réactionnaire »*, M. Sarkozy a assuré que *« la fermeté de l'opposition au socialisme ne se mesure pas à l'outrance avec laquelle on se sert de certains arguments »*. Avec vigueur, le jeune rival de M. Pasqua a soulevé à plusieurs reprises l'enthousiasme de son auditoire.

« Le résultat dépend des électeurs de l'opposition. Le succès dépend de nous », a affirmé, pour sa part, M. Madelin, en expliquant qu'une victoire du « non » serait *« un accident grave pour l'Europe, pour la France et pour l'alternance »*. *« La division de l'opposition, c'est le plus grand risque de prolongation du socialisme »*, a précisé l'ancien ministre, qui a souligné qu'il n'y a *« pas d'Europe de rechange au rendez-vous de la victoire du « non »*.

O.B.

M. Pasqua voit dans l'Europe sociale « le plus gros mensonge du traité »

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A trois jours du scrutin, on attendait de M. Charles Pasqua, jeudi 17 septembre, à Marseille, une sorte de point d'orgue de sa campagne. Mais après une trentaine de meetings tenus dans toute la France, ajoutés à ses nombreuses autres obligations de co-chef de file du « non », le sénateur RPR des Hauts-de-Seine, visiblement fatigué, s'est cantonné dans une intervention plutôt aride. Accompagné, comme à Nice, de M. Michel Poniatowski, sénateur (PR) du Val-d'Oise, mais aussi du général Lacaze, ancien chef d'état-major des armées, député européen (CNI), M. Pasqua n'a pas manqué, cependant, de commenter la crise du Système monétaire européen.

« Ils ont un sacré culot, s'est-il exclamé, *tous ceux qui prétendent que cette crise est la preuve qu'il faut une monnaie unique. (...) La crise du SME c'est bien la démonstration qu'en voulant faire converger de force les économies, on provoque des crises majeures parce que personne ne veut payer en baisse de revenus et en augmentation du chômage le prix de cette convergence. On a bloqué le SME en vue de la monnaie unique. Résultat : c'est la crise monétaire. Si on avait la monnaie unique, on ne pourrait plus réajuster les parités, alors il y aurait un désastre économique au lieu d'un réaménagement. »* Le sénateur des Hauts-de-Seine a également flétri les dispositions du traité concernant l'interdiction faite à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des Etats membres de financer les déficits publics. *« C'est tout notre système de protection sociale*, a-t-il dit, *qui devra emprunter sur les marchés financiers aux taux d'intérêt qu'on imagine quand on connaît les critères que retiennent ces marchés. (...) Voilà la logique de Maastricht ! Et on ose appeler cela l'Europe sociale ! C'est le plus gros mensonge de ce traité qui n'en manque pourtant pas ! (...) Il faut que les Français s'en rendent compte.*

Si nos régimes sociaux, si nos régimes de retraite, si notre assurance-chômage sont en déficit dans cinq ans (...), nous serons à la merci des marchés internationaux pour les financer. (...) Que vient faire l'Europe là-dedans ? On voit ce vers quoi Maastricht nous conduit directement. Ce sera l'alibi de toutes les irresponsabilités et l'excuse de toutes les démissions ! »

Auparavant, M. Poniatowski avait estimé, à propos des sondages officieux réalisés dans la dernière semaine de la campagne, qu'*« il y a des Français initiés à certaines issues possibles et qui peuvent jouer en Bourse »*.

GUY PORTE

M. Max Gallo (PS) : la majorité de la population active est pour le « non »

Les signataires de l'appel pour un « non » de gauche à Maastricht, lancé par MM. Daniel Bensaïd, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), et Max Gallo, député européen socialiste proche de M. Jean-Pierre Chevènement, se sont réunis à Paris, jeudi 17 septembre, pour réaffirmer leur opposition au traité sur l'Union européenne.

Devant environ un millier de personnes, les orateurs, parmi lesquels figuraient MM. Anicet Le Pors, communiste refondateur, René Dumont, candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, Albert Levy, membre de la présidence du MRAP, et l'écrivain Gilles Perrault, ont plaidé pour *« un « non » ouvert, européen, internationaliste et écologiste »* après avoir reçu le soutien d'un député danois, M. Jens-Peter Bonde.

M. Gallo a justifié son choix en indiquant que *« la majorité de la population active est pour le « non », les salariés, les ouvriers, les paysans »*. *« Ces « non »-là, ils sont les nôtres, ne les laissons pas récupérer »* par les responsables de droite hostiles au traité, s'est-il exclamé. M. Gallo a ajouté que si le « oui » l'emporte, ce sera la victoire d'un *« carcan libéral »* et *« d'un* establishment *de droite confondu avec l'*establishment *des socialistes gouvernementaux »*.

Rappelant les conclusions pessimistes *« des modèles du FMI, de l'OCDE et de la direction de la prévision en France »* sur les conséquences des accords de Maastricht, M. Alain Lipietz, économiste et conseiller régional Vert d'Ile-de-France, a analysé la crise que traverse le système monétaire européen en estimant que la fixation des parités monétaires au sein de la monnaie unique prévue par Maastricht figerait définitivement les pays dont la monnaie est surévaluée dans une position non compétitive. M. Lipietz a cité la réunification allemande comme exemple de monnaie unique *« forcée et imposée »*.

MM. Dumont et Le Pors s'en sont pris également au monétarisme dont la philosophie inspire, selon eux, le traité de Maastricht, qui consiste, a dit M. Le Pors, en *« la construction progressive d'un super-Etat, qui sera un nouveau moyen de coercition des peuples »*.

Revenant sur la diversité des sensibilités représentées au sein de l'appel contre Maastricht, M. Bensaïd a enfin expliqué qu'il souhaitait voir se créer, après cette campagne référendaire, *« une dynamique unitaire pour reconstituer une gauche plus digne de son nom après ce qu'elle a subi »*.

G. P.

La question posée

Les électeurs auront à répondre, le 20 septembre, par « oui » ou par « non » à la question suivante : *« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne ? »* Ce projet de loi est ainsi libellé : *« Est autorisée la ratification du traité sur l'Union européenne conclu entre le Royaume de Belgique, le Royaume du Danemark, la République fédérale allemande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République d'Irlande, la République italienne, le Grand-Duché du Luxembourg, la République du Portugal, le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, signé à Maastricht le 7 février 1992 et dont le texte est annexé à la présente loi »*.

هكذا من الأصل

ICI MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

Mme Royal en appelle au souvenir de la bataille de Valmy

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Avec la même fougue que celle qui l'avait fait partir en guerre contre l'intrusion de déchets étrangers, Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a répondu, jeudi 17 septembre à Strasbourg, à l'invitation des Verts alsaciens, de M. Antoine Waechter et de Mme Andrée Buchmann, autre porte-parole du mouvement, pour remplacer à elle seule un «plateau» qui devait à l'origine rassembler Mme Simone Veil, M. Bernard Kouchner et M. Brice Lalonde.

Devant un public maigrelet de sympathisants écologistes (une centaine de personnes) et réputé on ne peut plus pacifiste, elle n'a pas craint d'exalter le souvenir de la bataille de Valmy, dont on célébrera, dimanche 20 septembre, le deux centième anniversaire, en évoquant d'un côté *«l'Europe du mouvement, celle des Lumières, celle de l'espérance incarnée par l'armée révolutionnaire porteuse de l'universalité»* et, de l'autre, *«les forces du passé, contre-révolutionnaires, amalgame d'armadas conduites par des despotes en dentelle de l'Europe réactionnaire dont le seul moteur est le refus»*.

«A cet immobilisme, a ajouté le ministre, *opposons la morale de l'action. A cet égoïsme, opposons la générosité. A cet individualisme, opposons la solidarité. A cette inertie, opposons le progrès social.»* A l'adresse de ceux des écologistes qui ont opté pour le «non» ou qui n'ont pas encore fait le partage entre leurs convictions européennes et leur critique du traité de Maastricht, Mme Royal a encore déclaré : *«Je ne peux me résigner à l'idée que ceux et celles pour qui la protection de l'environnement est une valeur majeure mêlent leur «non» au «non» du refus, au «non» de l'exclusion. Car les valeurs que nous défendons sont à l'opposé absolu de celles qui s'incarnent dans le trio le plus tonitruant de la campagne du «non»*.

Plus modérément, le porte-parole des Verts a exposé les raisons qui le conduiront à voter «oui». *«L'Europe est d'abord la fille d'une volonté de paix. Dire «non» à Maastricht pour dire «oui» à l'Europe relève de l'illusion»*, a-t-il déclaré, tandis que, pour Mme Buchmann, *«si, par malheur, le «non» l'emportait, cela conforterait tous les nationalismes»*.

J.-L. S.

POINT DE VUE

Le «oui» laisse à l'Histoire le temps de s'écrire

par Antoine Waechter

MON «oui» est critique quant à la portée réelle du traité, mais il traduit *la conviction qu'un «non» porte* en lui tous les germes d'une régression sociale, économique et écologique. Les écologistes ont *toujours réclamé une Europe plus* environnementale, moins soumise aux intérêts des plus forts et dépassant à terme le cadre de l'Etat-nation pour s'orienter vers une fédération bâtie sur des régions fortes. Maastricht ouvre des perspectives dans cette triple direction.

1) *Maastricht, c'est plus d'environnement.* En France, c'est grâce à la *Communauté européenne* que de nombreux progrès en matière d'environnement ont été accomplis : normes en matière d'eaux de baignade et d'eaux potables, suppression des CFC, protection des oiseaux migrateurs, etc. Après vingt ans de politique communautaire de l'environnement, ce sont les normes des pays les plus exigeants qui se sont imposées, souvent d'ailleurs contre la volonté de la France.

Maastricht va dynamiser ce mouvement. En désignant l'harmonisation des standards environnementaux *«à un niveau élevé»* parmi les objectifs du Fonds de cohésion sociale et budgétaire, Maastricht donne les moyens aux pays du sud de l'Europe de rattraper leur retard écologique. Enfin, en permettant à la Commission de faire prononcer par la Cour de justice des Communautés européennes des sanctions pécuniaires à l'encontre des Etats qui n'exécutent pas les arrêts de cette dernière, Maastricht rend ce droit plus effectif.

On peut, bien sûr, faire remarquer *que Maastricht ne dit rien sur* le désastre écologique laissé en héritage par le «socialisme réel», de même que les rédacteurs du traité ont laissé soigneusement de côté la problématique «libéralisation des échanges-environnement», ce qui aboutit à des incohérences dans le corps même du traité, puisque le Fonds de cohésion va également financer les infrastructures de transport rendues nécessaires par l'explosion du trafic. Mais avec une bonne mobilisation civique pour faire appliquer le droit communautaire et l'adoption de critères environnementaux et sanitaires pour l'évaluation du Fonds de cohésion, comme l'a demandé le Parlement *européen, ces lacunes seront* progressivement comblées.

2) *Maastricht, c'est une Europe plus douce.* L'Europe paie le coût de la réunification allemande par un loyer de l'argent élevé, ce qui se traduit par un chômage supplémentaire. Les Bosniaques, les Croates et les Kurdes paient le prix de l'inexistence politique de l'Europe, notamment face aux Etats-Unis.

Maastricht, en remplaçant le deutschemark par l'écu, peut permettre d'enlever au seul directeur *de la Bundesbank le privilège de la* politique monétaire de l'Europe et, peut-être, l'inflation allemande aidant, d'aller vers des politiques *budgétaires françaises moins* strictes.

De même, en impulsant une politique étrangère et de défense commune, Maastricht peut aider l'Europe à reconsidérer ses liens avec les Américains. Rappelons à cet égard à ceux qui s'inquiètent du rôle dévolu à l'Union de l'Europe occidentale par Maastricht que le traité parle d'une *«définition à terme d'une politique de défense commune»*, sans préciser les contours de cette dernière. Je regrette que seule la dimension militaire des problèmes de sécurité soit prise en compte, et non la nécessité de lier à la notion de défense européenne les problèmes de coopération, de désarmement et de droits de l'homme, comme cela se fait depuis 1975 à travers la CSCE.

3) *Maastricht, c'est un pas en direction d'une Europe fédérale et régionale.* Les avancées sont certes timides, mais elles méritent *d'être relevées : l'augmentation* des pouvoirs du Parlement, notamment avec la généralisation de la codécision et le vote d'investiture dont fait maintenant l'objet la Commission ; le principe de subsidiarité, qui porte en lui l'aspiration par le «bas» (les régions) et le «haut» (l'Europe) des Etats, principe qui devrait déboucher à terme, comme cela se passe dans tous les Etats fédéraux, sur la formulation d'un texte de base répartissant les compétences entre Etats membres et communauté ; *l'institution d'un comité des* régions, première étape d'une représentation des régions au niveau européen.

En dehors de ces raisons de fond, on ne peut, par ailleurs, faire abstraction d'un contexte politique qui rend le «non» déraisonnable et qui rend le «oui» indispensable.

L'improbable renégociation

Certains, s'appuyant sur le *«non» danois, pensent qu'un* «non» français peut déboucher sur une renégociation, vers un traité plus social et écologique. C'est faire abstraction des concessions opérées par les Allemands à Maastricht en matière monétaire. Un «non» français serait le signal d'un redéploiement allemand sur la *Mitteleuropa*, déjà largement amorcé dans les faits. Même dans le cas, fort improbable, d'une renégociation, il faudrait *tenir* compte de la nature du «non» exprimé en France, et notamment *de sa composante majoritaire,* c'est-à-dire celle qui exprime la volonté de la prééminence des vieux Etats-nations du continent. *Ce serait l'occasion rêvée pour* certains de renouer avec les vieux démons du pan-nationalisme, le marché unique sans aucune régulation en prime.

Le choix n'est pas entre l'Europe idéale et l'Europe des banquiers et *des technocrates, mais bien entre* un «oui» qui laisse à l'Histoire le temps de s'écrire et un «non» qui *bloque le chantier européen dans sa phase la plus critique*, celle de l'Acte unique.

► **M. Antoine Waechter est *porte-parole des Verts et vice-*président du conseil régional d'Alsace.**

Questions autour d'un traité

par Paul Fabra

DANS ses déclarations du 3 septembre, le président de la République n'en a pas fait mystère : à l'est des frontières de la CEE, on court à la catastrophe. Il n'y peut rien puisqu'il n'y est pour rien, a été sa réponse. Maastricht serait-il d'abord une façon de s'en laver les mains avec de grands airs?

Au début de la décennie précédente, *les Américains étaient affrontés* à un drame qui présentait beaucoup d'analogies avec celui qui menace l'Europe. A leurs portes, un *pays de quatre-vingts millions d'ha*bitants – un nombre presque égal à la population combinée de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie – *risquait de tomber* dans l'anarchie. Pour diminuer la pression au Mexique, Washington ouvrit toute grande sa frontière à l'immigration, légale et clandestine.

A la seule idée d'un pareil exode chez eux, les Européens de l'Ouest crient au scandale (sauf les Allemands, qui accueilleront encore en masse Polonais et habitants de l'ex-Yougoslavie, avec un permis de travail accordé immédiatement). Le véritable scandale est qu'ils refusent aussi la seule solution concevable de rechange. Les Américains du Nord *n'ont pas cette pusillanimité.* En concluant cet été avec Mexico un accord de libre-échange, Washington et Ottawa veulent substituer à *un remède de fortune une solution* économique d'envergure : si le Mexique attire à nouveau des capitaux et devient une plate-forme d'exportation, *il retiendra ses habitants.* M. Mitterrand allègue le manque de préparation des pays de l'Est. Or le niveau de vie, de santé, de forma*tion scolaire des Mexicains est, en* moyenne, plus bas que celui des Polonais.

L'Est peut-il attendre?

La Commission eût-elle seulement, sur un mandat exprès des Douze, annoncé qu'elle mettait à l'étude l'étroite association au grand marché sans frontières, sur une période de quinze ans (avec adhésion à la clef), des «Mexicains» de la Communauté, un début de réponse de la «plus grande puissance commerciale du monde» à un immense défi européen eût été formulé. L'explosion aux portes de l'Europe riche n'est pas une fatalité. Elle le deviendra si celle-ci, après s'être barricadée contre le «danger» d'immigration (dispositions détaillées de Maastricht sur les visas), ouvre au compte-gouttes ses débouchés (promesses de commandes en retour).

A cette urgence, le lancement de la négociation de Maastricht a tourné le dos. En janvier 1990, neuf semaines après la chute du mur de Berlin, M. Jacques Delors annonce qu'il n'y a plus de temps à perdre. Mais sa priorité n'est pas celle à laquelle on aurait pu s'attendre. Elle porte sur *«la consistance politique des pays signataires de l'Acte unique»*. Le meilleur moyen de lui donner corps n'eût-il pas été de saisir l'occasion historique qui s'offrait de lancer une grande politique économique commune à l'Est? Au lieu de cela, Jacques Delors s'exprime en langage eurocrate codé. Ce qui l'intéresse est une réforme de l'*«institutionnel»*. Par là, les professionnels de l'Europe entendent : «communautarisation», c'est-à-dire décision à la majorité, renforcement de l'«exécutif» par *«transformation de la Commission»*, comme l'a dit son président.

La leçon a été retenue à Maastricht, bien que les partisans du traité soutiennent que celui-ci consacre l'«inter-gouvernemental» (entendez : l'Europe des Etats) comme pour mieux contenir les empiètements du communautaire. Principe de subsidiarité ou pas, il n'est plus de domaine où la Commission n'aura son droit de regard. La logique du traité de Rome n'en est-elle pas bouleversée?

La méthode du «comme si»

C'est une chose de confier, comme il l'a fait, à un collège de sages «supranationaux» un large pouvoir de proposition et de gestion en matière économique : le caractère «objectif», apolitique, des conditions de bon fonctionnement d'un marché y trouve une consécration. Autre chose est de conférer au même collège *compétence pour des sujets* d'une tout autre nature : politique étrangère, défense, culture, protection des animaux, etc. Cette exten*sion facilitera en tout cas le travail* des lobbies.

Maastricht ayant organisé l'«investiture» de la Commission par le Parlement européen, le risque de «court-circuitage» des politiques nationales, plus proches des peuples, sera fortement accru. La démocratie y perdra, au nom du comblement du «déficit démocratique», phénomène typiquement communautaro-institutionnel. A partir de 1994, une nouvelle Commission, un nouveau Parlement seront mis en place simultanément, avec un mandat de *même* durée. Les auteurs du traité l'ont voulu ainsi. Les deux institutions seront comme «soudées» l'une à l'autre. Formeront-elles contre les Etats un *«formidable bloc»*, comme l'a dit un éminent juriste helvétique (encore la voix des petits pays!) à l'occasion d'un récent colloque ?

Maastricht, c'est avant tout un manuel de procédure. Comment se relie le traité à la réalité?

L'article J du titre V stipule : *«Il est institué une politique étrangère et de sécurité commune, régie par les dispositions suivantes.»* Mieux que quiconque, les négociateurs savent que, le jour où sera mis en application le traité, s'il l'est, rien de la sorte *ne sera «institué»*. Avec l'entrée en vigueur du traité de Rome, tout un cadre de vie allait changer (liberté d'importations, etc.). L'exercice est ici tout à fait différent.

Maastricht ne ressemble pas non plus au fameux projet de traité sur la Communauté européenne de défense (CED) repoussé par le Parlement français en 1954. Les partisans du nouveau texte prétendent pourtant qu'il en reprend l'esprit *«après un retard de quarante ans»*. Admettons-le, mais à ceci près : Maastricht, c'est une CED qui aurait non pas créé une armée européenne, mais établi des dispositions pour en régir une, un jour (non fixé). Le *degré*, supérieur, d'abstraction offre-t-il la garantie d'un meilleur destin?

A revenir sur Terre, on est gagné par un pesant malaise. L'impuissance des Douze devant le drame de l'ex-Yougoslavie s'explique-t-elle par l'absence d'un cadre que la ratification de Maastricht comblerait? C'est l'hypothèse optimiste. Est-elle plus ou moins vraisemblable que l'interprétation *qu'on peut*, hélas ! lui opposer? A Maastricht, les Douze ont négocié «comme si» une Union européenne devait exister demain, et *qu'il convenait de lui donner* des règles pour arrêter des «positions communes» (assorties le cas échéant – nouvelles règles – d'*«actions communes»*). De même n'ont-ils pas, affrontés à la crise yougoslave, fait semblant d'avoir ensemble une politique étrangère?

Qu'ajouteraient (ou qu'ajouteront), dans ce contexte, les «dispositions» de procédure formulées à Maastricht? Si l'exemple de l'ex-Yougoslavie n'était pas aussi tragique, on serait tenté de répondre : les Douze ayant établi les règles de leur jeu, les appliquer sera un bon prétexte pour continuer à jouer entre eux plutôt qu'à prendre leurs responsabilités. Ils continueront à vivre le huis clos de *Maastricht. Les Douze se seraient-ils* liés par un traité sans grand profit ni pour eux-mêmes ni pour les autres? «Liés» est toutefois un terme trop *fort. Tout au long de la négociation,* chaque fois que les experts ont glissé ce mot dans les projets de texte, les ministres l'ont biffé pour le *remplacer par un autre. Aux «liens»,* ils ont préféré des *«engagements»* purement *«politiques»* (contrastant avec les règles de droit posées jadis *par le traité de Rome*).

Poussée jusqu'au bout, la méthode du «comme si» peut avoir ses vertus. Elle consiste alors à passer en force. Depuis quarante-cinq ans *qu'existe le Benelux, il n'y a* entre les Pays-Bas et la Belgique aucune intégration d'aucune sorte, ni fiscale ni monétaire, etc. Pis : aucun des deux partenaires si proches n'a le désir ni n'éprouve le besoin qu'il y en ait une ! N'est-il pas bon que Maastricht reprenne les choses par le haut? La question ne vaut d'être posée que si l'objectif assigné est praticable. La «volonté politique» ne peut, et ne doit, s'appliquer que sur des projets réalisables.

Une union monétaire complète est-elle possible entre entités politiques distinctes? L'expérience historique autant que le raisonnement permettent d'en douter. Mais le test de l'applicabilité du traité n'est pas tout.

En *sautant les étapes*, «comme si» les obstacles à franchir ne représentaient que des éléments négatifs à éliminer, les négociateurs de Maastricht ont-ils respecté *les* règles et les valeurs, implicites et explicites, d'un club déjà bien établi? C'est à cet aspect des choses que les opinions publiques sont le plus sensibles. Une convention tacite a assuré le succès si remarquable de la construction communautaire. Le pacte communautaire implique qu'aucun des participants, «grand» ou «petit», n'aura à sacrifier son identité et, donc, les symboles qui lui sont attachés. Se pourrait-il qu'au moment où cette convention est pour la première fois codifiée dans le traité, celui-ci commence à la transgresser?

Rupture franco-allemande?

Entre les deux principaux protagonistes, le projet d'union monétaire est en train de susciter un malaise dont on commence seulement à prendre la mesure. M. Mitterrand a affirmé, à la télévision, que les dirigeants de la future Banque centrale européenne ne seront que des *«exécutants»*. Ils appliqueront les consignes générales arrêtées par le conseil européen. Cette interprétation va totalement à l'encontre de ce que, sur la foi de ses hommes politiques, l'opinion publique allemande avait cru comprendre. Le traité est ambigu : qui départagera les deux camps? L'opinion publique modérée a de plus en plus le sentiment en Allemagne que l'Europe de Maastricht a voulu faire main basse sur sa Bundesbank pour donner libre carrière aux hommes politiques. Est-ce si faux? M. Mitterrand n'a-t-il pas *déclaré que la mise en vigueur du* traité n'empêchera pas une nouvelle expérience type 1981-1982 en France?

S'il y a encore un démon germanique, ne serait-ce pas le romantisme généreux mais vague? Le *chancelier Kohl a rêvé d'être l'unifi*cateur de l'Europe après avoir été celui de son pays. Pour cela, dit-on, il a «sacrifié» le deutschemark et, avec *lui, peut-être, une tradition de* stabilité. Le résultat est que, pour la première fois depuis 1948, beaucoup de gens disent, de l'autre côté du Rhin, qu'ils «ne sont plus compris» par leurs représentants. L'extrême droite essayera d'en profiter.

Est-ce en *enfermant* les pays membres dans des procédures de décision inextricables qu'on permet*tra le mieux à chacun d'eux d'appor*ter sa contribution à l'œuvre commune? Que décidera-t-on au conseil des ministres de Paris ou de Copen*hague si c'est au sein du conseil* européen, à coup de marchandages, que s'élabore la grande et la petite politique? Maastricht : un bond en avant? un «saut qualitatif»? un faux pas?

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

Un entretien avec M. Philippe Herzog

«Mon «non» est indissociable d'un engagement en faveur d'une autre union européenne» nous déclare le chef de file des économistes du PCF

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste, chef de file des économistes du PCF, se prononce pour le «non», mais souhaite que, si celui-ci l'emporte, les partisans et les adversaires du traité se réunissent pour construire une autre union européenne.

«Vous préconisez un «pacte démocratique» pour l'après-référendum. Que voulez-vous dire?

– La campagne du référendum a créé une situation nouvelle en offrant l'occasion d'éveiller les consciences et de mobiliser durablement les Français sur les enjeux de la construction européenne. Je pense que nous devons prendre l'engagement de la prolonger pour ouvrir une perspective concrète de changement en France et en Europe. Cela exige de dépasser la mentalité camp contre camp, d'aiguiser le débat et de rendre le conflit constructif.

» Si le «oui» l'emporte, et si le traité de Maastricht est effectivement mis en œuvre avec les critères monétaires et financiers inscrits dans l'Union monétaire, je crains que nous ne débouchions sur une crise plus profonde encore. L'aggravation du chômage et des tensions sociales nourrit les replis nationalistes et intégristes. Il faudra donc lutter pour imposer d'autres critères, d'autres méthodes de direction, renégocier les traités.

» Si le «non» l'emporte, en principe le choc peut susciter l'effort de travailler à un meilleur cadre d'union. Mais ce n'est pas du tout évident. Il serait irresponsable de ne pas voir les risques : non seulement une panne d'Europe, mais le recul de la volonté de construire une union, dont pourtant nous avons tant besoin.

– Si le choix du «non» présente de tels risques, pourquoi les prenez-vous et quel crédit accorder à votre proposition de «pacte démocratique» puisque le secrétaire général de votre parti, M. Georges Marchais, s'y oppose?

– Je ne peux soutenir un projet dangereux dont la mise en œuvre aggraverait la crise de la société. Mais, à la différence des autres porteurs du «non», je ne dissimule pas les risques découlant du «non» et je cherche à les traiter en créant une dynamique de retravail sur l'Europe. Mon idée est potentiellement majoritaire dans la société : avec tous les «oui, mais» et les «non, mais», un travail approfondi est possible. Je tends la main aux communistes – peut-être Georges Marchais la prendra-t-il un jour, – aux sociaux-démocrates, aux Verts, aux gaullistes. Coopérer sans se renier, en respectant l'autre, c'est l'avenir. Les jeunes générations ne tolèrent plus démagogie et fermeture d'esprit, esprit de camp et guerre des camps.

Une victoire à la Pyrrhus

– Mais comment construire, selon vous, une nouvelle Union européenne et n'est-il pas illusoire d'envisager une telle perspective en cas de victoire du «non» le 20 septembre?

– Les potentiels de rencontre et de construction positive existent : les peuples, particulièrement du Sud, les Allemands dans leur majorité, les jeunes, tous sont pour une union européenne. Et, face à la crise mondiale, établir des accords de coopération est une nécessité pour ceux qui dirigent et qui gèrent. Mais le problème est celui de la classe politique et du mouvement social.

» L'incapacité de la plupart des «non» à porter une dynamique constructive est criante. Mais souvent les dirigeants du «oui» font preuve d'une incroyable difficulté à se remettre en cause. Ils se crispent. La peur est dangereuse. S'ils gagnent, leur victoire serait à la Pyrrhus. Ils devront bouger. Nous avons un formidable travail à faire pour que au-delà de cette campagne, nous soyons capables de nous rencontrer et nous tourner vers les autres peuples. Je refuse profondément de nourrir la crise morale et les clivages que porte la société française.

» Une union politique, cela exige de forger des ambitions communes des peuples, d'associer des nations en les respectant : tout reste à faire. *Une union monétaire et économique*, c'est un impératif pour une nouvelle croissance et la création d'emplois. Mais le projet de Maastricht, parce qu'il accentue les facteurs d'inflation boursière et de déflation salariale que nous connaissons depuis plus de dix ans, ne répond pas à cette exigence. Etablir des règles de service public, une fiscalité contre les gâchis spéculatifs, une politique commune face au dollar, au yen, et non assujettie au mark, des accords de coopération industrielle, sociale et écologique : tout reste à faire.

» Cette union doit être ouverte à l'Est et au Sud. Son édification exige des institutions nouvelles, des pouvoirs d'intervention et de contrôle non seulement au «sommet», mais à la base, pour les syndicats et les élus locaux et régionaux.

» Les pratiques de camps et d'alliances pour faire bloc, et sans clarification réelle des projets, c'est de la vieille politique. Dans la situation présente, les «non» de différentes sensibilités, sauf l'extrême droite, et les «oui», sauf les libéraux réactionnaires, devraient assumer la responsabilité d'un dialogue constructif. Si le «non» l'emporte, il faut immédiatement mettre en place une table ronde des dirigeants du pays, poursuivre la consultation des gens, mettre en œuvre des mesures pour l'emploi et contre la spéculation, faire systématiquement appel aux mécanismes de coopération dans le système monétaire européen et lancer *clairement le signal* : la France devra se prononcer ardemment pour travailler à une union européenne et donc prendra l'initiative de proposer la *négociation de nouveaux accords.*

Pour un dialogue ouvert

– En cas de victoire du «oui», quelles seront, à votre avis, les urgences?

– Si le «oui» l'emporte, le premier devoir d'un démocrate sera de prendre en compte les préoccupations sociales et démocratiques exprimées par les partisans du «non». Un dialogue rigoureux et ouvert doit s'établir non seulement sur le terrain dans toute la société, mais aussi entre le peuple et les «élites». C'est l'esprit de l'association Confrontations qui offre sa contribution. Elisabeth Guigou a accepté le dialogue avec nous en disant : *«Nous ne pourrons plus jamais faire comme avant.»* Michel Rocard et d'autres fondateurs de cette association que je préside appellent les démocrates qui votent «oui» ou qui votent «non» à se rencontrer pour travailler ensemble quel que soit le résultat du 20 septembre.

» Mon «non» à Maastricht est donc indissociable d'un engagement inscrit dans un pacte démocratique de retravail de l'Europe. Il n'a d'autre sens que de dire «oui» pour participer à la construction de l'Union européenne avec une autre approche et un autre défi.

– En quoi votre «non» est-il différent de celui de Jean-Pierre Chevènement et de celui de Charles Fiterman?

– Je ne cultive pas la différence, mais voulant travailler avec tous sans que des organisations ou des leaders nient mon identité, je dois marquer clairement celle-ci. Chez des camarades communistes de sensibilités diverses comme Georges Marchais ou Charles Fiterman, l'approche de l'Europe n'est pas encore une construction. Ni chez Jean-Pierre Chevènement, qui abuse de la polémique stérile. Ils parlent d'une «belle» Europe et cherchent à former le camp des «non de gauche», plus ou moins «modernes». Mais, à mon avis, l'approche qui vise à fédérer des mécontents soit dans la société, soit dans la gauche, est obsolète. Aujourd'hui, c'est la droite qui récupère les mécontentements. La politique nouvelle ne peut se construire *que par le rassemblement* de tous ceux qui veulent participer à des solutions positives. Cela nécessite le rapprochement conflictuel *entre ceux qui gèrent et ceux qui* luttent, en faisant avancer des options non plus verbeuses, mais touchant très profondément aux *enjeux de pouvoir, de gestion et de* culture.»

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

La solitude de M. Noir

LYON

de notre bureau régional

M. Michel Noir le répète à chacune de ses conférences de presse, à chacune de ses interventions télévisées ou radiodiffusées : il est bien membre de l'opposition. Comme si, presque deux ans après sa démission du RPR, il tenait à donner des gages de son engagement politique, à effacer *«cette attitude peu lisible»* que lui reprochent certains de ses anciens compagnons.

Parfois, pour se faire bien comprendre, il utilise des formules à l'emporte-pièce. *«Depuis onze ans de socialisme, j'ai les boules»*, a-t-il lancé, l'autre soir, au cours d'un meeting à Lyon, aux côtés du consensuel député RPR de Savoie, *M. Michel Barnier*. C'est la seule vraie estrade de la campagne à laquelle ait pu participer l'ancien ministre du gouvernement de Jacques Chirac. Et ce à l'invitation de la section lyonnaise du Forum européen.

Pourtant le *maire* de Lyon avait pris, fin juillet, l'initiative d'écrire à dix-huit ex-quadras du RPR et de l'UDF pour leur proposer *une grande réunion* publique en faveur du «oui», dont il prévoyait le lieu, le Zénith de Paris, et la date, le 17 septembre. Le 2 septembre, ces mêmes quadras se réunissaient à Gouvieux (Oise). Sans M. Noir, qui n'était pas invité. *«Quand une bonne idée est reprise, il faut s'en féliciter et non pas instruire un procès en recherche de paternité»*, explique-t-il alors, tout en faisant remarquer, *en privé*, que M. François Léotard était l'autre absent de cette rencontre, de ce *«déjeuner champêtre»*.

M. Noir continue à souffrir de sa sortie fracassante, et presque solitaire, du RPR. Après un temps d'observation, *les* responsables locaux du mouvement, soutenus par une base très remontée, ont choisi de compliquer sa trajectoire politique. Le débat sur l'Europe leur permet de prôner ouvertement *deux «non» : à Maastricht et à* M. Noir. Quant à l'UDF, elle ne lui offre pas vraiment d'ouverture. Ainsi, le grand meeting réunissant, mardi 15 septembre, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Charles Millon a été organisé dans l'agglomération lyonnaise, mais au cœur d'une commune purement UDF. Manière courtoise d'ac*cueillir M. Noir, certes à une* bonne place, mais au premier rang de l'assistance.

Le *maire* de Lyon, qui ne croit pas à une recomposition du paysage politique après le référendum, va donc continuer à *prôner l'union de l'opposition*, et, en attendant, réunir les quelques sympathisants de son mouvement Nouvelle Démocratie : *«Je reste un homme libre*, explique-t-il, *je peux m'exprimer dans les radios, dans les journaux.»*

BRUNO CAUSSÉ

Les enjeux du «oui»

Suite de la première page

Ceci *afin d'accroître leur prospérité économique* et de renforcer leur position vis-à-vis du dollar et du yen : cette décision suppose *une réduction progressive du déficit* budgétaire des Etats, mais elle laisse ces derniers entièrement libres du montant et de l'utilisa*tion des prélèvements obligatoires*;

– Les pays membres s'engagent à explorer de nouveaux *champs de coopération : l'Europe* sociale, l'Europe industrielle, une *politique extérieure et de sécurité* commune, une citoyenneté euro*péenne limitée...*

Est-il besoin de répéter que le traité ne contient aucun de ces épouvantails inventés par certains *des partisans du «non» pour* effrayer les électeurs les moins avertis : gare à vos retraites, les impôts vont augmenter, ce sera *le règne du marché*, tout se décidera à Bruxelles, les étrangers seront maîtres chez nous, c'est la mort des paysans... Au loup, au loup ! La réalité est que le traité laisse l'avenir ouvert, il n'implique nullement une Europe fédérale, il est une étape sur la voie de la coopération européenne.

Néanmoins, le référendum français a transformé cette étape en un enjeu d'une tout autre *ampleur. Un enjeu dramatique* : faut-il poursuivre la construction de la Communauté européenne, l'œuvre maîtresse des générations de l'après-guerre, ou laisser cette construction se déliter ?

Lorsque les partisans du «non» affirment qu'en cas de rejet du *traité il suffirait d'amender le taxte* et de partir sur d'autres bases pour élaborer l'Europe de leurs rêves, ils cachent sciemment la *vérité ou affichent une inconscience* d'apprenti sorcier.

Le «non» porterait un coup fatal à la construction européenne, car cette construction, encore fragile, tire comme un cycliste son équilibre de sa dynamique. Le scénario le plus probable ? *Une Europe aboulique* régressant au niveau d'une zone de libre-échange capitaliste. Une Europe aux ordres du président des *Etats-Unis* et terrain de chasse privilégié des firmes américaines et japonaises.

Il faut le dire en pesant ses mots : un «non» au référendum serait pour la France et l'Europe la plus grande catastrophe depuis les désastres engendrés par l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Les partisans du «non», qui *ont en grand nombre contribué à* la renaissance d'une Europe de paix et de prospérité, devraient craindre que leurs descendants ne *leur reprochent un jour d'avoir* handicapé leur futur.

MAIS aujourd'hui le débat européen dévoile un troisième enjeu : il est devenu le révélateur d'une césure plus intime. En coupant le pays en deux, de l'extrême gauche à l'extrême droite à travers toutes les formations politiques, il a fait apparaître – sans que les partisans du «oui» ou du «non», tout à leurs arguments, en aient pleinement conscience, et en dépit de la diversité de l'un et de l'autre camp – deux France, une France de la peur, de la préservation des corporatismes, du rejet de l'autre, de l'indifférence au monde, et une France confiante, ouverte sur l'extérieur, convaincue que les *réponses du passé ne conviendront* pas à un vingt et unième siècle où huit à dix milliards d'hommes seront à quelques heures les uns des autres.

Ce n'est pas un hasard si les écologistes se sont divisés entre ces deux France. Certains privilégient la préservation dans le futur du patrimoine de l'humanité, d'autres ne s'intéressent qu'au maintien de l'environnement d'aujourd'hui. Aussi le référendum pose-t-il implicitement cette question à chacun des électeurs : à laquelle de ces deux France vous sentez-vous appartenir ?

Certains seront peut-être surpris que, dans les enjeux du scrutin, le nom de M. Mitterrand n'ait pas été évoqué. La raison en est *simple* : les élections législatives auront lieu dans quelques mois, et M. Mitterrand, qu'on le souhaite ou non, quittera son poste dans trois ans au plus tard. Or, dimanche, c'est sur un quart de siècle au moins que le scrutin engagera l'avenir de la France. Et, *pour la première fois peut-être* dans l'Histoire, nos bulletins de vote décideront du destin de tous les Européens.

JACQUES LESOURNE

M. Le Pensec : les DOM-TOM sont engagés dans «la voie d'un partenariat constructif»

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, nous a déclaré, jeudi 17 septembre, à propos de la campagne outre-mer : *«La solidarité européenne vis-à-vis de l'outre-mer n'est pas un vain mot. Grâce au travail de longue haleine mené par le gouvernement et par les responsables locaux, les départements d'outre-mer ont bénéficié depuis cinq ans d'un doublement des interventions financières des grands fonds européens. Le traité de Maastricht et ses dispositions tendant à rattraper les retards régionaux de développement en sont un gage supplémentaire. Les territoires et les collectivités territoriales bénéficient, pour leur part, d'une décision d'association qui leur accorde d'importants avantages commerciaux et financiers sans remettre en cause leur organisation spécifique. Le respect des particularismes est d'ailleurs aujourd'hui l'un des maîtres-mots de l'Europe dans ses relations avec l'outre-mer. L'adoption en 1989 du programme d'orientations spécifiques pour les départements d'outre-mer, le programme POSEIDOM, revêt à cet égard un caractère historique.*

» Contrairement à certaines craintes exprimées il y a quelques années, les progrès de la construction européenne n'ont pas remis en cause la décentralisation poussée dont bénéficient les collectivités locales d'outre-mer. Bien au contraire. Les élus des DOM-TOM ont trouvé à Bruxelles des partenaires particulièrement attentifs aux projets régionaux. C'est donc sur la voie d'un partenariat confiant et constructif que se sont engagés durablement l'Europe et l'outre-mer français.»

هكذا من الأصل

ici MAAAASTRICHT! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS!

Alors que beaucoup de dirigeants de PME y sont défavorables

La majorité des grands patrons se sont engagés pour la ratification

Ils sont partout. Ils occupent le terrain. Dans les débats autour du référendum sur la ratification du traité de Maastricht, ce sont eux qu'on voit le plus après les hommes politiques. Bref, les patrons des grandes entreprises françaises, conscients de l'importance de l'enjeu économique du traité, font campagne, en majorité pour le «oui». Au-delà des prises de position plus institutionnelles, comme celles, à titre personnel, de M. François Perigot, président du CNPF, ou de M. Lucien Rebuffel, président de la CGPME, favorables à la ratification, les patrons multiplient entretiens et articles et, pour certains, participent même à des réunions publiques.

A *l'Institut de l'entreprise*, le 8 septembre, plusieurs grands dirigeants ont présenté un manifeste pour le «oui», signé par une centaine d'entre eux, comme M. Antoine Riboud, président de BSN, M. Michel Pébereau, président du Crédit commercial de France, ou M. Bertrand Collomb, président-directeur général de Lafarge-Coppée. Au Comité national pour le «oui», présidé par Mme Hélène Carrère d'Encausse et soutenu par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, on recense entre quatre-vingts et cent chefs d'entreprise, venant en majorité du secteur privé, auxquels s'ajoutent dans les comités départementaux des patrons de PME et des présidents de chambres de commerce et d'industrie.

Depuis les élections législatives de 1978, jamais l'engagement des patrons dans une consultation politique n'a été aussi important. Il y a quatorze ans, il s'agissait pour la plupart d'entre eux de dénoncer les «dangers» économiques du programme commun de gouvernement de l'union de la gauche, fondé sur une volonté de «rupture» avec le capitalisme. Ils s'étaient donc fortement mobilisés, beaucoup plus que *pour l'élection présidentielle de* 1981. En revanche, ils ne s'étaient pas impliqués dans les campagnes *référendaires de 1969 – sur la* transformation du Sénat – et de 1972 – sur l'élargissement de l'Europe. *«On n'a jamais vu une telle mobilisation patronale*, souligne un conseil en communication, *mais jamais aussi le clivage n'a été aussi fort. Les grands patrons sont plutôt tous pour mais les PME sont plutôt toutes contre. En province, les gros bataillons de PME sont contre, par une sorte de réaction poujadiste, contre le CNPF, contre le pouvoir socialiste, contre la droite, contre tout le reste.»*

A côté des politiques

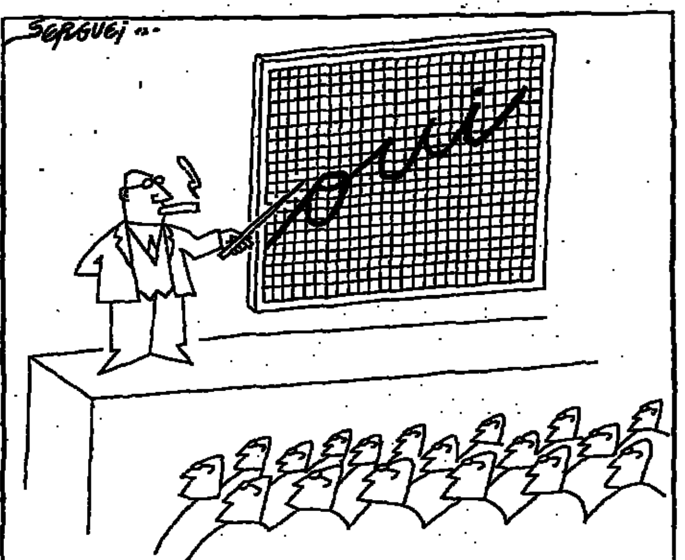
En majorité pour le «oui» au référendum du 20 septembre, les patrons de grandes entreprises s'engagent d'une manière exceptionnelle mais selon des formes diverses. Certains cultivent une certaine discrétion, comme M. Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, qui, pour l'essentiel, s'est contenté de s'exprimer à l'Institut de l'entreprise. *«Il n'appartient à aucun comité national en faveur du oui»*, précise-t-on à Saint-Gobain. M. Antoine Riboud est allé plus loin, en participant à des émissions de télévision et de radio ou encore au lancement de la campagne du Mouvement européen. Mais, indique-t-on à BSN, il est resté à l'écart des réunions publiques en province et n'a pas adhéré à des comités politiques pour bien montrer que c'est *«comme homme d'entreprise»* qu'il soutient le traité de Maastricht.

D'autres défenseurs du «oui» se sont montrés très actifs, comme la trentaine de membres de l'association Entreprises et Cités co-fondée par M. Jean-René Fourtou, président-directeur général de Rhône-Poulenc, et M. Claude Bébéar, président-directeur général d'Axa.

C'est la montée du «non» dans les sondages, au cours de l'été, qui a poussé M. Bébéar et M. Fourtou à se mobiliser et à entreprendre une campagne médiatique, tout en s'abstenant de participer à des réunions publiques. *«M. Fourtou s'est engagé dans cette campagne*, assure-t-on chez Rhône-Poulenc, *comme il ne l'a fait pour aucune autre cause. Mais il n'a pas battu l'estrade en province, pensant que l'intérêt des chefs d'entreprise est de jouer à côté des politiques et non pas avec eux.»* De même s'est-il interdit, au diapason de la plupart des patrons, toute expression sur Maastricht dans son entreprise...

Battre l'estrade, d'autres patrons l'ont fait, comme M. Michel Albert, président des AGF. Membre du Comité national pour le «oui», du Comité pour l'Europe de Mme Elisabeth Guigou, du Mouvement européen, M. Albert s'est engagé très fortement, inquiet de la montée du «non». *«Il a travaillé beaucoup la province»*, dit-on aux AGF, n'hésitant pas à porter la contradiction lors de débats publics, notamment sur sa terre natale de Vendée, qui est aussi celle de... M. Philippe de Villiers. Il a ainsi participé, le 4 septembre, à une réunion publique à La Roche-sur-Yon, avec en particulier le concours d'un autre partisan de Maastricht, M. Didier Pineau-Valencienne, président-directeur général de Schneider, à l'initiative de l'association Europe au présent.

Si d'autres patrons, comme M. Michel Leclerc ou M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, se sont beaucoup dépensés pour le «oui», d'autres, moins nombreux ou moins présents médiatiquement, se sont faits les avocats du «non», comme M. Jean-Louis Giral, président de Desquenne et Giral (travaux publics). Le plus célèbre est évidemment M. Jacques Calvet, le président de PSA dont l'engagement public contre Maastricht, rappelle-t-on au siège du groupe, remonte à mars. M. Calvet a donné de nombreuses *interviews* – notamment à la télévision et à la radio – et articles. Mais tout en portant le fer contre Maastricht au-delà du strict terrain économique, il s'est astreint, indique-t-on chez PSA, à plusieurs règles.



Le patron de PSA, qui aura soixante et un ans le 19 septembre, a refusé de participer à des meetings poliques, *«même s'il a été très sollicité par des hommes politiques»* et si son combat relance les spéculations sur son éventuelle carrière politique. Il n'a pas cherché à organiser un regroupement de chefs d'entreprise pour le «non». *«Cela ne l'a pas effleuré»*, assure-t-on chez PSA. Enfin, il s'est abstenu de toute expression à travers les canaux internes à son entreprise, contrairement à ce qu'il avait fait lorsqu'il s'était engagé contre l'accord CEE-Japon – il est vrai principalement économique – sur les importations d'automobiles japonaises.

M. Pierre Suard, président-directeur général d'Alcatel-Alsthom, est apparu lui aussi comme un défenseur du «non» même s'il s'est bien gardé de multiplier les interventions. Au siège d'Alcatel-Alsthom, on s'efforce de mettre les choses au point : *«Il a formulé, en se fondant sur son expérience de chef d'entreprise, des critiques contre le traité de Maastricht mais il n'a pas appelé à voter «non».* Jeudi 17 septembre sur Europe 1, M. Suard a tenu à recadrer son message : *«Je n'ai jamais dit dans quel sens j'allais voter dimanche, pour la raison très simple que nous ne faisons pas de politique dans les affaires...»*

Parfois moins secrets que M. Suard, certains grands patrons se sont, en revanche, distingués par leur silence. Il en est ainsi des dirigeants de l'audiovisuel public ou encore de M. Francis Bouygues. Chez des dirigeants d'entreprises nationalisées, certains silences ne passent pas inaperçus comme celui de M. Alain Gomez, président-directeur général de Thomson, qui, à aucun moment, ne s'est exprimé publiquement sur Maastricht. *«Dans son entreprise, par rapport à ses équipes*, dit-on chez Thomson, *et alors qu'il y a des débats, il ne veut pas avoir l'air de donner une ligne de conduite en exprimant ses positions personnelles.»* Le président de Pechiney, M. Jean Gandois, a observé la même réserve, *«en considérant que le débat avait pris une tournure de plus en plus politique»*.

Pourtant si M. Charles Pasqua a fustigé l'engagement des chefs d'entreprises nationalisées au sein du Comité national pour le «oui», d'autres hommes politiques, pourtant favorables à Maastricht, pensent que les patrons en ont *«peut-être un peu trop fait»*, selon la formule d'un ancien ministre de M. Chirac. Ce fort engagement leur fait courir un double risque.

D'abord, celui d'accroître le clivage avec des dirigeants de PME souvent inquiets ou hostiles. Ensuite, celui d'alimenter les réticences de leurs propres salariés dès lors qu'ils n'auraient pas été convaincus eux-mêmes des bienfaits du traité de Maastricht. Mais il n'y a pas d'engagements sans risques...

MICHEL NOBLECOURT

EN BREF

□ **Le Conseil constitutionnel juge irrecevables les requêtes de MM. Lederman (PC) et Caldaguès (RPR).** – Le Conseil constitutionnel a jugé irrecevables, mardi 15 septembre, les requêtes présentées par MM. Charles Lederman, sénateur (PC) du Val-de-Marne, et Michel Caldaguès, sénateur (RPR) de Paris, contre certains documents électoraux adressés aux électeurs qui constituent, selon eux, *«un véritable appel en faveur du «oui»* au référendum et mettent en cause la *«sincérité du scrutin» (le Monde* des 13-14 septembre). Le Conseil constitutionnel a estimé que, conformément à une jurisprudence constante, ses attributions ont un caractère purement consultatif pour l'organisation des opérations de référendum et qu'il ne peut statuer, en qualité de juridiction, que sur les contestations relatives à leur déroulement, après le scrutin.

□ **M. Alain Poher se prononce pour le «oui» à Maastricht.** – M. Alain Poher, président du Sénat, a déclaré à l'ACP, mercredi 16 septembre, que le traité de Maastricht *«s'inscrit dans la continuité de la construction européenne». «Je dirai «oui» au traité. Au-delà de la lassitude des Français que je mesure et des imperfections d'un texte qui est le fruit d'un accord à douze, ma réflexion sur l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui me conduit à voter dans ce sens et à recommander aux Françaises et aux Français de faire de même»*, explique M. Poher.

□ **Le vice-président de l'Association des élus originaires du Maghreb votera «non».** – M. Mustapha Kharmoudi, vice-président de l'Association nationale des élus originaires du Maghreb (ANEOM), conteste la prise de position en faveur du «oui» exprimée dans *le Monde* du 11 septembre par M. Georges Morin, président de cette association. Il écrit dans un communiqué : *«Comment appeler des citoyens à voter un traité qui menace leur propre citoyenneté, voire celle de toutes les populations immigrées? Comment ne pas s'inquiéter que, derrière ce traité, se profile la conception ethnique de la nationalité qui imposera à la France – homogénéité oblige – un code de la nationalité tournant le dos au droit du sol?»*

□ **M. Lindeperg (PS) réclame une meilleure coordination des partis socialistes européens.** – *«Face aux enjeux européens, les partis sont devenus des outils obsolètes»*, a estimé, jeudi 17 septembre, à Lyon, M. Gérard Lindeperg. Le numéro deux du PS a déclaré que l'action de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne doit être renforcée pour *«défendre des positions alternatives à la conception libérale de l'Europe»*, et qu'il fera des propositions dans ce sens lors du prochain congrès de cette structure, prévu en novembre à La Haye. Selon M. Lindeperg, cette *«nécessaire recherche de coordination»* doit être complétée, à l'échelle des régions d'Europe, par des *«rencontres systématiques»* entre les élus socialistes. – *(Corresp.)*

□ **Des professeurs de médecine pour le «oui».** – Une quarantaine de personnalités médicales, parmi lesquelles les professeurs Etienne Baulieu, Jean Bernard, Jean Dausset, Jean-Michel Dubernard, Louis René, Jacques Ruffié, Maurice Tubiana, se déclarent partisans du «oui». *«La coopération en matière de santé et de recherche biomédicale, définie pour la première fois dans le cadre européen par le traité de Maastricht, est une chance unique que nous offre l'Histoire*, écrivent-ils. *L'union renforcée permettra à l'Europe de devenir une véritable puissance scientifique et technologique mondiale pouvant mieux rivaliser avec les Etats-Unis.»*

□ **Des scientifiques et ingénieurs de l'espace pour le «oui».** – A l'initiative de MM. Pierre Bauer, directeur de recherche, et Michel Blanc, ingénieur en chef des télécommunications, une soixantaine de scientifiques et d'ingénieurs de l'espace, réunis à Washington à l'occasion du Congrès international de l'espace, se prononcent pour le «oui» au référendum. *«L'émergence d'une science et d'une industrie spatiales construites à l'échelle de l'Europe*, écrivent-ils, *nous a permis d'être les partenaires d'abord modestes, puis de plus en plus prépondérants, des grandes puissances spatiales.* (...) *Dire «oui» au traité de Maastricht, c'est franchir une nouvelle étape dans cette dynamique de la construction européenne.»*

□ **Les vœux de M. von Weizsacker.** – Le président allemand, M. Richard von Weizsacker, a adressé à M. Mitterrand, mercredi 16 septembre, ses *«vœux de prompt rétablissement». «Je suis fermement convaincu que la France, tout comme son président, sera à la hauteur des défis politiques des jours à venir»*, ajoute-t-il dans un message rendu public par la présidence à Bonn.

La préparation des élections sénatoriales

Pyrénées-Atlantiques : le maire de Biarritz sur orbite

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

«Un sous-Durieux local». Telle était la cruelle philippique dont *Mme Michèle Alliot-Marie, au plus* fort de la bataille des municipales anticipées de mars 1991, à Biarritz, *l'avait gratifié. Centriste d'ouverture*, il l'est assurément pour avoir pris langue jusqu'avec les nationalistes basques (les Abertzale). *«Sous»*-qualifié, il ne l'est plus vraiment depuis qu'il a conquis la cité des surfeurs. Quant au *«local»*, il espère bien lui substituer un mandat national. M. Didier Borotra rêve à voix haute du Palais du Luxembourg.

Sa candidature jette une pincée de sel dans une campagne qui menaçait de s'ensabler dans la routine. Les trois sénateurs sortants, MM. Auguste Cazalet (RPR), Franz Dubosq (RPR) et Jacques Moutet (UDF, rad.), n'étaient *a priori* guère menacés. Mais depuis qu'il s'est effacé en avril 1992 devant M. François Bayrou pour la présidence du conseil général – à l'issue d'une primaire au sein de l'UDF qui l'avait laissé un peu amer – M. Borotra ne jure plus que par le Sénat, au risque de semer le trouble dans un électorat qui ne comprend guère son empressement à l'exil.

Et puis, la conjoncture n'est-elle pas idéale? Longtemps évincés de la scène locale depuis la poussée gaulliste de 1958, les centristes tiennent aujourd'hui leur revanche en taillant régulièrement des croupières au RPR sur la côte basque. Le soutien qu'ont témoigné à M. Borotra les quatre élus nationalistes du conseil municipal de Biarritz ne pourra qu'étoffer son crédit dans les cercles basquisants, même s'il sera concurrencé sur ce terrain par un candidat de sensibilité Abertzale, M. François Dascon.

Certes. Mais les Pyrénées-Atlantiques ne se résument pas au Pays basque. La ligne de partage entre le Béarn, protestant, adossé à la montagne, penchant plutôt à gauche et le Pays basque, catholique, balnéaire, tenu par la droite, crée de pesants micro-climats. La campagne que mène en sa faveur le Palois François Bayrou suffira-t-elle à combler les faiblesses de M. Borotra en terre béarnaise, qui abrite à elle seule les deux tiers des grands électeurs? La tâche s'annonce ardue mais la dispersion des voix du Béarn entre ses trois principaux concurrents de droite, MM. Cazalet (béarnais), Dubosq (basco-béarnais) et Moutet (béarnais), pourrait jouer en sa faveur.

Quoi qu'il en soit, le résultat du scrutin ne sera pas sans incidence sur la qualité des relations entre le Pays basque et le Béarn. Après l'avoir perdue en 1976, le Béarn vient de reconquérir la présidence du conseil général, en y plaçant M. Bayrou. Du coup, les Basques font grise mine, d'autant que, la droite étant majoritaire chez eux, ils estimaient naturel que le contrôle du Parlement de Navarre (nom du conseil général) leur revînt. M. Bayrou en est conscient qui multiplie les gestes de bonne volonté vis-à-vis du Pays basque. Mais si M. Borotra échouait cette fois à se glisser dans le «tiercé gagnant» des sénateurs, le malaise ne pourrait que gagner en acuité avec le risque de voir relancée la revendication latente d'un «département basque», dont les Abertzale n'ont plus le monopole. Les clés du subtil équilibre des Pyrénées-Atlantiques se trouvent-elles au Palais du Luxembourg?

FRÉDÉRIC BOBIN

Bas-Rhin : les centristes divisés

STRASBOURG

de notre correspondant

Un seul siège est à pourvoir dans le Bas-Rhin, département qui n'appartient pas à la série renouvelable (1) : celui rendu vacant par le décès, le 6 avril, d'André Traband (UDF-CDS), ancien maire de Haguenau, qui avait lui-même remplacé M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), nommé le 25 février au Conseil constitutionnel.

L'UDF et le RPR se sont mis d'accord pour soutenir M. Philippe Richert (UDF-CDS), conseiller régional, conseiller général de La Petite-Pierre, et son suppléant, M. Alfred Becker (RPR), conseiller général de Barr. L'élection de M. Richert permettrait, pour cause de cumul de mandats, l'entrée au conseil régional de M. Jean-Laurent Vonau (RPR), conseiller général de Soultz-sous-Forêts.

Cet accord est perturbé par la candidature du maire de Marlenheim, M. Xavier Muller (UDF-CDS), qui, aux régionales de mars, avait rallié la liste «dissidente» de M. Adrien Zeller (UDF-CDS) tandis que M. Richert, pourtant proche de M. Zeller, était candidat sur la liste d'union UDF-RPR menée par MM. Daniel Hœffel (UDF) et Rudloff. La fracture du centrisme alsacien, apparue alors, *ne s'est à l'évidence pas réduite.*

Le Parti socialiste a choisi Mme Marie-Hélène Gillig, adjointe au maire de Strasbourg et spécialiste des affaires sociales et socio-éducatives. Mme Gillig, qui n'appartient pas au PS, est cependant très proche du maire socialiste, Mme Catherine Trautmann.

Le Front national sera représenté par son secrétaire départemental, M. Yvan Blot, conseiller régional et parlementaire européen. Le mouvement régional d'extrême droite Alsace d'abord sera présent avec son président, M. Robert Spieler, ancien député. Les Verts, qui ont de nombreux élus municipaux, présentent M. Guy Hémonet, conseiller régional et conseiller municipal de Griesbach, petite commune du nord de l'Alsace associée à celle de Gundershoffen.

L'ancien ministre d'ouverture de M. Michel Rocard, M. Théo Braun, a confirmé qu'il sera candidat : ancien président du Crédit mutuel, M. Braun, qui n'a pu conserver, en mars, son siège au conseil régional où il avait été élu en 1986 sur la liste UDF, a comme suppléant M. Jean-Jacques Meneghetti (UDF-CDS), maire d'Ebersheim.

JACQUES FORTIER

(1) Les trois autres sénateurs, non renouvelables, sont MM. Daniel Hœffel, président du conseil général, Louis Jung (UDF-CDS) et Joseph Ostermann (RPR).

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

Agriculteurs, danger

Les paysans français, largement partisans du « non » pourraient être les principales victimes d'un rejet du traité

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les agriculteurs français risqueraient fort de compter parmi les principales victimes d'un rejet du traité de Maastricht. Parce qu'ils en sont intimement convaincus, les milieux communautaires, navrés de voir les campagnes françaises se mobiliser largement en faveur du «non», ont été réconfortés en prenant connaissance de la prise de position sans ambiguïté en faveur du « oui » que vient de rendre publique la majorité des membres du club Demeter, où siègent des dirigeants du monde agricole, tels M. Henri de Benoist, le président de l'Association des producteurs de blé (AGPB), ou M. Philippe Mangin, le dernier président du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs).

La France a dû, à maintes reprises, batailler ferme pour rappeler aux pays partenaires de la CEE la nécessité de garder une position solide dans les négociations de l'Uruguay Round. Affaiblie par le rejet d'un traité dont elle a été l'inspiratrice, elle éprouverait les plus grandes difficultés à empêcher que ces négociations soient conclues dans des termes proches de ce que réclament avec insistance les Etats-Unis.

Or quels sont les principaux objectifs américains dans ces négociations : contraindre l'Europe à moins exporter de céréales, sans pour autant réduire ses achats de PSC (les produits de substitution des céréales tel le *corn gluten feed* qui est un sous-produit du maïs), l'obliger à moins produire d'oléagineux (colza, tournesol...) pour qu'elle soit conduite à importer plus de soja.

en particulier, au soutien des marchés, au cours des cinq années à venir. Une majorité d'entre eux s'est prononcée pour la poursuite de l'effort consenti au cours de la période précédente, ce qui, compte tenu de la réduction progressive du nombre d'exploitants, donnerait une marge de manœuvre appréciable aux gestionnaires de la PAC.

Mais ce résultat n'est pas définitivement acquis : les Britanniques le contestent, faisant valoir que la réforme de la PAC, récemment décidée par le conseil des Douze, ne trouvera un véritable sens que si elle se traduit par une diminution des dépenses agricoles. On peut penser qu'ils reviendront à la charge et seront alors mieux entendus en cas d'une victoire du «non», imputable, pour une bonne part, aux paysans français.

Le retour des «MCM»

Les Français, qui, grâce à la politique agricole commune, ont pu considérablement développer leurs exportations agricoles (solde positif annuel entre 40 et 50 milliards de francs) comptent parmi les principaux bénéficiaires du Fonds européen agricole, le fameux Feoga. Cette situation devrait encore s'amplifier, compte tenu des mécanismes de soutien que prévoit la réforme de la PAC : le système de prime à l'hectare que celle-ci introduit, afin de compenser les baisses de prix, notamment dans le secteur des céréales, devrait lui être favorable, puisqu'elle dispose à elle seule du quart de la surface agricole utile de la CEE.



Face à de telles exigences, l'agriculture française est en première ligne et a un besoin vital de la solidarité de ses partenaires. Au bout du compte, même si c'est parfois en grognant, ce soutien ne lui a, *jusqu'ici, jamais fait défaut.* Pour la suite, il vaudrait mieux que les partenaires de la France ne soient pas déroutés par un vote-sanction qu'ils interpréteraient comme un rejet de l'aventure communautaire.

Pour les mêmes raisons (à savoir un recul quasi inévitable de son influence après un vote négatif qui serait perçu comme un défaut de cohérence), le gouvernement français, quel qu'il soit, aurait du mal à convaincre ses partenaires de la nécessité d'envisager avec prudence un nouvel élargissement de la Communauté et, surtout, l'établissement rapide de liens très intimes avec les pays de l'Est. Une telle évolution est souhaitée par certains Etats membres, au premier rang desquels le Royaume-Uni... ainsi que par les adversaires français du traité de Maastricht.

Or, en matière économique, nombreux sont les pays de l'Est qui aspirent vivement à l'ouverture des marchés des Douze et, en particulier, de leurs marchés agricoles. Une revendication qui n'a rien d'illégitime, mais dont les agriculteurs français pourraient faire les frais si Paris n'avait plus les moyens d'imposer qu'il y soit répondu de façon progressive, ordonnée, et en prenant les dispositions indispensables pour éviter que nos marchés se trouvent soudainement déstabilisés.

Sur un plan intérieur, les perspectives ne sont guère plus riantes. C'est vrai, notamment, en matière budgétaire. Les Douze ont engagé le débat sur le montant de l'enveloppe à affecter à l'agriculture et,

Les désordres monétaires, dont on vient d'avoir un avant-goût, et qui ne manqueraient pas de se développer en cas de rejet du traité de Maastricht et d'abandon du programme d'Union économique *et monétaire*, entraînent inévitablement des distorsions en termes de *prix et d'échanges agricoles*. Les paysans français gardent encore un souvenir douloureux des difficultés rencontrées au cours des quinze *années passées du* fait des montants compensatoires monétaires (MCM).

Or les «MCM» sont en train de revenir et ils s'installeront en force, pour longtemps, avec leur cortège d'injustices, si les Douze tournent le dos à la politique de stabilité monétaire, laquelle constitue la pierre angulaire du traité de Maastricht. L'inévitable réforme de la PAC, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est peut-être imparfaite, mais sa mise au point n'est pas achevée et ses défauts peuvent être corrigés. C'est un travail d'ajustement qui est déjà en cours.

Rejeter le traité de Maastricht ne sera d'aucun effet sur la législation *de l'Europe verte dont il ne traite* pas. En revanche, alors que l'apport de l'Europe aux agriculteurs français, en termes de marché et de soutien financier, demeure considérable, – sans commune mesure avec ce que pourrait obtenir un gouvernement français isolé – un tel acte de défiance donnerait des arguments à ceux qui, au sein des Douze, estiment que l'agriculture française est une bien lourde croix. C'est sans doute ce que veut dire M. Luc Guyau, le président de la FNSEA, lorsqu'il invite ses mandants, bien trop timidement, à *«ne pas cracher trop fort dans la soupe»*.

PHILIPPE LEMAITRE

La consultation vue de l'étranger

Le Portugal serait le plus grand perdant parmi les Douze si le «non» l'emportait en France

LISBONNE

de notre envoyé spécial

L'Europe est belle, vue des rives du Tage. Elle a tant apporté, ces dernières années, au Portugal. Ici plus qu'ailleurs, on se réjouit donc de ses succès et l'on redoute ses échecs. Aussi l'hypothèse d'une victoire du «non» au référendum du 20 septembre suscite-t-elle une vive inquiétude à Lisbonne. Si le traité de Maastricht devait mourir avant terme, le Portugal serait sans doute, parmi les Douze, le plus grand perdant.

Alors qu'au fil des semaines la classe politique et la presse portugaises ont observé avec un intérêt accru la courbe des sondages en France, la montée du «non» aura finalement incité le premier ministre, M. Cavaco Silva, à plaider publiquement la cause du «oui». Refuser Maastricht, déclarait-il dans deux récentes interviews, serait *«dramatique pour toute l'Europe»* et *«aurait naturellement des effets négatifs pour le Portugal»*.

Pareil alarmisme s'explique aisément. Le Portugal bénéficie plus que d'autres des fameux «fonds structurels», ce pactole communautaire attribué aux régions européennes les plus pauvres. Il aura reçu de Bruxelles, à ce titre, près de 60 milliards de francs en quatre ans (1989-93). L'argent de l'Europe joue un rôle vital pour l'économie portugaise : il finance un tiers des investissements et génère 80 % de la croissance.

Le «paquet Delors II»

Le Portugal a misé gros sur Maastricht. Il table sur l'adoption du «paquet Delors II» – dont le sort est étroitement lié au traité – et qui doublera les fonds structurels. En outre, il attend beaucoup de la création du Fonds de cohésion, décidée à Maastricht. Lisbonne sera l'un des principaux «clients» de ce fonds, dont les financements doivent permettre de réduire les déséquilibres régionaux au sein de la Communauté.

Un «non» à Maastricht contraindrait le Portugal à des révisions douloureuses. Il lui faudrait refondre son budget pour 1993, qui a déjà pris en compte les apports communautaires. Le coup d'arrêt porté à la construction européenne empêcherait l'économie portugaise de retrouver rapidement un second souffle à une période où les grands équilibres, moins prometteurs, obligent le gouvernement à une politique de rigueur : ralentissement de la croissance (2,5 %), chute de la production agricole, inflation difficile à maîtriser (9,2 %), hausse prévisible du chômage.

«Bon élève» de l'Europe, *félicité* par Bruxelles pour son sérieux et sa discipline, le Portugal a mis en œuvre en temps voulu, conformément aux engagements pris à Maastricht, les mesures de «convergence» économique qui lui permettront de rapprocher peu à peu de la moyenne européenne les *chiffres de ses grands indicateurs* : inflation, déficit budgétaire, dette *publique. Ses efforts* seraient bien mal récompensés, en cas d'échec de Maastricht. D'autant que le credo européen du Portugal ne se réduit pas à la sauvegarde de ses intérêts bien compris. Il exprime aussi un profond désir d'ouverture et de modernité que la victoire du «non» ne manquerait pas de contrarier.

Révision constitutionnelle

Comme la France, le Portugal s'apprête à réviser sa Constitution, pour la rendre compatible avec les exigences de l'Union européenne. *Les deux amendements* concernent le droit de vote des étrangers et la compétence de la Banque centrale. Ils devront être votés par les députés, à la majorité des deux tiers. La ratification du traité pourrait alors avoir lieu à l'Assemblée – le *référendum étant anticonstitutionnel*, – sans doute dans la deuxième quinzaine d'octobre. A condition, bien sûr, que le «oui» l'emporte en France.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Tout en se disant «confiant» dans un résultat positif du scrutin

Le ministre néerlandais des affaires étrangères envisage une «pause» dans l'intégration européenne

LEYDE

de notre correspondant

Quarante-huit heures après la reine Beatrix *(voir ci-dessous)*, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, a souhaité, jeudi 17 septembre, que la France dise dimanche un *«oui puissant»* à Maastricht. Mais il a assorti son espoir d'une double nuance. En premier lieu, tout en se disant *«confiant»* dans un résultat positif du référendum, il a qualifié celle-ci d'*«indispensable»* et précisé que le scrutin était attendu *«dans la tension»*. En second lieu, il a émis le vœu que les Français approuvent Maastricht *«pour de bonnes raisons»*, faisant implicitement référence à l'épouvantail des *«démons allemands»* planté dans le débat par certains hommes politiques de l'Hexagone. *«Une approbation reposant sur la peur du passé ne promettrait rien de bon pour l'Europe, et formerait une base très précaire pour une plus grande unité politique»*, a-t-il déclaré.

Un optimisme mesuré

Le ministre néerlandais – qui assurait la présidence des Douze lors de la signature du traité de Maastricht – s'est gardé de faire assaut d'optimisme en cas de victoire du «oui» en France. Il a notamment rappelé que le «non» danois *«n'en serait pas pour autant annihilé»* et s'est demandé si les autorités de Copenhague ne seraient pas contraintes *«à pousser les autres Etats membres à renégocier le traité»*. M. Van den Broek a répondu à sa propre question en mettant le Danemark au pied du mur. S'il ne veut pas participer à l'intégration politique, il ne doit pas non plus vouloir la bloquer, a-t-il affirmé en substance.

Enfin, le chef de la diplomatie néerlandaise a constaté que *«l'Europe aura besoin de beaucoup de temps pour effectuer les pas en avant prévus par le traité de Maastricht»* dans plusieurs domaines (intégration économique, coopération judiciaire, politique extérieure et de sécurité commune, entre autres). *Il s'est dit convaincu que* la date butoir de 1996, prévue pour prendre la mesure des progrès enregistrés par les Douze, se révélerait sans doute trop optimiste.

Aussi a-t-il conclu en employant un argument que ni les partisans du «oui» ni ceux du «non» n'ont invoqué en France : *«Maastricht pourrait bien signifier une pause dans l'approfondissement de l'intégration (...). Il faudra peut-être attendre la prochaine génération politique pour que soit repris le fil de l'unification européenne.»*

CHRISTIAN CHARTIER

Le «oui» de la reine Béatrix

LA HAYE

de notre correspondant

Si elle était citoyenne française, la reine Beatrix des Pays-Bas voterait «oui» au référendum du dimanche 20 septembre.

Certes, la souveraine néerlandaise ne l'a pas dit en des termes aussi directs, mais elle a clairement indiqué, mardi 15 septembre, le sens dans lequel elle espérait voir pencher la balance du scrutin.

«Exprimons ici le souhait et la confiance que le «oui» retentira, afin que la France et les Pays-Bas, chacun dans le respect de ses traditions et de ses valeurs, puissent continuer, côte à côte avec les autres Etats membres, à donner corps à l'Europe», a-t-elle déclaré à l'occasion du discours du Trône, traditionnellement présenté le troisième mardi de septembre.

Une «consigne de vote» déguisée

Se départissant de la réserve qui prévaut actuellement dans les milieux gouvernementaux, où l'on ne dit qu'à mots couverts croire en l'issue positive du référendum, la reine Beatrix a fait preuve d'une franchise d'au tant plus étonnante que la Constitution et la pratique des institutions limitent sa liberté d'émettre un avis politique au plan national et, *a fortiori*, au plan international.

Mais, outre que la première dame des Pays-Bas a, en l'occurrence, prononcé – et simultanément endossé – un texte écrit par le chef du gouvernement, elle a pris soin de justifier son intérêt pour le scrutin français.

«Notre avenir est en Europe», a-t-elle précisé à l'intention de ceux de ses compatriotes qui, à l'instar du petit parti réformé GPV, réfractaire à l'idée européenne, verraient dans sa prise de position *«une consigne de vote déguisée»* abusive.

CHRISTIAN CHARTIER

«Maastricht» : nom étrange, ville proche

Aux confins des Pays-Bas, de la Belgique, et de l'Allemagne, Maastricht est une ville-témoin de l'histoire européenne. C'est une fondation romaine, dont le nom est une déformation du latin *Trajectum ad Mosam* : le passage de la Meuse. Car Maastricht est une ville de la Meuse comme Domrémy et Verdun. Elle se trouvait sur la grande voie romaine de Boulogne à Cologne. Saint Servais y fonda un évêché en 382.

Après la chute de l'Empire romain, Maastricht fut intégrée dans le royaume franc (si cher à M. Le Pen). Les Carolingiens étaient originaires de cette région et Charlemagne fit bâtir une résidence à Maastricht. Au Moyen Age, Maastricht passa sous la double autorité des évêques de Liège et des ducs de Brabant.

Au XVII[e] siècle, Maastricht fut rattachée aux Pays-Bas (Provinces-Unies). Elle fut prise par Louis XIV en 1673 (d'Artagnan mourut lors de ce siège). Prise par Kléber en 1794, Maastricht fut annexée à la France et devint le chef-lieu de la Meuse inférieure. Par la suite, Maastricht redevint néerlandaise.

Le Sénat italien ratifie le traité

Le Sénat italien a ratifié, jeudi 17 septembre, à une large majorité, le traité sur l'Union européenne. Le projet de ratification a été *adopté par 176 voix contre 16 et* une abstention. Le traité de Maastricht doit encore être soumis au vote de la Chambre des députés pour que la ratification de l'Italie soit définitive. – *(AFP.)*

□ **Les chefs de gouvernement italien et allemand se concertent.** – Le président du conseil italien, M. Giuliano Amato, et le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, qui est arrivé jeudi 17 septembre en Italie, devaient se rencontrer vendredi matin à Florence, pour discuter, notamment, des perspectives et des problèmes de l'unification européenne. Les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Emilio Colombo et Klaus Kinkel, ont déjà eu un entretien jeudi. – *(AFP.)*

هكذا من الإهمال

Ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

La consultation vue de l'étranger

A l'Est : de l'indifférence à l'inquiétude

Les conséquences éventuelles pour les pays d'Europe de l'Est du traité d'Union européenne font partie du débat français sur Maastricht : pour les adversaires du traité, celui-ci risque de figer le cercle de «l'Europe des riches» aux dépens de son *élargissement à l'Est ;* les partisans du «oui» invoquent, au contraire, la nécessité de structures fortes pour relever le défi de cet élargissement. Le texte du traité, soulignent-ils, dit explicitement que les accords d'association des pays de l'Est à la CEE préparent leur *«adhésion».* Mais dans les pays concernés, absorbés par de dures réalités locales et dont l'association – *a fortiori* l'adhésion – est une hypothèse lointaine, les citoyens et les médias ont ignoré le débat. Du côté des responsables – du moins des «occidentalistes» du type de M. Mazowiecki, – on semble avoir mis en sourdine les craintes que le traité d'union n'accentue la désaffection de la CEE à leur égard (*le Monde* du 9 septembre) : interlocuteurs privilégiés des dirigeants de l'Ouest, ces hommes qui rêvent d'Europe et veulent croire encore à ses promesses ont reçu des assurances que Maastricht favorisera l'«élargissement».

BUCAREST
PRAGUE, BUDAPEST

de nos correspondants

«Maastricht? Je suis contre. C'est un traité pour vous, ceux de l'Ouest. Ceux de l'Est restent de côté. Ils n'ont rien. On nous oublie.» M. Vasile Mocanu, technicien retraité, est probablement l'un des rares Roumains à avoir une opinion sur le traité. Comme à Moscou, la majorité des personnes interrogées dans les rues de Bucarest n'ont même pas entendu parler de *«Maas... quoi?»* Assommée par une nouvelle hausse des prix, la population roumaine, comme la classe politique, semblent regarder avec une indifférence polie l'«autre partie» de l'Europe se préoccuper de l'avenir du traité, et non du sien. Les Polonais ont leurs grèves, les Tchèques et Slovaques, leur angoissant processus de séparation. Tous ont le sentiment d'avoir été négligés par les bâtisseurs de la «maison commune» et les médias comme les politiques s'abstiennent de commentaires, *comme s'ils ne voulaient pas fâcher* les partisans d'une Europe qu'ils aspirent à rejoindre.

Aspiration qui ne faiblit pas, ou pas encore : la Communauté est perçue comme modèle de prospérité et gage de sécurité, alors les conflits se rapprochent, de la CEI à la Yougoslavie, *mais elle est essentiellement* émotive et les rouages de la Communauté peu connus. Dans ces pays où le débat sur Maastricht indiffère, l'opinion considère, au mieux, qu'il s'agit d'un problème «technique».

En revanche, le cercle restreint de hauts fonctionnaires et de dirigeants associés aux négociations avec Bruxelles attend avec une certaine anxiété le résultat du référendum français. *«Je souhaite que le oui l'emporte»,* déclare à Budapest M. Endre Juhasz, chef de la délégation hongroise pour les affaires communautaires. *«Si le traité de Maastricht est rejeté,* ajoute-t-il, *les pays de la Communauté vont inévitablement se replier sur eux-mêmes, ce qui risque de retarder la ratification des accords d'association avec la CEE.»*

D'abord l'association

Ces accords, laborieusement négociés pendant dix-huit mois, ont été *conclus en décembre 1991 avec la* Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Les négociations traînent encore avec Bucarest et Sofia, *«très laborieusement»,* selon un délégué de Roumanie (où un des rares commentaires publiés sur Maastricht dit simplement que si l'accès au Marché unique est déjà chose ardue, l'entrée dans l'Europe de Maastricht sera pour Bucarest chose quasiment impossible).

Les accords, qui prévoient une libre circulation des biens dans dix ans, doivent théoriquement être ratifiés par les Parlements des Douze d'ici à la fin de l'année. Or le processus n'a pas encore commencé et le Parlement européen, qui en a donné le feu vert mercredi 16 septembre pour la Pologne et la Hongrie, en a exclu provisoirement la Tchécoslovaquie, pour cause d'éclatement en cours de la Fédération. Tout pourrait être renvoyé aux calendes grecques en cas de crise communautaire : si le «non» l'emporte, *«nous ne serions pas dans la meilleure position pour réaliser les accords d'association»,* plaidait ainsi M. Bruno Durieux, ministre français délégué au commerce extérieur, en visite cette semaine en Tchécoslovaquie. M. Durieux a affirmé au *Monde* avoir *«ressenti une grande inquiétude»* chez ses interlocuteurs face à une possible victoire du *«non»* en France, qui réduirait la Communauté à une simple zone de libre-échange où l'Est *«se trouverait face à un espace où la concurrence jouera sans que puissent se développer des politiques de coopération ambitieuses».*

Le problème, c'est que l'ambition de l'Ouest à soutenir les nouvelles démocraties est mise en doute par ces dernières, où l'on réclame déjà, parfois, une renégociation des accords d'association pour obtenir une ouverture moins frileuse des marchés de la CEE. Même si, pour des experts comme M. Juhasz, l'essentiel est de consolider ce faible acquis – *«une base sur laquelle on peut travailler... pour atteindre les objectifs, non pas de Maastricht, mais au moins du traité de Rome».*

Un peu de crise à l'Ouest...

Car le désenchantement face à la réalité du protectionnisme européen, qui tend à recouvrir les élans et la rhétorique issus de la chute du communisme, atteint aussi les milieux dirigeants à l'Est, et pas seulement en Russie. Par une sorte de politique du pire non avouée, on s'y prend parfois à espérer une victoire du «non» en France, c'est-à-dire à vouloir qu'un *peu de crise à l'Ouest vienne rapprocher* celui-ci de l'Est... Il peut s'agir aussi d'arguments de l'ultralibéralisme qui a si bien poussé en terre ex-communiste : la droite tchèque, par exemple, émet des réserves sur Maastricht et met l'accent sur les pouvoirs excessifs de la bureaucratie européenne, assimilée à l'«appareil central» de naguère. Et le premier ministre Vaclav Klaus a publiquement estimé qu'il n'était pas souhaitable d'accélérer l'intégration à marche forcée de la Communauté.

L'inquiétude de voir une Europe plus intégrée devenir encore plus *exclusive, tout en restant impuissante* à contenir une Allemagne qui continuerait à faire cavalier seul à l'Est, perce aussi chez des commentateurs que l'on ne peut soupçonner d'anti-occidentalisme, comme le Tchèque Martin Danes dans la revue *Respekt.* Le quotidien de Budapest *Magyar Nemzet craint, lui,* que le consensus européen en Hongrie ne se brise lorsque l'opinion y prendra conscience de la barre trop haut placée de Maastricht et que le pays ne connaisse à son tour, *«à l'image de ce qui se passe aujourd'hui dans certains pays de la CEE, les mouvements de rejet animés par les cercles nationalistes, l'extrême droite et les communistes orthodoxes».*

JEAN-BAPTISTE NAUDET
YVES-MICHEL RIOLS
MARTIN PLICHTA

Les députés européens sur le qui-vive

STRASBOURG

de notre correspondant

Etrange session du Parlement *européen que celle qui s'est* tenue cette semaine. Il n'était question que du référendum français et des craintes que suscitait une éventuelle victoire du «non» mais, en séance, la moindre allusion était millimétrée. Il ne fallait surtout pas donner l'impression que les *«étrangers»* intervenaient dans la campagne française. Mieux encore : les points de l'ordre du jour susceptibles de gêner les partisans du «oui» ont été supprimés. La décision de tenir une session à Bruxelles sera prise en octobre ; le débat sur les exportations de plutonium de la France a été ajourné à une date ultérieure...

A l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de l'assemblée, M. Egon Klepsch (chrétien-démocrate allemand, CDU), actuel président de l'hémicycle *européen,* a tout de même osé dire que *«ceux qui réclamaient davantage de démocratie au niveau communautaire ne sauraient rejeter le traité de Maastricht».* M. Jacques Delors, respectant l'extra-territorialité du Parlement, s'est appuyé sur une déclaration de 1953 de M. Paul-Henri Spaak, socialiste belge et premier président du Parlement, pour risquer l' «ingérence» : *«Comme j'aurais aimé que figurent sur les tableaux d'affichage pour le référendum français ces paroles : Ne brisons pas notre élan, ne diminuons pas notre effort. Il faut que, sans perdre de temps, nous poursuivions notre œuvre commune. Je vous le demande avec passion et confiance.»*

Amabilités pour la France

Certes, les parlementaires français partisans du «oui» – comme les socialistes et M. Yves Galland (radical valoisien), président du groupe libéral, qui a dénoncé les *«contre-vérités et mensonges»* avancés lors de la campagne – se sont exprimés publiquement. Mais les adversaires de Maastricht ont soigneusement contourné l'écueil. Ce fut le cas de M. Christian de La Malène, le chef de file du RPR à Strasbourg, et de M. René Piquet (PC), président de la Coalition des gauches. En revanche, les Droites européennes, présidées par M. Jean-Marie Le Pen, ont dépêché M. Karel Dillen (Vlams Blok, Belgique) pour délivrer le message de l'extrême droite : le souhait que *«la France suive l'exemple danois afin de construire une Europe noble, celle qui refuse d'être colonisée par l'Asie et l'Afrique».*

Les autres parlementaires non français sont partisans du «oui», à l'exception du libéral belge Jean Defraigne et de quelques Verts qui reprochent à la nouvelle Union de ne pas ouvrir franchement les portes du fédéralisme. Mais tous redoutent la victoire du «non». A telle enseigne qu'il y a bien longtemps que l'on n'avait pas entendu dans les couloirs du Palais de l'Europe des propos aussi aimables à l'égard de la France et des Français. Pour M. Derek Prag (conservateur britannique), le fer de lance de la lutte contre Strasbourg, *«il est inconcevable que la France mange maintenant ses propres enfants». «Car,* a-t-il ajouté, *qui a créé l'Europe communautaire sinon des Français comme Monnet et Schuman?»* M. Fernand Herman (démocrate-chrétien belge), lui aussi à la pointe du combat contre la capitale alsacienne, avance les mêmes arguments en ajoutant : *«Je ne comprends pas que beaucoup dans le camp gaulliste puissent dire non alors qu'il n'y a aucune différence entre le plan Fouchet et Maastricht.»*

L'exemple de la CED

Beaucoup sont également persuadés qu'un «non» français serait *«un coup d'arrêt à la construction européenne,* dit M. Willy De Clercq (libéral belge), *comme ce fut le cas après le vote négatif de l'Assemblée nationale sur la CED pour ce qui est de la politique étrangère et de la sécurité commune».* Sir Christopher Prout (conservateur britannique) ajoute : *«Outre la stabilité politique se pose la question de la stabilité monétaire en des termes très simples : ou c'est l'Allemagne qui dirige l'économie de l'Europe ou ce sera l'Europe.»*

En revanche, les députés européens sont partagés sur l'opportunité d'un référendum pour ratifier Maastricht. Du côté des chrétiens-démocrates allemands, on se déclare satisfait de la décision de M. François Mitterrand. *«Pour la première fois en France,* estime M. Otto von Habsburg (CSU), *on discute sérieusement de l'Europe.»* En croisant les doigts tout de même, il ajoute : *«Même si le «non» l'emportait, on se rattrapera ; voilà pourquoi les adversaires de Maastricht se font des illusions.»* M. Antonio Capucho (libéral portugais) se réjouit aussi de l'initiative de l'Elysée : *«Le référendum a déjà eu le grand mérite d'avoir engagé un débat dont l'ampleur est sans commune mesure dans tout autre Etat membre.»* Certains parmi les Verts et les socialistes sont gênés par les aspects politiciens de la campagne. Ainsi, M. Wim van Velzen (socialiste néerlandais) *s'insurge contre l'utilisation de l'Europe à des fins de politique intérieure. «Maastricht est un traité difficile à comprendre, même pour les spécialistes,* précise le député néerlandais, *et il est dangereux d'organiser un référendum sur des problèmes aussi complexes.»*

MARCEL SCOTTO

Un entretien avec M. Tadeusz Mazowiecki

«Tant sur le plan politique qu'économique, il faut que l'intégration progresse» nous déclare l'ancien chef du gouvernement polonais

M. Tadeusz Mazowiecki, qui fut le premier chef de gouvernement non communiste de la Pologne d'après-guerre et qui a lancé les négociations du traité d'association de son pays à la CEE, revient d'une mission d'enquête dans l'ex-Yougoslavie pour la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU : il se prononce pour un renforcement de l'intégration européenne.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

«Quel est l'enjeu du référendum français pour un pays comme la Pologne ?

– Au départ, notre souci était que la CEE s'élargisse. Ses représentants nous avaient alors expliqué que l'approfondissement devait précéder l'élargissement et je me suis rangé à ce point de vue. A présent, je crains qu'une rupture du processus d'approfondissement nuise à l'élargissement. Au moment de l'unification de l'Allemagne, on nous a dit aussi : plus l'Allemagne sera intégrée à l'Europe, mieux ce sera pour toute l'Europe; les événements de ces dernières semaines en Allemagne de l'Est sont un signal de danger. Il y va aussi de l'efficacité des décisions européennes en Yougoslavie ; j'ai pu voir combien il est difficile de coordonner les décisions européennes. Tant sur le plan politique qu'économique, il faut donc que l'intégration progresse.

– Il existe en Pologne un courant nationaliste anti-européen, voire anti-occidental. Pensez-vous que l'issue du référendum en France puisse influer sur ce camp?

– Je ne vois pas l'intégration ni le traité de Maastricht comme une élimination des différences ou des identités nationales. Mais beaucoup de gens ont cette crainte. Et dans un pays comme le nôtre, qui vient juste de recouvrer son indépendance, cette peur peut être plus forte. Ce qui renforce aussi le point de vue anti-occidental en Pologne, c'est que, bien sûr, l'Europe aurait pu faire davantage.

– Lors de votre mission dans l'ex-Yougoslavie, votre expérience d'homme politique de l'Est et du communisme vous a-t-elle servi? Pensez-vous qu'il y ait là une spécificité qu'un pays comme le vôtre puisse apporter à l'Europe?

– J'ignore quelles étaient les intentions de ceux qui m'ont nommé, mais je dois dire que pour moi, cette expérience me facilite la tâche. Des Occidentaux auraient peut-être plus de mal à percevoir certains problèmes sur place. Cela dit, la difficulté de cette mission yougoslave et l'intensité du problème dépassent mon expérience !

– On a beaucoup parlé de l'impuissance européenne face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Pensez-vous qu'une Europe intégrée aurait facilité le règlement du conflit?

– L'impuissance n'est pas seulement le fait de l'Europe, mais de l'ensemble des organisations internationales. Il faut impérativement mieux coordonner les activités internationales. L'hiver arrive. Si d'ici là, on n'a pas liquidé les camps, tous ces gens mourront, tout simplement.»

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Espagne : le débat en France a réveillé l'opinion

MADRID

de notre correspondant

«L'Espagne est pour la ratification du traité de Maastricht et le ratifiera dans tous les cas», a assuré au début du mois de septembre, le ministre des affaires étrangères, M. Javier Solana, peu avant que le Parlement refuse d'utiliser la procédure d'urgence pour adopter ce texte. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, avait en effet demandé l'utilisation de cette procédure afin que la ratification ait lieu avant le 20 septembre pour, avait-il dit, *«faire un geste envers l'opinion publique européenne et, en particulier, l'opinion française».* Les partis de l'opposition ont refusé et le Parlement devrait normalement se prononcer à l'automne.

Le traité de Maastricht a l'approbation de la quasi-totalité des formations politiques, à l'exception de la coalition de la Gauche unie (17 députés sur 350), qui réclame un référendum et une renégociation du texte. La réforme de la Constitution n'a été qu'une formalité dont se sont acquittés sans renâcler les parlementaires. *Le 27* août, le roi Juan Carlos et M. Gonzalez ont signé le texte définitif de la modification pour mettre en accord la «Carta Magna» espagnole (Constitution) avec le document de Maastricht en ce qui concerne le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants de la CEE vivant en Espagne.

Même si l'on se garde d'envisager publiquement les conséquences politiques et économiques d'un «non» en France, il est évident que c'est une hypothèse que l'on craint à Madrid : l'Europe – sur laquelle M. Gonzalez a tout misé et qui, jusqu'à présent, a été très bénéfique au développement du pays – aurait du plomb dans l'aile.

Prises de conscience

Le débat français n'a – et pour cause – pas entamé l'européanisme du pouvoir espagnol, mais il a été très largement suivi par les médias. Il a un peu réveillé une opinion publique peu préoccupée par ce traité, qui s'est demandé si, après tout, cela était bon pour l'Espagne, s'il ne fallait pas revoir les choses, repenser certains articles et organiser une référendum pour que les questions apparaissent au grand jour. Selon un sondage publié, la semaine dernière, par l'hebdomadaire *Cambio 16,* 58 % des personnes interrogées sont favorables à un référendum. Le quotidien *El Mundo,* critique à l'égard du pouvoir socialiste, fait ouvertement campagne en faveur d'une consultation populaire, jugée *«indispensable»* par le directeur, M. Pedro Ramirez, qui dénonce le *«déficit démocratique».*

La coalition de la Gauche unie, dominée par le Parti communiste, a lancé également une campagne pour la tenue d'un référendum, car *«le peuple doit se prononcer et savoir».* Maastricht divise néanmoins les rangs mêmes du PCE comme le syndicat des Commissions ouvrières. L'autre centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs (UGT), s'est prononcée pour un *«oui critique»,* mais ne juge pas utile un référendum. L'opposition de droite n'est pas favorable à une consultation populaire, car, comme le dit M. José Maria Aznar, président du Parti populaire, *«une telle convocation pourrait tromper l'opinion publique. Il faut dire «oui» à l'Europe et non au gouvernement».*

Quoi qu'il en soit, le président du gouvernement, M. Gonzalez, n'a jamais voulu et se refuse toujours à un référendum. Selon les sondages, le «oui» l'emporterait haut la main, mais à quoi bon prendre un risque si jamais la grogne devant les sacrifices que la population va devoir consentir pour se mettre à la page européenne prenait le dessus devant la passivité actuelle?

Certes, les remous français ont suscité quelques questions ici et là. Des voix se sont élevées en faveur d'une révision, d'une renégociation, pour un peu plus de souplesse, pour moins de bureaucratie, contre l'hégémonie allemande, contre les diktats de Bruxelles. La campagne référendaire française et son cortège de sondages ont engendré des inquiétudes et des prises de conscience. Un débat a pris corps sur les tenants et les aboutissants du traité, mais son ampleur est resté limitée.

Toutefois, l'opposition s'est insurgée quand M. Gonzalez s'est rendu à Strasbourg, le 2 septembre, pour participer à un meeting socialiste en faveur du «oui» (*le Monde* du 4 septembre). M. Aznar a ironisé sur l'attitude *«ridicule»* du chef du gouvernement, *«qui n'explique pas aux Espagnols la hausse des impôts et s'en va en France vanter les bienfaits de Maastricht».* M. Julio Anguita, chef de file des communistes, a qualifié ce déplacement de *«triste et lamentable».* Pour remédier à cette lacune, le gouvernement a décidé d'intensifier sa campagne d'information sur Maastricht, notamment par la publication de dépliants et d'interviews de membres du gouvernement.

MICHEL BOLE-RICHARD

هكذا من الأصل

Alors que les combats se poursuivent en Bosnie-Herzégovine

Le statut de la nouvelle Yougoslavie est en discussion à l'ONU et à Belgrade

De violents combats se sont déroulés jeudi 17 septembre à Sarajevo, notamment dans le secteur d'Ilidza, tenu par les Serbes, où les forces musulmanes ont tenté une percée, et dans plusieurs autres villes de Bosnie-Herzégovine. La radio bosniaque a de nouveau fait état de raids aériens serbes dans le nord-ouest de la République.

Cet accès de violence laissait mal augurer des négociations sur la Bosnie qui devaient avoir lieu à Genève vendredi dans le cadre de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie. Le porte-parole de cette conférence, M. Fred Eckhardt, a annoncé que les dirigeants des trois communautés de Bosnie auraient des entretiens séparés avec les médiateurs et ne s'assoiraient vraisemblablement pas à la même table.

A l'ONU, les représentants des Douze se sont réunis jeudi soir pour arrêter, à propos du statut de la nouvelle Yougoslavie dans les instances internationales, une position susceptible de recueillir notamment l'adhésion de la Russie, hostile à une éviction pure et simple. A Belgrade, le premier ministre, M. Milan Panic, a été la cible de nouvelles attaques après avoir déclaré que la nouvelle Yougoslavie ne pouvait prétendre succéder purement et simplement à l'ancienne fédération et devrait faire une demande d'admission aux Nations unies.

Nouvelle tempête dans le camp serbe

BELGRADE

de notre correspondante

En proposant à son gouvernement, jeudi 17 septembre, de déposer une demande d'admission de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) aux Nations unies et *« dans toutes les organisations internationales »*, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a déclenché une nouvelle tempête dans le camp serbe. Déterminés à préserver la continuité de la Yougoslavie et à hériter de son siège dans les institutions internationales, les alliés de M. Milosevic ont annoncé qu'ils allaient déposer une motion de censure au Parlement fédéral, où ils sont majoritaires, pour mettre fin au mandat du premier ministre yougoslave.

Campagne de dénigrement

Afin d'éviter une nouvelle crise majeure au sein de la direction yougoslave, son président, M. Dobrica Cosic, a convoqué en fin de journée le Conseil d'Etat. A l'issue des débats, auxquels participaient les présidents de Serbie et du Monténégro, MM. Slobodan Milosevic et Momir Bulatovic, et le chef de l'état-major des forces armées, M. Cosic a déclaré qu'il avait été convenu de laisser au premier ministre yougoslave *« une marge de manœuvre »* pour poursuivre sa politique de paix.

Le président yougoslave a également jugé *« prématurées »* les critiques du gouvernement de Serbie à l'égard de l'initiative de M. Panic. *« Dans le but d'obtenir la levée des sanctions* [décrétées le 30 mai dernier par l'ONU contre la Serbie et le Monténégro], *M. Panic a été contraint d'envisager de renoncer à la continuité de l'ex-Yougoslavie »*, a-t-il précisé.

La proposition de M. Panic a donné à M. Milosevic et à ses alliés, dont le leader ultranationaliste serbe Vojslav Seselj, une nouvelle occasion pour relancer la campagne de dénigrement contre le premier ministre yougoslave qu'ils accusent ouvertement de brader les intérêts de la Serbie et du peuple serbe. Comme le 4 septembre, lorsque les socialistes et les ultranationalistes serbes s'apprêtaient à voter une motion de censure contre M. Panic pour sa politique menée à la conférence internationale de Londres, le président Cosic a pris ouvertement la défense de son premier ministre.

L'intervention de M. Cosic et le soutien du Conseil d'Etat à la politique de M. Panic ont encouragé l'opposition serbe à défendre plus énergiquement les efforts du premier ministre, en s'alignant sur les milieux politiques monténégrins, très favorables à la politique d'ouverture du premier ministre.

Le soutien de la communauté internationale

Contrairement à ses prédécesseurs qui avaient proclamé le 27 avril la nouvelle Yougoslavie pour bénéficier de toutes les prérogatives de l'ancienne fédération, M. Panic a eu le courage de se rendre à l'évidence. Le premier ministre yougoslave sait que la communauté internationale dénie cet héritage à la Serbie et au Monténégro.

Il compte aussi sur le soutien des membres du Conseil de sécurité en contrepartie de sa « bonne conduite ». Mercredi soir, à son retour de Pékin et de Moscou, M. Panic avait indiqué avoir reçu du ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, les *« assurances »* que la Russie soutiendrait son initiative. Selon la presse belgradoise, Moscou avait préalablement consulté les Etats-Unis, officiellement favorables à l'*« extinction »* du droit de la nouvelle Yougoslavie d'hériter automatiquement du siège de l'ex-Etat yougoslave à l'ONU.

Le quotidien *Borba* affirmait également dans son édition de vendredi que M. Milan Panic avait eu, lors de la session de jeudi du gouvernement fédéral, des entretiens téléphoniques avec MM. Mitterrand et Eagelburger, secrétaire d'Etat américain par intérim. Selon des sources officieuses, M. Panic tenterait de convaincre les membres du Conseil de sécurité de maintenir le statu quo jusqu'au renouvellement de son mandat, après les élections législatives anticipées prévues avant la fin de l'année.

Si la communauté internationale a besoin de M. Panic pour rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie, M. Panic a, lui, besoin d'un coup de pouce. Quelques succès diplomatiques lui permettraient en effet de marginaliser M. Milosevic et sa politique guerrière avant les élections.

FLORENCE HARTMANN

A l'issue de son dix-neuvième congrès

L'Internationale socialiste a élu président M. Pierre Mauroy

Le dix-neuvième congrès de l'Internationale socialiste (IS), réuni à Berlin depuis mardi 15 septembre, s'est achevé, jeudi, par l'élection de M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre français, à la présidence de l'organisation.

BERLIN

de notre correspondant

Cela aurait dû être le congrès d'adieu de M. Willy Brandt. Qui d'autre que l'ancien chancelier de l'Ostpolitik pouvait, de Berlin où il avait vécu comme bourgmestre la construction du mur, mieux faire passer le message que l'effondrement du communisme ne signifie pas la fin du socialisme? Qui d'autre que le rescapé de la lutte antinazie pouvait mieux mettre en garde contre la montée du racisme et de l'intolérance?

L'absence du vieux combattant de la social-démocratie européenne, cloué sur son lit d'hôpital, s'est fait durement sentir. Le dix-neuvième congrès de l'Internationale socialiste, qui s'est achevé jeudi 17 septembre, a manqué de ce souffle qui fait les grands rassemblements. Les préoccupations du moment, le drame de l'ex-Yougoslavie, les difficultés de la Communauté européenne ont pesé sur la sérénité des travaux. M. Pierre Mauroy a été intronisé, dans la routine, comme nouveau président de l'Internationale sans contre-candidat. Il a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur pour avoir su *« accepter l'idée que le possible est peut-être au-delà du prévisible »*, pour avoir redonné au mouvement socialiste son universalité en prenant à son compte les préoccupations du tiers-monde.

« L'échec du communisme ne signifie pas la victoire pure et simple du capitalisme », proclame la déclaration du congrès, publiée jeudi. M. Mauroy a insisté longuement dans son discours sur l'importance pour les socialistes de réfléchir sur leur identité, de tracer des perspectives. *« La meilleure manière de combattre la montée du racisme et de l'antisémitisme, toutes les formes d'intégrisme*, a-t-il souligné, *est de leur substituer la tolérance et le respect de l'autre, la liberté et l'épanouissement de chacun. »*

H. de B.

Continuité historique

Après avoir quitté, en janvier dernier, le poste de premier secrétaire du PS, qui ne lui avait pas apporté les satisfactions qu'il en espérait, M. Mauroy a décidé d'être candidat à la fin de ce mois au Sénat, abandonnant ainsi l'Assemblée nationale. Maire de Lille depuis 1973, président de la Communauté urbaine de sa ville depuis 1989, l'ancien premier ministre des gouvernements socialistes à participation communiste, de 1981 à 1984, va consacrer la plus grande partie de son temps à sa métropole, mais il entend prolonger, à la tête de l'Internationale socialiste, l'entreprise de rénovation de la doctrine socialiste à laquelle il avait voulu attacher son nom au PS.

A soixante-quatre ans, M. Mauroy est de tous les dirigeants du PS, avec M. Michel Rocard, celui qui accorde le plus de prix à la continuité historique du mouvement socialiste. Enfant du Nord, entré aux Jeunesses socialistes dès son adolescence, il considérait déjà son accession au poste de premier secrétaire du PS, en mai 1988, comme son *« bâton de maréchal »*.

Le congrès de Rennes, en mars 1990, avait été pour lui une épreuve particulièrement pénible, le conflit entre les deux branches du mitterrandisme, incarnées par M. Fabius et par M. Jospin, atteignant son paroxysme. Le congrès s'était terminé sans avoir ni adopté un texte d'orientation ni élu une direction. Ce n'est que deux jours plus tard que, sous la pression indirecte du président de la République, un accord dit de synthèse avait permis à M. Mauroy d'être reconduit à la tête du parti par le comité directeur. La guerre du Golfe allait offrir l'occasion au maire de Lille, un an plus tard, de tenter de consolider la direction en l'appuyant sur une large majorité constituée par tous ceux qui avaient soutenu l'action du chef de l'Etat dans cette crise, mais cette tentative allait échouer, elle aussi, en avril 1991, M. Fabius s'y opposant et M. Jospin refusant de s'allier, contre ce dernier, avec M. Rocard.

Situation instable

M. Mauroy devait se contenter, en décembre 1991, d'un congrès extraordinaire, sans réélection de la direction, chargé d'adopter un « projet » socialiste qui, accompagné d'une réforme des statuts, représentait l'*aggiornamento* du PS. Mis en échec sur un projet de réforme du mode de scrutin qui se heurtait à l'hostilité des rocardiens et des fabiusiens et suscitait des réserves dans son propre courant ; conscient, en outre, de l'instabilité de sa situation alors qu'approchaient des élections régionales et cantonales qui s'annonçaient désastreuses, le maire de Lille décida, trois semaines après le congrès extraordinaire, de passer le relais à M. Fabius, avec lequel M. Rocard avait déjà jeté les bases d'un accord.

La perte du conseil général du Nord et du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais aux élections de mars confirme les craintes de M. Mauroy. La consolidation du PS à Lille et la recherche de nouvelles alliances, permettant la reconquête du département et de la région, sont devenues ses principaux soucis. Initiateur des projets de développement de la métropole lilloise liés au TGV Nord et au tunnel sous la Manche, M. Mauroy doit mener à bien les opérations d'urbanisme du « Grand Lille ». Le premier secrétaire de la fédération socialiste du Nord, M. Bernard Roman, adjoint au maire de Lille, va tenter de conserver au PS, en mars prochain, la circonscription qui était jusqu'à maintenant celle de M. Mauroy.

Ce dernier, qui a prévu de quitter l'an prochain la présidence de la Fédération mondiale des villes jumelées, va donc partager son temps entre sa mairie, son rôle de sénateur – qu'il conçoit comme celui de principal représentant des socialistes du département à Paris – et ses fonctions de président de l'IS, le premier Français à occuper ce poste. Le programme qu'il s'est fixé l'éloigne de la vie politique nationale, mais c'est tout le contraire d'une retraite.

PATRICK JARREAU

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Des dizaines de milliers de Roumains d'origine tzigane seraient expulsés

Les réfugiés roumains vivant en situation illégale en Allemagne seront expulsés vers leur pays d'origine à partir du 1er novembre, a annoncé jeudi 17 septembre le ministère allemand de l'intérieur dans un communiqué. Un accord prévoyant que la Roumanie s'engage, précise le communiqué, à reprendre ses ressortissants, même s'ils ne possèdent pas de papiers d'identité valides, doit être signé jeudi prochain à Bucarest. Selon le ministre allemand, M. Rudolf Seiters, 70 % des demandeurs d'asile roumains déboutés ont recours à l'abandon de leurs papiers d'identité, car Bucarest refuse de les reprendre dans ce cas.

Depuis janvier, 43 000 Roumains – en majorité des Tziganes (60 %) – sont arrivés en Allemagne, contre 40 500 pour toute l'année 1991. Bonn a accordé l'asile politique à 0,2 % des réfugiés roumains. A Bucarest, aucune réaction n'était enregistrée jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le foyer de demandeurs d'asile de Wismar (ex-RDA) a été de nouveau attaqué.** – Un foyer de demandeurs d'asile situé à Wismar (ex-RDA) a été la cible d'attaques d'extrémistes de droite dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 septembre, pour la quatrième nuit consécutive, a indiqué un porte-parole de la police, qui n'a pas fait état de blessés. Plusieurs des assaillants ont été arrêtés. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Accord pour ouvrir une « ligne rouge » entre Pyongyang et Séoul

Trois protocoles ont été signés jeudi 17 septembre à Pyongyang, lors de la huitième ronde de négociations entre les premiers ministres de Corées du Nord et du Sud. MM. Yon Hyong-muk et Chung Won-shik sont en particulier convenus d'établir, dans les cinquante jours, une *« ligne rouge »* entre les deux ministres de la défense.

Ce téléphone direct constituera le premier mode de communication officiel permanent entre les deux pays depuis la guerre de 1950-1953. Un protocole économique prévoit par ailleurs le rétablissement des liaisons routières, et la création de liens postaux, maritimes et aériens, ainsi qu'une future exploitation commune de ressources minières. Enfin, les deux parties s'engagent à mettre une sourdine à leur guerre de propagande.

Néanmoins, les deux chefs de gouvernement ont, une fois de plus, buté sur un grave obstacle : le refus du Nord d'accepter la demande du Sud d'autoriser des inspections nucléaires réciproques. Jusqu'à présent, Pyongyang a accepté les seules visites de l'Agence internationale de l'énergie atomique : trois inspections de l'AIEA ont eu lieu ces derniers mois. Aucun progrès n'a été enregistré non plus lors de cette rencontre Nord-Sud sur la réunification des nombreuses familles divisées depuis la guerre. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : fin de l'enquête sur l'« Irangate ».** – Le procureur spécial, M. Lawrence Walsh, a annoncé jeudi 17 septembre la fin de son enquête sur le scandale de l'« Irangate », qui avait ébranlé l'administration du président Ronald Reagan dans les années 80. Dans deux lettres adressées au tribunal spécial qui l'a nommé il y a près de six ans et à l'attorney général (*ministre de la justice*) William Barr, M. Walsh déclare qu'aucune nouvelle inculpation n'est prévue. Des responsables de la Maison Blanche avaient vendu des armes à l'Iran en 1985 et 1986 et avaient utilisé les bénéfices pour aider les rebelles de la Contra au Nicaragua, deux opérations qui étaient alors interdites par le Congrès. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : quatre engins incendiaires ont explosé dans des sites touristiques londoniens.** – Quatre petits engins incendiaires ont explosé, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 septembre, dans deux musées londoniens, Madame Tussaud et l'Imperial War Museum (*Musée impérial de la guerre*), ainsi que dans un planétarium, a-t-on appris auprès de Scotland Yard. Personne n'a été blessé et les dégâts sont limités, a précisé la police. Par ailleurs, deux aéroports londoniens avaient été évacués, mercredi en fin de journée, à la suite d'alertes à la bombe. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : colloque à Die (Drôme).** – Dans le cadre du 4e Festival de Die « Un pied à l'Est, un pied à l'Ouest » qui présente, jusqu'au 27 septembre, un panorama de la nouvelle culture roumaine (films, littérature, etc., en présence des auteurs), un colloque ouvert par Pierre Bourdieu traite, les 18, 19 et 20 septembre, de « La société civile face au pouvoir en Europe centrale et orientale », thème de la dernière livraison de la revue *la Nouvelle Alternative*. Renseignements au (16) 75-22-12-52, (1) 43-25-23-18 et 45-89-26-31.

□ **RUSSIE : décret sur les prix de l'énergie.** – La décision, longtemps attendue, du président Eltsine sur les prix de l'énergie en Russie a été prise jeudi 17 septembre : un décret double le prix intérieur du pétrole, du gaz et du condensat, en attendant une libération en 1994. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : avance des opposants.** – Les adversaires du nouveau pouvoir tadjik, qui regroupe démocrates et islamistes, ont pris le contrôle de la ville de Nourek (au sud de Douchanbé, où se trouve un barrage alimentant en électricité tout le pays et une partie de l'Ouzbékistan voisin), au cours de combats qui ont fait neuf morts, a annoncé jeudi 17 septembre la radio tadjike. La délégation de l'ONU invitée en mission d'information en Ouzbékistan sur les risques de déstabilisation en Asie centrale a décidé jeudi de se rendre aussi à Douchanbé. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans la bibliographie consacrée au Sentier lumineux péruvien (*le Monde* du 17 septembre), il fallait lire : *« Les meilleurs observateurs péruviens sont perplexes et peu prolixes car presque tous sont menacés de mort »*, et non : *« Les milieux conservateurs péruviens sont perplexes... »*, comme il était écrit à la suite d'une malencontreuse erreur.

Quatre dirigeants kurdes iraniens assassinés à Berlin

Alors qu'ils tenaient une réunion dans l'arrière-salle d'un restaurant de Berlin, en marge des travaux de l'Internationale socialiste, quatre dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) ont été tués, jeudi 17 septembre, par des inconnus qui ont ouvert le feu sur eux. Selon des proches des victimes à Paris, l'une de celles-ci est M. Sadiq Sherefkendi, secrétaire général du PDKI et successeur d'Abdul Rahman Ghassemlou, assassiné le 13 juillet 1989 à Vienne. Le PDKI est le plus important mouvement d'opposition kurde d'Iran. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ALGÉRIE : après la proposition du porte-parole du FIS

Peut-il y avoir dialogue avec des « islamistes de bonne foi » ?

ALGER

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas pur hasard si, dans un entretien accordé au *Monde*, M. Rabah Kébir, représentant *« mandaté »* du Front islamique du salut (FIS), insiste sur la disposition des siens à un *« dialogue sincère »* avec le pouvoir (*le Monde* du 18 septembre). N'est-ce pas, en effet, *« à partir du 21 septembre »* que des *« discussions »* doivent avoir lieu entre le Haut Comité d'Etat (HCE) et *« les personnalités, organisations et associations à caractère politique »* ? Conversations auxquelles le parti intégriste ne devrait pas être invité à participer, faute de se ranger parmi ceux qui condamnent sans équivoque la violence.

Autre coïncidence : les déclarations de M. Kébir suivent de deux semaines l'entretien accordé par M. Mohamed Hardi, ministre de l'intérieur, au quotidien *El Watan*, dans lequel il promettait notamment à ses *« frères islamistes qui sont de bonne foi »* d'accélérer le retour au processus électoral interrompu au mois de janvier 1992, *« s'ils se démarquent totalement de la pratique du terrorisme, la condamnent et la combattent »*.

Le choix du moment importe donc beaucoup plus que le contenu des propos de M. Kébir. *Car, sur le fond*, le dirigeant intégriste continue d'entretenir le flou sur la responsabilité du FIS dans la vague d'attentats et de sabotages qui frappe le pays. En outre, la *« main tendue pour la paix civile »* continue de l'être à des conditions inacceptables pour le pouvoir (libération de tous les détenus et reprise du processus électoral interrompu), puisque, satisfaites, elles permettraient au parti islamiste, aujourd'hui dissous, de revenir en force sur le devant de la scène politique.

En réalité, le FIS *n'a jamais* cessé de souffler le chaud et le froid. Au début du mois d'août, dans une lettre clandestine, il avait déjà offert d'entamer un *« dialogue sincère »* afin de *« sauver l'Algérie »*, mais il avait averti qu'il ne pourrait pas indéfiniment contenir sa colère. Quelques jours plus tard, par le même canal, le FIS menaçait de créer un gouvernement provisoire et de transformer le *« mouvement islamique armé en une véritable armée de libération »*.

Un dialogue avec les *« barbus »* est-il, malgré tout, envisageable ? Les principaux partis poussent le HCE à ne pas leur claquer la porte au nez, quitte à s'entourer de précautions, pour garder la maîtrise des choses.

Ancien président de la commission des affaires politiques et des *relations extérieures* du bureau exécutif du FIS, M. Kébir est-il l'homme idoine avec lequel nouer les fils du dialogue ? Considéré comme un *« modéré »*, cet enseignant, *membre* du courant dit *« algérianiste »* du parti intégriste, a-t-il habilement trompé la vigilance de ses gardiens lorsqu'il a fui Collo, petite ville côtière à l'est du pays, où il était assigné à résidence depuis le printemps dernier ? Ou bien lui a-t-on facilité les choses pour disposer d'un interlocuteur valable tandis que tous les autres sont en fuite ou sous les verrous ?

Une autre figure de la scène politique semble offrir ses bons offices : M. Taleb Ibrahimi, membre du comité central du FLN et ancien ministre des affaires étrangères.

Au *sein de la nomenklatura* politico-militaire, le débat ne paraît pas tranché entre ceux qui veulent dialoguer sérieusement avec les islamistes, ceux qui entendent choisir leurs interlocuteurs intégristes et ceux qui, partisans de la manière forte, renvoient tous les *« barbus »* dos à *dos. Mais un pouvoir faible a-t-il* encore le choix de sa politique ?

J. de B.

Brouillards algériens

Suite de la première page

En définitive, quelle que soit l'identité des commanditaires de ces violences – islamistes, affairistes, politiciens, – le pouvoir doit faire face à un phénomène de grand banditisme, *dont il a du mal* à s'avouer l'ampleur parce qu'il sape les fondements mêmes de l'Etat. L'enquête sur l'assassinat de l'ancien président Mohamed Boudiaf tourne en rond et semble s'orienter vers la thèse hautement contestable de l'*« acte isolé »*, alors que vingt-trois membres de la garde présidentielle sont, aujourd'hui, sous les verrous. Quant à l'attentat de l'aérogare d'Alger, tout porte à croire qu'il ne sera guère fait diligence pour en démasquer les auteurs.

Le pouvoir est désarmé en dépit des nouvelles réglementations antiterroristes, derrière lesquelles il se retranche. Dans un récent entretien accordé au quotidien *El Watan*, M. Mohamed Hardi, le ministre de l'intérieur, disait son souci d'équiper le pays d'un *« appareil sécuritaire »* à la dimension des problèmes de l'heure. *« Ce traitement exclusivement sécuritaire a montré ses limites*, affirme M. Mustapha Bouhadef, secrétaire général par intérim du Front des forces socialistes (FFS). *J'ai peur que l'on déroule ainsi le tapis rouge sous les pas des islamistes. »*

« Mur patriotique »

Les questions de sécurité sont au cœur des *« discussions bilatérales »* que le Haut Comité d'Etat (HCE) se propose d'engager, *« à partir du 21 septembre »*, avec les forces vives du pays, à la seule condition que celles-ci aient publiquement et clairement condamné la violence. Ce dialogue, aux yeux d'un pouvoir peu avare de formules archaïques, devrait déboucher sur la création d'un *« front intérieur »*, la *construction* d'un *« mur patriotique »*.

Annoncées quatre jours après l'attentat de l'aéroport, ces *« discussions »* ne sont-elles, de la part du HCE, que simples manœuvres pour ligoter les formations politiques et se maintenir, vaille que vaille, aux affaires ? *« Pas question de jouer la garde rapprochée du régime »*, lance M. Noureddine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA). Tout aussi méfiant, le FFS refuse de confier aux autorités en place le soin d'orchestrer ce dialogue et continue d'en appeler à une *« gestion en commun de la période de transition autour d'un contrat national pour la démocratie »*.

« Aller plus loin que les réformes »

Pour M. Mouloud Hamrouche, ancien premier ministre et membre du bureau politique du FLN, *« le seul vrai problème qui mérite d'être mis sur table est celui du pouvoir : comment y accéder, l'exercer et le contrôler »*. A son avis, menée en toute honnêteté, cette concertation nationale pourrait réserver de *« très heureuses surprises »*. Mais n'est-ce pas un rêve un peu fou, tant sont vives les luttes de clans qui mobilisent les énergies de la classe politique algérienne, au moment même où le pays est au bord du gouffre ?

Pour l'heure, M. Belaïd Abdesslam, le premier ministre, s'apprête, deux mois après son installation, à rendre public un *« programme de sortie de crise »* dont on laisse entendre, dans les milieux officiels, qu'il alliera *« rigueur économique et justice sociale »*. Mais ce que l'on sait de ce nationaliste ombrageux, de ce « revenant » formé à l'école du socialisme, donne à penser à beaucoup d'Algériens qu'il n'est probablement pas l'homme de la situation, même si, faute de mieux, d'aucuns s'accrochent à l'espoir de le voir emprunter, à contrecœur, les chemins du pragmatisme.

Ses premières décisions – notamment le limogeage de M. Hadj Nacer, gouverneur de la Banque d'Algérie et l'un des artisans des réformes libérales, l'instruction relative au commerce extérieur, qui vise à rétablir une gestion centralisée des devises – tendraient à *prouver qu'après* une longue traversée du désert M. Abdesslam reste égal à lui-même, tout aussi interventionniste que jadis. Quoi qu'il en soit, chacun s'accorde à admettre que sa marge de manœuvre est fort étroite et qu'une politique d'austérité absolue, sans importations massives pour relancer la machine économique, n'est pas viable au-delà de quelques mois.

Trop de tergiversations obligent maintenant *« à aller plus loin que les réformes et à opérer à chaud »*, assure M. Hamrouche. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a dressé un premier état des lieux : plus de 100 000 agents des entreprises nationales subissent des retards de un à sept mois dans le paiement de leur *salaire, tandis* que 50 000 sont menacés de licenciement. *« Nous nous refusons à donner un chèque en blanc à ceux qui veulent déshabiller le secteur public »*, affirme M. Sidi Saïd, numéro deux de la centrale syndicale, qui entend *« n'exclure aucun moyen de lutte au cas où, du côté gouvernemental, il n'y aurait pas de répondant »*. Et d'ajouter à l'adresse d'une base remuante, contaminée par le virus islamique : *« Nous sommes inattaquables. On ne s'est jamais compromis avec le pouvoir. »*

Les divisions du pouvoir

Chahuté par les vagues de la contestation, le pouvoir prend eau de toutes parts, et ceux qui tiennent le timon ont du mal à dissimuler leurs états d'âme et leurs divisions, malgré l'isolement dans lequel ils se confinent. Tout en maniant le bâton, M. Hardi n'annonce-t-il pas la prochaine libération de la *« quasi-totalité »* des détenus intégristes et n'invite-t-il pas les islamistes à faire cause commune avec le gouvernement pour guérir les *« cancers »* dont souffre l'Algérie ? D'autres, en haut lieu, jugent que le ministre de l'intérieur s'est trop avancé et que *« les choses sont beaucoup plus complexes qu'il ne le dit »*. Du coup, face à cette « chienlit », l'idée que l'armée puisse se résigner à *gérer directement – plutôt* que par politiciens interposés – les affaires du pays commence à prendre quelque consistance.

Pour se rassurer, les gens au pouvoir pratiquent la méthode Coué. *« Ce qui nous arrive est un signe de bonne santé*, se félicite un responsable. *A la différence du Marocain, l'Algérien est un râleur, un insoumis, sans cesse à la recherche d'un mieux-être. Notre pays vit dans un état de crise permanent depuis les émeutes d'octobre 1988, et, malgré tout, il tient le coup... »*

Les milieux officiels s'emploient néanmoins à dénicher des boucs émissaires. Ainsi, opposent-ils l'époque Boumediène, celle de *« la grandeur de l'Algérie »*, à l'ère Chadli, celle de la décadence libérale. Comme si la nomenklatura politico-militaire n'avait pas commencé à mettre le pays en pièces, avant même cette *« décennie noire »*, à l'ombre du socialisme triomphant. Autre parade du pouvoir : évoquer *« la main de l'étranger »*, comme l'a fait insidieusement M. Abdesslam après l'attentat de l'aéroport d'Alger. S'ensuit encore une campagne de presse délirante contre *« les ennemis d'hier »*, singulièrement la France *« revancharde »*, *« belliciste »*, *« ingrate »*, *« sans cœur »* et, au bout du compte, amie des *« barbus »*...

La population, dans son ensemble, paraît faire peu de cas du discours officiel. *Un mot*, dans le sabir local, résume son état d'esprit : *« dégoûttage »*. Beaucoup d'Algériens se disent, en effet, dégoûtés de tout, des magouilles *islamiques ou « démocratiques »*, inconsolables après l'assassinat de M. Ohamed Boudiaf, qui *« allait enfin punir les voleurs »*. Et, de tous âges, tous milieux, ils sont foule à vouloir traverser l'eau. *« Je vais en France*, rêve un jeune Algérois, *et je deviens harki... »*

L'histoire est-elle vraiment en train de bégayer ? *« En 1961-62, derrière la violence, il y avait une formidable espérance, celle de l'Indépendance*, remarque un observateur avisé de la scène algérienne. *Aujourd'hui, derrière la violence, il n'y a plus d'espérance du tout, plus rien d'autre qu'un grand vide... »*

JACQUES DE BARRIN

□ **AFRIQUE DU SUD : préparation d'une loi supprimant certaines prérogatives des bantoustans.** – Le gouvernement présentera le mois prochain au Parlement un projet de loi portant sur la réintégration des armées, des polices et des systèmes d'enseignement des bantoustans dans l'administration sud-africaine, a annoncé jeudi 17 septembre le ministre des affaires constitutionnelles. Ce texte marquera le début de la fin pour ces territoires noirs, créés par Pretoria dans le cadre de sa politique d'apartheid et dont l' « indépendance » ou l'autonomie n'est pas reconnue par la communauté internationale. – *(AFP.)*

□ **GHANA : le chef de l'Etat démissionne de l'armée pour se présenter à l'élection présidentielle.** – Selon un communiqué diffusé jeudi 17 septembre, le chef de l'Etat ghanéen, le capitaine Jerry Rawlings, a démissionné de l'armée, confirmant ainsi sa candidature à l'élection présidentielle de novembre prochain. L'ancien lieutenant des forces aériennes, qui a pris le pouvoir en 1981, sera le candidat du Congrès national démocratique (NDC, pro-gouvernemental). – *(AFP.)*

□ **MALI : le procès de l'ancien président Moussa Traoré reprendra en novembre.** – Le procès pour *« crimes de sang »* de l'ex-président Moussa Traoré reprendra le 26 novembre à Bamako, a annoncé jeudi 17 septembre le ministère de la justice, en précisant que l'Etat malien avait renoncé à se constituer partie civile. Ce procès avait été suspendu le 4 juin, quelques heures après son ouverture, en raison de la défection des avocats de la défense, qui jugeaient les conditions de sécurité insuffisantes. La décision de l'Etat de se constituer partie civile avait suscité la colère de la population. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGER : le gouvernement souhaite l'extradition des « rebelles » touaregs arrêtés en Algérie.** – Le ministre de l'intérieur a indiqué jeudi 17 septembre que son collègue chargé de la justice était en Algérie pour s'informer sur les moyens juridiques d'obtenir l'extradition des *« rebelles »* touaregs *arrêtés dans le Sud algérien. Le* 10 septembre, la radio nigérienne avait annoncé l'arrestation en Algérie de 72 *« rebelles »* du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA), parmi lesquels le commandant militaire de l'organisation, M. Rissa ag Boula. D'autre part, le préfet de Tahoua a indiqué qu'un chef coutumier touareg – accusé de collaborer avec les autorités – et un de ses serviteurs ont été tués lundi à Tillia par des rebelles. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : rupture des pourparlers entre le gouvernement et les rebelles.** – Les pourparlers entre le gouvernement et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR), qui avaient débuté il y a dix jours à Arusha, *en Tanzanie*, ont été rompus jeudi 17 septembre, a-t-on indiqué de source diplomatique. Les discussions avaient abouti à la rédaction d'un document commun, mais il y a eu finalement désaccord, les rebelles ayant proposé la création d'une présidence collective de sept membres en attendant des élections libres, tandis que les représentants de Kigali conseillaient à leurs interlocuteurs de se constituer en parti politique et de rejoindre l'actuel gouvernement provisoire. – *(Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE : alors que les Khmers rouges réintègrent la commission militaire

Les premiers « casques bleus » japonais sont en route

Les Khmers rouges ont mis fin, jeudi 17 septembre, à trois mois de boycottage de la commission militaire chargée de la mise en œuvre du cessez-le-feu au Cambodge. Ce geste est perçu comme un signe important de la volonté de ce mouvement de reprendre sa coopération au processus de paix engagé sous l'égide de l'ONU. Cependant, les premiers « casques bleus » japonais ont quitté leur pays à destination du Cambodge.

TOKYO

de notre correspondant

Petits drapeaux agités par l'assistance, larmes des familles et marche militaire : le départ, jeudi 17 septembre, du premier contingent de soldats japonais pour le Cambodge a été un événement plein d'émotion. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale, certes dans un autre contexte, que des soldats nippons seront déployés hors du pays.

Les 420 hommes et leur matériel ont quitté Kure, dans la préfecture d'Hiroshima, à bord de deux unités de la marine. Ils atteindront Kompong-Som le 2 octobre. Deux autres contingents, surtout composés de forces terrestres, partiront par avion en octobre. Tokyo enverra au total 1 800 hommes au Cambodge. Ils seront utilisés à des travaux de génie.

Quelque 2 000 étudiants ont protesté, à cette occasion, contre la récente loi autorisant les Forces d'autodéfense (l'armée japonaise) à se déployer à l'étranger, estimant qu'elle viole la Constitution pacifique du pays. Ce texte, passé en force au Parlement, suscite encore des controverses.

La presse continue de souligner l'imprécision du principe de non-engagement des troupes nippones dans des conflits armés. L'instruction donnée aux soldats partant pour le Cambodge par le directeur de l'agence de défense, M. Miyashita, de n'employer leurs armes (légères) qu'en dernière extrémité et de *« persuader l'attaquant de se replier en tirant en l'air »* risque, sur le terrain, de relever du vœu pieux. Toute perte dans les rangs relancerait les critiques.

L'Internationale socialiste, réunie à Berlin, a néanmoins placé la principale force politique opposée à cette loi, le PS nippon, dans une position délicate : l'IS vient en effet d'approuver, dans sa résolution finale, le principe de la participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU...

M. Miyashita a, quant à lui, exhorté le contingent se rendant au Cambodge à s'employer à dissiper les craintes que peut susciter leur mission dans la région, en raison des souvenirs laissés par l'agression passée de leur pays.

Ph. P.

□ **CACHEMIRE : exécution de deux officiers indiens.** – Des indépendantistes musulmans du Cachemire ont annoncé, le jeudi 17 septembre, l'exécution de deux officiers indiens qu'ils gardaient en otage depuis plus de six mois. Le Front de libération du Cachemire et du Jammu (JKLF) a assuré que les deux hommes ont été abattus après une tentative de fuite. – *(UPI.)*

□ **PAKISTAN : cinquante morts lors d'affrontements entre tribus.** – *Des affrontements* à l'arme *lourde* entre deux tribus pachtounes ont fait 50 morts et 70 blessés dans le Kuram, à la frontière de l'Afghanistan, a-t-on appris le jeudi 17 septembre. *Les Oatizais* et les Khadakhels s'opposent pour une riche bande forestière qu'ils ont longtemps partagée pacifiquement, mais dont ils ont récemment revendiqué des portions *plus larges*. – *(AFP, UPI.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Drames familiaux pour le président Collor

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La crise politique brésilienne a pris un tour douloureux pour le président Fernando Collor de Mello, accusé d'avoir bénéficié d'un vaste réseau de recyclage de fonds secrets. Sa mère, Mme Leda Collor, a dû être hospitalisée dans *un état grave, jeudi 17 septembre à* Rio-de-Janeiro, après avoir été victime d'un infarctus. Cette attaque cardiaque survient le jour même de la publication, par le *Jornal do Brasil*, d'une interview virulente du frère du président.

M. Pedro Collor avait lancé, en mai, les premières accusations de corruption à l'origine du scandale actuel. Il a qualifié le chef de l'Etat, au cours de l'entretien, de *« mégalomane aveuglé par le pouvoir »*, affirmant qu'il *« avait commis une succession d'erreurs impressionnante »*. Dans ses déclarations, accordées avant de *quitter* Miami, où il réside depuis le mois de juillet, pour rejoindre Sao-Paulo, M. Pedro Collor a réaffirmé qu'il n'éprouvait *« aucun remords »*. Il a dit espérer que *« la loi serait appliquée dans toute sa rigueur »*, à l'égard de son frère, menacé de destitution, et du financier de sa campagne électorale, M. Paulo César Farias.

Le *président* s'est rendu au chevet de sa mère, âgée de soixante-seize ans, dont l'état de santé est considéré comme *« stationnaire »*. Mme Collor avait soutenu le chef de l'Etat dès le début des révélations le concernant et avait écarté M. Pedro Collor des responsabilités qu'il détenait dans l'entreprise de communication familiale. Elle avait personnellement été mise en *cause, par la commission* parlementaire d'enquête sur le scandale, pour avoir bénéficié de chèques provenant de l'entourage de M. Farias.

« Indices concordants »

Le procureur général de la République, M. Aristides Junqueira, a fait parvenir lundi au président Collor un questionnaire précis sur les faits qui lui sont reprochés, en indiquant que des *« indices concordants »* semblent démontrer *« des faits délictueux »*. Le chef de l'Etat doit faire parvenir sa réponse écrite à la Cour suprême avant le 30 septembre. Il doit aussi, avant le 22 septembre prochain, présenter sa défense devant l'Assemblée nationale. Le président de la Chambre, M. Ibsen Pinheiro, a d'autre part annoncé la création d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'utilisation de fonds publics éventuellement destinés à des députés en échange d'un vote négatif lors du prochain scrutin sur la suspension du président. D'importantes manifestations contre M. Collor sont prévues cette fin de semaine, notamment à Sao-Paulo.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **COLOMBIE : deux guérilleros tués lors d'une tentative d'enlèvement d'un évêque.** – Deux guérilleros colombiens de l'Armée de libération nationale (ELN) ont été tués, jeudi 17 septembre, alors qu'ils tentaient d'enlever l'évêque du diocèse de Santa-Rosa-de-Osos, Mgr Joaquin Garcia, a-t-on appris *de source militaire. Les guérilleros* ont été tués par des soldats, alors qu'ils tentaient de séquestrer le prélat à l'aéroport d'Otu, dans la commune de Remedios (nord-est de la Colombie), a annoncé le général Marino Gutierez. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font un mort.** – Un étudiant a été tué par balles, *jeudi 17 septembre* à Maracay (70 kilomètres à l'ouest de Caracas), au cours d'affrontements entre des manifestants et la Garde nationale (police militarisée). Des manifestations contre le gouvernement ont par ailleurs eu lieu à Caracas et dans plusieurs autres villes, malgré les mises en garde du ministre de l'intérieur, qui menaçait d'empêcher ce qu'il avait qualifié de *« tentative de déstabilisation »*. – *(AFP.)*

JUSTICE

Le conflit pénitentiaire dans l'impasse

Les syndicats et le ministère campent sur leurs positions

Dans le conflit pénitentiaire, chaque camp restait sur ses positions, vendredi matin 18 septembre. Le ministère de la justice multiplie les sanctions contre les surveillants grévistes, tandis que les organisations syndicales font de leur levée un préalable. Le garde des sceaux a cependant demandé aux préfets de réunir « sans délai » des *groupes de travail départementaux sur la sécurité des prisons.* Estimant que le vrai problème était *l'« inflation carcérale »*, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a appelé ses adhérents à *« s'abstenir de requérir ou de décerner des mandats de dépôt ou de les prolonger »* tant que *« la dignité des personnes »* ne pourra être respectée.

Six jours après le début du conflit des prisons, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a clairement redit sa fermeté envers les surveillants, jeudi 17 septembre. *« La main tendue par le ministre a été refusée*, note la chancellerie dans un communiqué. (...) *Les sanctions auraient pu être levées mardi si le travail avait repris immédiatement. Le personnel mis en demeure de reprendre son poste et qui ne le fera pas doit maintenant savoir que les sanctions s'appliqueront. »* Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, s'est lui aussi adressé avec fermeté aux grévistes, dans la soirée, sur Europe 1 : *« Les sanctions qui ont été décidées seront appliquées, les retenues sur salaires seront appliquées, car chacun doit être responsable de ce qu'il fait, mais il est bien évident que, s'il y avait reprise immédiate dans les prisons, le gouvernement apprécierait cette situation et que des sanctions pourraient naturellement être supprimées. »*

La commission d'enquête créée au soir de l'évasion de Clairvaux (Aube) a remis mercredi son rapport au garde des sceaux. Ce texte, qui ne sera pas rendu public, propose des mesures à court terme, notamment en termes de sécurité, mais il évoque également les problèmes de fond de la crise pénitentiaire : la gestion des longues peines, la différenciation des régimes de détention, le fonctionnement de l'administration.

La mort d'un des évadés

Des *« mesures immédiates »*, dont on ignore le détail, ont été ordonnées jeudi. Afin *« d'engager la concertation et de mettre en œuvre un renforcement de la sécurité dans les établissements pénitentiaires »*, M. Vauzelle a en outre demandé aux préfets de réunir *« sans délai »* et sous leur présidence des groupes de travail rassemblant, en présence du procureur de la République, les représentants des personnels pénitentiaires et les spécialistes en matière de sécurité des services de police, de gendarmerie et de sécurité civile. Cette proposition a été immédiatement rejetée par l'Union fédérale autonome pénitentiaire, Force ouvrière, l'Union syndicale pénitentiaire et l'UGSP-CGT, qui exigent toujours la levée des sanctions et l'ouverture de négociations nationales. Les personnels de direction, quant à eux, n'ont guère apprécié que la chancellerie ignore les structures de l'administration pénitentiaire en s'adressant directement aux préfets. *« Les directeurs qui sont épuisés et qui ont fait leur métier dans une situation difficile, acceptent bien sûr de discuter localement avec les syndicats, mais pas sous la présidence des préfets,* note M. Michel Beuzon, le secrétaire général du syndicat de Force ouvrière des personnels de direction. *Il faut respecter les structures de l'administration. »*

Sur le terrain, la situation paraissait stable, jeudi, en fin de journée. Selon le ministère de la justice, qui disait déceler un *« frémissement positif »*, une centaine d'établissement sur 182 étaient encore touchés par le mouvement. Les syndicats, eux, estimaient que 140 prisons étaient bloquées. Trois des évadés de la maison centrale de Clairvaux, Dominique Deguis, André Gosset et Roland Pettegola, ont été repérés vendredi 18 septembre à Bordeaux, à la suite d'une attaque à main armée à Niort (Deux-Sèvres). Au cours de la fusillade qui a accompagné l'interpellation, Dominique Deguis, qui conduisait la voiture, a été tué.

A. C.

Surveillant, métier ambigu

Qu'est-ce qu'un surveillant ? Quelle est sa mission, quelle place occupe-t-il au sein des prisons, de quels moyens dispose-t-il pour accomplir sa tâche ? Pour répondre à ces questions, trois sociologues du Centre national de la recherche scientifique *(CNRS), Mmes Antoinette Chauvenet* et Françoise Orlic et M. Georges Benguigui, ont enquêté pendant onze mois dans cinq établissements pénitentiaires français. Ils ont accompli un stage d'élève surveillant d'un mois, mené plus de trois cents entretiens, et suivi durant mille trois cents heures des surveillants en service. Au terme de cette longue étude de sociologie du travail, ils mettent au jour *« l'ambiguïté* [qui] *caractérise de fait l'ensemble de la fonction »*.

Depuis l'après-guerre, et surtout depuis les années 70, la prison s'est peu à peu ouverte sur le monde extérieur. Les murs d'enceinte n'ont pas bougé, mais de plus en plus d'instituteurs, de médecins, d'éducateurs et de travailleurs sociaux ont franchi les grilles de détention. Les textes ont fini par en prendre acte : la loi de 1987 qui définit les missions du service public pénitentiaire précise ainsi qu'il *« participe à l'exécution des décisions des sentences pénales et au maintien de la sécurité publique », « favorise la réinsertion sociale des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire »,* et *« est organisé de manière à assurer l'individualisation des peines »* .

La plupart des surveillants sont pourtant restés à l'écart de cette petite révolution. Lorsqu'on leur demande de définir leur mission, 35 % d'entre eux parlent exclusivement de garde et de sécurité. L'évocation de la réinsertion les fait souvent sourire : 59,1 % d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une utopie. *« On nous demande d'insérer là où toutes les institutions ont échoué,* note un gardien. *La famille, l'école, le milieu sont plus appropriées que nous pour insérer. On nous le demande tout en sachant que ça ne réussira pas et que ça ne peut pas réussir. Ce n'est pas du découragement, mais il faut être objectif : on nous le demande pour se donner bonne conscience. »* Les obstacles, il est vrai, sont légion : le temps manque, leur formation ne les y prépare pas, ils ignorent le plus souvent les peines et les délits des détenus auxquels ils ont affaire, et la réinsertion s'accommode mal des rapports d'autorité qui régissent une prison.

Malgré cette réserve, les surveillants savent que les contours de leur métier se dessinent essentiellement au travers de la difficile relation qu'ils entretiennent avec les détenus. L'ambiguïté, ici, est partout : le surveillant assure l'entretien du détenu et lui porte secours en cas de maladie, mais il sait qu'il lui faudra aussi faire usage de son arme en cas de tentative d'évasion. Dans cet échange où il est difficile de trouver *« la bonne distance »*, les surveillants disposent de quelques règles professionnelles — ne pas serrer la main d'un détenu, ne pas le tutoyer, — mais le reste se construit par petites touches au fil des ans. *« Il faut toujours avoir sa petite réserve,* souligne un surveillant. *Des liens d'amitié peuvent se créer et justement, il faut l'éviter. »* Une situation difficile qui conduit parfois à un sentiment d'étrangeté à soi-même : *« On fait des choses qu'on n'a pas envie de faire, contre le tempérament,* raconte une surveillante. *On n'est pas de nature à crier, mais on se met à crier. »*

Échanges interdits

Les ambiguïtés de la mission du surveillant apparaissent aussi à travers une contradiction qui transparaît tous les jours en détention : celle qui oppose le fonctionnement bureaucratique de la prison, fondé sur une multitude de règles, et le maintien de l'ordre, qui exige souvent une bonne dose de pouvoir discrétionnaire. *« Si un surveillant applique les règles, il lui sera reproché par la hiérarchie un excès de zèle, facteur de tension,* commentent ainsi les chercheurs. *S'il ne les applique pas, tout incident survenu à l'occasion de cette non-application le mettra en infraction avec le règlement et en situation d'être sanctionné. »*

Afin de satisfaire une administration qui souhaite avant tout que la détention soit calme, les surveillants sont donc souvent condamnés à ruser avec les textes. *« Selon le code de procédure pénale, les échanges sont interdits,* note l'un d'eux. *Mais si on veut tenir une boîte* [la prison], *on ne peut pas refuser les échanges comme les cigarettes, le café, le lait, ou un peigne.* (...) *Des échanges interdits, on en fait presque tout le temps si on veut garder une emprise sur la population pénale ou qu'un détenu nous amène un élément d'information. »* Tous savent cependant que cette petite marge de pouvoir discrétionnaire comporte des risques : comment définir la frontière entre la nécessaire coopération avec les détenus et l'abus de pouvoir, voire la corruption ? Dans cet univers où les certitudes sont rares, la plupart des surveillants n'arrivent pas à définir avec précision le contenu de leur métier. *« Il existe une multiplicité de règles, de modes opératoires précis et détaillés en ce qui concerne l'ensemble des tâches relatives à la sécurité,* résument les auteurs. *Mais tout ce qui a trait aux rapports quotidiens aux détenus ne fait l'objet d'aucune doctrine, d'aucune théorie, d'aucune déontologie susceptibles de guider les surveillants* (...) *et de définir un contenu ou une finalité dans le travail. »* Lorsqu'on leur demande ce qu'est une « bonne journée » de travail, la plupart des surveillants ont du mal à élaborer des critères positifs : ils évoquent spontanément une journée sans incident avec les détenus ou la hiérarchie. Lorsque qu'il s'agit de définir un « bon » surveillant, le silence et la gêne, là aussi, dominent : plus du tiers d'entre eux admettent qu'ils ne parviennent pas à définir leur métier. *« Le corps de doctrine reste quasi totalement individuel,* conclut l'essai. *Cela probablement parce que l'expérience, qui paraît être le fondement originel de cette doctrine semble, par définition, ne pouvoir, qu'être personnelle et difficilement transmissible. »* Les auteurs, qui rendent compte d'un *« professionnalisme informel »*, estiment qu'une véritable professionnalisation nécessiterait sans doute un large débat sur la fonction et le travail des personnels de surveillance.

ANNE CHEMIN

▶ Antoinette Chauvenet, Françoise Orlic et Georges Benguigui, *le Personnel de surveillance des prisons*, essai de sociologie du travail, Centre d'étude des mouvements sociaux, laboratoire associé CNRS/ École des hautes études en sciences sociales (56, boulevard Raspail, 75006 Paris).

Dans les prisons et les quartiers « chauds »

Une armée à tout faire

Des appelés dans les prisons, pour remplacer les gardiens dans certaines de leurs tâches. D'autres appelés dans les établissements scolaires, pour jouer les « pions ». D'autres dans les quartiers difficiles des villes, pour y recréer une convivialité défaillante. D'autres appelés, encore, métamorphosés en VRP, pour relancer les échanges commerciaux de la France avec l'étranger. Les exemples ne manquent pas, désormais, d'un contingent mis ainsi à toutes les sauces et en passe de devenir « la bonne à tout faire » de la nation.

Certes, devant ses nouvelles missions plus ou moins *« ingrates »* et contre nature, comme vient de les qualifier l'ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. François Fillon, l'armée française offre le visage d'une administration qui remplit sa tâche *« avec abnégation »*, observe encore le député RPR de la Sarthe.

Mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que l'institution militaire est *majoritairement opposée à être* ainsi utilisée en dehors de ses missions. De ce point de vue, l'armée ne peut pas être une main-d'œuvre docile et gratuite, selon l'expression d'un officier supérieur suffisamment bien placé pour avoir eu vent des réactions des uns et des autres.

La « disponibilité », selon le terme consacré, et l'esprit de discipline d'une troupe bien encadrée sont, en l'occurrence, autant d'alibis pour lui imposer — en sachant par avance qu'elle restera la « Grande Muette » — des missions qui ne sont pas vraiment les siennes et qu'elle ne revendique pas.

Des unités au ralenti

Avant 1981, la gauche avait protesté contre cet emploi de la force armée par des gouvernements de droite plus ou moins bien inspirés. Aujourd'hui, c'est un député de droite, M. Fillon, délégué national du RPR pour la défense, qui donne de la voix en sachant que, dans les armées, la plupart des cadres sont loin d'approuver cette déviation de leurs missions.

Quelques syndicats ont joint leur voix à la sienne, en faisant valoir leur crainte que l'appel aux militaires serve de *« substitution »* — le mot a été avancé par certains — à une autre politique qui aurait consisté à créer des emplois dans les services défaillants ou à confier temporairement les tâches à des contrats emploi-solidarité (CES), les anciens travaux d'utilité publique (TUC), sans doute mieux adaptés.

Pour l'instant, ce qu'on constate dans les armées, c'est qu'on manquerait plutôt de candidats pour tenir certains « jobs » civils qui déplaisent à des volontaires en uniforme, et que, pour d'autres emplois jugés plus attractifs, on prend les meilleurs, quitte à « écrémer » parmi des appelés diplômés et aptes à prendre des responsabilités de commandement.

Chez beaucoup de militaires hostiles à une telle pratique, l'incompréhension est d'autant plus grande que, dans le même temps, des unités doivent continuer à fonctionner au ralenti.

C'est le cas de ces régiments qui sont en sous-effectifs, comme en a témoigné l'appel sous les drapeaux de juillet (*le Monde* du 23 mai), à cause des reports d'incorporation qui se multiplient, de la réduction du service à dix mois qui est devenue la règle en 1992, ou de la mise en sommeil de tout ou partie de certaines unités faute de crédits pour les activer.

JACQUES ISNARD

M. Paul Barril perd son procès contre « le Monde »

La preuve du « montage » du capitaine

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean-Yves Monfort, a relaxé, jeudi 17 septembre, M. Jacques Lesourne, directeur du *Monde*, et notre collaborateur Edwy Plenel, tous deux poursuivis par M. Paul Barril, ancien chef adjoint du GIGN, qui se plaignait d'avoir été diffamé dans un article consacré à « l'affaire des Irlandais de Vincennes », publié le 21 mars 1991. Les conséquences de cette décision vont bien au-delà d'un simple procès de presse, dans la mesure où le tribunal constate dans son jugement que *le Monde* a apporté la preuve de ses affirmations selon lesquelles l'arrestation des Irlandais n'a été, de bout en bout, qu'un montage réalisé par le capitaine Barril.

Il aura fallu dix ans pour qu'enfin une décision judiciaire évoque en termes clairs le rôle du capitaine Barril dans « l'affaire des Irlandais de Vincennes ». Encore a-t-il fallu que ce soit par le biais d'un procès en diffamation, maladroit certes, mais dont le but était de faire taire ce qui était bien plus qu'une rumeur.

Le 28 août 1982, un communiqué de l'Elysée, où venait d'être créée une cellule antiterroriste dirigée par le commandant Christian Prouteau, chef du GIGN, *annonçait l'arrestation* à Vincennes de trois Irlandais, présentés comme de dangereux terroristes internationaux prêts à commettre un attentat. Dirigée par le capitaine Barril, adjoint du commandant Prouteau au GIGN, l'opération avait permis la saisie d'armes, d'explosifs et de documents compromettants. Mais cette arrestation spectaculaire devait, dès 1983, perdre de son panache. Pour rendre plus crédible l'intervention, de nombreuses libertés avaient été prises avec le code de procédure pénale. Dès cette époque, la presse évoqua l'hypothèse selon laquelle la plupart des pièces à conviction avaient été apportées avant les arrestations afin *de renforcer* un dossier trop fragile.

Cependant, à partir de 1983, la justice ne s'intéressa qu'aux fautes de procédure, ouvrant une information judiciaire pour « subornation de témoins ». Elle concernait le préfet Christian Prouteau, alors conseiller technique auprès du président de la République, le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau et son adjoint à la brigade de recherche de Vincennes, le major José Windels, tous trois accusés d'avoir menti au juge d'instruction sur les conditions de l'arrestation.

« L'une des accusations les plus graves »

Mais, en 1985, un homme *décidait*, après trois ans de silence, de venir se confier à la justice : il s'agissait de Bernard Jegat, qui avait été l'informateur du capitaine Barril pour l'arrestation des Irlandais et qui affirmait lui avoir remis auparavant des armes, de l'explosif et des documents qu'il stockait pour leur compte. Or c'est ce même *matériel qui avait été officiellement* découvert à Vincennes... Une seconde information judiciaire fut donc ouverte en 1985 pour « transport d'armes », mais, curieusement, elle concernait seulement Bernard Jegat. Ses déclarations ne *servirent qu'à étayer sa* propre culpabilité et, si le capitaine Barril fut enfin entendu, c'est en qualité de simple témoin.

En 1991, après une audience houleuse où le capitaine Barril fut plusieurs fois mis en cause, la dix-septième chambre correctionnelle condamnait le préfet Prouteau, le commandant Beau et le major *Windels dans l'affaire de* subornation de témoins. Bernard Jegat était seul reconnu coupable de transport d'armes. Statuant dans un délai record, la cour d'appel de Paris corrigea le jugement, le 15 janvier 1992, en relaxant le préfet Prouteau et, le 25 février 1992, M. Jegat était dispensé de peine. Judiciaire*ment, l'affaire semblait terminée,* la prescription de trois ans des délits empêchant tout poursuite contre le grand absent de l'affaire, le capitaine Barril. Certes, le fait d'apporter des preuves chez un suspect peut constituer un crime, mais l'on s'approchait lentement du 28 août 1992, date où la prescription de dix ans devait s'appliquer. Il ne restait que ce procès en diffamation intenté par le capitaine Barril contre un article publié *par le Monde deux mois* avant le procès relatif à la subornation de témoins. Intitulé « Les cachotteries de l'Elysée », cet article était sous-titré « Deux documents confidentiels confirment *que la vérité sur cette affaire,* connue en haut lieu, fut cachée à la justice ». L'accusation était grave, comme le souligne le tribunal dans les attendus de son jugement : *« Affirmer comme le fait M. Plenel que l'opération des Irlandais n'a été de bout en bout qu'un montage, réalisé par le capitaine Barril, qui aurait trompé les autorités politiques, les autorités judiciaires, ainsi que l'opinion publique et qui aurait provoqué l'inculpation et l'incarcération de trois personnes innocentes, aboutit à discréditer totalement le responsable de cette opération et à ruiner définitivement sa réputation, tant au plan professionnel qu'au plan personnel. Il s'agit incontestablement de l'une des plus graves accusations qui puissent se concevoir contre un fonctionnaire public, militaire de surcroît. »*

Indiscutablement, les affirmations contenues dans l'article étaient *diffamatoires. Mais le tribunal* se penche, ensuite sur l'offre de preuve présentée par *le Monde* à l'audience du 9 juillet 1992. Un débat qui a duré près de dix heures d'horloge pendant lesquelles le président Monfort a refait, par le menu, toute l'instruction de « l'affaire des Irlandais de Vincennes », les avocats du *Monde étant* Mes Yves Baudelot et Christine Courrégé.

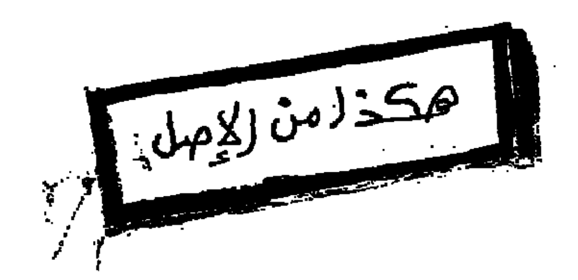
« La vérité des faits diffamatoires »

Aussi, le jugement reprend-il méthodiquement, minutieusement, le récit de Bernard Jegat étayé par six jours d'interrogatoire à la DST, la déposition du commandant Beau qui a couvert un temps les irrégularités du GIGN avant de les dénoncer, et le témoignage du journaliste Pierre Péan, qui a mené une enquête parallèle en rencontrant notamment un responsable de la DST. Les juges confrontent ensuite ces témoignages avec une note de *M. Régis Debray, conseiller à la* présidence de la République, rédigée le 20 avril 1984, et avec *l'enquête de commandement* interne à la gendarmerie menée par le général Boyer en 1983.

Constatant que la pièce maîtresse du dossier est constituée par les déclarations de M. Jegat, le tribunal observe : *« Force est de constater que les diverses autorités de l'Etat et les différents acteurs de ce dossier lui ont finalement accordé crédit et que sa version des faits se révèle parfaitement cohérente avec les autres éléments connus. »* Tout est dit. Et si les juges continuent longuement leur examen méticuleux, c'est pour mieux justifier cette conclusion : *« Dès lors, en l'état des éléments versés aux débats, il convient de considérer que la preuve de la vérité des faits diffamatoires est rapportée. »* Il s'agit là d'une décision exceptionnelle car, en préambule, les juges avaient rappelé : *« Pour produire l'effet absolutoire, la preuve de la vérité doit être parfaite, complète et corrélative aux imputations diffamatoires dans toute leur portée. »* Il est donc bien rare que toutes ces conditions soient réunies, et seule la *« bonne foi »* peut alors être invoquée.

Le jugement ne concerne, en apparence, qu'une affaire de diffamation. Mais il constitue, même après dix ans, une victoire de l'Etat de droit contre la raison d'Etat. En outre, c'est une pièce supplémentaire qui viendra s'ajouter au dossier réuni par Me Antoine Comte, conseil des Irlandais, qui, le 4 août 1992, a déposé une plainte contre X... au tribunal de Créteil visant à relancer l'affaire sur une qualification criminelle. Le 2 septembre, la Cour de cassation a désigné le *tribunal de Versailles pour ins*truire le dossier. La justice devrait suivre son cours, cette poursuite interrompant la prescription de dix ans, et enfin s'intéresser au rôle du capitaine Barril dans l'affaire de Vincennes. Quoi qu'il en soit, *la dix-septième chambre cor*rectionnelle a déjà estimé que l'absence de jugement ou de procédure à l'encontre du capitaine ne l'innocentait pas pour autant : *« Certains obstacles de droit, comme la difficulté d'appliquer une qualification pénale appropriée (...) ou, de fait, comme l'inaction du parquet ou l'inertie du juge d'instruction, peuvent s'opposer à la poursuite et au jugement de l'auteur d'un comportement répréhensible qui, dès lors, ne saurait tirer de son impunité un brevet d'innocence. »*

MAURICE PEYROT


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Ouvrant de nouvelles perspectives médicales et scientifiques

Une équipe de chercheurs français réussit une percée spectaculaire dans le décryptage de l'identité humaine

Dirigée par le professeur Daniel Cohen, directeur du Centre d'études de polymorphisme humain (Paris), une équipe de chercheurs français publie, dans le prochain numéro de la révue américaine *Cell*, les résultats d'un travail spectaculaire dans le domaine du décryptage à l'échelon moléculaire du patrimoine génétique (génome) humain (1).

Produit des avancées conjointes de la génétique et de la biologie moléculaire survenues à la fin des années 80, le programme «génome humain» constitue l'une des aventures scientifiques les plus passionnantes du vingtième siècle. Il s'agit aussi, comme le souligne le biologiste Jacques Testart (« le Monde Sciences-Médecine » du 17 septembre), d'une entreprise qui pourrait rapidement contribuer, si aucun garde-fou n'est dressé, à la mise en chantier d'un nouvel eugénisme.

Le programme «génome humain» vise, à terme, au décryptage de la structure et de la fonction de l'ensemble du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine. Il s'agit, en d'autres termes, d'analyser l'enchaînement des séquences d'ADN, constituant des chromosomes et supports moléculaires de l'hérédité. On sait que cet ADN est fait de l'ordonnancement de quatre substances chimiques (4 bases) et que le génome humain est formé au total de 3 milliards de ces bases.

Il s'agit, en quelque sorte, de dessiner pour la première fois la cartographie de ce qui constitue à la fois le substrat, la mémoire et la spécificité de l'espèce humaine. Il s'agit aussi de dissocier, du point de vue de la génétique moléculaire, le «normal» du «pathologique», avec comme objectif le dépistage et la compréhension physiopathologique «fine» des affections génétiques (on en compte environ 3 000) qui peuvent frapper l'espèce humaine.

Comme un «jeu de dominos»

En dépit des sommes investies et des progrès techniques dans ce domaine, on ne pensait pas pouvoir parvenir au décryptage complet du génome humain avant la fin du siècle. Après la publication dans la revue américaine *Cell* des résultats des chercheurs français, on devrait, selon le professeur Daniel Cohen, gagner plusieurs années et, dans le même temps, économiser des sommes considérables.

«Le génome humain fut découpé en morceaux de près de 1 million de bases qui furent eux-mêmes clonés dans la levure de bière sous forme de chromosomes artificiels, expliquent les chercheurs français. *Cinq découpes différentes du génome ont été produites de manière que les chromosomes ne soient pas découpés au même endroit. Ces cinq découpes ont produit 22 000 fragments dont la position, le long des chromosomes, était* a priori *inconnue. Ces 22 000 fragments ont tous été analysés individuellement, afin d'obtenir, pour chacun d'eux, une empreinte.»*

«Nous avons ensuite comparé deux à deux par ordinateur, poursuit l'équipe du professeur Cohen, *les empreintes obtenues pour les 22 000 fragments afin de déceler des similitudes. En effet, deux fragments issus de deux découpes différentes mais provenant de la même région d'un même chromosome se chevauchent partiellement et possèdent sur une partie de leur longueur une séquence de base identique et donc des empreintes assez semblables. Comme au jeu de dominos, les fragments qui se chevauchent vont s'enchaîner les uns aux autres en un continuum restituant l'ordre chromosomique original. Aujourd'hui, cet enchaînement est encore interrompu en plusieurs points le long des chromosomes, mais plus de 1 000 tronçons ont été ainsi constitués et recouvrent au total plus de la moitié de chaque chromosome, soit 50 % du génome humain. Par ailleurs, nous faisons la démonstration que l'analyse des 24 000 fragments supplémentaires permettront d'obtenir d'ici à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine une couverture du génome humain de plus de 97 %.»*

Le nouvel outil, mis à la disposition des équipes de recherche du monde entier, devrait permettre de gagner quatre à cinq ans sur l'échéancier et de réduire, dans une proportion de cinq à dix, le coût initialement prévu du programme mondial de séquençage du génome humain. Toujours selon l'équipe du professeur Cohen, ces résultats permettront aux scientifiques de découvrir beaucoup plus rapidement que prévu (entre 1 et 3 ans, au lieu de 5 à 10 ans) les gènes impliqués dans certaines maladies d'origine génétique.

Le dépistage des affections génétiques

Pour le professeur Axel Kahn, l'un des meilleurs spécialistes de biologie et de génétique moléculaire, les résultats de l'équipe du professeur Cohen tiennent avant tout à l'association d'une technique remarquable et des possibilités offertes par la robotique et l'informatique. *«Cette équipe a su développer une sorte «d'usine à gènes» – 220 personnes pour 5 chercheurs, – véritable modèle qui démontre aujourd'hui son efficacité,* dit Axel Kahn. *Pour prendre une image géographique, un tel travail permet de dresser au plus vite une cartographie au 1 : 200 000 du génome humain, ce qui nous guidera fort utilement pour la localisation, l'identification de tel ou tel gène impliqué dans une affection. L'équipe de Cohen a, si l'on peut dire, au lieu de réaliser méthodiquement des photographies aériennes localisées de l'Hexagone, multiplié ces photographies et trouvé une méthode pour les agencer par rapport aux autres. Dès lors, nous savons que nous ne nous trouvons pas à plus de 100 kilomètres d'un gène pathologique.»*

Au-delà des questions de méthode – approche chromosomique ou approche globale – un tel travail, à la veille d'une rencontre internationale attendue (2), vient poser avec une acuité plus grande encore la question des conséquences éthiques d'une telle entreprise. On peut en effet s'interroger sur l'utilisation qui pourra demain être faite du décryptage exhaustif du génome humain.

Pour l'heure, l'équipe du professeur Cohen s'en tient aux progrès qui pourront être accomplis dans la compréhension des maladies héréditaires, ainsi que des affections où l'on sait que l'hérédité peut jouer un rôle. *«L'une des conséquences majeures sera de promouvoir énergiquement la compréhension des causes des maladies héréditaires,* résume-t-elle avec enthousiasme. *Celles-ci, au nombre de trois mille, sont responsables de 30 % de la mortalité infantile, mais aussi de la majorité des pathologies de l'adulte : diabètes, asthme, allergies, rhumatismes, maladie d'Alzheimer, obésité, affections cardiovasculaires et cancers».*

Mais jusqu'où ira-t-on dans la «compréhension» des causes de ces affections? La mise au point d'un système de marquage génétique peut très rapidement conduire à une utilisation réduite, lors du diagnostic prénatal, ou encore sur l'embryon humain avant son implantation dans l'utérus. Elle pourrait aussi permettre de mieux saisir les mécanismes physiopathologiques de nombreuses affections, permettre la mise au point de nouvelles thérapeutiques, autoriser la correction, à l'échelon du gène, d'organismes génétiquement malformés. Nul ne sait encore quel usage sera fait de cette fantastique percée dans la connaissance de l'intimité du vivant qui fournira bientôt une méthode permettant sans doute de mieux traiter l'individu, mais aussi «d'améliorer» génétiquement l'espèce.

JEAN-YVES NAU

(1) *«Mapping the whole human genome by fingerprinting yeast artificial chromosomes», Cell,* daté du 18 septembre. Ce travail associe, sous la direction du professeur Daniel Cohen, des chercheurs du Centre d'études sur le polymorphisme humain (Paris), du Généthon (Evry), de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Le Chesnay, France) et du Department of genetics, molecular biophysics and biochemistry de la faculté de médecine de l'université Yale (New-Haven, Connecticut).

(2) «Human genome 92». 14-17 octobre, Nice-Acropolis. Cette conférence annuelle qui se tenait jusqu'ici à San-Diego (Californie) sera pour la première fois organisée en France.

SCIENCES

Pour assurer le démantèlement de deux réacteurs nucléaires

Une unité de traitement des aciers radioactifs est mise en place à Marcoule

Après le temps des bâtisseurs et des pionniers, voici venu, pour les gens du nucléaire, celui des démanteleurs. Un peu partout dans le monde, des spécialistes préparent, affinent ou testent les méthodes qui leur permettront de traiter et de raser tout ou partie d'installations nucléaires vieillissantes afin de les rendre inoffensives pour l'environnement.

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), comme ses homologues étrangers, s'est déjà lancé dans de telles opérations au cours des vingt dernières années. Ont été ainsi démantelées quelques petites installations : six réacteurs de recherches et maquettes critiques et huit «laboratoires chauds» et ateliers divers.

Mais, alors que le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne ont, à titre d'essai, entièrement démantelé chacun un réacteur de taille relativement importante, le CEA ne s'est pas encore lancé dans ce type d'opération, préférant, contrairement à ses homologues, diversifier ses compétences et être capable de traiter les chantiers les plus divers. Aujourd'hui, le CEA vient d'innover avec la mise en service d'une unité de traitement des aciers faiblement contaminés présents en grande quantité dans ce type d'installation. Premiers visés par ces mesures : les réacteurs, G-2 et G-3 de Marcoule (Gard) qui, jusque dans les années 80, ont servi à la production de plutonium de qualité militaire pour la fabrication d'armes nucléaires. Il a en effet construit au sein même du bâtiment réacteur, avec l'aide des Aciéries du Haut-Languedoc, un atelier destiné à fondre les aciers les moins contaminés par la radioactivité pour en faire des lingots entreposés ensuite sur le site de Marcoule.

L'installation, qui n'a pas encore d'égale dans le monde, est en service industriel depuis le 27 avril 1992 (1). Elle a déjà fondu quelque 1 000 tonnes d'aciers divers en lingots de 25 kilos ou de 2 à 5 tonnes dont la matière reste sous surveillance étroite à Marcoule. Non pas que ces ferrailles soient dangereuses, mais plus simplement parce qu'elles présentent une radioactivité légère : de 1 becquerel par gramme à une trentaine de becquerels par gramme, légèrement supérieure à celle d'un acier ordinaire sortant d'une forge (0,6 à 0,7 becquerel par gramme).

Pas question donc de remettre sur le marché cet acier un peu spécial. D'autant qu'il n'existe pas aujourd'hui de norme internationale sur le sujet, mais seulement des recommandations. Toutefois, une partie des lingots les moins actifs devraient être en partie réutilisés par l'industrie nucléaire pour faire des bouchons destinés à des puits où l'on met des matières radioactives à «refroidir», et des gueuses de fonte pour lester certains colis de déchets destinés à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

Cette aciérie d'une capacité de 12,5 tonnes par jour, dont la construction a coûté 43 millions de francs, devrait fonctionner pendant encore deux ans, le temps de débarrasser les réacteurs G-2 et G-3 de leurs 4 000 tonnes d'aciers faiblement contaminés. Ensuite, sous réserve d'autorisations données par les autorités de sûreté et les autorités de tutelle du CEA, elle pourrait continuer à fondre des ferrailles pour le compte d'autres installations nucléaires.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Deux autres fours de petite capacité existent en Suède et en Allemagne.

QUELLE HISTOIRE ! — PAR CLAUDE SARRAUTE

Rue profonde

VOUS êtes là, à moitié morts d'impatience et de curiosité. Vous donneriez n'importe quoi pour savoir comment la France va voter dimanche. Depuis le début de la semaine, pas un seul petit sondage à vous mettre sous la dent, alors qu'il en circule tout plein, sous le manteau, réservés aux décideurs. Eh bien, en voici un, le mien, réalisé, à votre intention, les 16 et 17 septembre, à partir d'un échantillon de la population du XVe arrondissement de Paris.

Vous connaissez le sérieux de mes méthodes. Cet échantillon, je l'ai établi sur des critères parfaitement arbitraires avec le concours franc et hâtif des clients de Monique, notre adorable marchande de journaux, rue Falguière. En m'installant, fiches en main, derrière son comptoir. Aux heures de pointe, tôt le matin et en fin d'après-midi, on va au boulot ou on en revient. On est pressé. Et on me jette un oui ou un non un rien agacé pardessus son épaule. L'âge des dizaines et des dizaines de personnes consultées? Leurs sympathies politiques? Enfin, voyons, je ne me serais jamais permis de le leur demander!

Au rayon profession, là, j'ai un peu de tout : cadre administratif, ingénieur, employé de bureau, médecin, infirmière, retraité, afficheur, photographe, fonctionnaire, kinési, comptable, laborantine, chômeur, couturier, écrivain, étudiant, gardienne d'immeuble et... sans.

Vous désirez autre chose? Un agriculteur? Désolée, j'en manque, mais je peux vous proposer deux marchands de fruits et légumes. Et à part ça? non, l'ouvrier, ce n'est pas la saison, le quartier, pardon. En revanche, j'ai un très bel assortiment de patrons de bistro et de restaurant.

Première constatation, les oui-oui! sont aussi fermes que les non-non! Et les peut-être-bien-que-oui, peut-être-bien-que-non sont bien décidés à se comporter en bons Français, pas en Normands, dimanche prochain. Enfin, à une exception près, personne n'a fait allusion à tel ou tel ténor du oui ou du non.

Explications de vote obtenues pendant les temps morts à l'occasion d'une valse-hésitation entre *Télé-Poche* et *Télé-Star*, *Vital* et *Santé*. Monique, d'abord. Elle, c'est non : «Déjà que le franc chute, la monnaie unique, ça tient pas debout. Dans la presse, ils cassent les prix pour faire la retape des abonnés. L'automobile, ça ralentit. Le champagne, c'est raplapla. On nous taxe de partout, et en Somalie ils crèvent de faim. Non, mais où on va!»

Marie, retraitée : «oui. Pour les jeunes. Moi, mon avenir...! De toute façon, j'y comprends rien. Sauf que, comme ça, les technocrates, ils auront autre chose à faire qu'à nous embêter.» Abellaoui, le petit Arabe du coin, il mesure tout de suite 1,80 mètre : «Moi, si j'avais le droit de vote ce serait...non, rien...» Joseph Casaro (tailleur) et sa femme (institut de beauté) : «Deux fois oui!» Et «Cent fois oui» pour Didier, responsable d'une agence de voyages. «C'est le métier qui veut ça.» Martin, employé : «Ça ne vous regarde pas.» Pédro, fleuriste, venu en voisin : «J'en sais rien encore, je demande conseil à mes copains. Je connais un gros bonnet dans la police, lui, c'est oui. Et deux flics, eux, c'est non.»

Roger, bijoutier : «Le mois dernier, c'était non. Maintenant, c'est oui. Voter contre l'Europe, on n'ose pas trop. C'est une drôle de responsabilité.» Ses vendeuses, elles, sont partagées. Un oui. Un non. Ni oui ni non pour Philippe, le teinturier, il se décidera au dernier moment. Pas les Leraytre, patrons du bar-tabac : «Nous, c'est oui. L'union fait la force. Et pour nos trois gosses, ça représente des débouchés.»

Serge, maquilleur au Lido : «Des débouchés? Pour qui? Pour les Français? Ils sont pas fous, ils préfèrent vivre ici. Pour les étrangers, ça oui! On va être envahis. Si encore on pouvait leur refiler Mitterrand en échange. Mais il voudra pas décarrer, vous verrez! C'est niet!» Et Nicole, serveuse au Gabarit, le café à côté : «Pour moi, ce sera un non bien serré». Et Mme Jouan, elle tient un salon de coiffure avec sa fille Christine, à deux pas du journal : «La même chose. A cause du chômage.» Et Gérard, lui, il coiffe rue de Vaugirard : « oui. Plus jamais 1940!»

Je vous entends d'ici : Tout ça, c'est bien joli, mais, en pourcentages, ça donne quoi? Alors, voilà : Au ras du trottoir, chez les commerçants, les non se tassent. Et dans les étages, le oui grimpe à toute allure. Jeudi soir, il était monté, tenez-vous bien, à 64 %. Contre 27 % de non. Et 9 % de sans-opinion.

Effarée par la différence entre mes résultats et ceux d'IPSOS, l'IFOP et autres BVA, il y a à peine dix jours, je ne me suis pas gênée, j'ai fait comme eux, je les ai légèrement corrigés.

En appliquant ce qu'on appelle des mesures de redressement. Fallait tenir compte de la façon dont je me suis présentée : journaliste-dans-un-grand-quotidien-du-soir. Ça impressionne. On se dit : Ils doivent le vouloir, ce traité. On va pas le leur refuser, ce serait malpoli. Facteur de valorisation. J'enlève dix points au oui et je les file au non.

Sans oublier ceux qui, dans leur précipitation, ont pris l'Europe pour *le Monde* et se sont bien gardés d'avouer qu'ils étaient contre. Huit points de plus pour le non. Il faut également savoir qu'en mettant leur bulletin dans l'enveloppe mes indécis auront glissé du même coup ou vers le oui ou vers le non. Je leur laisse... mettons... deux points. Et, le reste, je le distribue au petit bonheur la chance. Ça, c'est la marge d'erreur.

Résultat final : Oui 49 %. non 49 %. sans-opinion 2 %. Et en avant pour un second référendum! oui, je sais, à force d'avoir les yeux fixés sur nous, le monde entier va finir par loucher. Mais, bon, la décision est trop grave pour qu'on puisse la prendre d'un seul coup.



CULTURE

THÉATRE

Les tangos de la maman

MORTADELA
à la Cigale

L'image d'Alfredo Arias et de son Groupe TSE, c'est l'élégance d'exilés aristocratiques, un peu celle des princes russes, recevant les noctambules aux portes des boîtes de Pigalle, avec la même grâce courtoise que dans leurs palais perdus. Le théâtre d'Alfredo Arias entraîne une idée de raffinement intellectuel mêlé de féerie, évidemment présenté – on est sophistiqué ou on ne l'est pas – dans les banlieues dites rouges, Saint Denis et Aubervilliers, où Alfredo Arias a dirigé avec un constant succès le centre dramatique, Théâtre de la Commune.

Arias s'installe à Pigalle, pour un mois. Non pas à la porte d'une boîte, mais à l'intérieur d'un caf-conc' portant sa poussière comme un manteau royal, la Cigale. Et met toute son intelligence scénique au service d'un type de spectacle généralement considéré comme simpliste, pour ne pas dire mineur : le cabaret. Le vrai, l'authentique, celui qui a fait la route depuis Washington jusqu'à Buenos-Aires, (*le Monde* du 10 septembre), perdant un peu de ses plumes à chaque étape, mais gagnant beaucoup de force et de souplesse.

Surprenant Alfredo, le plus «distancié» des non-brechtiens, qui pour une fois se dévoile par le biais de tout ce qui n'est pas son théâtre. Formidable Arias qui raconte son enfance, son Buenos-Aires, les travestissements comme des reflets inversés, la Carmen Miranda miniature, le magicien aux trucs usés, le boucher, la femme du charcutier, les enterrements,


AGNÈS COURRAULT/ENGUERAND

Marilu Marini

la grand-mère italienne, la virago espagnole, le beau motard, les tangos de la maman, le mariage inconsommable, les grivoiseries joyeuses, la mort, les musiques cubaines, américaines, européennes, les pique-niques au bord du fleuve boueux, la radio, le public pris par la main... Toute l'âme d'Alfredo Arias, tout son être en chansons, en photos Polaroid de ses souvenirs, intimement inscrits dans le cadre du théâtre : *Mortadela*.

Ce n'est pas l'enfant qui parle, mais l'homme de théâtre qu'il est devenu. Il ne ment pas quand il affirme vouloir éviter le piège de la reconstitution. Ce qu'il offre, c'est sa mémoire en fragments jetés comme des pétales juste légèrement fanés, mais gardant quelque chose de leur parfum.

Mortadela : un défoulement de plaisir plein de découvertes et de réminiscences, quatre-vingt-dix minutes de spectacle minimal et musical, trivial et tendre, pauvre et somptueux, mené par Oscar Sisto. Alfredo Arias a réuni une troupe fantastique autour de Marilu Marini, irrésistible clownesse, belle comme la déesse du charme. Didier Guedj joue les hommes à côté de deux géantes truculentes. Adriana Peguerolles et Cecilia Rossetto, de Haydée Alba, émouvante maman aux tangos, de Pilar Reboller, invraisemblable Carmen Miranda, et d'une chanteuse d'exception, Alma Rosa. *Mortadela* ne dure qu'un mois : il faut se dépêcher.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 11 octobre. Tél. : 42-33-43-00.

VARIÉTÉS

La passagère du Nordeste

Une chanteuse pour découvrir un autre versant du Brésil

ELBA RAMALHO
A l'Elysée-Montmartre

«*Eterna Nordestina*», une éternelle Nordestine : Elba Ramalho incarne cette génération de Brésiliens qui n'ont pas eu la chance de naître dans le Sud prospère, mais qui ont su profiter des saveurs, des traditions, de l'imaginaire du Nordeste. On dit des femmes du Paraïba qu'elles sont têtues, volontaires. Née à Campina Grande, la capitale de l'Etat, havre de verdeur aux portes du *sertao* arride, Elba s'en est allée faire carrière à Rio il y a vingt ans, après avoir débuté avec le Quintete Violado, groupe phare de la musique nordestine.

A-t-elle pour autant renoncé à l'accordéon, aux *xote, bahiao, forro*, toutes ces danses collées-serrées aux accents de campagne gourmande qui font les nuits chaudes de la Saint-Jean et le bonheur des mangeurs de maïs grillé? Sûrement pas. «*Le Nordeste se respecte pour ce qu'il est : une terre où les expressions culturelles sont infiniment diversifiées et riches. Malheureusement, au Brésil, le Sud boycotte son Nord.*» Elba commence donc ses récitals par un hymne à l'indépendance du Nordeste, questionnement en forme de provocation : «*Et si le Brésil était divisé en deux? Et si le Nordeste faisait sécession?*»

Le Nordeste. Quel Nordeste? Car de Salvador-de-Bahia, ville nègre, à Recife, où les Hollandais ont laissé des empreintes indélébiles, il y a un monde. Indépendantiste, unificatrice, Elba Ramalho a joué en quatorze albums la carte de l'intégration musicale. Hier complice de Chico Buarque de Hollanda, lors de la création en 1978 de l'opérette *Opera do Malandro*, une histoire de voyous cariocas (de Rio) adaptée de *l'Opéra de quat'sous*, puis repris au cinéma par Ruy Guerra, Elba Ramalho prête aujourd'hui l'oreille aux nouvelles sonorités noires venues de Bahia. Elle vient de tenir pendant trois mois l'affiche du Canecao, la plus fameuse des salles de music-hall de Rio et de terminer un album, *Encanto*, où se mêlent d'entraînants *forros* nordestins, les percussions noires de Bahia, la voix de Margareth Menezes et des chansons de charme. «*Du balancé et du langoureux*», qu'elle livre sur scène avec ses huit musiciens (dont un des meilleurs accordéonistes du Brésil, Oswaldinho). Elba Ramalho se veut «*positive*», et refuse la déprime face à «*un Brésil toujours aussi divers, et qui continue sans se retourner son expérience démocratique*».

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 18 à 19 h 30 à l'Elysée-Montmartre. Tél. : 42-52-25-15. Album : *Popular Brasileira*, CBS/DAM.

□ **Précision.** – La société Klein nous demande de préciser que Rameau n'est pas la seule marque de pianos encore fabriqués en France, puisqu'elle-même fabrique artisanalement des instruments dans ses ateliers de Montreuil (*le Monde* du 10 septembre). Trois modèles de pianos – représentant un total de deux cent cinquante instruments assemblés chaque année – sortent de ses ateliers : le modèle Junior, de cinq octaves (11 500 francs); le modèle Mélodie (116 cm de hauteur, 38 300 francs) et le modèle Symphonie (118 cm, 45 500 francs). Le Conservatoire supérieur de Paris s'est porté acquéreur de plusieurs pianos Klein.

Sancho Pança et l'ETA

Polémique en Espagne autour d'une pièce d'Alfonso Sastre

BAYONNE

de notre correspondant

Alfonso Sastre, l'un des grands dramaturges espagnols, est au cœur d'une polémique invraisemblable, à propos de sa pièce *le Voyage infini de Sancho Pança*. A l'origine, une journaliste du quotidien *El País* qui a mal saisi une phrase du texte. Alors que Don Quichotte prête serment sur «*la Trinité de Gaeta*», en référence à une citadelle sicilienne citée par Cervantès dans son œuvre, elle entend «*la Trinité d'ETA*». Le fait que dans l'œuvre d'Alfonso Sastre Don Quichotte délivre plusieurs prisonniers parmi lesquels se trouve un galérien basque, qui n'hésite pas à lancer, en langue basque, deux slogans favorables à la libération des prisonniers – phrases souvent scandées lors des manifestations nationalistes en Pays basque, – confirme l'opinion de la journaliste.

Dès lors, elle n'hésite pas à voir dans la supposée «*Trinité d'ETA*» une allusion directe à Francisco Mugika Garmendia «Pakito», José Luis Alvarez Santa Cristina «Txelis» et Joseba Arregi Errostabe «Fiti», les trois principaux dirigeants arrêtés le 29 mars par la police française à Bidart, près de Biarritz. S'appuyant sur sa critique, le Partido popular, de sensibilité conservatrice, demande la suspension des représentations, avec un argument supplémentaire : Alfonso Sastre, réfugié en France sous le franquisme, et qui vit en Pays basque dans la ville frontalière de Fontarabie, est marié à Eva Forest, aujourd'hui sénateur, affiliée à Herri Batasuna, une formation politique indépendantiste couramment présentée comme proche d'ETA.

Dans un souci d'apaisement, Alfonso Sastre a autorisé le metteur en scène à enlever la «*Trinité de Gaeta*» de son texte.

PATRICK BUSQUET

□ **Manifestation des intermittents du spectacle à Paris.** – Environ deux mille professionnels du spectacle ont manifesté, jeudi après-midi 17 septembre à Paris, du Palais-Royal à l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie, siège du CNPF, à l'appel des fédérations du spectacle CGT et FO. Les manifestants entendaient obtenir de l'organisation patronale la prorogation de leur régime d'assurance-chômage qui prend fin en principe le 30 septembre. Dans la matinée, le CNPF avait proposé aux syndicats la réunion, le 25 septembre, d'une commission paritaire patronat-syndicats sur ce sujet. Enfin, les représentants CGT devaient rencontrer vendredi le président de l'UNEDIC, Bernard Boisson.

CINÉMA

Un revenant

Faulkner adapté dans un film disparu depuis vingt ans

TOMORROW
de Joseph Anthony

Etrange affaire, pour un film étrange. *Tomorrow* (qu'il n'aurait pas été difficile de traduire par «Demain») a été réalisé en 1972 par le réalisateur américain Joseph Anthony, qui a aujourd'hui quatre-vingts ans, et dont ce fut le dernier film. Un homme difficile à cerner, auteur dramatique et metteur en scène de théâtre, décorateur, acteur, réalisateur de télévision – et qui, pour ne rien simplifier, a un homonyme à la carrière assez semblable.

Son premier film, *Faiseur de pluie*, réalisé en 1956 avec Burt Lancaster et Katharine Hepburn, lui valut une petite renommée que ne confirmèrent ni *la Meneuse de jeu* (1956) qui inspira *Hello Dolly*, ni l'intéressant *En lettres de feu* (1958), ni *Il a suffi d'une nuit* (1961), ni *l'Arsenal de la peur* (1966), malgré la présence sur ses affiches de Shirley MacLaine, Anthony Perkins, Dean Martin, David Niven, Lea Massari, Ben Gazzara... Des films qui sont, pour la plupart, des adaptations à l'écran de pièces de théâtre, le territoire naturel d'Anthony.

On ne trouve mention de ce *Tomorrow*, sorti à l'époque dans une seule salle d'East Manhattan, dans aucun dictionnaire, et même les réputés exhaustifs Tavernier et Coursodon, rédacteurs d'un *50 ans de cinéma américain* (chez Nathan) qui fait autorité, confessent ne pas l'avoir vu. Oubliant Anthony dans leur dictionnaire, ils ne font mention du film qu'à propos de son scénariste, Horton Foote, auteur d'une adaptation pour la télévision en 1960, puis pour la scène en 1968 de la nouvelle de Faulkner (publiée dans le recueil *le Gambit du cavalier* sous le titre français *Sans relâche*).

Autre curiosité : la manière dont le film parvient, vingt ans après, sur nos écrans. Un régisseur de *Green-card* en montre un soir une cassette à Gérard Depardieu. Celui-ci, qui sur des coups de cœur fait distribuer des films négligés par les circuits traditionnels (ainsi la récente rétrospective Cassavetes et les derniers Satyajit Ray) acquiert les droits de *Tomorrow* pour la France.

Ultime, et finalement principale étrangeté du film, la manière dont Anthony se tire d'une épreuve apparemment insurmontable, adapter Faulkner à l'écran, en s'éloignant de la lettre mais pas de l'esprit. Tout de suite le *Deep South* est là, pas dans la chaleur ni dans la lumière – l'essentiel de l'histoire se passe en hiver, – mais dans la rudesse palpable des matières et des mœurs, la violence sourde et le puritanisme aveugle. En voix off, le procureur Gavin Stevens, personnage-fil conducteur du recueil de nouvelles, commente le dénouement tragique d'un drame raconté par le long flash-back qui constitue l'essentiel du film.

Situations de crise

La simple et triste histoire d'une pauvre fille errante, Sarah (Olga Bellin), recueillie par un paysan taciturne, Fentry (Robert Duvall), employé comme gardien d'une scierie perdue au fond de la forêt... Tourné en noir et blanc et en décors naturels dans le Mississippi, le film porte pourtant les marques de son origine théâtrale, dans les éclairages de la cabane où se déroule la majeure partie de l'action, illuminée comme une scène, dans le jeu très Actor's Studio d'Olga Bellin, dans les dialogues superflus.

Bizarrement, ces «scories» aident le film au lieu de l'affaiblir. Ils installent une lenteur – confortée par l'extraordinaire interprétation de Duvall – qui convient aux personnages et à l'ambiance, et que brise soudain, lors des situations de crise, un montage saccadé de gros plans d'une percutante puissance. Elles rendent presque palpable, comme s'il était un personnage réel, le destin qui frappe tour à tour les personnages, et qui (vraie connivence avec Faulkner) semble un mauvais comparse tapi juste à la limite du cadre.

Elle autorise un enchaînement d'événements dans un élan à la fois paroxystique et quotidien : l'accouchement de Sarah, son mariage illégitime avec Fentry, le serment de l'homme à la femme agonisante, la mort et l'enterrement, le tout en cinq minutes de film, séquence d'une densité sidérante après les longs et nécessaires faux plats du début du récit.

La technique strictement cinématographique permet ensuite un joli raccourci dans la durée (les premières années de l'enfant élevé par ce faux père touché par un amour dont il paraissait incapable), avant de revenir sèchement à un bien nommé «coup de théâtre», pour finir sur une mélancolie très littéraire, bouclant ce périple sur les traces de Faulkner.

JEAN-MICHEL FRODON

Fête de famille

LOIN DU BRÉSIL
de Tilly

Tilly écrit généralement pour le théâtre, et aussi des chansons, toujours pour exprimer sa haine obsessionnelle de la famille. *Charcuterie fine*, sa première pièce, mise en scène par Michel Hermon, se passait chez des petits commerçants de province. La seconde, *Spaghetti bolognaise*, également mise en scène par Michel Hermon, chez des NAP (Neuilly-Auteuil-Passy). Puis il a monté lui-même *les Trompettes de la mort* et *Y a bon Bamboula*, sagas délirantes, méchamment sarcastiques, de quelques Dupont-la-joie.

Aujourd'hui, Tilly se sert du cinéma pour déverser une rage que rien, semble-t-il, ne peut apaiser. Il ne fait de cadeau à aucun de ses personnages, pas même aux enfants, déjà viciés par la bêtise des adultes. Il réunit sa famille de prédilection, bien nauséeuse, dans une villa bretonne, à l'occasion de la Fête des mères. La mère, c'est Emmanuelle Riva. Son mari l'a quittée, il y a des années, pour s'enfuir au Brésil avec sa propre sœur. Et elle trompe le désarroi de l'âge avec des gigolos miteux.

Un beau rôle pour Emmanuelle Riva, des dialogues percutants pour tous. On pourrait les transplanter directement sur scène. Le malheur du film est là : ce n'est pas un film. L'humour de Tilly, sa méchanceté lucide, sa souffrance vraie s'enlisent dans la maladresse, et s'évanouissent. Si on ne le connaissait pas par ailleurs, on le trouverait seulement complaisant dans le sordide. Peut-être n'a-t-il pas trouvé de cinéaste désireux – ou capable – d'entrer dans son univers. C'est dommage.

C. G.

Candidature truquée

BOB ROBERTS
de Tim Robbins

C'est un bon gars, Bob Roberts. Visage avenant et belle prestance, il sait comme personne pousser la chansonnette country, sourire aux enfants et aux mamies, en serrer cinq aux paysans. C'est une ordure, Bob Roberts, politicien ultraréactionnaire et sans scrupule qui met à profit sa réputation de vedette de variétés pour briguer un poste de sénateur de Pennsylvannie.

Discours fascisant à base de valeurs morales et familiales, de racisme et de démagogie, manipulation des médias et trucages des faits nourrissent les paroles des balades folk qu'il détourne au profit de sa campagne. De bourgade en quartiers, le bel ambitieux ne déteste pas apparaître en cow-boy immaculé, précédant l'autocar noir comme l'enfer où gamberge son escouade de conseillers techniques.

Réalisateur et interprète principal de ce pamphlet, Tim Robbins vise droit dans la cible du national-populisme qui empeste la politique américaine. Mais ce qu'il a à dire, il l'a dit en une demi-heure, et ne peut guère que le ressasser assez longtemps pour arriver à la longueur d'un film normal. Vient le soupçon d'un tantinet de narcissisme, voire de complaisance pour un personnage caricaturalement chargé de toutes les vilenies. Plus grave peut-être, Robbins-cinéaste adopte le point de vue d'un caméraman de documentaire qui accompagnerait la campagne de Bob Roberts, mais il trahit ce parti-pris narratif chaque fois que ça l'arrange pour raconter son histoire. En plus de sa morale politique, un peu de morale cinématographique n'aurait pourtant pas nui.

J.-M. F.

Délivrez-nous du mal

NOVEMBRE
de Lukasz Karwowski

Fruit d'une coproduction entre la Pologne et la France, ce premier long-métrage d'un réalisateur de vingt-six ans, qui a étudié le cinéma à l'école de Lodz, est un curieux exercice de style sur la dépersonnalisation de l'individu. Inspiré d'un fait divers, il raconte un cas de «possession» dans lequel intervient une sorte de mal métaphysique où le diable n'est pour rien.

Une étudiante, Sara, s'évanouit fréquemment. Transportée à l'hôpital, elle ne maîtrise plus son comportement, se retrouve dans un univers nocturne, semble provoquer des scènes de violence et de mort. Ni l'amitié d'une autre étudiante, Nowak, ni l'amour de Piotr ne peuvent la guérir. Un prêtre, qui ne pratique pas l'exorcisme, tente de la replacer sur le chemin de son identité. Un balancement constant, du rationalisme au mysticisme et à une horreur feutrée, place Sara – et les spectateurs – dans un *no man's land* entre la réalité et une fantasmagorie symbolique d'eau et de feu.

Lukasz Karwowski se réfère visiblement, mais avec modestie, à son grand aîné Wojciech Has (ici conseiller artistique) et surtout à Tarkovski. Le rôle du prêtre est tenu par Alexander Kaïdanowski, qui fut l'acteur principal de *Stalker* en 1979, avant de passer à la réalisation. En Sara, cette «personne déplacée», la Française Marine Delterme (vingt-trois ans) révèle un visage intéressant, une nature fiévreuse.

J. S.

CULTURE

ARTS

Langueur

Quoi de neuf dans les galeries parisiennes ? L'absence de nouveauté

Soit une galerie allemande qui s'est installée à Paris il y a quelque temps, quand la crise du marché n'était pas encore une évidence, la galerie Rüdiger Schöttle (1). Qu'expose-t-elle pour son accrochage de rentrée ? Des petits formats sur papier de Sol LeWitt et Brice Marden, autrement dit de petites pièces signées par des artistes à la réputation largement établie depuis un quart de siècle, figures reconnues du minimalisme des années 60. Les Marden sont tout juste convenables, les LeWitt cruellement monotones.

Soit une galerie parisienne de premier plan, celle d'Yvon Lambert (2). Elle sacrifie elle aussi au culte rassurant du passé récent. Sur le sol gris, Carl Andre, autre minimaliste, a disposé des cubes de pierre grise reliés entre eux par des rectangles d'aluminium gris. Avec ces éléments réguliers, il dessine des grilles orthogonales, des carrés et des lignes droites. Il y a vingt ans, Carl Andre organisait des dispositifs géométriques à peu près identiques avec des cubes de bois et des briques. Les matériaux ont changé mais le système n'a pas varié.

Ce serait peu dire que des expositions de cette sorte ne contribuent pas à rendre attractive la rentrée des galeries. Récapitulations, remémorations, souvenirs, hommages : la mode n'est guère au risque et à la nouveauté. Les noms inconnus sont de plus en plus rares dans les listes de vernissage, comme si la plupart des marchands procédaient au même raisonnement : « Puisque le marché est en crise, replions-nous prudemment sur les valeurs sûres ou supposées telles. Ne cherchons plus à surprendre, travaillons à rassurer nos collectionneurs. » Sans doute est-ce ce calcul qui détermine quelques-uns d'entre eux à ressusciter soudain l'art minimal et à tirer de l'oubli où ils descendaient doucement ces héros à demiretraités.

Facilité et répétition

Le même raisonnement, enrichi d'une étape, assure la survie d'artistes plus jeunes qui, inlassablement, emploient et réemploient les procédés jadis mis au point par les tenants de l'art conceptuel. Ces néo-néo-duchampiens, *académiques et inoffensifs*, déclinent depuis une demi-douzaine d'années leurs variations sur le thème du ready-made et de la dérision de l'art. Cet automne, il revient à Didier Vermeiren (3) et à Reiner Bergmann (4) de représenter cette école. Le premier expose donc des portiques métalliques montés sur roulettes. Les assemblages du second évoquent des objets très ordinaires, une horloge ou une lampe, à l'aide de matériaux de récupération. Ce n'est ni très déroutant ni non plus très séduisant.

Où trouver de quoi se laver l'œil de ces banalités ? Dans les très rares galeries qui ne s'abandonnent pas à la facilité et à la répétition. Chez Claude Samuel (5), Henri Larrière présente ses sculptures récentes. Larrière, qui n'est pas un des favoris des musées, travaille le fer et le bois avec vigueur et volupté, sans tomber dans le maniérisme ni le chic. Chez Innocenzi et Delsol (6), Michel Gouery accroche ses dernières peintures, délibérément équivoques, mixtes déroutants de figures géométriques, de réminiscences figuratives et de formes inventées, mi-végétales mi-animales. Voilà un artiste de trente ans qui maîtrise un vocabulaire pictural original, qui use d'un chromatisme étrange, aigre et pâle, qui compose adroitement ses tableaux et qui prend manifestement le plus grand plaisir à les exécuter. Et voilà un galeriste qui renoue avec le meilleur de son métier, la découverte.

PHILIPPE DAGEN

(1) Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, 75003 Paris ; tél. : 44-59-82-06. Jusqu'à mi-octobre.

(2) Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003, Paris ; tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 14 octobre.

(3) Galerie Ghislaine Hussenot, 5 *bis* rue des Haudriettes, 75003 Paris, tél. : 48-87-60-81. Jusqu'au 24 octobre.

(4) Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, 75003, Paris ; tél. : 48-04-00-34. Jusqu'au 31 octobre.

(5) Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges, 75004, Paris ; tél. : 42-77-16-77. Jusqu'au 17 octobre.

(6) Galerie Innocenzi et Delsol, 18, rue Charlot, 75003 Paris ; tél. : 48-87-41-63. Jusqu'au 15 octobre.

MUSIQUES

Palmarès du Concours de Besançon

Un Italien et un Chinois primés par le jury

L'Italien Tommaso Placidi, vingt-huit ans, vient de remporter le premier prix du concours de direction d'orchestre de Besançon. Il reçoit 30 000 francs et des engagements avec quatre orchestres français de région, l'Ensemble orchestral de Paris et l'Orchestre de chambre de Vienne. Né en 1964, à Rome, Tommaso Placidi a d'abord été élève dans les classe de piano de Louis Hiltbrand et de Maria Tipo, au conservatoire de Genève. En 1984, il entame des études de direction d'orchestre avec Arpad Gerecz, puis avec Otmar Suitner. En 1988 et 1989, il suit les cours de perfectionnement de Guennadi Rojdestvenski et de Ferdinand Leitner. Tommaso Placidi vit à Genève, où il enseigne le piano et la musique de chambre.

Le prix de la direction lyrique à été décerné au Chinois Ming Huang, vingt-neuf ans. Ce dernier reçoit 30 000 francs offerts par la Fondation France-Télécom et un poste de chef d'orchestre assistant au Théâtre du Capitole de Toulouse. Né en 1963 à Taïpei (Taïwan), Ming Huang débute l'étude de la musique par la clarinette dans le conservatoire de sa ville natale. En 1990, il entre au Conservatoire national de musique de Paris dans les classes d'écriture et de direction d'orchestre. Il y travaille sous la direction de Jean-Sébastien Béreau et de Michel Piquemal. Ming Huang vit à Paris. Il est professeur au conservatoire municipal de Dugny, dont il dirige la chorale. Il est également chef à l'Orchestre des jeunes de l'Ile-de-France.

Présidé par le chef d'orchestre américain John Nelson, le jury de la quarante-deuxième édition du Concours de Besançon était composé d'Alexander Gibson (Grande-Bretagne), Jean-Pierre Rousseau (Suisse), Hans Ulricht Schmid, Volker Wangenheim (Allemagne), André Jouve et Guy Rogue (France).

L'absence de Radio-France a été remarquée lors de la finale du prestigieux concours, qui n'a pas été enregistrée pour être diffusée sur France-Musique.

A. Lo.

La mort du ténor Henry Legay

Le ténor français Henry Legay est mort dans la nuit de mardi à mercredi dans un hôpital parisien. Il était âgé de soixante-douze ans.

Né à Paris le 1er juillet 1920, Henry Legay (de son vrai nom Henry Guay) avait d'abord été ajusteur-outilleur. En 1947, il sort du Conservatoire de Paris, son premier prix de chant en poche. La même année, il fait ses débuts à la scène dans une opérette, *le Maharadja*, aux côtés de Bourvil.

En 1950, Henry Legay est engagé par le Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, puis en 1952 par la Réunion des théâtres lyriques nationaux. A l'Opéra-Comique, il chante les rôles de ténor du répertoire français. En 1954, il fait partie de la production des *Indes galantes* de Rameau, à l'Opéra de Paris, et se produit ensuite dans *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, la *Traviata*, de Verdi, et *Faust*, de Gounod.

Henry Legay a régulièrement chanté dans les théâtres de la décentralisation lyrique française, et également en Belgique, en Suisse et en Algérie. Il laisse plusieurs témoignages de son art, notamment le rôle de des Grieux dans *Manon* de Massenet, enregistré pour EMI sous la direction de Pierre Monteux, aux côtés de Victoria de Los Angeles et de Michel Dens.

A. Lo.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 19 septembre : Corbeil, 14 h : art d'Asie ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Verrières-le-Buisson**, 20 h 30 : verrerie moderne.

Dimanche 20 septembre : Chantilly, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Chartres**, 10 h 30 : accessoires de cinéma, caméra, 14 h : pré-cinéma et cinéma ; **Etampes**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Provins**, 14 h : mobilier, armes.

PLUS LOIN

Samedi 19 septembre : Bourges, 15 h : ateliers ; **Dozule**, 14 h : jouets, soldats de plomb ; **Entzheim**, 14 h 30 : argenterie, objets d'art, 20 h 30 : armes ; **Mayenne**, 14 h : tableaux et sculptures modernes.

Dimanche 20 septembre : Aubagne, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h : art d'Asie ; **Devecey (25)**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Doullens**, 11 h et 14 h 15 : flacons à parfum, papillons ; **Limoges**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Montauban**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Noyon**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : armes ; **Troyes**, 14 h : tableaux, argenterie.

FOIRES ET SALONS

Paris-Grand Palais, Paris-Village Saint-Paul, Paris « Numicarta », Boussy-Saint-Antoine.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : , 22 h. Rel. dim., lun. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mer., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS *(43-66-42-17). L'Equivoque : mar.*, mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., *sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.*

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BASTILLE (43-57-42-14). Weimarland : mar., mer., jeu. 21 h.

BATEAU-THÉATRE NAUTILUS *(40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat* : 20 h 30 ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Cet étrange animal : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Rel. dim. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Rel. dim. Violaine, morte de rire : 22 h 15. Rel. dim.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : mar., mer., jeu. *20 h 30.*

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Feu la mère de madame : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : , 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. La Bestiaire : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS *(42-78-03-53). L'Ecole des* femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent ; 19 h 15. Rel. dim., lun. Savage Love : 21 h 15.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. *15 h. Rel. dim. soir, lun.*

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves *: ven., sam., mar.,* *mer.,* jeu. 21 h ; dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.

SPECTACLES NOUVEAUX

CALIGULA. *Comédie-Francaise* (40-15-00-15), ven., dim., mar. 20 h 30 et mer. 14 h (16).

LE CLAN DES VEUVES. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. et dim. 15 h 30 (16).

DALVA. Cartoucherie Atelier du Chaudron *(43-28-97-04), mer., jeu., ven.,* sam. 20 h 30 et dim. 16 h (16).

IL Y A DES MATINS DIFFICILES. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 18 h 15 (16).

L'ONCLOMAR. Clichy (Petit Théâtre de Clichy) (40-87-12-72), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 45 (16).

UNE HISTOIRE DE L'IL. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim.), 22h (16).

VOLTAIRE-ROUSSEAU. Comédie de Paris (42-81-00-11) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 19 h 21 h 30 et dim. 15 h (16).

UNE ASPIRINE POUR DEUX. Saint-Georges (48-78-63-47) (dim. soir, lun.), 20h45 ; sam. 17 h et dim. 15 h 45 (17).

LA CERISAIE. Gennevilliers (Théâtre) *(47-93-26-30), ven., sam., mar., mer.* 20 h 30 et dim. 17 h (18).

BAL MASQUÉ. Comédie-Francaise (40-15-00-15), sam., lun. et mer. 20 h 30 (19).

BRULEZ TOUT ! La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 17 h et dim. 15 h (22).

IMITATOR, LE PIRE CONTRE ATTAQUE. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 20 h 30 (22).

MICHEL LAGUEYRIE. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. et mer. 22 h 15 (22).

SGANARELLE OU LE COCU IMAGINAIRE, LE MARIAGE FORCÉ. *Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80)*, 20h30 ; jeu. 19 h et dim. 15 h (22).

SOLO. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim., lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h (22).

WEIMARLAND. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (22).

BOUFFES PARISIENS *(42-96-60-24).* La Jalousie : ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Dramuscules : ven., sam., dim. (dernière) 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! *: mar., mer., jeu. 21 h.*

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. *lun., dim. soir.*

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov? : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Nouvelles improvisations de Pierre Guyotat : lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Conférence de Krzysztof Pomian : ven. 18 h 30. Lecture : lun. 18 h 30.

CINQ DIAMANTS *(45-80-51-31). Le* Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). *Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h,* 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : sam., lun., mer. 20 h 30. Caligula : mer. 14 h ; ven., dim., mar. 20 h 30. Iphigénie : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. (dernière) 15 h. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : 21 h. Rel. dim., lun.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE *(48-74-74-40).* Le Clan des veuves : ven., sam., mer., jeu. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT *(42-23-88-83). Le Bösendorfer :* 20 h 30. Rel. dim., lun. Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR *(43-20-90-09). Eric* Thomas : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

MICHODIÈRE *(47-42-95-22). La Puce à* l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim., lun.

OLYMPIA *(47-42-25-49).* Autant en emportent les Vamps : ven., sam. (dernière) 21 h. Buffo : *mar., mer.,* jeu. 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim., lun.

PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). On ne badine pas avec l'amour : sam., dim. 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : ven., sam., *dim., jeu. (dernière) 17 h 30.*

RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Rel. dim., lun. Exercices de style : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La *mort viendra et elle aura tes yeux : 21 h.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rosalie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE CLAVEL *(43-71-93-73). Les* Deux Orphelines : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE DIX-HEURES *(46-06-10-17).* Tout est show-baise : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Célibataire : 22 h. Rel. dim., lun. Imitator, le pire contre attaque : *mar., mer., jeu. 20 h 30.*

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : *mar., mer.,* jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Une histoire de l'œil : 22 h. Rel. dim. Belle de Mai. Le Fou et la Nonne : ven., sam. mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-41-42-39). Gala : 21 h. Rel. dim., lun. Image d'Épinal : ven., sam., dim., lun. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE *(46-34-61-04).* Le Bel indifférent : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). *Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim.*, lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La Peur des couples : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Mediterrania : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE *(43-66-43-60). Oh, les beaux jours!* : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES *(42-54-91-00).* Paroles de femmes : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : *21 h. Rel. dim.*

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) *(48-68-00-22). La* Trilogie marseillaise : sam. 21 h.

CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (40-87-12-72). L'Onclomar : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Atout coeur : *sam. 20 h 30.*

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Cerisaie : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Compartiment tueurs (1965), de Costa *Gavras, 18 h 30 ; Subway (1984), de* Luc Besson, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Rétrospective Mario Camerini : Ma non e una cosa *seria (1936, v.o.), de Mario* Camerini, 18 h 30 ; Monsieur Max (1937, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini ; les Hommes, quels mufles! (1932, v.o.), *de Mario Camerini, 20 h 30.*

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : la Leçon de langue morte (1979, v.o. s.t.f.), de Janusz Majewski, 14 h 30 ; la Vraie Fin de la *guerre (1957, v.o. s.t.f.),* de Jerzy Kawelerowicz, 17 h 30 ; les Demoiselles de Wilko (1978, v.o. s.t.f.), de mœurs d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

Portraits de Paris : Rock et punk : New Old (1979) de Pierre Clémenti, l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F.J. Ossang, 14 h 30 ; Danse : Caramba (1986) de Philippe Decouflé, Quai Bourbon (1987) de Luc Riolon, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 16 h 30 ; Mode : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 18 h 30 : Soirée spéciale abonnés, 19 h 30 ; Zoé la boxeuse (1992) de Karim Dridi, la Guerre est finie (1966) d'Alain Resnais, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

LE COUP DE FOUDRE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6•* (43-26-58-00).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LUNA PARK (russe, v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; v.f. : UGC Opéra, 9• *(45-74-95-40 36-65-70-44) ; Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47).

DAVID COPPERFIELD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRE NEVSKI *(Sov., v.o.)* : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 30.

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 17 h 15.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : *Saint-Lambert, 15•* (45-32-91-68) 18 h 30.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, *5• (43-54-42-34) 16 h 15,* 18 h 15, 20 h 15.

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 20 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 17 h 10.

DIVA. (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, *11• (43-57-51-55) 18 h.*

LES GORILLES DE MONTAGNE) : Le Géode, 19• (40-05-80-00) 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 22 h.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

LES NERFS A VIF *(*) (A., v.o.) : Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 22 h.

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 20 h.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 19 h.

SCÈNES DE CARNAVAL (Rou., v.o.) : *Latina, 4• (42-78-47-86) 19 h 30.*

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 21 h 40.

TAXI DRIVER *(**) (A., v.o.) : Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 45.

LES FILMS NOUVEAUX

BOB ROBERTS. Film américain de Tim Robbins, v.o. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) ; v.f. : Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

LE CHÊNE. *Film roumain de Lucien* Pintilie, v.o. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

HORIZONS LOINTAINS. Film américain *de Ron Howard, v.o. : Forum* Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6• *(46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6•* (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; *Gaumont Alésia*, 14• (36-65-75-14) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT. (*) Film américain de Barbet Schroeder, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; *UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61)* ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, *9• (47-70-33-88) ; UGC* Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LÉOLO. Film canadien de Jean-Claude Lauzon : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon,* 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15•* (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

LOIN DU BRÉSIL. Film français de Tilly, v.o. : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

NOVEMBRE . Film franco-polonais de Lukasz Karwowski, v.o. : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

TOMORROW. *Film américain de* Joseph Anthony, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Par*nassiens, 14• (43-20-32-20).*

L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC *Odéon, 6•* (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

« Le parc de La Villette » (conférence + promenade), 10 heures, Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente (Maison de La Villette).

« Les fastes du second Empire : l'Opéra Garnier » (limité à trente personnes), 11 heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Victor Hugo, sa vie, ses amours, son œuvre. Le premier président d'un Congrès européen. Le premier créateur des restaurants du cœur. La *place des Vosges*. Hôtel de Sully, cours et jardins », 14 h 30, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

« La quartier du cloître Notre-*Dame : maisons de chanoines et chapelle* Saint-Aignan », 14 h 30, parvis Notre-Dame, statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

« Hector Guimard et l'histoire du métropolitain », 14 h 30, métro Dauphine, à l'extérieur, sortie avenue Foch, côté pair (Connaissance de Paris).

« Beaux hôtels du Marais aristocratique », 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escalier inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Le palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le long de la Seine. Histoire des vieux ponts parisiens », 14 h 30, angle du pont Notre-Dame et du quai de la Corse (A nous deux, Paris).

« Le parc Montsouris, anglomanie et colonies », 14 h 45, RER Cité Universitaire (Regards).

« Le cimetière du Musée de Passy », 14 h 45, place du Trocadéro, angle de l'avenue Paul-Doumer (V. de Langlade).

« Les pagodes du bois de Vincennes », 14 h 50, métro Liberté, sortie avenue de la Liberté (C. Merle).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tou*risme culturel).*

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 h 15, 44, rue des Petites-Ecuries (Paris et son histoire).

« *L'ancien* monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

« Visite de la Comédie-Française » (limité à trente personnes), 10 h 15, place Colette, porte de l'administration (*Monuments historiques*).

« Le Marais juif, petites synagogues », 10 h 30 et 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« *La montagne Sainte-Geneviève* », 11 heures et 14 h 30, métro Cluny-la-Sorbonne (Europ explo).

« Belleville et Ménilmontant », *14 h 30, abri, face au 22, rue Piat* (Sauvegarde du Paris historique).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, *entrée de la basilique* (Office de tourisme).

« Le Jardin des plantes, la nature et les sciences », 14 h 45, entrée du jardin, place Valhubert (*Regards*).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial de brocante et d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'hôtel de Bourbon-Condé » (limité à trente personnes), 15 heures, 12, rue *Monsieur* (Monuments historiques).

« *Vieux quartiers de l'île de la Cité* : de la place Dauphine à l'enclos du *cloître Notre-Dame* », 15 heures, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (E. Romann).

« Académie française et Institut », 15 heures, *23, quai de Conti* (M. Pohyer).

« Les salons d'apparat du ministère de l'éducation *nationale*, ancien *hôtel* de Rochechouart », 15 *heures*, 110, *rue* de Grenelle (I. Haulier).

« Vieux quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 15 heures, sortie *métro Louvre* (Résurrection du passé).

« Les trésors du quotidien à Saint-Denis », 16 heures, musée, 22 *bis*, *rue* Gabriel-Péri, à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'état vibratoire actuel des hauts lieux chrétiens », par le Père *M. Jodin* ; « Un haut lieu spirituel : *Saint-Benoît-sur-Loire* », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

Les désordres monétaires en Europe

Le SME dans le coma

Le système monétaire européen (SME) est dans le coma. La sortie du système de deux grandes monnaies – la livre et la lire – décidée dans la nuit de mercredi à jeudi (*le Monde* du 17 septembre) conduit à une situation exceptionnelle, que le SME, créé en 1979, n'avait jamais connue jusqu'à présent et qui n'est pas prévue dans ses règles. Pour reprendre le chemin vers la monnaie unique, un conseil européen devrait tenter de remettre sur pied le SME.

Pourra-t-il lui redonner vie? L'issue du référendum français détermine certes la réponse. Si le «non» l'emporte, beaucoup d'experts pensent, comme M. Valéry Giscard d'Estaing, que l'on ira *«vers une dislocation du système monétaire européen (...) et un rebondissement de la crise monétaire»* (*le Figaro* du 18 septembre). Il y aura, en tout cas, une incertitude politique forte, à Paris comme dans d'autres capitales européennes, rendant peu vraisemblable la reconstitution immédiate d'un système de taux de change stable en Europe.

Mais, même dans le cas d'une victoire du «oui», nombre de spécialistes se demandent si la remise sur pied du SME sera possible. Les deux pays qui sont sortis du mécanisme de change du SME mercredi soir, l'Italie et la Grande-Bretagne, ont certes marqué leur volonté d'y revenir. Rome, qui vient d'annoncer un sévère programme d'austérité, promet son retour lors de la réouverture du marché des changes, mardi 22. Le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, conditionnait vendredi celui de la livre à un changement de politique économique en Allemagne.

L'éventuelle réintégration de la lire et de la livre sera pourtant difficile. La crise actuelle a bien pour cause *«la faiblesse des économies italienne et britannique»*, comme le soulignait jeudi à Compiègne M. Raymond Barre. Le redressement y sera long. Rien ensuite n'est prévu dans les règles du SME pour réintégrer les déserteurs d'un moment.

Mais, au-delà de difficultés techniques, la suspension provisoire de la participation de deux pays importants du système lui porte un coup peut-être mortel. *«Dispositif transitoire devant déboucher sur une monnaie européenne»*, selon la définition que rappelle M. Giscard d'Estaing, le SME n'existe que s'il fonctionne comme un moyen de discipliner ses adhérents. S'il est possible d'échapper aux sanctions, ce système perd toute crédibilité.

Or, en matière monétaire, la crédibilité des institutions est essentielle.

ERIK IZRAELEWICZ

La crise monétaire, tout en restant grave, semblait se stabiliser vendredi 18 septembre, se déplaçant des grandes monnaies vers celles de pays comme l'Irlande et le Danemark. La résistance à la spéculation s'organisait en effet dans les grands pays.

En France, M. Pierre Bérégovoy a indiqué jeudi soir 17 septembre, après un entretien avec le président de la République, qu'il serait bon de réunir *«le plus tôt possible»* le conseil européen – qui regroupe les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté – pour discuter des problèmes monétaires et des solutions à leur apporter. Cette demande avait déjà été formulée par l'Italie.

Le franc faisait preuve vendredi matin d'une assez bonne résistance, après des interventions de la Banque de France, qui avait déjà engagé entre 5 et 10 milliards de francs jeudi. Il était coté en hausse contre le dollar et la livre. Face au deutschemark il s'inscrivait à 3,42 F soit à un centime de son cours plancher. Assez bonne tenue confortée par la très forte hausse du loyer de l'argent au jour le jour qui a atteint un moment plus de 20 % contre 11 % jeudi, un taux de combat qu'on n'avait pas connu depuis les crises financières de 1981-1982, mais qui est redescendu en fin de matinée à 10 %.

En Italie, le gouvernement de M. Amato, réuni en «cabinet de guerre», a remporté plusieurs succès en faisant adopter des mesures draconiennes pour rétablir à terme l'équilibre des finances publiques : coupes dans les dépenses, *prélèvements fiscaux, modification du régime des retraites*.

La lire devrait réintégrer le mécanisme du SME dès la semaine prochaine. En Grande-Bretagne, le gouvernement s'est engagé lui aussi à réintégrer la livre dans le SME, mais M. Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier, a déclaré vendredi 18 septembre que des changements devaient intervenir dans la politique économique de l'Allemagne avant que la livre ne réintègre le SME. *«Dès que les circonstances le permettront»*, ont ajouté les proches de M. Major, dont la crédibilité semble sérieusement ébranlée par l'échec que représente le flottement de la livre et sa dévaluation de fait.

Le gouvernement britannique assure que le retour au sein du SME se fera «dès que les circonstances le permettront»

LONDRES

de notre correspondant

Alors que le gouvernement affirme que la Grande-Bretagne rejoindra le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) *«dès que les circonstances le permettront»*, la chute de la livre sterling s'est poursuivie sur les marchés des changes, en dépit d'une dévaluation de fait de la monnaie d'environ 11 %.

Le premier ministre britannique doit désormais répondre à deux questions cruciales : la livre sterling doit-elle réintégrer le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) et, si oui, quand et à quelles conditions? Sur le premier point, le gouvernement a répondu par l'affirmative, jeudi 17 septembre, en assurant que ce retour s'effectuerait *«dès que les circonstances le permettront»*.

La formule est vague à dessein. Elle rappelle cette autre lointaine promesse de Mme Thatcher (*«lorsque le moment sera venu»*), utilisée jusqu'à la corde par la «Dame de fer» pour justifier si longtemps son refus de voir la monnaie britannique intégrer *le corset monétaire*. Officiellement, le gouvernement de M. John Major n'a pas changé de stratégie : la lutte contre l'inflation demeure la priorité pour retrouver une croissance durable, et l'appartenance de la livre au système des parités semi-fixes du SME, le moyen d'y parvenir.

Mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Il y a moins de huit jours, M. Major assurait qu'une dévaluation serait une *«trahison de notre avenir»*, et sa crédibilité politique – sans parler de celle de sa politique économique – a souffert. Sa première tâche est donc de restaurer l'une et l'autre. Dans un premier temps, le gouvernement a fait front, pour éviter d'élargir une brèche dans laquelle ne demandent qu'à s'engouffrer le Parti travailliste, et sans doute aussi les plus acharnés des «eurosceptiques» de la formation tory. Le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, dont la presse (quasi unanimement) et un nombre croissant de parlementaires conservateurs demandent le départ, est confirmé dans ses fonctions. Pour l'instant au moins, M. Lamont ne sera pas le bouc émissaire des errements de la politique gouvernementale.

L'intéressé a pris soin de multiplier les apparitions télévisées jeudi soir pour le confirmer et se justifier : *«Ce à quoi nous avons assisté au cours des derniers jours est un ensemble d'événements sans précédent depuis plus de vingt ans*, a-t-il affirmé; *les décisions que j'ai prises relevaient du bon sens devant une tornade. J'ai mis en œuvre la politique de l'ensemble du gouvernement.»* Reste la question de fond : partir, revenir? Quitter le SME et laisser flotter librement la monnaie pendant une période indéterminée, c'est-à-dire revenir à la politique poursuivie pendant une décennie par Mme Thatcher, apparaît inenvisageable. Outre qu'il s'agirait d'un virage à 180 degrés par rapport aux convictions constamment affirmées par M. Major, un tel choix signifierait que la Grande-Bretagne est de nouveau saisie par son vieux démon de l'isolationnisme, ce «grand large» cher aux «eurosceptiques» du Parti conservateur.

«Restaurer un peu de certitude»

Mais M. Major sait aussi qu'un retour pur et simple au sein du SME, aux conditions qui prévalaient avant la tempête monétaire (avec une parité de la livre à 2,95 deutschemarks), est tout aussi impossible, même en cas de victoire du «oui» lors du référendum français. La Confederation of British Industry (CBI, le patronat britannique) a mis en garde le gouvernement contre une telle tentation. M. Howard Davies, son directeur général, a souligné que le gouvernement doit d'abord *«restaurer un peu de certitude dans sa politique financière»*. Les milieux financiers et industriels sont partisans du *statu quo* pendant une période relativement longue. Un retour au sein du SME, estime-t-on dans la City, ne peut être envisagé que lorsque les conditions du marché seront plus favorables.

Il faut, en priorité, que les taux d'intérêt allemands soient révisés à la baisse, permettant ainsi une baisse corrélative des taux britanniques, condition *sine qua non* d'une reprise de l'économie britannique. La Grande-Bretagne doit, d'autre part, reconstituer ses réserves de change (on estime que 10 milliards de livres ont été dépensés lors du «mercredi fou»), et restaurer sa crédibilité monétaire internationale; enfin, le processus de décision au sein du SME doit être revu et corrigé.

Les «eurosceptiques» du Parti conservateur poussent dans cette direction : profitons de la «flottaison» de la livre, soulignent-ils, pour baisser les taux d'intérêt afin de donner à l'industrie et à la consommation l'impulsion nécessaire. Un retour, estiment les experts financiers, *doit se faire avec une livre* sterling franchement dévaluée : dans ce cas, «le marché» et les spéculateurs sauront que, si la livre doit de nouveau évoluer au sein du mécanisme de change européen, elle ne le fera qu'à la hausse.

Les résultats du référendum français décideront de toute façon de la future politique économique du gouvernement britannique. Mais les dernières indications du tableau de bord de l'économie donnent des arguments aux partisans d'une action urgente pour favoriser la relance : les derniers chiffres du chômage, rendus publics jeudi, sont bien plus préoccupants que ne le prévoyaient les experts *(lire les indicateurs page 18)*. Ces chiffres, parmi d'autres indicateurs économiques défavorables, signifient que les pressions vont se multiplier pour que le gouvernement baisse les taux d'intérêt, une décision bien plus facile à prendre si la Grande-Bretagne poursuit, pendant plusieurs mois au moins, son isolement monétaire.

LAURENT ZECCHINI

L'Italie à l'heure de l'austérité

ROME

de notre correspondante

Avec une lire dévaluée de 7 % déjà cinq jours auparavant et sortie du système monétaire européen jusqu'au 22 septembre, le président du conseil italien, M. Giuliano Amato, n'avait guère le choix. Entre une opposition qui réclamait *«un gouvernement de salut public»* et une centrale syndicale dont le leader, M. Bruno Trentin, en appelait à *«un cabinet de guerre»*, il fallait agir vite et fort. Jeudi 17 septembre, à l'issue d'un conseil des ministres particulièrement intense, le gouvernement a adopté une série de décrets-lois drastiques pour gérer les finances publiques en 1993.

Le plan d'austérité adopté par le conseil des ministres italien devrait apporter aux caisses de l'Etat quelque 93 000 milliards de lires (plus de 465 milliards de francs). Du jamais vu en effet. De quoi s'agit-il exactement? Avant tout de tailler dans le vif des dépenses publiques, ce qui devrait rapporter environ 43 000 milliards de lires, auxquels s'ajouteront 43 000 autres milliards de lires de nouvelles entrées; le tout complété par 7 000 milliards supplémentaires qui, espère-t-on, seront réalisés au moyen des privatisations actuellement en discussion.

Parmi les principales mesures adoptées : les dépenses sont bloquées au *niveau de 1992*; pas d'augmentation dans la fonction publique où les contrats sont *«gelés»*; annulation du *«fiscal drag»* qui permettait au contribuable de récupérer les effets de l'inflation sur son salaire et donc sur son taux d'imposition; enfin *«taxe minimum»* imposée pour les petites entreprises; nouvelles taxes pour les plus grandes, tandis que parmi les travailleurs indépendants, un patron ne pourra plus déclarer un revenu inférieur à celui de ses employés.

Le sacro-saint «stato sociale»

Mais le plus inédit, et le plus difficile, concerne les sérieuses restrictions faites aux acquis du sacro-saint *stato sociale*. Là c'est une véritable révolution car personne avant M. Amato ne s'était attaqué aussi sérieusement à un système de retraites non dépourvu d'aberrations qui permettait, par le biais de certains cumuls dans la fonction publique, par exemple, d'être pensionné à trente ou trente-cinq ans.

Personne non plus ne s'était penché aussi attentivement sur l'énorme gouffre des dépenses de santé et sur les abus qui avaient en *partie servi à le creuser. Là aussi*, M. Amato n'y est pas allé de main morte : retraites bloquées en 1993, aucune indexation sur les salaires, mais surtout obligation de partir à la retraite à soixante-cinq ans pour les hommes et à soixante ans pour les femmes, alors que jusqu'ici l'âge prévu était de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes.

«Sacrifices douloureux»

Un sérieux coup de boutoir à l'image de l'Etat-providence, suivi d'un deuxième tout aussi symbolique : désormais les foyers totalisant un revenu annuel dépassant les 40 millions de lires ne bénéficieront plus de la gratuité des médicaments et une plus grande participation est demandée pour les frais hospitaliers.

Enfin, pour faire bonne mesure – et tenter peut-être de rendre la pilule moins amère – le gouvernement a aussi institué des taxes sur les *«signes extérieurs de richesse»* tels que grosses cylindrées, voitures de luxe, bateaux, etc.

Mais l'effet placebo de cet impôt italien sur la fortune a été de courte durée. En témoigne le concert de critiques à gauche qui *ont accueilli ces nouvelles mesures. «Elles sont iniques et inutiles»*, déclarait le secrétaire du PDS (ancien PCI), M. Acchille Occhetto, tandis que les syndicats, déjà empêtrés par l'accord qui a abouti en juillet à la suppression de l'indexation des salaires (la *scala mobile*), parlaient déjà le soir même de grève générale. Encore que, à y regarder de plus près, à l'exception peut-être du leader de la Ligue lombarde, M. Umberto Bossi, l'ensemble de la classe politique semble plutôt mitigé.

Bien conscient qu'au-delà même de l'avenir de la lire il y a la crédibilité et la stabilité de tout un pays à sauver, comme l'a d'ailleurs souligné M. Amato lui-même : *«Nous avons le prix fort à payer et des sacrifices douloureux à faire pour redonner du crédit à notre pays»*. De plus, le président du conseil ayant encore annoncé clairement qu'il liait le sort de son gouvernement à celui de l'adoption des mesures devant le Parlement (ce qui devrait s'effectuer dans les soixante jours), il a sans doute *gagné un ballon d'oxygène.*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le franc et l'ombre du « non »

Suite de la première page

Le risque est mince, et le profit considérable, puisque 5 % gagnés en une journée correspondent à un bénéfice réel de plus de 1 000 % rapporté à une année. Cela a été le cas, à la fin de la semaine dernière, pour *la lire*, et *mercredi dernier pour* la livre sterling, l'emprunt international de 70 milliards de francs contracté par la Banque d'Angleterre pour soutenir sa monnaie ayant fondu comme cire au soleil, la Bundesbank s'étant, sans doute, refusée à acheter du sterling par milliards pour ne pas gonfler *davantage sa masse monétaire*. Les 24 milliards de deutschemarks (71 milliards de francs) créés la semaine dernière pour défendre la lire suffisaient.

Coopération de la «Buba»

Lundi 21 septembre, dans l'éventualité d'un «non» au référendum, l'attaque serait double.

D'un côté, la spéculation lancerait ses bataillons à l'assaut du franc, contraignant la Banque de France à engager ses réserves, environ 150 milliards de francs en devises à l'heure actuelle. Cela sans compter les possibilités de tirage illimité sur le FECOM (fonds communautaire) et le concours obligatoire de la banque centrale de la monnaie qui serait en opposition avec le franc, en l'occurrence le mark, la seule qui reste! En même temps, l'institut d'émission français relèverait ses taux d'intérêt à court terme d'au moins deux points à 12 %. Les taux exorbitants – 20 à 25 % – atteints vendredi 18 septembre sur le marché monétaire (taux au jour le jour) donnent une idée de ce à *quoi pourrait* conduire une défense du franc par les taux.

Certains opérateurs assurent que le succès de la défense reposerait essentiellement sur la coopération active de la Bundesbank, qui devrait accepter d'acheter des francs sans limite et surtout d'abaisser à nouveau ses taux directeurs pour rendre sa monnaie moins attractive. Cela supposerait que la «Buba» consente une nouvelle atteinte à sa crédibilité, ce qui n'est nullement acquis.

En fait, le problème serait essentiellement politique. Si le franc était dévalué ou devait flotter par rapport au mark – hypothèse tout de même improbable, – le système monétaire européen n'existerait plus. Or, l'Allemagne lui est très attachée, ses industriels se montrant peu soucieux au demeurant d'améliorer encore la compétitivité des exportateurs français. Les dirigeants de la banque centrale allemande, dans leurs vraies-fausses déclarations de ces dernières semaines, n'ont d'ailleurs jamais inclus le franc dans les monnaies vouées au réajustement. Sur les marchés, à aucun moment, il n'a *été fait* mention d'une dévaluation éventuelle de notre monnaie.

Une autre attaque plus probable pourrait provenir des non résidents – des étrangers – détenteurs de valeurs mobilières françaises, obligations et actions, à hauteur de 800 milliards de francs environ, dont près de la moitié en fonds d'Etat, OAT et bons du Trésor. Certes, les grands manœuvriers américains, basés à Londres, comme Salomon Brothers, Shearson Lehman, ou Goldman Sachs, ont déjà vendu ou se sont couverts sur le MATIF (Marché à terme international de France), mais les gérants de fonds d'investissements peuvent prendre peur.

Mais la véritable menace pour le franc est ailleurs. En cas de «non», le gouvernement serait-il changé, de nouvelles élections conduiraient-elles à modifier la politique de désinflation compétitive menée depuis dix ans? On a vu jeudi 17, le cours du mark monter à un peu plus de 3,42 francs, à 1 centime de son cours plafond de 3,4305 francs, la Banque de France consacrant 5 milliards de francs ou davantage à la défense de sa *monnaie*.

Un fait troublant toutefois a été noté : mercredi 16, des investisseurs américains ont acheté massivement des bons du Trésor français à deux ans et cinq ans, pariant sur une baisse des taux générale en Europe dans les prochains mois, après celle des taux directeurs de la Bundesbank au début de cette semaine. Un signal plutôt réconfortant.

FRANÇOIS RENARD

Le premier ministre espagnol minimise les conséquences de la dévaluation de la peseta

MADRID

de notre correspondant

Le ministre espagnol de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, a expliqué jeudi 17 septembre au congrès des députés que la dévaluation de 5 % de la peseta était *«un moindre mal»*, tout en en rendant responsables les spéculateurs des pressions sur la devise espagnole. Cette explication a été jugée un peu courte par l'opposition. Le porte-parole du parti populaire, M. Rodrigo Rato, a qualifié cette mise en cause de *«singulière»*, voyant dans ce réajustement *monétaire la démonstration que «l'économie commence à prendre l'eau»*.

M. Solchaga a minimisé les conséquences négatives de cette dévaluation, tout en réaffirmant la nécessité d'une politique d'austérité *à propos de laquelle l'État* donnera l'exemple par la modération des augmentations salariales dans le secteur public. Le déficit public ne devra augmenter d'autre part que d'environ 5 %. Enfin, il n'y aura pas de relèvement des taux d'intérêt, a aussi annoncé le ministre, car *cette mesure a fait* la preuve, selon lui, de son inefficacité en Grande-Bretagne et en Italie.

Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, ne pense pas, lui aussi, que la dévaluation sera source *d'inflation dont le taux est* actuellement de 5,7 %. *«Je ne crois pas que la répercussion sera sérieuse*, a souligné M. Gonzalez. *En principe, il y a naturellement toujours un impact, mais il sera très réduit»*. Les pressions sur la peseta ont cependant continué à se faire sentir jeudi. La devise espagnole s'est à nouveau dépréciée de 2 % par rapport au deutschemark à Madrid, passant de 67,33 pesetas la veille à 70,14 pesetas pour un deutschemark alors que le cours moyen au sein du SME est désormais de 68,42. Elle est donc à nouveau dans la bande négative.

MICHEL BOLE-RICHARD

ÉCONOMIE

AFFAIRES

La crise du marché du poids lourd en Europe

Renault-Véhicules industriels annonce 437 millions de francs de pertes au premier semestre

Déception du côté de Renault-Véhicules industriels. Le constructeur français de poids lourds a annoncé, jeudi 17 septembre, une perte nette consolidée de 437 millions de francs au premier semestre 1992 pour un chiffre d'affaires, lui-même en baisse de 3,4 %, à 13,36 milliards de francs. Comparé aux résultats financiers du premier semestre 1991, la dégradation est sensible. Le montant des pertes est multiplié par trois. Au 30 juin 1991, le groupe RVI était dans le rouge à hauteur de 128 millions de francs.

Cette embardée a, pour partie, des explications techniques. RVI a provisionné au premier semestre 1992 136 millions de francs pour frais de restructuration dans le cadre d'un plan de 1 000 suppressions d'emploi arrêté en avril. Au premier semestre 1991, seuls 22 millions de francs avaient été provisionnés à ce titre.

Par ailleurs, la conjoncture du poids lourd a encore empiré au premier semestre 1992, après une année 1991 déjà détestable. Les *flottes se renouvellent au compte-gouttes* (le Monde l'économie du 1er septembre 1992).

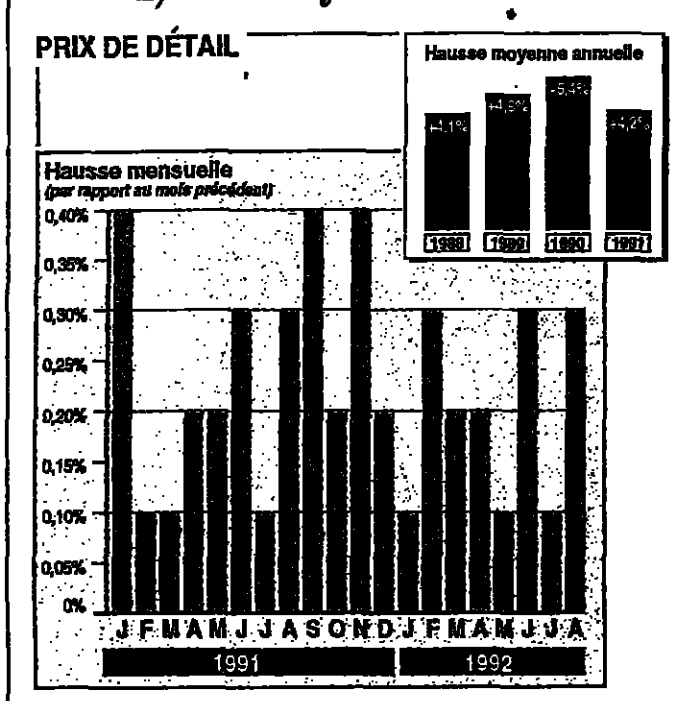
En France, la dégradation est particulièrement marquée. RVI, dont l'Hexagone reste le marché principal, souffre d'autant plus que le constructeur se refuse à entrer dans une guerre des prix, maintes fois qualifiée de *« suicidaire »*, pour maintenir ses volumes.

RVI continue à dégager un résultat opérationnel positif en Europe, mais celui-ci a fondu à 151 millions de francs au premier semestre 1992 contre 484 millions sur les six premiers mois de 1991. Principal motif de satisfaction : Mack, la filiale américaine de RVI, pousuit patiemment son redressement. Ses pertes ont été limitées à 83 millions de francs.

De l'avis même des dirigeants du groupe RVI, la perspective d'un résultat équilibré sur l'ensemble de 1992 semble, dans ces conditions, *« peu probable »*. En 1991, RVI, dont le capital est détenu à 55 % par Renault et à 45 % par Volvo, avait dégagé un résultat net positif de 23 millions de francs.

ÉTRANGER

L'inflation aux Etats-Unis : 2,4 % en rythme annuel



L'inflation poursuit son ralentissement aux Etats-Unis. Après avoir connu une hausse de 4,8 % en 1989, de 5,4 % en 1990 et de 4,2 % en 1991, les prix de détail n'ont augmenté que de 1,2 % au premier semestre 1992. Un bon résultat qui a permis aux autorités monétaires américaines de réduire les taux d'intérêt : le 2 juillet, le taux d'escompte baissait d'un demi-point pour atteindre, à 3 %, son niveau le plus bas depuis 1964. Une nouvelle baisse apparaît donc possible.

Naissance d'un géant anglo-néerlandais de l'édition

Reed et Elsevier vont fusionner

La fusion des groupes d'édition britannique Reed International et néerlandais Elsevier formera en janvier 1993 un ensemble d'un chiffre d'affaires de 23,2 milliards de francs et au bénéfice net estimé à 3 milliards environ en 1992.

Elsevier est le champion mondial incontesté de l'édition scientifique, position encore renforcée depuis son rachat de Pergamon au groupe *Maxwell* en mars *1991*. *A ses* quelque mille titres publiés dans le secteur, il a ajouté il y a un an le prestigieux journal médical *Lancet*. Mais avec ses 6,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991, réalisés à 40 % aux Pays-Bas, le groupe s'estimait trop petit dans la compétition mondiale. Aussi a-t-il cherché à plusieurs reprises une alliance. La prise d'assaut de son concurrent neérlandais Wolters-Kluwer échouera et se terminera par un désengagement en *1990*. L'échange d'actions avec le britannique Pearson sera annulé en 1991. La fusion avec Reed, annoncée le 17 septembre et effective au 1er janvier prochain, témoigne de la constance de M. Pierre Vinken, patron d'Elsevier, qui prendra la tête du nouvel ensemble jusqu'à sa retraite en 1995.

Reed International, le partenaire choisi pour ce mariage, est un groupe qui s'est largement transformé au cours de la dernière décennie, abandonnant l'industrie du papier et de l'imprimerie pour l'édition et la communication. Avec des estimations de chiffre d'affaires de 15,9 milliards de francs environ, et de bénéfice net d'environ 1,6 milliard en 1992, Reed a des points forts, notamment en presse professionnelle, en presse spécialisée grand public, dans *les banques de données* destinées notamment au secteur du voyage. Il organise des salons et est aussi éditeur de livres. Il détient quelques titres régionaux britanniques. Reed contrôle en France le groupe Stratégies, spécialisé dans la publicité, et MIDEM Organisation, spécialiste des salons cannois de l'audiovisuel. Mais Reed devrait trouver dans l'accord avec Elsevier un moyen d'accélérer son développement en Europe, dans son créneau des magazines.

Les deux entités resteront cotées séparément, la fusion des activités s'opérant à égalité dans deux sociétés, l'une industrielle baptisée Reed-Elsevier, l'autre financière. Reed détiendra en complément une participation dans Elsevier, pour tenir compte des tailles respectives. Le nouveau groupe aura une capitalisation boursière totale de 49 milliards de francs, le plaçant dans le peloton de tête de la communication à l'échelle mondiale en puissance financière et en bonne position pour réaliser des acquisitions. Il emploiera 25 000 personnes, dont 11 000 au Royaume-Uni, 4 500 aux Pays-Bas et 7 500 aux Etats-Unis.

Compenser des risques

C'est notamment sur ce marché américain que les dirigeants de Reed-Elsevier attendent des résultats de leur union. Mais la combinaison de leurs activités devrait aussi, selon les analystes, compenser des risques divers : avec ses magazines et ses salons, Reed est plus sensible à la conjoncture qu'Elsevier, que ce soit pour la vente directe de ses produits dans le grand public ou pour la publicité. Le fonds de commerce d'Elsevier est plus stable, avec beaucoup d'abonnements.

Aussi l'opération a-t-elle été accueillie par une hausse du cours de Reed et une baisse de celui d'Elsevier. L'alliance qualifiée de stratégique ne sera pas remise en cause par les remous monétaires actuels, ont estimé les dirigeants des groupes, qui prévoient néanmoins des ajustements possibles sur les évaluations qui ont servi à la valorisation des opérations.

M. C. I.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Chômage : + 1,7 % en août.** – Le nombre de chômeurs a progressé de 1,7 % en août en Grande-Bretagne, selon les chiffres publiés jeudi 17 septembre par le département de l'emploi britannique, en données corrigées des variations saisonnières. Avec 47 400 chômeurs supplémentaires enregistrés en août, le nombre de demandeurs d'emploi a atteint son plus haut niveau depuis cinq ans en Grande-Bretagne (2 807 500 personnes), soit 9,9 % de la population active, contre 9,8 % en juillet.

ÉTATS-UNIS

• **Déficit commercial : 39,8 milliards de francs en juillet.** – Les États-Unis ont enregistré en juillet un déficit commercial de 7,82 milliards de dollars (39,8 milliards de francs) a annoncé, jeudi 17 septembre, le département du commerce. Ce déficit est le plus important depuis novembre 1990. En juin, la balance commerciale américaine était déficitaire de 6,59 milliards de dollars.

Pour prendre Sony de vitesse

Philips accélère le lancement de la cassette compacte numérique

Après deux reports successifs dus à des difficultés d'industrialisation, le groupe néerlandais Philips a fixé au 21 septembre le lancement, au Japon, de son nouveau « système » musical : cassettes compactes numériques (DCC) vierges et préenregistrées et leurs lecteurs. Ces produits arriveront à la mi-octobre chez les détaillants d'Allemagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni, puis durant la première semaine de novembre aux Etats-Unis.

Vendus aux alentours de 4 000 francs, les lecteurs sont actuellement fabriqués au rythme de 20 000 exemplaires par mois dans l'usine du groupe de Sagamihara, au Japon. De nouvelles unités de production devraient démarrer d'ici à la fin de l'année en Autriche et en Belgique. Simultanément, 500 titres de cassettes préenregistrées seront mises sur le marché par des compagnies musicales BMG, EMI, MCA Music Entertainment, Polygram (filiale à 80 % de Philips) et Warner Music. Philips, Panasonic, TDK et BASF *fourniront des cassettes vierges*.

En lançant sans plus attendre la DCC, Philips essaye de prendre de vitesse son grand rival, le japonais Sony, qui a prévu de mettre sur le marché son minidisc, dérivé du disque compact, le 1er novembre, et en Europe le 1er décembre. Bien que très différents d'aspect et de technologie, DCC et minidisc, qui permettent tous deux la retransmission *du son numérique*, s'annoncent directement concurrents *(«* le Monde de l'économie*» du 8 septembre)*.

En créant une filiale commune

Shell et Ferruzzi s'associent dans les plastiques

Les groupes anglo-néerlandais Shell et italien Ferruzzi-Montedison ont décidé, jeudi 17 septembre, de s'associer dans le domaine des plastiques en créant une filiale commune détenue, paritairement. Un protocole d'accord a été signé pour *« entreprendre des études détaillées en vue d'intégrer dans le cadre d'une nouvelle unité leurs intérêts au niveau mondial dans les polyoléfines »*, indique un communiqué du groupe Shell.

Concrètement, cette alliance dans les plastiques est importante puisque les deux groupes pèseront ensemble 20 milliards de francs. *Dans le secteur du polyéthylène* – qui permet de fabriquer des emballages de produits alimentaires ou des produits moulés, – les deux groupes réaliseront ensemble 500 000 tonnes, dont 300 000 pour la seule Shell chimie en France. Se classant au onzième rang mondial, les deux associés restent cependant loin du leader, l'américain Dow Chemical (2 millions de tonnes). En revanche, dans le secteur du polypropylène – qui permet de produire des films plastiques très fins, des emballages rigides à usage ménager, des fils pour tapis ou des cordages, – Montedison et Shell renforcent leur puissance.

Les discussions entre Shell et Ferruzzi ont débuté voici plus d'un an et devraient se conclure dans les six mois à venir. Elles permettront à Montedison d'avoir accès directement aux matières premières qu'il ne produit pas et à Shell de bénéficier de la recherche et de la technologie de Himont. Le nouvel ensemble pourra aussi influer sur ce marché en crise. Encore faut-il pour cela que cet accord soit approuvé par les autorités communautaires et américaines.

D. G.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

Après deux jours de réunion à Genève

L'OPEP adopte une attitude prudente

Les treize pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se sont séparés en fin de journée, jeudi 17 septembre, sur un accord qui fixe à 24,2 millions de barils par jour la « part de marché » de l'organisation pour le quatrième trimestre de l'année, l'objectif étant d'atteindre le prix de référence minimum de 21 dollars par baril. L'Iran a fait savoir qu'elle ne s'associait pas au compromis adopté à la réunion. L'Equateur a annoncé, le 18 septembre, son retrait de l'OPEP, envisageant de devenir simple membre associé.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Entre l'Iran, qui, pour doper les prix du pétrole brut, réclamait une baisse du plafond de production de l'OPEP, et l'Arabie saoudite, favorable, au contraire, à un léger coup de pouce pour tenir compte du raffermissement de la demande en période hivernale, il aura fallu deux journées de tractations laborieuses aux treize pays de l'organisation avant de parvenir à un compromis qui ne devrait pas bouleverser les marchés internationaux.

L'accord conclu est tout sauf contraignant. *« Dans le but d'atteindre le prix de référence minimum de 21 dollars par baril »*, objectif réaffirmé par l'ensemble des pays de l'organisation, l'OPEP a fixé à 24,2 millions de barils par jour sa *« part de marché »* – il ne s'agit plus de plafond de production – au quatrième trimestre de l'année. Mais de répartition précise et contraignante de cette *« part de marché »* entre les pays de l'OPEP, il n'en est point question. Le comité de surveillance de l'organisation s'est contenté d'appeler *« les pays membres à ne rien faire qui puisse perturber la stabilité du marché »*. Comme lors de la précédente conférence, en mai à Vienne, un pays est libre de produire autant de brut qu'il le souhaite : le Koweït, dont l'économie est loin d'avoir recouvré son niveau d'avant la guerre du Golfe.

Le chiffre de 24,2 millions, a expliqué à l'issue de la réunion le docteur Subroto, le secrétaire général de l'organisation, prend en compte une baisse des stocks de pétrole dans les pays consommateurs, comprise entre 500 000 et 1,2 million de barils par jour. Surtout, il a le mérite de coïncider très exactement avec la production officielle de l'OPEP en août. Le signal adressé au marché international est clair : les Treize n'entendent pas accroître l'offre de brut sur le marché. Ils privilégient le raffermissement des cours.

L'Iran prend date

Un élément pourrait jeter une ombre négative sur l'accord de Genève : la production réelle de l'OPEP, selon les milieux pétroliers, est *supérieure de quelque* 300 000 barils par jour à la *« part de marché »* revendiquée par l'organisation. Mais ce dépassement apparaît secondaire dans la conjoncture actuelle. Avec l'approche de l'hiver, les spécialistes évaluent à près de 25 millions de barils par jour la demande de brut OPEP d'ici à la fin de l'année. La production globale des Treize sera donc appelée à augmenter au cours des prochaines semaines.

Qui va accroître son niveau d'extraction ? *« Les pays qui ont la capacité de le faire »*, a répondu sobrement le ministre saoudien du pétrole, M. Hisham Nazer. En fait, ils ne sont guère nombreux dans ce cas-là, la plupart des pays de l'organisation produisant d'ores et déjà à pleine capacité. Au premier rang de ceux qui disposent d'une marge de manœuvre figure l'Arabie saoudite. Le royaume saoudien est en mesure d'accroître sa production de quelques centaines de milliers de barils par jour (700 000 barils, selon les experts). Loin derrière arrive l'Iran (sa marge ne dépasserait pas 200 000 barils). Pour le Venezuela, les Emirats arabes unis, le Nigéria et la Libye, la « flexibilité » ne va pas au-delà de 100 000 barils par jour. Et elle est nulle pour les autres pays de l'OPEP.

Une nouvelle fois, l'Arabie saoudite a pesé de tout son poids au cours des débats. Elle pourra accroître sa production, qui représente déjà le tiers de celle de l'OPEP. Les Iraniens se sont attaqués à cette suprématie. Mais ils ont surtout pris date à Genève. L'Iran n'est pas partie prenante à l'accord conclu, a bien précisé le ministre iranien du pétrole. Et M. Gholamreza Aghazadeh d'annoncer que la capacité de production de son pays venait d'atteindre 4 millions de barils par jour. En octobre, a-t-il ajouté, elle sera portée à 4,5 millions. L'avertissement est limpide : lorsque au printemps prochain la demande de pétrole commencera à baisser et que, demain, il faudra faire une place à l'Irak – autrement dit, sérieusement réduire la production de l'OPEP, – l'Iran sera en mesure d'affronter les Saoudiens. La prochaine réunion de l'OPEP, fin novembre à Vienne, promet de belles empoignades.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **RECTIFICATIF.** – M. Michel Javelle, directeur de l'imprimerie parisienne Offprint (groupe Hersant), précise que *« l'accord signé avec M. Alain Ayache ne concernait que le règlement du préavis, au regard de la dénonciation du contrat d'impression qui le liait à l'imprimerie Offprint. En aucun cas, il n'a été fait état, dans l'accord, de quelconques dommages et intérêts »*. M. Ayache avait indiqué, le 15 septembre, aux députés de la commission d'enquête sur la situation des médias que l'imprimerie Offprint l'avait *« indemnisé des dommages et intérêts »* qui figuraient dans l'accord qu'il avait conclu avec le Livre CGT, après les problèmes rencontrés par ses journaux *le Meilleur* et *Spécial dernière* (*le Monde* du 17 septembre).

SOCIAL

Condamnée en matière de conditions de travail

La direction de RVI a indemnisé les syndicats de l'usine d'Annonay

LYON

de notre bureau régional

Un jugement du tribunal de grande instance de Privas (Ardèche) est devenu définitif, à propos d'un long conflit engagé six semaines durant, au départ à propos de revendications de salaires puis des conditions de travail, en septembre-octobre 1989, à l'usine Renault-Véhicules Industriels (RVI) d'Annonay, spécialisée dans la construction de cars et bus.

Durant la grève, les soudeurs d'Annonay s'étaient eux-mêmes baptisés les *« singes »*, en raison des positions qu'ils étaient obligés d'adopter pour travailler sur certaines pièces de carrosserie. Apparemment dans un souci d'apaisement, la direction du constructeur national de poids lourds n'a pas interjeté appel, après la signification du jugement, prononcé le 17 janvier 1992. Elle a normalement versé, cet été, les dommages-intérêts dont elle était redevable, c'est-à-dire 10 000 francs à chacun des syndicats ayant engagé cette procédure (CFDT, CGT, Force ouvrière).

Cette affaire pourrait faire jurisprudence. En effet, la procédure était engagée devant une juridiction civile, afin d'obtenir la réduction de l'exposition des ouvriers-soudeurs au bruit comme aux fumées toxiques et le respect *des conditions de travail réglementaires*. D'ordinaire, l'application de la réglementation est du ressort des autorités administratives, ce que plaida en vain l'avocat de Renault-Véhicules Industriels. Le tribunal a jugé l'action des syndicats recevable en son principe et relevé qu'un expert commis par la justice, M. Marcel Schuler, directeur régional honoraire du travail, *« a pu constater des nuisances de nature à compromettre la santé des travailleurs »*.

La juridiction ardéchoise donne acte que la direction de l'entreprise a fourni un effort considérable, dans les délais les plus courts, pour réaliser les investissements de nature à réduire les nuisances, mais elle ordonne également un supplément de mission, afin de vérifier la disparition des violations du droit du travail ou de *« cerner très précisément les améliorations propres à y remédier »*. L'avocat des syndicats, Mᵉ Bertrand Courcelle, vient de solliciter cette nouvelle intervention. L'expert devra rédiger un pré-rapport dans un délai de quatre mois et constater l'éventuelle conciliation entre direction et syndicats.

GÉRARD BUÉTAS

La crise de l'immobilier

La Fédération du bâtiment lance un cri d'alarme sur la situation de l'emploi

Le président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) a lancé un cri d'alarme sur la situation de l'emploi dans le bâtiment, frappé par la crise de l'immobilier. Dans une lettre au premier ministre, rendue publique jeudi 17 septembre, il indique que 40 000 à 50 000 emplois pourraient être perdus en 1993 (sur environ 1 million) si aucune *« mesure significative »* n'est prise, notamment dans le budget 1993 en cours de bouclage. La FNB estime qu'entre la fin du mois de juin 1991 et la fin du mois de juin 1992, 20 000 emplois ont déjà été perdus par le secteur. Elle se montre très pessimiste sur l'état du bâtiment et ses perspectives pour 1993 : au rythme des mois de mai-juin-juillet, le niveau des mises en chantier s'effondrerait à 240 000 par an.

TRANSPORTS

□ **Signature d'un accord franco-luxembourgeois sur le TGV-Est.** – Le ministre français des transports, M. Jean-Louis Bianco, et son homologue luxembourgeois, M. Robert Goebbels, ont signé, jeudi 17 septembre à Metz, un accord sur la branche luxembourgeoise du TGV-Est afin de réunir les *« conditions préalables à la création d'une ligne à grande vitesse directe »* entre la France et le Grand-Duché. M. Bianco rendra publiques la semaine prochaine ses conclusions et ses propositions sur le projet français de TGV-Est, le rapport de M. Philippe Essig proposant un montage juridique et financier pour lequel le Conseil d'État avait émis un avis défavorable. Le ministre a ajouté que ses conclusions et propositions seront accompagnées d'une note d'orientation *« qui engagera tout le gouvernement »* et que l'objectif était de *« réaliser le projet avant l'an 2000 »*.



VIE DES ENTREPRISES

Révision à la baisse des prévisions du groupe de liqueurs et de champagnes

Les réserves de Rémy-Cointreau

Les turbulences monétaires n'affectent pas uniquement les marchés financiers. Pour preuve : après Nestlé qui s'inquiète des fluctuations du dollar et des conséquences négatives éventuelles sur son résultat à la fin de l'année (*le Monde* du 17 septembre), c'est au tour de Rémy-Cointreau. Le groupe familial de liqueurs, spiritueux et champagnes vient donc de revoir à la baisse ses prévisions annoncées en début d'année pour l'exercice 1992-1993. Il n'est plus question de parler d'une croissance de 20 % des résultats. Les dirigeants affirment qu'il y aura une progression mais qu'il est impossible de dire à combien elle s'élèvera, en raison des multiples incertitudes.

« Quand nous avons fait nos premières estimations en décembre et que nous les avons confirmées en mars, personne ne pouvait anticiper la situation actuelle », explique M. Marc Hériard Dubreuil, l'un des deux directeurs généraux de Rémy-Cointreau, pour justifier ces réserves actuelles. Le désordre monétaire international, né des incertitudes politiques – tant européennes, avec le référendum sur Maastricht, qu'américaines, avec l'élection présidentielle, – tout comme les évolutions récentes du marché japonais et la crise du champagne, les poussent à une grande prudence. Et ce malgré les prévisions encourageantes des vendeurs du groupe. *« Si vous demandiez à notre réseau ce qu'il pense de la conjoncture, vous seriez surpris*, raconte M. François Hériard Dubreuil, l'autre directeur général du groupe. *Nous avons réuni en début de semaine les responsables du monde entier, et tous étaient très optimistes. »*

Rémy-Cointreau est une des rares sociétés françaises dont l'exercice annuel débute le 1er avril et s'achève le 31 mars. Aussi les six premiers mois de son activité ne sont-ils pas significatifs. Le groupe peut commencer à prendre le pouls de ses marchés seulement à partir de septembre. Les ventes de champagne se font essentiellement en fin d'année, tout comme celles du cognac qui profitent aussi du nouvel an chinois en février.

Rémy-Cointreau, qui a enregistré l'an dernier une quasi-stabilité de son chiffre d'affaires (+ 2 %, à 6,7 milliards de francs) et une progression de 51 % de son résultat (271 millions de francs), a pu réduire son endettement de 7,3 à 5 milliards de francs en vendant son autocontrôle. Cette cession permettra une économie de 55 millions sur les frais financiers pour l'exercice en cours. Evoquant la conjoncture du champagne, les dirigeants estiment que les difficultés sont derrière eux. En revanche, ils se déclarent prêts à céder leuractivité foie gras tout comme leurs vins de Bordeaux.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **Matra Marconi commence la construction du satellite de télévision Europesat 1.** – L'organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat a demandé à Matra Marconi Space de commencer la construction du satellite de télévision directe Europesat 1. Lancé à la même position que les TDF1-TDF2 et TV-Sat (19 degrés ouest), il doit accueillir fin 1994 jusqu'à quatorze chaînes de télévision, avec une puissance de 110 W par canal et donc de petites antennes de réception (30 à 45 centimètres de diamètre). Son utilisation doit être partagée entre plusieurs pays membres d'Eutelsat, mais seule la Deutsche Bundespost Telekom allemande a pour l'instant donné un accord ferme. C'est donc elle qui supportera le premier mois de dépenses, en attendant l'engagement des PTT suisses et de France Télécom. La Bundespost prend ce risque pour accélérer la construction (lancé avant 1995, Europesat ne sera pas lié par la directive imposant le D2 MAC) et... forcer la main de ses partenaires français, qui ont un mois pour se décider.

MANAGEMENT

□ **MAAF : M. Seys se porte candidat à la présidence pour sauver la mutuelle.** – M. Jean-Claude Seys, directeur général de la MAAF (Mutuelle d'assurance des artisans de France), a déclaré jeudi 17 septembre que sa candidature à la présidence du conseil d'administration correspondait à une *« réaction de défense »* pour sauver la société d'éventuels prédateurs. Selon M. Seys, il existe *« des manœuvres souterraines pour infiltrer le conseil d'administration de la MAAF »*, depuis la démission de dix-sept de ses membres en juin dernier. L'éclatement du conseil d'administration date de la dernière assemblée générale. Il a été provoqué par le plan de redressement proposé par M. Seys. Celui-ci inclut notamment une réduction du personnel de 20 % de l'effectif, selon les syndicats (800 sur plus de 4 000 personnes).

RÉSULTATS

□ **LVMH : en hausse de 7 %.** – Le numéro un mondial du luxe vient d'annoncer qu'au premier semestre 1992 son chiffre d'affaires a atteint 9,682 milliards de francs contre 9,264 milliards l'année précédente. Le résultat net est passé de 1,210 milliard à 1,293 milliard de francs, soit une progression de 7 %. La branche parfums et produits de beauté a bien progressé, notamment en raison des lancements de deux parfums. En revanche, les ventes de vins et spiritueux subissent les conséquences de la dépression de certains marchés.

SOCIAL

□ **Eurest : accord sur le droit syndical.** – La direction d'Eurest, filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits spécialisée dans la restauration collective, vient de signer avec l'ensemble des organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC) un accord portant sur l'exercice du droit syndical. Entré en vigueur le 1er août, cet accord prévoit notamment l'attribution par la direction d'un budget de fonctionnement de près de 100 000 F, réparti entre les sections syndicales au prorata de leurs résultats aux dernières élections professionnelles.

COMMANDES

□ **La SNCF et la RATP vont commander des rames à deux niveaux à GEC-Alsthom.** – La SNCF et la RATP vont commander pour 3,5 milliards de francs de rames à deux niveaux destinées à la future liaison SNCF Paris-banlieue est Eole, ainsi qu'au renforcement du service de la ligne A du RER (RATP). Le ministère des transports précise que ce matériel offrira aux usagers une capacité supérieure d'environ 50 % aux rames existantes pour faire face à la densité du trafic en Ile-de-France et aux contraintes d'exploitation de son réseau ferré. La SNCF a indiqué que les contrats devraient porter sur 53 rames pour le réseau Eole et sur 17 pour la ligne A du RER. Les premières rames SNCF seraient livrées en 1996 pour une mise en service deux ans plus tard sur le réseau Eole entre la banlieue est et la gare Saint-Lazare.

□ **Philippine Airlines commande six Airbus; Tarom commande six Boeing.** – La compagnie aérienne Philippine Airlines a commandé six airbus A340-200, livrables en 1994 et 1995, ainsi que quatre options, a indiqué le 10 septembre Airbus Industrie. Pour sa part, la compagnie aérienne roumaine Tarom avait annoncé la veille la commande de six Boeing 737-300 et une prise d'option sur six autres.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 septembre ↑

Sous contrôle

En raison des attaques sur le franc français et pour la dernière séance avant le référendum de dimanche, les marchés étaient selon les opérateurs sous *« haute surveillance »*, à commencer par la Bourse de Paris. Les valeurs françaises étaient ainsi particulièrement bien orientées. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression de 1,19 % à 1 874,71 points dans un marché relativement actif.

Mais cette fermeté de la Bourse est en grande partie la conséquence d'achats de soutien par les investisseurs institutionnels. Elle ne reflète pas vraiment l'état d'esprit des boursiers, complètement déboussolés, tant la situation est confuse sur les marchés des changes et monétaires à trois jours du référendum sur la ratification du traité de Maastricht.

En outre, tous les scénarios semblent possibles pour lundi matin. Aussi bien celui d'une flambée du marché que d'un krach provoqué par une envolée des taux d'intérêt et une explosion du système monétaire européen. D'ores et déjà, les opérateurs constatent une très nette tension sur le marché des options de vente sur indice. Selon les cours affichés, la baisse pourrait atteindre 10 % si le « non » était victorieux.

Afin de se préparer à toute éventualité, la plupart des salles de marché seront d'ailleurs ouvertes dimanche à partir de 18 heures et s'attendent à une nuit agitée.

Les grandes valeurs de la cote faisaient partie des plus fortes progressions, à l'image de Hachette (+ 6,6 %), Suez (+ 5,1 %), Eurotunnel (+ 3,9 %) et BSN (+ 3 %).

NEW-YORK, 17 septembre ↓

Attentisme

Wall Street a terminé jeudi 17 septembre en légère baisse à l'issue d'une séance indécise, les investisseurs restant prudents face à la tempête monétaire qui continue de secouer l'Europe. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 315,70 points, en baisse de 3,51 points (– 0,1 %). L'activité a été peu élevée avec quelque 189 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été plus nombreuses que celles en hausse : 940 contre 785.

A l'image de bon nombre de marchés boursiers, Wall Street pourrait rester sans orientation claire jusqu'à l'issue dimanche du référendum français sur le traité de Maastricht. Selon les opérateurs, la confusion des investisseurs américains est grande, face aux événements européens des derniers jours.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, a progressé à 7,33 % contre 7,32 % la veille au soir.

LONDRES, 17 septembre ↑

Vive hausse

Les valeurs ont réalisé leurs meilleurs gains depuis la victoire des conservateurs aux élections générales du mois d'avril jeudi 17 septembre au Stock Exchange, stimulées par la décision du gouvernement de suspendre la participation de la livre au Système monétaire européen (SME) et de ramener les taux d'intérêt à 10 %. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 105,6 points, soit 4,4 % à 2 483,9 points. La séance a aussi été la plus active depuis les élections, avec 1 363 millions de titres échangés contre 637,8 millions mercredi.

Certains investisseurs espèrent une baisse supplémentaire des taux d'intérêt, maintenant que le gouvernement n'a plus à maintenir la parité de la livre. Bien que ces espoirs se soient éloignés après le maintien des taux de la Bundesbank, les bonnes perspectives des sociétés exportatrices du fait de la chute de la livre ont entretenu l'euphorie.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 17 sept.
Alcoa	68 1/8	69 1/4
ATT	44 1/4	43 1/2
Boeing	35 3/4	35 3/8
Chase Manhattan Bank	22 5/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	47	47 3/4
Eastman Kodak	44 3/8	44 1/2
Exxon	63 1/4	63 1/8
Ford	41 3/8	41 1/2
General Electric	77 7/8	79
General Motors	33 1/4	33 3/8
Goodyear	65 3/4	65 1/2
IBM	82 7/8	83 3/4
ITT	64 3/4	64 1/2
Mobil Oil	64 7/8	65
Pfizer	80	79 3/4
Schlumberger	68 3/4	69
Texaco	64 7/8	64 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	105 1/2	107 3/4
Union Carbide	13 3/8	13 3/8
United Tech.	54 3/8	51 3/8
Westinghouse	16 3/8	16 1/4
Xerox Corp.	77	77 7/8

TOKYO, 18 septembre ↑

Hausse en fin de séance

Retournement de tendance en fin de séance à la Bourse de Tokyo, qui a permis aux valeurs japonaises de s'inscrire en légère hausse après avoir été en baisse tout au long de la journée du 18 septembre. L'indice Nikkei gagne en clôture 50,28 points (0,28 %) à 18 166,80 points, après avoir ouvert en baisse à 18 090,02. L'indice a atteint son niveau le plus haut de la journée en fin d'après-midi à 18 273,58 points.

Les cours se sont redressés en fin d'après-midi, après des déclarations du premier ministre nippon, M. Kiichi Miyazawa, selon lesquelles le gouvernement japonais pourrait prendre de nouvelles mesures pour soutenir le système financier et bancaire.

VALEURS	Cours du 17 sept.	Cours du 18 sept.
Ajinomoto	1 330	1 320
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 300	1 310
Fuji Bank	1 770	1 780
Honda Motors	1 440	1 430
Matsushita Electric	1 220	1 200
Mitsubishi Heavy	580	548
Sony Corp.	4 280	4 280
Toyota Motors	1 460	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4665	4658	Immob. Hôtelière	1000	1000
Arnault Associés	170	171	Interm. Computer	130	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	63	....
Bque Vernes	690	690	Locamic	95	73 60
Boiron (Ly)	479	468	Matra Comm.	295 80	295 70
Boisset (Lyon)	217	....	Molex	125 20	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	819	826	Publ.Filipacchi	440	425
Calberson	220	220 10	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	314	....
Cardif	734	734	Select Invest (Ly)	88	....
C.E.G.E.P.	163	163	Serbo	190	190
C.F.P.I.	287	288	Sopra	310	....
C.N.I.M.	1077	1077	TF1	469 70	470
Codetour	264 10	....	Thermador H. (Ly)	325	325
Conforama	....	....	Unilog	255	250
Creeks	90	87 40	Viel et Cie	90	93
Dauphin	240	245	Y. St-Laurent Groupe	818	817
Delmas	1010	1020			
Demachy Worms Cie	355	....			
Devanlay	1026	1077			
Devilla	124	124			
Dolisos	120	120			
Editions Belfond	171	....			
Europ. Propulsion	182	188			
Finacor	97	95 50			
G.F.F. (group.fon.f.)	50	49			
G.L.M.	358	358			
Gravograph	168	167			
Gaintoil	765	....			
I.C.C.	162	162			
Idianova	82 60	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 272 925

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,40	107,82	108,20
Précédent	107,92	108,26	108,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
108	1,30	1,89	1,53	1,59

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 303

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 868	1 882,50	–
Précédent	1 886	1 895	–

CHANGES

Dollar : 5,1235 F ↑

Le dollar reprenait sa hausse, vendredi 18 septembre à Paris, pour atteindre, à 13 heures, 5,1235 F, contre 5,0775 F la veille à la clôture. La devise américaine était en hausse à Francfort à 1,4992 deutschemark, contre 1,4835 jeudi soir. A Tokyo, le billet vert s'échangeait à 124,33 yens, contre 124,78 la veille.

FRANCFORT	17 sept.	18 sept.
Dollar (en DM)	1,4835	1,4992
TOKYO	**17 sept.**	**18 sept.**
Dollar (en yens)	124,78	124,33

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 sept.) .... 18-20 %
New-York (17 sept.) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-81)

	16 sept.	17 sept.
Valeurs françaises	106	105,60
Valeurs étrangères	90	90,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	485,71	494,48
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 859,78	1 852,74

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	16 sept.	17 sept.
Industrielles	3 319,21	3 315,70

LONDRES (indice « Financial Times »)

	16 sept.	17 sept.
100 valeurs	2 378,30	2 483,90
30 valeurs	1 716,40	1 815,20
Mines d'or	74,50	80,70
Fonds d'Etat	88,55	89,22

FRANCFORT

	16 sept.	17 sept.
Dax	1 584,56	1 578,67

TOKYO

	17 sept.	18 sept.
Nikkei Dow Jones	18 116,52	18 166,80
Indice général	1 355,63	1 354,85

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1300	5,1375	5,2250	5,2375
Yen (100)	4,0907	4,0981	4,1587	4,1704
Ecu	6,6697	6,7146	6,6594	6,7117
Deutschemark	3,4200	3,4210	3,4328	3,4394
Franc suisse	3,9116	3,9216	3,9470	3,9620
Lire italienne (1000)	4,0517	4,0687	3,9765	4,0213
Livre sterling	8,9076	8,9215	8,9356	8,9712
Peseta (100)	4,8504	4,8785	4,7966	4,8468

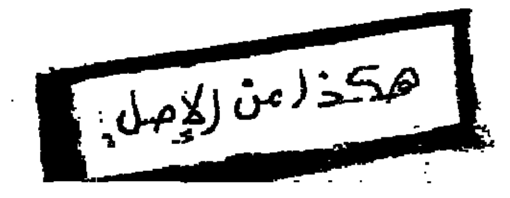
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	12 1/2	13	10 3/4	11 1/4	10 3/8	10 7/8
Deutschemark	8 1/2	9	8 5/8	9 1/8	8 1/2	9
Franc suisse	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
Lire italienne (1000)	17 1/2	22	15	17	15	16 1/2
Livre sterling	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4	9	9 1/2
Peseta (100)	15	17	14 1/2	16 1/2	14	16
Franc français	10 1/2	12 1/2	10	10 1/2	9 7/8	10 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

La cotation de Concept suspendue à la Bourse de Paris

La cotation des actions de Concept SA sur le marché au comptant de la Bourse a été suspendue jeudi 17 septembre en raison d'*« un projet d'opération financière »*, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF). Le Crédit lyonnais, principal actionnaire de Concept avec 55 % du capital, devrait lancer une offre publique de retrait. Depuis plusieurs mois, Concept et l'ensemble des sociétés de services informatiques du Crédit lyonnais sont en pleine réorganisation. La banque nationalisée a repris en direct la participation dans Concept avant l'été, et a annoncé qu'elle allait regrouper ses participations dans les services informatiques – Concept mais aussi Tasq, CCMC-Managix, Stéria ou Sligos – au sein de la holding Consortium lyonnais des réalisations nouvelles (CLRN).



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.M.E 3%	4750	4800	4770 -	+ 0 42
830	B.N.P. T.P.	840	836	836	- 0 48
905	Cr.Lyon. T.P.	910	900	900	- 1 10
1632	Renault T.P.	1650	1650	1650	....
1800	Rhone Poul. T.P.	1650	1656	1656	+ 0 36
1028	Saint Gobain T.P.	1010	1023	1010	....
795	Thomson T.P.	800	783	783	- 2 13
600	ACCOR	588	593	598	+ 1 70
699 93	Air Liquide	782	782	796	+ 1 79
620	Alcatel-Alsthom	658	658	663	+ 0 81
1530	Ala.Sopama	1575	1565	1561	- 1 52
280	A L S P I	247 60	247	248	- 0 65
390	AGF Sté Centrale	410	405	422	+ 2 93
132	Avenir H. Média	120	120 60	120 20	+ 0 17
755	Axa (ex Cie Midi)	828	830	825	- 0 36
140	Bafip	164	166 10	168	+ 2 44
97	Bail-Equipem.	95	94 90	94	- 1 05
690	Bail Investiss.	666	680	680	+ 2 10
305	Bancaire	375 20	388	390	+ 3 94
740	Bazar H.-V.	700	670	670	- 4 29
1200	Berger (M)	1230	1230	1210	- 1 63
400	Bertrand Faure	398	398	398	....
775	Bic	809	800	807	- 0 25
1030	B.I.P.	1045	1000	1040	- 0 48
190	BIS	189	190	182	- 3 70
330	B N P (CI)	385	384	394	+ 2 34
685	Bollore Tech.	675	665	660	- 2 22
3000	Bongrain	3270	3270	3270	....
540	Bon-Marché	525	525	526	+ 0 19
525	Bouygues	540	541	550	+ 1 85
86	BP France	87	88 40	88	+ 1 15
960	B S N	1000	1015	1035	+ 3 50
1210	Canal Plus	1276	1285	1308	+ 2 51
172 71	Cap Gem.S.	184	186	196 90	+ 7 01
179	Carnaudmetalbox	182 80	183	183 50	+ 0 38
2450	Carrefour	2160	2180	2170	+ 0 46
133	Casino	149 50	147 50	151 80	+ 1 54
89	Casino ADP	91	90 30	90 50	- 0 55
435	Castorama D.I.	442	448	445 90	+ 0 88
185	C.C.F.	195 80	195	201 70	+ 3 01
35	CCMC Ly.	35 40	35 40	35 10	- 0 85
375	C.D.M.E.	370	367 20	375	+ 1 36
142	C.E.G.I.D.	144	144	140	- 2 78
73	Centrest (Ny)	67	67	65	- 2 99
365	C.E.P. Comm.	332	330	327	- 1 51
96	Cerus	86 50	85 10	85 80	- 0 81
705	Cetelem	814	815	830	+ 1 97
220	CF Int.	227	221	228	- 0 44
265	CGI Info.	235 30	246	250	+ 6 25
945	C G I P	990	998	1020	+ 3 03
600	CGP	637	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1199	1199	1211	+ 1 00
290	Christian Dior	300	297	299	- 0 33
570	C I C A (M)	545	500	535	- 1 83
380	Ciments franç.	379	379	379	....
640	Clarins	650	660	663	+ 2 00
440	Club Méditer.	414	415	419 40	+ 1 30
775	Colas	783	785	780	- 0 38
199	Cpt. Entrep.	187	182 10	182	- 2 67
1110	Compt Mod.	1094	1104	1102	+ 0 73
225	CPR (Paris Réε.)	232 10	237	233 40	+ 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
760	Créd. Foncier	851	854	864	+ 1 53
260	Crédit Loc France	287 10	287	285	- 0 73
505	Cr Lyon.(CI)	547	544	542	- 0 91
835	Credit Nat.	990	996	1008	+ 1 82
360	CSEE	322	327	322	....
3200	Damart	3100	3070	3086	- 0 13
360	Dassault Aviation	378	379	376	....
163	Dassault Electr.	164 50	164 90	160	- 2 74
1760	De Dietrich	1650	1665	1665	+ 0 91
61	Dév.R.d.C.(Li)	65	65	65	....
100	Dév.R.Sud-Est	88	86	87 80	- 0 23
320	D M C	293 10	297	292	- 0 38
400	Docks France	380	385	384	+ 1 05
186	Dynaction	151	159	151	....
2140	Eaux (Gle)	2213	2213	2200	- 0 59
840	E.B.F.	825	830	788	- 4 48
395	Ecco	396	391 50	391 50	- 1 14
310	Elf Aquitaine	365 50	367 60	374 50	+ 2 46
1000	ElfSanofi/ExSanofi	1097	1099	1120	+ 2 10
220	Eram-Elf (Certif)	241	241	243	+ 0 83
590	Eridania-Beghin	604	606	611	+ 1 16
380	Essilor	399 50	394 20	394	- 1 38
178	Essil.Inv.(DP)	195	190	196	+ 0 51
780	Esso	732	722	750	+ 2 46
1210	Eurafrance	1142	1145	1142	....
540	Eurocom	545	550	550	+ 0 92
70	Eurodisneyland	84 95	84	85	+ 0 06
925	Europe 1	802	802	826	+ 2 98
35	Eurotunnel	36	36 20	37 25	+ 3 47
1450	Exor	1450	1450	1450	....
96	Finextel	102 20	103	103 50	+ 1 27
315	Fives Lille	305	301	305	....
3200	Fromager. Bel	3285	3285	3285	....
2040	Gal.Lafayette	2030	1960	1960	- 3 45
335	G.A.N.	346	345	346 20	+ 0 06
495	Gascogne (B)	472 50	472 20	472	- 0 11
1190	Gaz et Eaux	1185	1186	1186	+ 0 08
685	Geophysique	672	671	685	+ 1 93
670	Groupe André SA	705	700	696	- 1 28
510	Groupe Cité	512	513	511	- 0 20
380	GTM-Entrep.	380	373	369	- 2 89
1610	Guyenne-Gas.	1488	1490	1477	- 0 74
112	Hachette	105 10	109	112	+ 6 57
480	Havas	487	490	497	+ 2 05
285	Ida	283	285	284	+ 0 35
320	Imétal	315 10	317	324 80	+ 3 06
105	Immob. Phénix	115	117 90	115	....
89	Ingénico	83	83 60	85	+ 2 41
7000	Inst. Mérieux	7350	7260	7350	....
395	Interbail	382 90	383	378	- 1 28
880	Intertechnique	596	599	590	- 1 01
820	J. Lefebvre	830	868	868	+ 4 58
480	Klépierre	479	475	480	+ 0 21
730	Labinal	687	690	663	- 3 49
300	Lafarge	296 80	298	303 50	+ 2 26
280	Lebon	280	280	280	....
4300	Legrand	4300	4300	4310	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2185	2184	2130	- 2 52
305	Legris Industries	265	265	265	....
635	Locindus	637	645	645	+ 1 26
3670	L.V.M.H.	3913	3975	3955	+ 1 07
510	Lyon.Eaux/Dumez	534	534	536	+ 0 37
58	Majorette Ly.	64 50	64 50	64 50	....
270	Mar. Wendel	276	278	275	- 0 36
181	Matra	185	184	186 50	+ 0 81
65	Metaleurop	78	78	78 70	+ 0 90
27	Métrologie In.	28 50	28 95	29 50	+ 3 51
192	Michelin	207	206 90	212	+ 2 42
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
95	MMB	85 50	85 95	85	- 0 58
120	Moulinex	115	116	120	+ 4 35
845	Navig. Mixte	769	760	764	- 0 65
117	Nord-Est	116 90	116 90	114	- 2 48
210	Nordon (Ny)	204 90	203	203	- 0 93
85	Olipar	82	81	82	....
835	Oréal	998	1002	1024	+ 2 61
305	Paribas	355	357 90	363	+ 2 25
160	Pechiney Int.	188 40	187	186	- 1 27
270	Pechiney (CIP)	295	298	297	+ 0 68
405	Pernod Ricard	453 10	454	465	+ 2 63
605	Peugeot	634	635	600	- 5 36
350	Pinault	324	328	320	- 1 23
755	Plastic-Omn.	779	776	772	- 0 90
....	Pollet Ex.Lamb.Fr.	242 50	244	236	- 2 68
795	Primagaz	737	735	732	- 0 68
680	Printemps	659	659	654	- 0 76
605	Promodes	565	560	563	- 0 35
400	Radiotechn.	404 50	404 50	409	+ 1 11
5730	Redoute (La)	5660	5680	5670	+ 0 18
164	Remy Cointreau	153	155	154	+ 0 65
525	R. Poulenc CIP	568	566	572	+ 0 70
56	Rochefort(Lai)	55 50	55 55	54	- 2 70
405	Roussel Uclaf	416	410 10	423	+ 1 68
2800	R. Impér.Ly *	2800	2750	2750	- 1 79
156	Sade (Ny)	157	157	159	+ 1 27
1990	Sagem	2070	2060	2005	- 3 14
520	Saint Gobain	536	546	551	+ 2 80
1140	Saint Louis	1095	1117	1105	+ 0 91
1280	Salomon Ly.	1120	1140	1120	....
295	Salvepar (Ny)	295	293	282	- 4 41
1400	S.A.T.	1400	....	....	....
220	Saul. Chât.	218	217 50	216	- 0 92
980	Saupiquet (Ns)	963	950	955	- 0 83
665	Schneider	615	622	627	+ 1 95
14	SCOA	13 60	13 60	14	+ 2 94
325	Scor s.a.	302	302	310	+ 2 65
420	S.E.B.	421 50	425	432	+ 2 49
380	Séfimeg	384	382	381	- 0 78
115	Selectibanque	125	122 10	122 10	- 2 32
152	Sextant A.	157	160	155	- 1 27
675	S F I M	687	665	665	- 3 20
185	S.G.E.	171 50	171 50	172 50	+ 0 58
370	Simco	400	399 90	398	- 0 50
620	Sk. Rossignol	590	590	588	- 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
430	Sigos	406	402	405	- 0 25
475	Société Géné.	542	544	544	+ 0 37
46	Sodecco(B)	45	45	46	+ 2 22
96	Sodero(Ns)	95	94	94	- 1 05
1020	Sodexho	950	960	952	+ 0 21
69	Sogenal(Ny)	70 30	70 40	70 30	....
380	Sogerap	390	390	382	- 2 05
1270	Som-Allib.	1260	1260	1280	+ 1 59
370	SOPHIA	379	380	379	....
700	Sovac	731	738	743	+ 1 64
265	SPEP	275	275	262	- 4 73
275	Spie-Batignol.	275	270	278 90	+ 1 42
685	Strafor Facom	698	695	693	- 0 72
230	Suez	251	253	264 90	+ 5 54
1020	Synthelabo	1054	1059	1084	+ 2 85
122	Thomson CSF	148	148 50	149 90	+ 1 28
205	Total	227	227 10	230	+ 1 32
148	- (certif)	150 30	150 30	152	+ 1 13
174	Tuffaut Fin.	167	160	167	....
370	U.A.P.	432 60	435	450	+ 3 97
225	U F B Locab.	230	229	229	- 0 43
215	U.G.C. DA (Rnbw)	185	185	185	....
490	U I C	520	510	518	- 0 38
385	U I F	400	400	401	+ 0 25
730	U I S	730	....	...	....
380	Unibail	373	366	368	- 1 88
700	Valéo	765	765	775	+ 1 31
136	Vallourec	145	146	148 70	+ 2 55
210	Via Banque	208	209	209	+ 0 48
240	Worms et Cie	227	225	239	+ 5 29
1160	Zodiac	1219	1219	1190	- 2 38
950	Elf Gabon	975	953	975	....
88	Amax	93	90 90	93 50	+ 0 54
138	Amer. Barrick	163	161 90	162	- 0 61
101	Amer. Express	113 60	115 50	115 50	+ 1 67
205	A.T.T.	220	225	222 80	+ 1 27
129	Anglo Amer.C.	116	116	115 50	- 0 43
240	Amgold	220	216	230	+ 4 55
180	Banco Santander	189	189	189	....
740	B.A.S.F.	712	735	740	+ 3 93
890	Bayer	950	950	950	....
46	Bleheim Plc	46 50	46 80	44	- 5 38
27	Buffelsfont.	23 10	23	22 60	- 2 16
116	Chase Manh.	122	115 20	117 20	- 3 93
2080	Daimler Benz	2240	2220	2268	+ 1 25
72	De Beers	70	69 15	67 50	- 3 57
2080	Deutsche Bank	2250	2255	2285	+ 1 56
1080	Dresdner Bank	1171	1185	1221	+ 4 27
48	Driefontein	50 80	49 10	49 50	- 2 56
245	Du Pont-Nem.	245	248	248	+ 1 22
210	Eastman Kodak	228	230	228	....
10 50	East Rand	10 50	10 05	10 60	+ 0 95
30	Echo Bay	35	33 15	33 35	- 4 71
183	Electrolux	190	....	....	....
106	Ericsson	107 60	105	107	- 0 56
310	Exxon Corp.	321 10	329 80	320	- 0 34
199	Ford Motor	215	210	210	- 2 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
34	Freegold	31 90	31 85	31 50	- 1 25
14	Gencor	14 50	14 25	14 10	- 2 76
365	Gén. Elect.	400	402 90	404 40	+ 1 10
173	Gén. Motors	174	169 50	168 80	- 3 10
320	Gén. Belgique	310	307 10	305 10	- 1 58
40	Gd. Métropol.	38 20	39 20	39 50	+ 3 40
50	Guinness	47 90	48	47	- 1 88
18 50	Hanson PLC	20	20 10	20 65	+ 3 25
18 50	Harmony Gold	11 20	11 50	11 40	+ 1 79
275	Hewlett Packard	305 50	305	325	+ 6 38
31	Hitachi	32 40	31 80	32 10	- 0 93
795	Hoechst	856	849	860	+ 0 47
60	Homestak.	72	69 60	69 30	- 3 75
105	I.C.I.	100 50	100 50	104	+ 3 48
420	I.B.M.	423 40	427 50	425 50	+ 0 50
325	I.T.T.	331 10	333	336	+ 1 48
152	Ito Yokado	157	160 90	161 10	+ 2 61
48	Matsushita	49 10	48 95	49 15	+ 0 10
3 55	Maxwell	0 01	....	....	...
205	Mc Donald's	229 60	230	232 60	+ 1 31
245	Merck	245	242 70	241 10	- 1 59
480	Minnesota M.	533	515	515	- 3 38
36	Mitsubishi	37 05	37 50	37 25	+ 0 54
320	Mobil corp.	337	328 40	330	- 2 08
285	Morgan J.P.	315 20	....	....	....
3470	Nestlé	3914	3871	3915	+ 0 03
108	Norsk Hydro	121 50	120	121	- 0 41
80	OPSIL	75	74 60	74 30	- 0 93
1540	Pétrofina	1500	1488	1488	- 0 80
385	Philip Morris	438	440 10	442 40	+ 1 00
70	Philips	74	66	67 50	- 8 78
50	Placer Dome	53	54 50	54 60	+ 3 02
235	Procter Gamble	246	247	247	+ 0 41
155	Quilmès	165	....	....	....
18 50	Randfontein	15 20	14 65	14 60	- 3 95
250	Rhone Poul. Rorer	255	253 90	258	+ 1 18
430	Royal Dutch	445	444 50	448 50	+ 0 79
49	R T Z	53 10	54 20	53 55	+ 0 85
13	Saat.& Saatchi	13	12 95	13 10	+ 0 77
25	St Helena	21 80	20	21 90	+ 0 46
325	Schlumberger	349 20	354	354 10	+ 1 40
44	Shell transp.	47	48 60	47 90	+ 1 91
2000	Siemens	2036	2032	2073	+ 1 82
156	Sony	173 20	173 50	173 10	- 0 06
67	Sumitomo Bank	66 60	67	66 80	+ 0 30
136	T.D.K.	147	144 90	146	- 0 68
54	Telefonica	52	51 20	52 50	+ 0 96
25	Toshiba	25 10	24 50	24 70	- 1 59
545	Unilever	566	570	573	+ 1 24
255	Unit.Techn.	281	262	262	- 6 76
191	Vaal Reefs	180	170	172	- 4 44
1090	Volkswagen	1083	1082	1082	- 0 09
255	Volvo	263	268	268	+ 1 90
85	West. Deep	81	75	79	- 2 47
360	Xerox Corp.	390	....	....	....
98	Yamanouchi	104 30	102 30	104	- 0 29
4 41	Zambia Cop.	4 39	4 37	4 30	- 2 06

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 10	0 41
Emp.Etat 13,4%83	104 15	9 95
Emp.Etat 12,2% 84	100 20	11 53
10,26% mars 86	103	5 34
OAT 10% 5/2000	107 85	3 12
OAT 9,9% 12/1997	104 60	7 57
OAT 9,8% 1/1996	102 25	6 21
PTT 11,2% 85	....	8 20
CFF 10,30% 86	101 50	6 12
CFF 10,25% nov 90	107 36	5 25
CNA 10 % 1979	100 10	5 21
CNB Bques 5000F	98	1 84
CNB Paribas 5000F	....	1 84
CNB Suez 5000F	96 10	1 84
CNI 1/82 5000F	98 35	1 84
CNT 9 % 86	96 50	3 63
CRH 10,90% déc.85	107	7 04
CHARB FCE 3% 100	156 50	....
CNCA	1046 20	....
Cerus	2210	....
Alcatel 6 % janv. 89	658	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thom. cv 9,2% 86	780	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	600	607
Applications Hydr.	1570	1575
Arbel	460	460
Bains C.Monaco	890	910
B.Hypoth.Europ.	355 50	....
B.N.P. Intercont.	325	334
Bénédictine	2520	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1400	....
B T P	50	50
Cambodge	1101	....
Carbone Lorraine	383	382
Case Poclain	4 50	4 50
C.B.C.	281	280
C.E.G.F (Frigor.)	670	....
Centenaire Blanzy	323	323
Cerogen	48 80	35
Champex Ny	43 10	....
CIC (CIP)	156	155 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	652	660
C.I.T.R.A.M. (B)	2646	....
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	3800	....
Cpt Lyon Alemand	321	321
Concorde	517	534
Constr.Mét.Prov.	16 70	16 70
Crédit Gén.Ind.	101 50	....
Cr Universel (Cie)	408 60	388 10
Darblay	600	....
Degremont	1709	1701
Delmas Vieljeux	2305	....
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3045	2975
Ecia	330 10	326 10
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	472	485
Etex	1725	1740
Fidei	371	373
Finalens	290	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1805	1801
Foncière (Cie)	460	480
Fonc.Lyonnaise	531	557
Foncina	310	....
Fougerolle	769	800
France I.A.R.D.	495	....
France SA (La)	1550	1490
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	450	430
Genefim	278	276
Gévelot	485	....
G.F.C.	308	309
Groupe Victoire	899	875
G.T.I (Transport)	197	197
Immobail	325	328
Immobanque	537	545
Im.Marseillaise	4700	4500
Invest.(Ste Cie.)	3202	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	890	870
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	632	....
Louvre	2110	2100
Lucia	470	485
Machines Bull	27 10	26 30
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	559	....
Métal Déployé	390	....
Mors	65	68
Navigation (Nle)	186	186
Optorg	305	310
Oréal (CI)	520	520
Origny-Desvroise	588	615
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	560	580
Parfinance	161	160
Paris France	195	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	200	200
Parisienne Invest.	278	278
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	480	480
Promodès (CI)	337	330
Publicis	621	617
Rochefortaise	114 50	113
Rosario	144 10	....
Rougier	222	....
S.A.C.E.R.	430	440 10
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	161	....
Sega	385	364
Saint Dominique (F.)	108	104 10
Salins du Midi	520	515
Savoisienne M.	154	....
S.C.A.C.	685	....
Senelle	416 50	....
S.Etud.Part. (M)	122	....
Silic	543	540
Simin	103	102
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	600	....
Sofio	260	....
Soficel	1010	1050
Softarn (ex Saram)	65	66
Sofragi	2216	....
Soudure Autogène	690	692
Sovabail	330	330
Sumi	596	....
Taittinger	2240	2225
Testut-Aquitaine	221	....
Tour Eiffel	209	210 10
Ufiner	1100	1100
Vicat	487	490
Viniprix	1500	1500
Virax	125	125
Maroc Sté Brasserie	290 60	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	433 80	430
Alcan Aluminium	93 50	....
American Brands	238	....
Arbed	500	....
Asturienne Mines	82 50	....
Banco Popular Espa.	475	470
B.Reglements Int.	22450	22900
Can.Pacifique	70 10	69 10
Chrysler Corp.	87 40	....
C I R	6 80	....
Commerzbank	795	....
Dow Chemical	293	285 50
Fiat	14 65	14 65
GBL (Brux Lamb.)	420	420
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	75
Goodyear Tire	311	....
Grace and Co (WR)	170 60	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	62 50	62 10
Kloof? Koninklijke Pakhoed	83 70	....
Kubota	20 80	....
Midland Bank	49 60	....
Noranda Mines	75	....
Olivetti prv.	8 10	....
Pfizer Inc	400	402 10
Ricoh	24	....
Robeco	276	275 90
Rodamco NV	131	135
Rolinco	272 80	272 50
Saipem	5 25	....
Sama Group	25	24 55
SKF Aktiebolaget	72 30	70 50
Tenneco Inc.	168	179
Thorn Electrical	61	61
Toray Ind.	25 70	....
West Rand Cons.	5 40	5 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	70	....
C G H Cogedher	6	....
Coparex	586	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soudres Ind.	12 05	....
Gachot S.A.	55	55
Guy Degrenne	400	....
Lecteurs du Monde	210	220
Nicolas	1050	....
Particip. Percier	325	....
Quadral	40	....
Rorento N.V.	231	230
St-Gobain-Emballage	1804	....
S.E.P.R.	2050	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	286	....
Waterman	1150	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 115	....	4 9	5 4
Écu	6 711	....	....	....
Allemagne (100 dm)	342 060	....	329	349
Belgique (100 F)	16 570	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303 590	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 057	....	3 5	4 1
Danemark (100 krd)	87 740	....	81	89
Gde.Bretagne (1 L)	9 039	....	8 5	9 3
Grèce (100 drachmes)	2 710	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	391 540	....	380	400
Suède (100 krs)	91 590	....	82	90
Norvège (100 k)	84 600	....	80	88
Autriche (100 sch)	48 613	....	46 9	49 9
Espagne (100 pes)	4 876	....	4 6	5 1
Portugal (100 esc)	3 855	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 199	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	4 103	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	57300	56800
Or fin (en lingot)	58450	57850
Napoléon (20f)	336	339
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	331	333
Pièce Latine (20 f)	331	336
Souverain	428	425
Pièce 20 dollars	1950	1875
Pièce 10 dollars	960	940
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	2135	2190
Pièce 10 florins	345	340

SICAV (sélection) 17/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	189 43	184 36
Améri-gan	7243 98	6965 37
Amplie	273691 87	273691 87♦
Amplitude	620 20	602 14
Arbitrages Court.T.	7419 81	7418 81
Associc	1124 91	1124 91
Atout Futur	412 01	401 96
Aurecic	1147 15	1113 74
Avenir Alizes	1711 57	1678 01
Axa Capital	172 33	167 31
Axa Court Terme	8161 08	8161 08
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	900 72	874 49
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	772 08	749 59
Axa Europe	123 91	120 30
Axa Investissements	104 69	101 64
Axa NPI	108	104 85
Axa Ob.Fr.Exeuro	142 21	138 07
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Sa.	132 18	128 33
Axa Prem.Ex.Agepre	116 77	113 37
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	141 93	137 80
Axa Valeurs PER	120 18	116 68
Cadence 1	1049 06	1027 51
Cadence 2	1037 17	1016 83
Cadence 3	1028 43	1008 26
Capimonétaire	6459 97	6453 52
Capioblig	6501 51	6374 03
Capitacic	1345 18	1325 30
Comis	1349 70	1318 76
Compavalor	3805 84	3800 44
Convertimmo	325 19	318 81
Credinter	435 77	423 08
Crédit Mutuel Capital	1305 31	1279 72♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	687 26	687 26♦
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 68	93 12
Cred.Mut.Ep.J.	71394 21	71394 21
Cred.Mut.Ep.long.T.	190 02	184 93
Créd.Mut.Ep.Monde	1088 10	1058 98
Cred.Mut.Ep.Quatre	1088	1056 93♦
Dieze	1315 68	1283 59
Drouot France	831 66	807 44
Drouot Sécurité	220 63	214 20
Ecocic	1070 77	1039 58
Ecupar	125 30	121 65
Ecureuil Capitalisation	2619 60	2593 66
Ecureuil Géovaleurs	2303 79	2238 69
Ecureuil Invest.	446 21	433 21
Ecureuil Monépremière	68880 19	68880 19
Ecureuil Monétaire	40483 69	40483 69
Ecureuil Trésorerie	2496 44	2496 44
Ecureuil Trimestr.	2011 40	1991 49
Elancial	111 70	108 45
Elicash	2 436847	2 436847♦
Energie	274 57	262 12
Eparcic	3699 71	3699 71
Eparcourt-Sicav	4413 98	4402 97
Epargne Associat.	26011 39	25715 22
Epargne Capital	10975 35	10868 69
Epargne Croissance	1673 78	1628 98
Epargne Obligat.	197 82	192 53
Epargne Premiere	14685 66	14576 34♦
Epargne-Unie	1288 86	1235 96
Epargne Valeur	429 34	417 85
Eufi Cash capi	8401 68	8401 68♦
Eufinvest capi	600 85	583 35♦
Euro Solidarité	1042 74	1032 42
Eurocic Leaders	1022 97	993 17
Eurodyn	1147 66	1119 67
Euro Gan	5948 91	5720 11
Europe Nouvelle	524 99	501 18
Fonsicav	14814 58	14814 58
France-gan	9592 76	9223 81
France Garantie	265 61	265 08
France Index Sicav	111 54	108 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	477 62	472 89
Francic	452 22	439 05♦
Francic Pierre	96 37	93 56
Francic-Regions	1151 54	1118
Fructi-Associations	38 18	36 18
Fructi-Capi	42 93	42 30
Fructidor	235 66	232 18
Fructifrance action C	902 84	880 82
Fructifrance action D	881 92	860 41
Gestilion	15155 93	15080 53
Gest.Associations	187 05	183 37
Horizon	1200 91	1165 93
HLM Monétaire	14308 10	14308 10
Indust.Fse.Court.T.	1611 10	1611 10
Interepar	105519 08	102445 71
Interoblig	14047 90	13772 45
Intersélection Fce	530 07	519 68
Japacic	145 83	141 58
Jeunepargne	290 01	285 72
Latitude	2314 07	2310 60
Leumi C.T.	12879 66	12879 66
Leumi L.T.	6652 84	6459 07
Lion Association	11481 83	11481 83
Lion Institution	30311 52	30235 93
Lionplus	1001 78	982 14
Lion Trésor	2151 70	2130 40
Lion 20 000	26921 28	26821 28
Livret Bourse Inv.	558 83	542 55
Livret Portefeuil.	697 28	676 97
Méditerranée	165 20	160 39
Mensuel CIC	10152 99	10052 47
Monecien	69889 75	69889 75
Mone.J.	37266 77	37266 77♦
Monévalor	84271 33	84271 33
Mutualité dépôts	13786 67	13758 15
Natio Court Terme	291943 00	291943
Natio-Epargne	18088 18	17909 09
Natio-Ep. Ret.	122 88	119 59
Natio Eparg.Trésor	7986 15	7970 21
Natio-Fran.Index	1025 31	997 87
Natio-Imm.	1074 48	1045 72
Natio-Inter	1432 35	1394 01
Natio-Monétaire	25961 61	25961 61
Natio-Opportunités	1027 61	1000 11
Natio-Patrimoine	1334 04	1298 34
Natio-Perspectives	1028 54	1001 01
Natio-Placements	65665 66	65665 66
Natio-Revenu	1026 34	1016 18
Natio Sécurité	12373 07	12373 07
Natio-Valeurs	865 44	842 28
Nippon-Gan	4555 10	4379 90
Nord Sud Dévelop.	1578 20	1575 05
Obli-Associations	155 01	153 48
Oblicic-Mondial	2628 32	2589 46
Oblicic-Régions	1031 96	1016 71
Oblifutur	2894 75	2824 15
Oblig. ass.coté	178 58	175 94
Oblilion	1373 60	1360
Oblisécurité Sicav	13260 92	13260 92
Oracion	1056 01	1030 25
Orvalor	7043 76	6905 65
Paribas Capitalisation	1519 44	1496 99
Paribas Opportunités	122 21	117 23
Paribas Patrimoine	559 18	536 39
Patrimoine Retraite	227 99	223 52
Parvalor	618 48	606 35
Placement A	1431 71	1403 84♦
Placement J	7421 70	7406 89♦
Placement M	68823 32	68685 95♦
Placement Nord	917 10	899 12♦
Pléiade	136 14	132 17
Poste Croissance	22364 64	22342 30
Poste Gestion	67613 58	67613 58

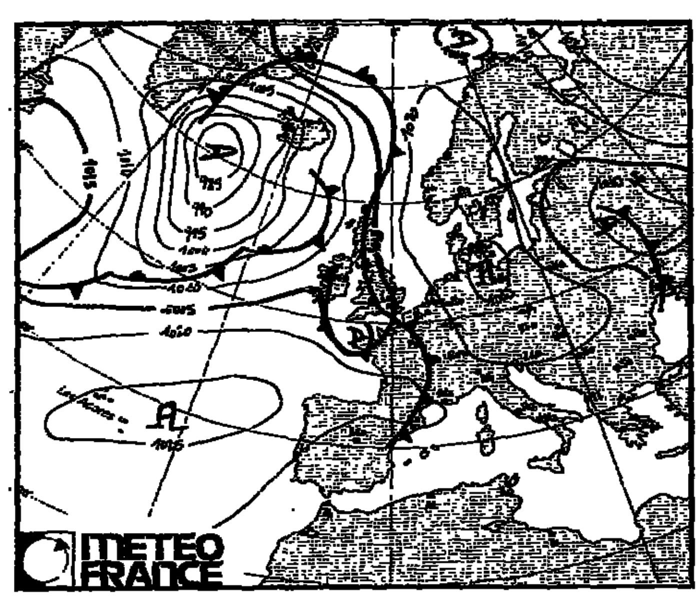
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10854 51	10843 67
Prévoy. Ecureuil	113 02	111 90
Priv'Associations	30242 51	30242 51
Proficius	944 13	921 10
Quartz	130 14	126 97
Réalvalor	686 97	673 50
Rentacic	160 90	158 52
Revenus Trimestr.	5279 70	5227 43
Revenu-Vert	1149 72	1121 68
St Honoré Vie & Santé	974 88	930 67
St Honoré Bons du Tr.	11535 18	11477 79
St Honoré Global	222 89	212 59
St Honoré Invest.	759 72	725 27
St Honoré Pacifique	529 31	505 31
St Honoré PME	497 72	475 15
St Honoré Réel	15371 94	15310 70
Sécuricic	1788 08	1788 08
Sécuri-Gan	13153 79	12895 87
Sécuritaux	1429 31	1429 31
Sicasden	713 03	702 48
Sicav Associations	1893 74	1893 74
SFI-CNP Assur.	844 38	825 61
S.G. Fr. opportunités	1127 03	1104 93
Sicav 5.000	439 17	427 42
S.I. Est	1290 54	1252 95
Sivalfrance	702 94	684 13
Sivam	386 99	376 63
Sivarente	210 32	206 20
Sivinter	418 51	407 31
S.N.I.	1102 55	1070 44
Sogenfrance	1114 10	1082 25
Sogéparge	323 10	318 76
Sogevar	949 86	931 24
Sogintar	1243 84	1219 45
Soleil Investissements	567 93	546 08
Solstice	2191 60	2186 13
State Street Act. Eur.	8671 15	8377 92♦
State Street Act. Fce	10505 71	10199 72
St. Str. Act.Japon	10272 73	9925 34
State Street Emer. Mts	9689 87	9414 40♦
St.Street OAT Plus	10430 96	10226 43
Stratégie Actions	828 19	796 34
Stratégie Rendement	1440 92	1395 56
Technocic	1028 93	998 96
Techno-Gan	5586 92	5372 04
Thesora	674 96	668 28
Trésor Plus	1317 17	1304 13
Trésor Trimestrial	1032 31	1022 09
Trésoricic	133489 15	133489 15
Trilion	5205 12	5138 32
UAP Investissement	422 32	407 08
UAP Actions France	596 78	575 21
UAP Act. Select	611 72	589 61
UAP Aedificandi	513 15	494 60
UAP Altaïr	200 68	193 43
UAP Alto Sicav	159 33	153 57
UAP Moyen Terme	142 27	137 13
UAP Premiere Cat.	10943 87	10548 12
Uni-Associations	126 05	126 05♦
Uni-Foncier	1149 41	1121 38
Unifrance	580 79	566 62
Uni-Garantie	1322 48	1296 52
Uni Régions	1292 26	1260 74
Univar	242 02	242 02♦
Univers Actions	1201 83	1172 52
Univers Obligations	1787 59	1743 99
Valorg	2104 25	2102 15
Valrest	54710 15	54682 81

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

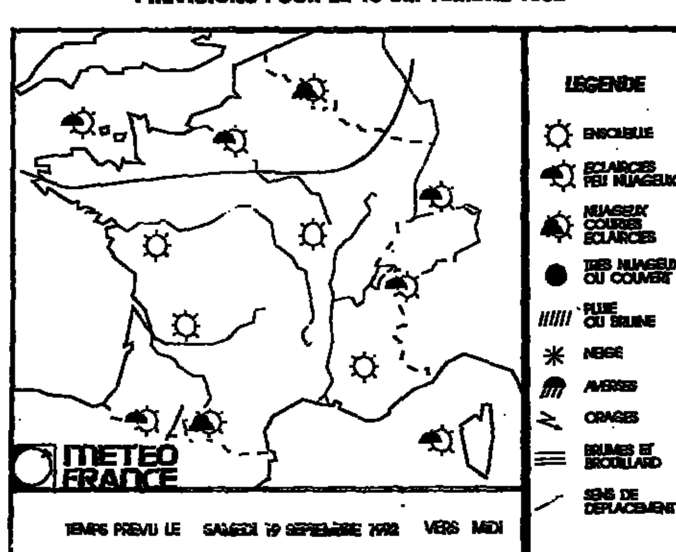
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 SEPTEMBRE A 6 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 1992



Samedi : une belle journée en général. – Les nuages seront encore nombreux le matin du Nord-Picardie à la Lorraine et quelques petites averses seront encore possibles. Peu à peu, le ciel s'éclaircira sur ces régions, l'extrême nord restant sous les nuages.

Le ciel du nord de la Bretagne, de la Normandie et de l'Ile-de-France verra *alterner nuages et belles éclaircies.*

Sur l'Alsace, la Franche-Comté et le nord des *Alpes*, la matinée sera plutôt grise avec quelques gouttes par *endroits. Mais l'après-midi verra une* belle amélioration. Sur les Pyrénées, des nuages bourgeonneront.

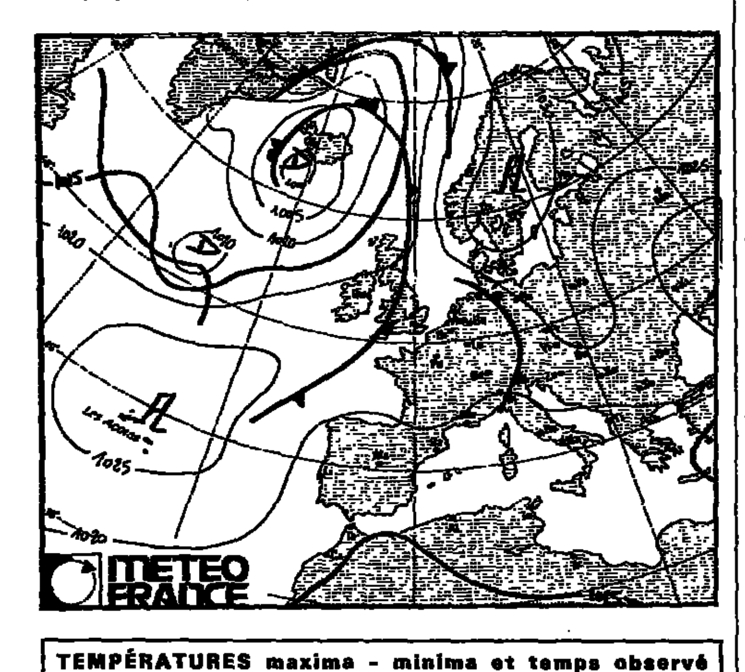
Ailleurs, des bancs de brume, de brouillard ou de nuages bas se forme*ront localement, mais le reste de la* journée sera bien ensoleillé.

La tramontane soufflera modérément.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 13 degrés en général, mais pourront atteindre 14 degrés dans le Sud-Ouest et 18 degrés dans le Sud-Est.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 22 degrés sur la moitié nord, 22 à 25 degrés sur la moitié sud et 28 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-9-1992 à 18 heures TUC et le 18-9-1992 à 6 heures TUC — le 18-9-91

FRANCE

AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	23	16	C
BORDEAUX	25	16	C
BOURGES	30	13	N
BREST	18	13	P
CAEN	26	13	C
CHERBOURG	21	13	C
CLERMONT-FER.	31	16	D
DIJON	27	14	N
GRENOBLE	28	14	C
LILLE	24	16	C
LIMOGES	27	12	N
LYON	28	16	C
MARSEILLE	28	15	D
NANCY	25	11	B
NANTES	22	16	C
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS.	28	14	C
PAU	24	14	P
PERPIGNAN	23	18	D
RENNES	24	15	C
ST-ETIENNE	30	15	C
STRASBOURG	24	10	B
TOULOUSE	28	17	C
TOURS	39	12	D
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER

ALGER	31	15	D
AMSTERDAM	19	11	C
ATHÈNES	28	17	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	26	19	C
BELGRADE	27	9	D
BERLIN	18	7	D
BRUXELLES	22	13	C
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	17	7	N
DAKAR	30	25	N
DELHI	32	–	
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	23	11	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	27	13	D
LISBONNE	26	14	D
LONDRES	24	15	C
LOS ANGELES	28	18	D
LUXEMBOURG	23	12	D
MADRID	33	13	D
MARRAKECH	40	23	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	27	14	B
MONTRÉAL	24	20	N
MOSCOU	14	9	C
NAIROBI	24	9	C
NEW-YORK	29	21	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	28	18	D
PÉKIN	25	14	O
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	16	D
SÉVILLE	34	21	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	14	5	D
SYDNEY	23	12	C
TOKYO	27	22	C
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	17	7	N
VENISE	26	16	B
VIENNE	22	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Mariages

– François et Geneviève POTIER de COURCY, Robert et Marie BOUSSAC,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Odile et Vincent,

qui ont choisi de se marier dans la stricte *intimité, le 5 septembre 1992.*

Décès

– Mme Georges Ageon,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses FF de la GLDF,
Et ceux du SCF,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges AGEON,

survenu le 14 septembre 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques seront célébrées le *lundi 21 septembre, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Bilhauts,
15, chemin des Terres-Rouges,
91120 Palaiseau.

– Mme Claude Bertrand,
née Parigi,
son épouse,
Ariane, Ivan et Dominique,
ses enfants,
M. et Mme Alain Bertrand
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Parigi
et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Beauchet,
M. et Mme Pierre Saliceti
et leurs enfants,
Mme Camille Hivert,
Les familles Gaildrat, Parigi, Louvat, Lutz et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. François BERTRAND,
docteur-ingénieur,

survenu à l'âge de cinquante-quatre ans, le 29 août 1992, à Corte (Corse).

Les obsèques ont eu lieu le mardi 1er septembre en Corse.

Une messe sera célébrée le vendredi *25 septembre, à 16 heures, en l'église* Saint-François-Xavier, place du Prési*dent-Mithouard*, Paris-7e.

– Nous apprenons la mort de

Maurice COUTROT
ancien sénateur et ancien maire *socialiste* de Bondy (Seine-Saint-Denis),

survenue le 16 septembre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Né le 3 décembre 1907 à Paris, M. Maurice Coutrot, ancien prisonnier et résistant, a été employé de commerce avant d'être élu conseiller *général* de la Seine (1945-1967) puis de la Seine-Saint-Denis (1967-1969). Président du conseil général de la Seine de 1953 à 1954, il a été maire de *Bondy* de la Libération à 1977 et sénateur de la Seine (1958-1968) puis de la Seine-Saint-Denis (1968-1977), inscrit au groupe socialiste.]

– Mme Jeanne Burdin-Druart,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile DRUART,
ingénieur général honoraire du GREF,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le *14* septembre *1992.*

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

53, rue Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

– Nous avons appris la mort du grammairien

Georges GALICHET,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[Né en 1904, Georges Galichet fut un linguiste original, tout à la *fois théoricien, grammairien et* pédagogue. Théoricien, il se place dans la lignée de Saussure, Bally et Brunot. La langue est un système de valeurs qui permet d'abord d'organiser la pensée ; d'où le titre de son livre le plus connu, *Essai de grammaire psychologique*, publié en 1947 dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine. Grammairien au sens fort, Georges Galichet ne négligea jamais les *« valeurs sémantiques »* ; mais il les subordonne aux *« valeurs grammaticales », qui « commandent en dernier ressort les éléments linguistiques ». Pédagogue passionné et novateur raisonnable,* il eut le constant souci de développer l'enseignement du français. Ses analyses sont toujours fondées sur des exemples éclairants, comme le montrent sa *Grammaire expliquée de la langue française (Bourrelier, 1956) et d'abord sa Physiologie de la langue française* (collection « Que sais-je ? », 1949).]

– Marseille. Belgrade. Cettigné.

Marie-Julie Gvozdenovic,
sa femme,
Sara Gvozdenovic,
sa *fille*,
ont la douleur de faire part du décès de

Vojislav GVOZDENOVIC,

survenu le 14 septembre 1992, à l'âge de soixante et un ans.

– Mme Marthe Ney,
Mme Michèle Ney,
Mme Sylvia Ney,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel NEY,

survenu le 17 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 22 septembre 1992, à 10 heures, en l'église de Saint-Clément-des-Baleines, Ile-de-Ré (Charente-Maritime).

– Antoine Nowak

a la douleur d'annoncer le décès de

son père,

survenu le 10 septembre 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a un an, *le 19* septembre,

Mme Claude BOIRON,
née Jacqueline Benyayer,

nous quittait brutalement.

Elle était généreuse, simple et droite.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Ceux qui l'aimaient se souvien*nent* de

Jean-Louis GARNAUD,

mort il y a quatre ans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Il y a onze ans disparaissait

Gilberte GUEDJ.

Ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
avec émotion se souviennent.

Elle aimait Paris, la pluie, *la vie.*

Messes anniversaires

– **L'association SOS Attentats**

informe que, pour le troisième anniversaire de l'attentat commis contre le DC-10 de la compagnie UTA, une cérémonie sera organisée à Paris, ce samedi 19 septembre 1992, à 15 h 30, *devant la stèle située au cimetière du* Père-Lachaise (face 94e division), à la *mémoire* des cent soixante-dix morts.

Une messe sera célébrée, à 17 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Afin que nul n'oublie.

Décorations

– Par décision du 17 août 1992, Pierre Joxe, ministre de la défense, a décerné la croix du Combattant volontaire au président René Robert Tisard-Dardillac, ancien du corps des procu*reurs militaires, déjà titulaire de la* croix de la Valeur militaire avec étoile.

Communications diverses

– **Pour l'Europe des citoyens et des Droits de l'homme.** Chaque semaine, le Centre des droits de l'homme informe vingt-quatre heures sur vingt-quatre par audiphone. Tél. : (1) 45-82-77-77.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires ... 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

SPORTS

Le GAN reprend l'équipe cycliste Z

Dix-sept ans après son retrait du cyclisme français, le groupe d'assurances GAN va reprendre, pour trois ans au moins, l'équipe Z créée il y a six ans par M. Roger Zannier. Le directeur des magasins de vêtements Z, qui cherchait un repreneur depuis un an et demi, juge satisfaisante cette expérience qui lui a permis de faire connaître sa société et dans laquelle il a investi 130 millions de francs. Les couleurs bleu et jaune du groupe d'assurances, qui avaient brillé de *1968 à 1976* grâce aux Français Raymond Poulidor, Cyrille Guimard ou au Néerlandais Joop Zoetemelk, seront arborées par Greg LeMond, qui reste le fer de lance d'une formation peu réaménagée et dont Roger Legeay reste directeur sportif. L'Américain a *signé* un contrat à la baisse pour deux ans et *touchera des compléments* de salaire en cas de victoire.

PHILATÉLIE

1792, an I de la République



La Poste mettra en vente générale, lundi 28 septembre, un timbre à 2,50 F à l'occasion du bicentenaire de l'an I de la République.

Au lendemain de la bataille de Valmy, le 21 septembre 1792, les *députés de la Convention se réunissent* et votent à l'unanimité *l'abolition de la royauté. Le 22 sep*tembre, Billaud-Varenne fait décréter *que les actes publics porteront* désormais la date de l'an I de la *République. Le timbre représente* un profil d'une médaille du dix-neuvième siècle ; le texte qui l'accompagne est extrait du décret de l'Assemblée nationale abolissant la royauté et instituant le nouveau calendrier.

Le timbre, au format horizontal 36 x 21,45 mm, dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

► **Vente anticipée à Paris, le 26 *septembre*, de 10 heures à 19 heures, et le 27 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans la serre du jardin des Tuileries, place des Pyramides, esplanade des Feuillants, 1er (métro : Tuileries) ; le 26 septembre, de *8 heures* à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre RP *et de Paris-Ségur* et, de 10 heures à 17 heures, au *Musée de la poste*, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine *Cedex*
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

● **Une nouvelle Marianne de Briat.** – A la suite du changement de tarifs postaux intervenu le 10 août, un nouveau timbre d'usage courant au type Marianne à 4,20 F, rose, dessiné par Louis Briat, gravé par Claude Jumelet et



imprimé en taille-douce en feuilles de cent, a été mis en service début septembre. Cette valeur correspond au tarif lettre (de 20 g à 50 g) en régime intérieur. Il n'y a pas d'oblitération « premier jour ». Toutefois, pour répondre aux souhaits des philatélistes, une oblitération commémorative illustrée Marianne à la date du 14 septembre 1992 peut être obtenue par correspondance (pendant huit semaines) auprès du Bureau des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

● *Concours philatélique.* – L'Union marcophile organise un *concours philatélique et d'histoire* postale doté de nombreux prix de valeur. *Date limite de participation* le 31 octobre. Règlement disponible auprès de Lucien Bridelance, 19, avenue du Châtelet, 77150 *Lésigny (contre une enveloppe timbrée).*

● **Manifestations.** – Bureau de *poste temporaire* et oblitération commémorative pendant la durée *du 9e Festival international* du cinéma au féminin, du 21 au *26 septembre, au Théâtre* de l'Odéon, 162, la Canebière, Mar*seille-1er, où se déroule la manifes*tation (renseignements auprès du *service de communication de* la Poste de Marseille, Chantal Per*driol, tél. : 91-57-92-05).*

Exposition philatélique d'une quinzaine de panneaux sur le thème de l'automobile, les 26 et 27 septembre, au Mans, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Ecole supérieure du commerce et de la réparation automobile (à l'ESCRA, 5, avenue des Platanes).

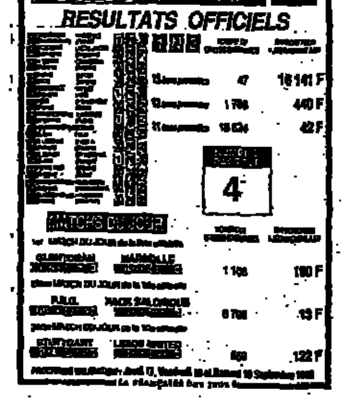
● **Vente.** – Vente *sur* offres Bertrand Sinais (Paris, tél. : (1) *48-78-29-80*), clôturée le 2 octobre. Au catalogue, plus de dix *mille* références, dont rubriques *étoffées* sur les deux guerres mondiales et la guerre de *1870-1871* ; un ensemble polaire proposant, *par exemple*, des cartes postales signées Charcot (départ 1 500 F *ou 3 000 F*), une lettre avec affranchissement mixte franco-américain et TAAF « Raid IAGP II 1972-1973 » et griffe « Courrier *transporté par avion de McMurdo* à Dumont-d'Urville, nov. 1972 », *signature* Paul-Emile Victor, à 1 000 F ; bel ensemble aviation *(meetings, raids, plis accidentés,* autographes de Mermoz, Noguès, *etc.) ; rubrique de marques pos*tales classées par départements. *Parmi les curiosités*, une collection d'oblitérations du jour de l'An.

TACOTAC

LE N° 578 132 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
78 132	GAGNENT	40 000 F
8 132		4 000 F
132		400 F
32		40 F
2		10 F

38e TRANCHE
TIRAGE DU 17 SEPTEMBRE 1992



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le syndrome Germaine

POUR Germaine, ce serait non. Non, parce qu'il fait si bon vendre sur la place de Pézenes le poisson qu'on va acheter aux pêcheurs du Grau d'Agde. Non *« parce qu'on est bien comme çà »*, expliquait-elle, sans réplique, à Pierre Bonte, qui *sondait* Pézenas pour « Envoyé spécial ». Pour Germaine, ce serait non, sauf si en fin de compte c'était oui. Parce qu'à y bien penser, *« peut-être qu'on a tous besoin l'un de l'autre »*, des pêcheurs, des charpentiers, et pourquoi pas des étrangers, philosophait-elle en découpant son poisson. L'on quitta Germaine sur son triporteur, chantant sur une départementale de l'Hérault un hymne de sa composition, et promettant de *réfléchir*. *« C'est à réfléchir »*, *disait Germaine.*

A la fin du reportage, Pierre Bonte vint livrer des nouvelles fraîches. Il avait appelé Germaine pas plus tard que le matin-même, pour la prévenir qu'elle passait à la télé. A cette heure-là, c'était encore *« plutôt non »*. Mais cela pouvait encore changer. Si l'on peut s'autoriser une suggestion, France 2 devrait monter un duplex avec Germaine, dans chaque journal, jusqu'à dimanche. Cela ferait *économiser bien des frais de* sondage.

Que toute la planète braquât sur elle ses regards angoissés, Germaine s'en moquait comme de sa première rascasse. Bill Clinton pouvait bien la dévorer des yeux ; les cambistes de Tokyo garder un œil sur l'indice Nikkei et l'autre sur Pézenas ; la Ruhr, Downing Street, les gnomes de Zurich, les rambles, les favelas, le Kremlin, les aborigènes, la planète Mars s'épuiser en efforts pour pénétrer son moi et son surmoi : Germaine restait nature. Si c'était oui, ça serait oui. Si c'était non, ça serait non. Dans tous les cas, l'univers ne s'arrêterait pas de tourner.

Après les lapsus de Jacques Chirac, de Jean d'Ormesson ou de Pierre Zarka, prenant le oui pour le non ou l'inverse, Germaine offrit donc son dernier visage, et sans doute le plus ressemblant, à cette campagne inédite, dont on ne sait si elle aura davantage contribué à la réhabilitation de la politique ou de la *psychanalyse*. Elle fit éclater le contraste entre les sommations péremptoires des autorités et la petite musique du doute qui ensorcelait les millions de Germaines des villes et des villages. Comme Germaine, la France, jusqu'à l'instant de glisser le bulletin dans l'enveloppe, restait déchirée entre le plaisir et le devoir, l'emportement et la raison. La bataille ultime se livrait dans les crânes.

Vendredi 18 septembre

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire, *en direct*.**
22.05 **Jeu : Le Défi, *en direct*.**
22.45 **Variétés : Music Stars.** Invité : Michel Sardou.
23.55 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**
0.55 **Journal et Météo.**

F 2

20.50 **Téléfilm : Adieu marin.** D'Alain Schwarzstein, avec Jean-Philippe Ecoffey, Pierre Vaneck.
22.30 **Feuilleton : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary (1er et 2e épisodes). *Première partie de l'hommage à Claude Barma, décédé le 30 août.*
0.50 **Journal des courses Journal et Météo.**

F 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** Dans les bras du Danube, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Myriam Anissimov *(Dans la plus stricte intimité)* ; Anne-Marie Garat *(Aden)* ; Patrick Modiano *(Un cirque passe)* ; Daniel Rondeau *(la Part du diable)*, Didier Blonde *(les Voleurs de visages)*.
22.50 **Campagne pour le référendum.**
23.05 **Journal et Météo.**
23.20 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
23.30 **Traverses.** Nous ne vivrons plus ensemble, documentaire de Philippe Flandrin et Michel Le Bayon (rediff.).
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 **Musique : Portée de nuit.** *Es la claror dorada de la posta* et *El cant*, de Turull, sol. : Montserrat Caballé, soprano ; Manuel Burgueras, piano.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Cas de conscience, en direct.** De Peter Werner.
22.05 ▶ **Documentaire : Krafft, la passion jusqu'au bout.** De Denis Chegaray et Olivier Doat.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Total Recall.** ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1990).
0.50 **Cinéma : Dans la peau d'une blonde.** □ Film américain de Blake Edwards (1991) (v.o.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Vidéo scandale.** De Noël Nosseck.
22.35 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.20 **Magazine : Rapline.** Présenté par Olivier Cachin.

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
22.10 **Téléfilm : Les Enfants de la plage.** De Williams Crépin.
23.35 **Documentaire : Ma Vénus est un animal sauvage.** De Harald Hohenacker.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** José Pivin, réalisateur et auteur (2).
21.30 **Musique : Black and Blue.** L'art de la batterie par-delà les styles.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le besoin de croire. 4. Définir ses énigmes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Jeanne au bûcher, oratorio, d'Honegger, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Marthe Keller, François Chaumette, Catherine Dubosc, Valérie Millot, Jean-Claude Orliac.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit-Opportun : Turk Mauro, saxophone, Emmanuel Bex, orgue, Christophe Marguet, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.**

Samedi 19 septembre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Prisonnier à vie, de Rémi Lainé et Jean-Michel Chappes.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.20 **La Une est à vous.**
17.20 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.50 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.30).
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Météo et Tiercé.**
20.45 **Variétés : Surprise sur prise.** Emission présentée par Bernard Montiel et Marcel Béliveau.
22.25 **Série : Agences tous risques.**
0.00 **Magazine : Formule sport.** Football ; Boxe.
1.20 **Journal et Météo.**

F 2

13.30 **Magazine : Géopolis** La Yougoslavie.
14.20 **Magazine : Animalia.**
15.15 **Magazine : Sport passion.** Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin ; Golf : Trophée *Lancôme* ; Tennis ; à 15.20, Tiercé, en direct d'Evry.
17.30 **Divertissement : La Machine à chanter.** Présenté par Daniela Lumbroso, Gérard Holtz et Sidney.
18.25 **Série : Léo et Léa.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo.
19.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. Calvi.
22.40 **Magazine : Double jeu.** Les empêcheurs de tourner en rond ; invités : Jean-Marie Bigard, Jean-Edern Hallier, Tarzan, camionneur.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : La 25e Heure.** La Maison de verre, de Malgorzata Kopernik.

F 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 17.00). Télévision régionale.
14.00 **Série : Matlock.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
18.00 **Magazine : Montagne.** Le Tyrol aux deux visages, de Marie-Dominique Robin.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** Série Mutations-poche.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le *journal de la région.*
20.05 **Film d'animation : Les Fables géométriques.** Le Loup, la Chèvre et le Chevreau.
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Avec Robert Castel, Claude Barzotti, Pierre Péchin, Annie Cordy.
20.45 ▶ **Série : Puissance 4.** Un mort très convenable, de Michel Lang.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
22.55 **Magazine : Zanzi Bar.** W Street, d'Anne Georget et Christophe de Ponfilly.
23.50 **Série : Les Incorruptibles.** Un si beau plan.
0.40 **Continentales club.** *Best of* de la semaine.

CANAL PLUS

13.30 **Le Journal du cinéma.**
14.00 **Téléfilm : La Femme abandonnée.** D'Edouard Molinaro.
15.25 **Documentaire : Les Allumés...** Ben Hur à Madura, les courses de taureaux en Indonésie, de Christian Cascio.
16.05 **Sport : Snooker.** Demi-finale. Wickinson-Davis.
17.00 **Sport : Football américain.** Match de championnat de la NFL.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Décode pas Bunny.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : La Parfaite Trahison.** De Philip Saville.
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Documentaire : Laurel et Hardy.** De Robert Halmi Jr. et Klaus Hellig.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 7e journée de Championnat de France de D1.
23.30 **Cinéma : Le Démon d'Halloween.** □ Film de Stan Winston (1987).
0.55 **Cinéma : Les Frères Kray.** ■ Film britannique de Peter Medak (1990) (v.o.).

M 6

13.00 **Série : Equalizer.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.**
16.55 **Magazine : Culture rock.** Bob Marley.
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.10 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.35 **Magazine : Fun glisse** (et à 1.05).
20.45 **Téléfilm : Princesse Daisy.** De Waris Hussein.
0.10 **Musique : Flashback.**

ARTE

17.00 **Documentaire : L'Opium du peuple.** De Frédéric Laffont (rediff.).
17.55 ***Documentaire :* Gens de Cuba.** D'Ian Bruce et Ross Keith (rediff.).
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et soviétiques de la semaine du 19 septembre 1942 (v. o).
20.00 **Documentaire : Jazzmasters.** Carmen McRae, de Terry Carter.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Afrique, je te plumerai.** *De Jean-Marie Téno.*
22.10 **Cinéma d'animation : Fioritures.** De Garry Bardine.
22.20 **Cinéma d'animation : La Boxe.** De Garry Bardine.
22.30 **Documentaire : The European Jazz Ensemble.** De Dieter Hens.
23.35 **Documentaire : Jazzmasters.** Randy Weston, de Terry Carter.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Noël Lee, pianiste.
20.45 **Dramatiques.** Heureux comme des rois, de Monique Enckell ; à 22.02, Le Trajet, de Jacques Sternberg.
22.35 **Musique : Opus.** Avec Michel Franz, directeur de la musique de scène à la Comédie-Française.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. Opéra (donné le 2 août à Bayreuth) : Parsifal, drame sacré de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine ; sol. : Waltraud Meier, Placido Domingo, Bernd Weikl, Franz Mazura, Manfred Schenk, Matthias Holle, Alina Wodnicka, Annette Kuttenbaum, Helmut Pampuch, Peter Maus, Christiane Hossfeld, Alexandra Bergmeister, Rebecca Littig, Marie-Claire O'Reirdan, Jane Turner, Richard Brunner, Sandor Solyom-Nagy, Hitmi Katagiri.
23.35 **Le Magazine de la guitare.**
0.30 **Cabaret.**

Dimanche 20 septembre

TF 1

11.15 **Magazine : Téléfoot.** 7e journée du Championnat de France.
11.58 **Météo.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.20 **Série : Tom Bell.**
15.15 **Série : Columbo.**
16.35 **Disney Parade.** Entre père et fils.
17.45 **Série : Starsky et Hutch.**
19.30 **Soirée électorale.** Présentée par Robert Namias ; Commentaires et débats animés par Michèle Cotta et Gérard Carreyrou.
19.35 **Journal.**
19.55 **Soirée électorale.** Les résultats.
21.30 **Cinéma : La Course à l'échalote.** ■ Film français de Claude Zidi (1975).
23.15 **Téléfilm : Agence tous risques.** Rio Bianco, de Rod Holcomb.
0.45 **Soirée électorale.**

F 2

10.00 **Messe.** Célébrée depuis l'église Saint-François-de-Sales, à Paris.
11.00 **Cérémonie du souvenir.** Commémoration annuelle, depuis la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris.
11.45 **Virades de l'espoir** (et à 15.50, 17.25).
11.50 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : le professeur René Rémond, président de la Fondation des sciences politiques (et à 1.30).
12.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin et Météo.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec les Gipsy Kings.
15.00 **Série : Tequila et Bonetti.**
15.55 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Herbert Léonard ; Ainsi font, font, font.
17.30 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** La Jungle de corail.
18.25 **Magazine : Stade 2.** Athlétisme ; Football ; Basket-ball ; Aviron ; Rugby ; Golf ; Cyclisme ; In-shore ; Automobile ; Omnisporst : Qu'est-ce qui se passe actuellement à Maastricht.
19.30 **Journal, Journal des courses et Météo.**
19.55 **Soirée électorale.** Présentée par Paul Amar et Bruno Masure ; Commentaires par Arlette Chabot, Albert du Roy et Pierre Giacometti, directeur du département des études politiques de l'institut BVA.
22.35 **Cinéma : L'Aventurier du Rio Grande.** ■■ Film américain de Robert Parrish (1959).
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Musiques au cœur.** Festival d'Antibes (1re partie).

F 3

11.00 **Magazine : Musicales.** L'œil écoute... New-York (1er volet). Œuvres de Dvorak, Gershwin.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Golf : Trophée Lancôme.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Jeu : Au pied du mur.** Animé par Julien Lepers.
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Golf ; Jeux paralympiques ; Rallye Paris-Moscou Pékin ; Tennis : quatorzième Grand Prix Passing Shot de Bordeaux, finale en direct ; A 16.20, Tiercé, à Longchamp.
17.45 **C'est Lulo !** Jeu : Les Mondes fantastiques.
18.15 **Magazine : A vos amours.** Invitée : Marlène Jobert.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Soirée électorale.** Les premiers résultats.
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Les Grands Cirques russes Tula-Voronezh.**
21.55 **Magazine : Le Divan.** Invitée : Victoria Abril.
22.30 **Journal, Référendum et Météo.**
23.15 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.** Bilan de la journée.
23.25 **Cinéma : Le Plaisir.** ■■■ Film français de Max Ophüls (1951).
1.00 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 ▶ **Magazine : Télés dimanche.**
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : La Mort au bout de la nuit.** De Bill Crain.
15.25 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.20 **Documentaire : Mozu, *le singe des neiges*.** De Masanori Iwasaki.
17.10 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.30 **Magazine : Cascades et cascadeurs nº 17.** Présenté par Marc Toesca.
18.00 **Cinéma : Jouer c'est tuer.** ■ Film américain de Richard Franklin (1984).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Avalon.** ■■ Film américain de Barry Levinson (1990).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; L'événement.
1.15 **Cinéma : L'Etat sauvage.** ■■ Film français de Francis Girod (1977).

M 6

10.45 **Magazine : La Tête de l'emploi.** Les métiers humanitaires.
11.15 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Série : Mariés deux enfants.**
12.25 **Série : Jamais deux sans trois.**
13.00 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Le Joker.**
14.45 **Série : Hongkong connection.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.** Florent Pagny.
16.35 **Musique : Flashback.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : *Devlin connection*.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, Première estimation du référendum.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Flash spécial référendum** (et à 22.35).
20.40 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : Safari pour un diamant.** De Kevin Connor.
22.40 **Magazine : Culture pub.** *La consommation.*
23.05 **Téléfilm : Manhattan Gigolo.** D'Aaron Humberstone.
0.40 **Informations : Six minutes, Spécial référendum.**

ARTE

17.00 **Téléfilm : Les Enfants de la plage.** De Williams Crépin (rediff.).
19.00 **Magazine : Mégamix.** *De Martin Meissonnier.*
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.00 **8 1/2 Journal. Soirée Europe 92.** la France vote.
20.20 **Téléfilm : Tak Tak.** De Jacek Gasiorowski
21.45 **Magazine : Spécial Transit.** Présenté par Daniel Leconte.
22.45 **Documentaire : Maastricht, vous connaissez ?** D'Otto Wilfert.
23.35 ***Informations :* Spécial 8 1/2.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.**
22.30 **Soirée électorale.**
23.00 **Musique : Le Concert** (donné en mai à Pigna) : Alba Mossa : musique traditionnelle corse.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 12 avril au Grand Palais à Paris) : Sonate en mi mineur pour deux violons et basse continue op. 3 nº 7, de Corelli ; Sonate en trio pour deux violons et basse continue, de Vivaldi ; Mensa sonora pars III pour deux violons, alto et basse continue, de Biber, par l'Ensemble Mensa Sonora (Jean Maillet, 1er violon et dir. ; Bernard Bessone, violon ; Benoît Weeger, alto ; Sylvette Gaillard, violoncelle ; Yannick Varlet, clavecin). Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur *op. 31, de Weber, par des* membres de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Nocturne pour piano en si bémol mineur op. 9 nº 1, Scherzo pour piano en si bémol mineur op. 31, de Chopin ; Funérailles, de Liszt ; Sonatine pour piano en fa dièse majeur, de Ravel, par Bruno Rigutto, piano.
22.33 **Auto-portrait.** Par Hélène Pierrakos. André Boucourechliev.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette. Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Rivier ; Prélude, Fugue et Toccata pour orchestre, de Silvestri ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, de Beethoven.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**



Le Monde

Les grands travaux de la station Mir

Les cosmonautes de la CEI ont effectué quatre sorties en treize jours

Le drapeau de l'ex-URSS ne «flotte» plus sur Mir, la station orbitale de la CEI. Anatoly Soloviev et Sergueï Avdeïev, ses occupants actuels, ont retiré, mardi 15 septembre, celui que leurs prédécesseurs avaient accroché l'an dernier aux structures du train spatial. Cet acte symbolique marque la fin des «grands travaux» que les deux hommes ont effectués sur la station ces deux dernières semaines, au cours de quatre sorties dans l'espace d'une durée totale cumulée de dix-huit heures et vingt et une minutes.

Arrivés sur Mir avec le Français Michel Tognini le 29 juillet dernier (*le Monde* du 30 juillet), Soloviev et Avdeïev ont ouvert pour la première fois le sas de sortie le 3 septembre. Engoncés dans leur lourd scaphandre, les deux hommes ont, après quatre heures d'efforts, achevé l'installation, sur une poutrelle métallique de 15 mètres, déployée l'an dernier, d'une structure destinée à accueillir un moteur de 700 kilos. Ce dispositif, baptisé SOFORA, facilitera les manœuvres *de la station, tout en économisant* son carburant.

Les deux hommes ont, en outre, déplacé un «gyrodyne» posé en juillet par l'équipage précédent, sur l'un des modules de la station. Ces «gyrodynes» sont des gyroscopes de 200 kilos environ, qui permettent de stabiliser et de contrôler l'attitude des éléments du train spatial. Fixés un peu à la manière de moteurs hors-bord, ils peuvent être déplacés ou remplacés assez facilement.

Deux nouvelles sorties, les 7 et 11 septembre (près de onze heures au total), ont suffi aux deux cosmonautes pour poser le gros moteur de SOFORA à l'extrémité de la poutrelle, renforcer cette dernière, et effectuer toutes les connexions. Mardi 15 septembre, enfin, ils ont rentré des matériaux exposés à l'extérieur à titre expérimental, déplacé des panneaux solaires et, surtout, installé une nouvelle antenne pour le système de guidage utilisé lors de l'amarrage des vaisseaux de visite. Le bon déroulement de toutes ces opérations a permis d'annuler une sortie supplémentaire prévue à l'origine pour le 19 septembre.

Ce *spectaculaire déploiement* d'activité en orbite montre que les responsables de l'espace russe ne désespèrent pas de mener à bien la modernisation de leur station spatiale. Les travaux effectués par Soloviev et Avdeïev démontrent leur capacité à changer certains éléments vieillissants de la station et à préparer le remplacement prochain du corps central de Mir par Mir-2 en 1996, soit avec deux ans de retard sur le programme prévu.

J.-P. D.

Le référendum sur la réforme constitutionnelle

Une même question sera posée le 26 octobre dans toutes les provinces du Canada

La campagne référendaire sur la réforme constitutionnelle canadienne a officiellement commencé, après l'adoption, mercredi 16 septembre, par le Parlement fédéral et par l'Assemblée nationale du Québec, du libellé d'une même question, qui sera posée aux Canadiens le 26 octobre. Il s'agira d'accepter ou de refuser les termes de l'entente constitutionnelle d'août, qui ne sont pas tous arrêtés.

MONTRÉAL

correspondance

Le gouvernement fédéral organisera le scrutin dans tout le pays sauf au Québec, où la loi régissant les référendums encadre beaucoup plus strictement les pratiques de la campagne. Mais la question, qui porte sur le projet de réforme sur lequel se sont entendus, le 28 août, les dirigeants politiques et les représentants des peuples amérindiens du pays, sera la même au Québec que dans le reste du Canada : *«Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?»* Le flou de cette formulation est doublement justifié. D'une part, les textes juridiques concrétisant cette entente sont en cours de rédaction et font encore l'objet de tractations de coulisses, notamment entre Ottawa et Québec.

D'autre part, l'entente prévoit l'ouverture, après sa ratification, de négociations subséquentes sur une bonne cinquantaine de points laissés en suspens. Parmi ces points figurent notamment les modalités d'accès des Amérindiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale ainsi que les modifications du fonctionnement des institutions fédérales (en particulier le nouveau Sénat).

Beaucoup d'indécis

Des ententes administratives devront aussi être négociées entre Ottawa et les provinces qui désireront voir le gouvernement fédéral limiter ses interventions dans les douze champs de compétences où il se dit prêt à le faire.

Cette redistribution partielle des pouvoirs fédéraux aux provinces *intéresse essentiellement* le Québec, où on la trouve généralement insuffisante, même chez les fédéralistes. C'est l'une des raisons de l'avance grandissante que le «non» prend sur le «oui» (de 11 à 17 points d'écart, avec encore une forte proportion d'indécis) dans les récents sondages faits dans la province francophone. Dans l'ensemble du pays, les intentions de vote seraient de l'ordre de 40 % pour le «oui», 30 % pour le «non». Mais, alors que les sondages initiaux donnaient le «oui» largement gagnant dans les neuf provinces anglophones, le «non» a maintenant neuf points d'avance sur le «oui» en Colombie-Britannique. Il a aussi de bonnes chances de gagner du terrain dans au moins une autre province de l'Ouest, l'Alberta, principal fief de l'ultra-conservateur Reform Party, seul parti fédéral à faire campagne pour le «non».

D'autre part, le grand chef Ovide Mercredi, négociateur de l'entente constitutionnelle au nom des 400 000 Amérindiens qui vivent dans les quelque 2 300 réserves du pays, a obtenu que le vote des *«premiers habitants du pays»* soit comptabilisé séparément et a averti que, s'ils se prononcent majoritairement pour le «non», il ne ratifiera pas l'entente.

CATHERINE LECONTE

Dans l'affaire de la Société générale

Le promoteur immobilier Christian Pellerin est inculpé de délit d'initié

Le promoteur immobilier Christian Pellerin a été inculpé, jeudi 17 septembre, de délit d'initié par Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris chargé du dossier Société générale. M. Christian Pellerin est soupçonné d'avoir spéculé sur des actions de la banque en septembre et octobre 1988, avant que le «raid» de M. Georges Pébereau, le PDG de la société Marceau Investissements, ne soit connu du public.

Six personnes sont déjà inculpées de délit d'initié dans ce dossier : M. Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, Mme Geneviève Dalle, épouse de l'ancien PDG de L'Oréal François Dalle, MM. Jean et Jean-Claude Foureau, financiers, Jean-Pierre Peyraud, banquier, et enfin *Samir Traboulsi, financier libanais* également inculpé dans l'affaire Pechiney. M. Georges Pébereau est inculpé de *«non-déclaration de franchissement de seuil»* pour n'avoir pas suffisamment informé les autorités boursières de l'évolution de ses prises de participation dans le capital de la banque. M. Marc Viénot, président de la Société générale, est inculpé pour n'avoir pas respecté la procédure prévue lorsque la banque a opéré sur ses propres titres.

M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, est également inculpé, depuis le 17 janvier, dans le dossier de la tour BP de la Défense pour *«complicité d'abus de biens sociaux et complicité de faux et usage»*.

□ **La COB veut poursuivre les dirigeants des sociétés fautives.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de modifier plusieurs de ses règlements, pour poursuivre non seulement les sociétés émettrices mais également leurs dirigeants, en cas d'informations tardives. A l'occasion de la mise en œuvre en 1991 de ses pouvoirs de sanction à la suite de la violation du règlement relatif à l'information du public, la Commission a constaté que la combinaison des différents articles ne lui permettait d'ouvrir une procédure qu'à l'encontre de l'émetteur et non de son dirigeant. En effet, il est apparu à la Commission *«peu légitime que l'émetteur exclusivement soit amené à répondre des agissements fautifs de dirigeants supportant ainsi seuls les conséquences pécuniaires des actes de ces derniers. Cette situation peut paraître encore plus anormale lorsque les dirigeants responsables de ces agissements ont quitté la société»*.

Selon le numéro un de l'opposition

L'élection présidentielle au Sénégal ne mettra pas fin à la coalition gouvernementale

Au moment où les autres pays africains découvrent le multipartisme, existe-t-il encore un jeu majorité-opposition dans celui qui a été le plus prompt à se qualifier de «démocratique»? A l'issue d'une rencontre avec Me Abdoulaye Wade, jeudi 17 septembre à Paris, les journalistes étaient enclins à se poser la question.

Il fut l'opposant numéro un, le challenger de l'ancien président Leopold Senghor puis celui de M. Abdou Diouf – qui lui fit connaître la prison en 1988. Mais aujourd'hui, Me Wade vit avec le pouvoir une lune de miel dont, apparemment, il souhaite ne jamais voir la fin.

Depuis sa nomination comme ministre d'Etat, en avril 1991, au sein d'un *«gouvernement de majorité présidentielle élargie»*, le dirigeant du Parti démocratique sénégalais (PDS, libéral) laissait planer un doute quant à sa candidature à l'élection présidentielle de février 1993. Fin août, le voile a été levé : Me Wade sera candidat face au socialiste Abdou Diouf.

Pas question pour autant de quitter le gouvernement. Ni avant, ni après le scrutin. *«Quel que soit le résultat, à l'issue des élections, nous nous retrouverons»*, dit-il en précisant qu'un engagement oral le lie au président Diouf, lequel, selon lui, a fait le premier pas dans cette direction. *«Chacun s'est engagé à associer le parti de l'autre»* en cas de victoire. Autrement dit, s'il gagne, Me Wade formera un gouvernement comprenant des ministres socialistes; s'il perd, il fera toujours partie de l'équipe au pouvoir.

«Abdou Diouf s'est rendu compte qu'il ne peut pas gouverner le pays sans le PDS», explique le dirigeant de la formation considérée jusqu'à présent comme le principal parti d'opposition sénégalais. Mais, au vu de cet accord, peut-on encore qualifier le PDS de «parti d'opposition»?

M.-P. S.

Dans le Tarn-et-Garonne et la Drôme

Nouvelles manifestations des syndicalistes agricoles

Cinq syndicalistes agricoles, interpellés jeudi 17 septembre dans le Tarn-et-Garonne à la suite de l'occupation des locaux de la Mutualité sociale agricole de Montauban, ont été inculpés et écroués dans la soirée. Ils protestaient contre l'augmentation de leur cotisations. Dans la Drôme et l'Ardèche, les arboriculteurs multiplient les manifestations.

VALENCE

de notre correspondant

Les forces de l'ordre ont délogé à plusieurs reprises les arboriculteurs de la Drôme et de l'Ardèche qui ont bloqué, jeudi 17 septembre, la route nationale 7 et l'autoroute A7 dans la vallée du Rhône. En début d'après-midi, quelque 300 manifestants, qui entendaient protester contre la mévente de leurs fruits et demandaient le report de leurs cotisations sociales, ont déversé plusieurs dizaines de tonnes de pêches sur la route nationale, à Pont-de-l'Isère, au nord de Valence, avant de barrer l'autoroute avec 20 tonnes de pêches.

Les manifestants ont été pris en chasse par les gendarmes mobiles, *disposant de troupes au sol et héli*portées. Des manifestants ont tiré des fusées anti-grêle en direction des appareils. La vitre de l'un d'entre eux a été brisée par un jet de pierres alors qu'il se posait sur l'autoroute.

Répondant avec des pêches aux gaz lacrymogènes, les manifestants ont rapidement quitté l'autoroute pour entreprendre ensuite des opérations «escargot». Mais, à chaque fois, les forces de l'ordre intervenaient rapidement. Huit des neuf arboriculteurs interpellés ont été remis en liberté à minuit.

GÉRARD MÉJEAN

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté de 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1992 a été tiré à 539 283 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : la ville de Napoléon

La Roche-sur-Yon, construite et imposée par l'empereur Napoléon Bonaparte, peu après les guerres de Vendée, a bien du mal à conquérir le titre de capitale de son département. Le Bocage n'a toujours pas accepté cette ville nouvelle vieillissante.

EN BREF

□ **Douze licenciements et vingt départs volontaires à «la Tribune».** – Le plan de licenciement, prélude à la fusion des deux journaux économiques *la Tribune de l'Expansion* et la *Cote Desfossés*, a été rendu public jeudi 17 septembre dans la soirée : douze personnes seront licenciées de *la Tribune*, auxquelles s'ajoutent vingt départs volontaires. Du côté du groupe Desfossés international, il y a également douze départs volontaires. *Les lettres de licenciement* devaient partir jeudi 17 septembre. La nouvelle formule qui fusionne les deux titres est toujours prévue pour paraître le 6 octobre avec quatre-vingt quinze journalistes qui emménageront dans de nouveaux locaux au début du mois prochain.

□ **517 millions de dollars pour le super-accélérateur de particules américain.** – Le Congrès américain a alloué, mardi 15 septembre, pour la prochaine année fiscale, un budget de 517 millions de dollars (2,58 milliards de francs) pour la construction, au Texas, du SSC (Superconducting Super Collider), un accélérateur de particules géant de 84 kilomètres de circonférence, rival du futur LHC (Large Hadron Collider) européen en construction au CERN de Genève. Bien qu'inférieure de 130 millions de dollars aux demandes du gouvernement, cette somme soulage les tenants du projet, menacé d'annulation pour cause de rigueur budgétaire (*le Monde* du 15 janvier). Ce financement fait partie d'un projet de loi sur le développement des ressources énergétiques qui doit être voté par la Chambre des représentants et le Sénat. – *(AFP.)*

□ **Grève à la préfecture de Haute-Corse après l'inculpation d'une employée à propos du drame de *Furiani*.** – *L'ensemble des chefs de* service, ainsi que deux directeurs de la préfecture de la Haute-Corse, à Bastia, observent, depuis le 14 septembre, un mouvement de *«grève des signatures»*, en signe de solidarité avec Mme Mireille Giudicelli. Employée à la préfecture, *Mme Giudicelli vient d'être inculpée* d'homicide involontaire et de coups et blessures involontaires, dans le cadre de l'instruction sur la catastrophe du stade de Furiani. A l'appel des syndicats FO et CFDT, les grévistes refusent de parapher les documents administratifs. Selon eux, la délégation de pouvoir n'existe pas dans l'administration. Ils estiment que Mme Giudicelli, attachée de préfecture, ne saurait être tenue responsable.

□ **Fuite de plutonium à l'usine britannique de retraitement de Sellafield.** – L'usine de retraitement des combustibles nucléaires de Sellafield, dans le nord de l'Angleterre, a fermé ses portes, mercredi 16 septembre, pour un mois, à la suite d'une fuite de plutonium. Selon la compagnie nationale British Nuclear Fuel, responsable du site, 30 litres de plutonium sous forme liquide se sont échappés dans un système d'évaporation, mais il n'y a pas eu de fuite à l'extérieur, et les systèmes de sécurité ont bien fonctionné. La cause de la fuite reste cependant inconnue. – *(AP.)*

□ ***Trois plaintes de M. Henri Emmanuelli.*** – Les trois avocats de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale et ancien trésorier du Parti socialiste, ont déposé, jeudi 17 septembre, trois plaintes contre X... pour *«violation du secret de l'instruction et recel»* auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, M. Etienne Guilbaud. M. Emmanuelli, *inculpé lundi 14 septembre* par le juge Renaud Van Ruymbeke de complicité et recel de trafic *d'influence dans le cadre de l'af*faire Urba (*le Monde* du 16 septembre), a dénoncé à plusieurs reprises les indiscrétions qui ont, selon lui, entouré la procédure. Les trois plaintes visent la diffusion, sur France 2, d'un échange de correspondance qu'ont eu MM. Emmanuelli et Van Ruymbeke; la publication dans la presse du contenu d'une lettre du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes au procureur général; l'annonce de l'inculpation de M. Emmanuelli par *le Monde* dans son édition du 10 août.

SAN

Quai des bouquins

Le Monde

SANS • VISA

Quai des bouquins


ALAIN POTIGNON

Les quais de Paris, ceux du moins que le promeneur fréquente dans le cœur de la capitale, viennent d'être inscrits par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. Bonne raison pour partir à la rencontre de leurs habitants et locataires de toujours : les bouquinistes.

LE promeneur qui aborde le quai Voltaire, le quai de la Tournelle ou celui des Célestins à Paris doit savoir dans quoi et à quoi il s'engage. On ne lui demande ni droit d'entrée ni aumône, simplement de manifester l'aptitude à considérer son parcours comme un sentier buissonnier, à se laisser surprendre et charmer par lui, et à en accepter courtoisement la conséquence : celle de quitter les bords de Seine emmenant à son bras ce compagnon trop indiscret, trop envahissant, trop nécessaire : un livre. Un livre? Non! un bouquin. Le livre reste fermé sur son texte, ne s'ouvrant qu'à un seul. Clone entre ses clones. Le bouquin, lui, a des semblables. Il a vécu, creusé les différences. C'est un livre d'expérience. Il a séduit, aimé, abandonné. Il a raisonné, dérangé, harangué. Le livre sent le propre; le bouquin exhale toutes les tentations de la vie, y compris celles de s'en écarter. A son contenu et son contenant, il ajoute une troisième dimension, une épaisseur : son histoire.

Le bouquin? Un cousin du néerlandais *boeckin* (petit livre), de l'allemand *buch*, lorsque l'imprimerie s'inventait au nord. D'autres l'auraient extrait de l'odeur tenace de la poussière, de celle du *bouc* (de la chèvre) dont on tirait les indispensables et protecteurs maroquins. Impassible compagnon du bon usage, le Petit Larousse le définit encore comme un *« vieux livre de peu de valeur »* en 1955, pour le reconduire à ses origines en l'élevant *en 1990 à la dignité (familière) de « livre »*.

Quant au verbe *« bouquiner »*, que ce dictionnaire définissait il y a trente-cinq ans très exactement comme on le faisait deux siècles auparavant : *« chercher ou consulter de vieux livres »*, il est devenu tout aussi familièrement *« lire »* (1990). Ainsi le bouquin s'est-il refondu avec le livre sous les yeux et les doigts des plus avertis et des plus modestes. Mais, dans les collèges ou les ateliers, ce sont les magazines et les journaux que l'on bouquine. Tout ce que l'on trouve en première ligne de cette épreuve redoutée qu'est la lecture. Revues, livres et bouquins dans le même sac : imprimés.

Seul le bouquiniste demeurerait *« vendeur de livres d'occasion »*. L'abîme serait devenu tel entre le vieux ou – mieux – l'ancien et l'occasion que l'appellation trop peu délicate s'est évanouie comme d'elle-même, sans remords, de l'en-tête du Syndicat national de la librairie ancienne et moderne. Et lorsque l'on y note que notre *bouquiniste* est sans équivalent à l'étranger, l'Allemand ayant son *Antiquar* ou le Britannique son *antiquarian book seller*, c'est rarement pour revendiquer une filiation originale, mais plus souvent pour s'engager dans un parallèle entre l'antiquaire de Saint-Germain et le brocanteur des Puces. Pour autant, et même si l'on y trouve ceux qui se présentent moins comme les défenseurs les plus acharnés du nom que comme les héritiers d'un titre, l'expression *« bouquinistes des quais de la Seine »* ne peut pas – pas encore – être considérée comme un pléonasme.


FRED MEYER/MAGNUM

L'affaire remonte au seizième siècle, lorsque les colporteurs se pressent au bord du fleuve pour vendre des abécédaires, des almanachs, des contes et histoires pieuses. *Le lieu* (les rives), la marchandise (l'imprimé), le magasin (la boîte) et le vendeur sont *disposés d'emblée* pour au moins cinq cents ans. Ils ne quitteront plus la scène que par la force. Pour y revenir aussitôt. *La* mobilité de ces armées du livre, qui paraissent n'exposer la Bible que pour mieux servir le Diable, exaspérera souvent le pouvoir, qui n'aura de cesse de les fixer afin d'exercer sa surveillance, aussi crûment, aussi naïvement que chez leurs compléments et rivaux, les libraires.

En 1579, une sentence du bailli interdit le colportage et désigne douze emplacements face à l'île de la Cité où les livres seront étalés. L'ouverture du Pont-Neuf en 1606, le plus large de la ville, vierge de boutiques et doté de trottoirs protecteurs, va offrir un espace de vente inégalé. *Si Paris eut un ventre, il* avait trouvé là une tête. Pis : *des* têtes. Trop mal-pensantes et trop alertes au gré de Mazarin. Et il faudrait alors plus que le poème-plaidoyer d'un bouquiniste *(« Sujet à la pluye, à la gresle/Suivant le caprice du vent/J'expose aux yeux de tous venants/Le beau métier dont je me mesle/Je vends des livres tous les jours/D'histoires, de fables, d'amour... »)* pour émouvoir un cœur cardinalice qui ne voit décidément là que pourvoyeurs d'ouvrages illicites et fomenteurs de *« mazarinades »*. Il les bannit des lieux.

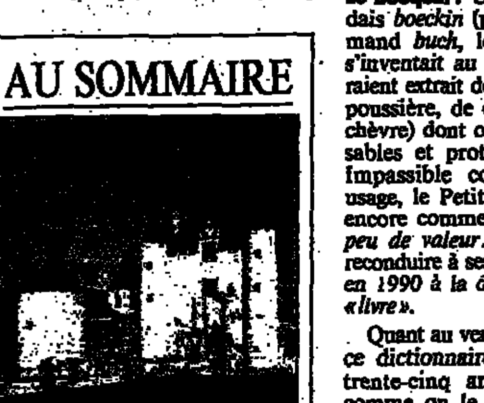
Mais qu'il disparaisse et, rapidement, le Pont-Neuf redevient un véritable « cabinet de lecture ». Plus que jamais, les boîtes obscures des bouquinistes paraissent détenir les clés de mystères inépuisables, offrir de quoi assouvir les appétits les plus rustiques comme les plus raffinés, autoriser des spéculations pas seulement intellectuelles et, surtout, contenir des ferments de révolutions à venir. C'est donc aussi logiquement qu'impunément qu'y viennent tomber, après la chute de la Bastille, d'abondants dividendes sous la forme des trésors des bibliothèques du clergé et de la noblesse. Suffisamment pour constituer dans de nouveaux salons une nouvelle caste d'« amateurs ».

Le siècle suivant songera à prendre ses précautions. Les bouquinistes du Second Empire doivent *accepter un règlement détaillé qui,* pour l'essentiel, demeure en vigueur aujourd'hui, où la seule interdiction *« formelle »* concerne les œuvres et objets *« jugés contraires aux bonnes mœurs, à la décence ou à l'ordre public »*. Notions suffisamment évolutives pour offrir de quoi alimenter jusqu'à nos jours un solide second rayon, qu'on ne craindra pas de transporter au fond de ses poches. Une mission que se plairont à accomplir les quais, au surcoût de leur convenance.

Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 29

AU SOMMAIRE



Le Bosphore pour miroir

ISTANBUL

Allongée sur les deux rives du Bosphore, européenne et asiatique, Istanbul, à l'instar de Venise, Amsterdam ou Saint-Pétersbourg, tire une grande partie de sa beauté de la mer qui l'enveloppe. *C'est elle que regardent* les *yalis* (maisons en bois), de plus de fenêtres qu'il n'est raisonnable, afin de mieux capter la féerie sans cesse renouvelée, les jeux du soleil sur l'onde, le va-et-vient incessant des bateaux.

La parure de la cité, c'est le Bosphore reliant, d'un côté la mer Noire, de l'autre la mer de Marmara. Un bras de mer, la Corne d'or, remonte sur quelques kilomètres à l'intérieur de la rive européenne. La cité primitive a choisi ce coin de terre protégé par la mer pour se développer.

J.K./MAGNUM

Son histoire est celle du rayonnement que les empereurs byzantins lui donnèrent et que les Turcs ottomans reprirent à leur compte : une ville occupant une position stratégique suscite toujours des convoitises. C'est pour avoir été trop belle que la très chrétienne Byzance, dont Constantin modifia le nom en 324, devint, en 1453, Stamboul et musulmane, tout en restant Constantinople jusqu'à Ataturk.

Princesse byzantine en son gynécée, *sultane en son harem*, elle n'eut pas le choix : elle dut plaire pour survivre. Plaire à son unique prince et, aujourd'hui, à des millions de visiteurs. Et l'on doit reconnaître que l'éternelle courtisane séduit toujours avec beaucoup de naturel.

C'est de l'eau qu'il faut d'abord la regarder, s'en approcher peu à peu, détailler l'architecture des mosquées. Contempler le soleil voilé, le miroitement gris du Bosphore, la rive asiatique, alanguie sous un voile de brume. Glissent en silence des cargos noirs, un navire de guerre opaque et menaçant. L'ombre de l'immense pont suspendu cache un instant le ciel. Passent les trois tours rondes et les remparts de la forteresse de Rouméli que Mehmet II fit construire sur la rive européenne pour tenir sous son feu les ennemis venant de la mer Noire. En face, Anatolu, sa réplique asiatique voulue par Bajazet le Foudre de guerre. *Défilent* l'école des janissaires devenue école des cadets, la mosquée et le palais d'Abdulaziz. Istanbul se rapproche, à contre-jour, avec ses dômes ronds et ses minarets effilés : Topkapi, Sainte-Sophie, la Mosquée bleue, la tour de Bajazet, la mosquée de Soliman. *De* l'autre côté de la Corne d'or, outrage au ciel ottoman, trois tours en béton, modernes caravansérails qui n'ont pas la grâce des anciens.

Sirène de ferry, léger roulis au milieu du détroit, vol de mouettes. Les *vapor* se hâtent d'une rive à l'autre. A quai, vaisseaux de croisière à grosse cheminée noire et catamarans patauds. Des caboteurs tirent des traits blancs sur l'eau, croisant leur sillage, dans une animation qui n'est pas celle, factice, d'un port de plaisance et qui a sa part dans la fascination qu'exerce ce bras de mer.

Posé sur la rive droite, derrière une grille blanche et sage, feston au bord de la mer qui scintille, Dolmabahçe, palais baroque du *dix-neuvième siècle où tout est* apparat, accumulation fastueuse. Sa majesté un peu lourde contraste avec les mœurs expéditives *de sultans qui n'hésitaient* pas à faire trancher la gorge de leurs frères, y en eût-il dix-neuf, pour écarter la menace de rivaux potentiels. On peut préférer, à ces redondances rococo, l'architecture toute orientale du palais de Topkapi et du harem. Comme quoi l'on n'est jamais plus *atti*rant que lorsqu'on est soi-même.

De plus près, on voit les mosquées faire le gros dos sur les collines, leurs demi-coupoles serrées les unes contre les autres entre de puissants contreforts. Aux quatre coins, les minarets, si fins qu'il a fallu être très habile pour enrouler dans un fût si étroit un escalier à vis. Inutile de plaindre le muezzin : il lance le chant sacré du bas de la tour mais l'Etat laïc a eu la bonne idée d'interdire les cassettes enregistrées. C'est donc la voix du croyant qui module un *« Bismillah »* au moment même où on l'entend.

Saint-Pierre de Rome eut Michel-Ange, Istanbul, Sinan. La vie de l'architecte de Soliman le Magnifique est un vrai conte oriental. Il naquit en Anatolie de *parents arméniens. Enlevé par* les envoyés du sultan – l'usage gouvernemental voulait que chaque famille chrétienne lui donnât un garçon, – il fut emmené à Istanbul, entra à l'école des cadets du palais impérial et fut rattaché au corps des janissaires comme ingénieur. C'est ainsi qu'il participa aux campagnes de son maître et put étudier l'architecture islamique et chrétienne en Europe et en Asie. Pourtant l'édifice qui l'impressionna plus que tous les autres était à Istanbul, sous ses yeux.

Sainte-Sophie fut pour Sinan un modèle et un défi. On raconte qu'en 537, à la consécration de la basilique, l'empereur Justinien s'élança, passa en courant devant le patriarche à qui il devait baiser la main – le vénérable père de l'Eglise Jean Chrysostome – et tombant à genoux, s'écria : *« Ô Salomon, je t'ai surpassé ! »*

C'est ainsi qu'à chaque mosquée qu'il édifiait, Sinan reconstruisait Sainte-Sophie.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Une journée à l'Expo

C'est délicieux et déraisonnable. Totalement grisant et désespérément frustrant. Joyeux *bien sûr, divertissant à tout* le moins, instructif, c'est certain. Et puis sportif, car pour en profiter, il faut adopter le pas de course, se lever de bon matin et se sentir d'attaque pour faire de cette escapade un marathon épuisant mais rentable. *« Une journée à Séville »* ne saurait se vivre qu'avec fougue et entrain, un éventail à la main. La journée est bien courte, il faut s'organiser, tenter de s'y retrouver dans ce capharnaüm organisé par des architectes un peu fous. Bref, tracer un itinéraire en tenant compte, par exemple, des *pavillons les plus novateurs, tous* conçus il est vrai pour être visités en un temps record. Courir, courir et encore courir, fidèle à l' *« esprit de découverte »* dont l'Expo célèbre la gloire.

Un conseil ? Une suggestion ? Va pour une sélection largement *subjective mais qui* recoupe l'opinion majoritaire. Le pavillon français, de verre et de miroir, dont tout le monde a souligné l'ambition esthétique et intellectuelle. La pyramide japonaise à l'élégance et la sagesse certaines. L'église hongroise aux six clochers pointus. Le gag d'une Suisse méconnue, pleine d'irrévérence et d'humour. L'édifice rafraîchissant (compte tenu de la chaleur ambiante, ce n'est pas négligeable) de la Grande-Bretagne, *« aussi grande que l'abbaye de Westminster »* et dont une façade est effectivement noyée *sous une immense chute* d'eau... D'aucuns citeront aussi le pavillon du Maroc conçu par l'architecte de la grande mosquée de Casablanca, celui de la Nouvelle-Zélande qui mérite la palme du plus kitsch, celui de l'Espagne, plus reposant, situé au bord du lac et celui de la CEE, véritable hymne à l'Europe.

Un programme des plus copieux à consommer avant le 12 octobre, date de clôture de l'Expo. Grâce, notamment, à la formule « Une journée à Séville », proposée par la *compagnie aérienne* Air Liberté, les 25 septembre, 5 et 8 octobre, au prix de 1 650 F, vol aller-retour et entrée à l'Expo compris. Dans les agences de voyages.

A. C.

L'Alsace en Orient Express

L'Orient Express, pourquoi pas. Et, une fois n'est pas coutume, pour visiter une région française. En octobre prochain, ce train de légende ira faire une escapade en Alsace. Ses passagers embarqueront dans les célèbres voitures rétro décorées par Prou et Lalique, dînant à bord avant d'atteindre Mulhouse. Nuit à l'hôtel, puis la journée sera consacrée à la visite de l'Ecomusée d'Alsace et, après avoir suivi la route des vins (Riquewihr, Schoenenbourg) et être monté au château du Haut Koenigsbourg, à la découverte de la vieille ville de Colmar avant de revenir vers Mulhouse et le Sundgau. Le lendemain matin, visite de la collection Schlumpf, au *Musée national* de l'Automobile et, à 11 h 20, départ pour Paris avec déjeuner à bord. Du 15 octobre, en fin d'après-midi, au 17 en milieu d'après-midi, 5 870 F A/R (3 800 F aller simple) comprenant le voyage en Orient Express avec *dîner et déjeuner*, boissons incluses, la pension complète en hôtel 3 étoiles, les visites et dégustations. Renseignements et inscriptions à la Maison de l'Alsace (39, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-56-15-94).



PIERRE RADIBIC/C.N.M.H.S.

Château du Haut Koenigsbourg, entrée de la deuxième enceinte.

Guide

• *Sinan, architecte de Soliman le Magnifique*, est une remarquable illustration de l'œuvre de ce bâtisseur. Qualité des photos d'Ara Guler présentées sur grand format (30,5 x 41 cm), clarté du texte de John Freely et Augusto Romano Burelli. Un album de cent quarante-quatre pages et cent photos en couleurs justifiant son prix de 485 F (Arthaud). Pas de surprises avec le Grand Guide de la Turquie (Gallimard, 354 p., 145 F) : l'histoire et l'héritage expliquent les interrogations *d'aujourd'hui. Il* manque un tableau généalogique des sultans que l'on trouvera dans le Guide Bleu Istanbul (Hachette, 152 p., 75 F). Dans *Harems, le monde derrière le voile*, Alev Lytle Croutier présente les divers aspects d'une réalité qui modela la vie de milliers de *femmes jusqu'au début de ce* siècle (Belfond, 1989). Cet ouvrage, également publié en Turquie, est disponible notamment à la librairie de l'hôtel Bosphorus.

Sous le titre *De la part de la princesse morte*, Kenizé Mourad raconte l'histoire de sa mère, petite-fille du sultan-calife éphémère Mourad V, et la fin de l'Empire ottoman (Robert Laffont). Réflexions, enfin, sur *Istanbul, gloires et dérives* et *Istanbul 1914-1923*, deux ouvrages collectifs des éditions Autrement dont le petit *Istanbul, un guide intime*, s'adresse à des *voyageurs déjà initiés à la vie* stambouliote.

Le Swisshôtel Bosphorus est certainement l'établissement le plus luxueux d'Istanbul : ses trois tours constituent une ville en soi, avec tous les services que peuvent souhaiter l'homme d'affaires comme le visiteur. Equipement de bains turcs, sauna, jacuzzis et remise en forme. Piscine, bien sûr, et trois tennis, vingt-deux boutiques, six restaurants, casino, etc. Des chambres et de la terrasse du petit déjeuner, dont l'abondance surprend, vue sur *le Bosphore. Il est dommage* cependant que, avec la puissance de feu financière nippone à sa disposition (840 millions de francs d'investissements à ce jour), le décorateur américain n'ait pas fait œuvre plus originale. L'hôtel, enfin et surtout, dresse ses trois tours de verre dans les jardins qui s'élèvent derrière le palais de Dolmabahçe avec, précise le dossier de présentation, *« l'approbation du Haut Conseil des monuments historiques »...* On se demande pourquoi une minorité aisée impose tours de verre et barres de béton à la Sublime Porte et aux millions de personnes qui visitent chaque année ce panorama unique au monde. Il était possible – on en voit un exemple non loin de là – de faire une construction tout aussi luxueuse mais plus discrète. Le gouvernement turc va-t-il continuer, pour attirer *les investissements étrangers*, source d'emplois, certes, à brader ce vallon prestigieux déjà défiguré par le Sheraton, le Marmara et, bientôt, le Park Hotel en cours de construction ?

Le Bosphorus, somme toute moins désastreux que les précédents, étant là avec cinq cent soixante dix-sept chambres et suites, son luxe et son confort, autant profiter, jusqu'au 31 octobre, de son tarif préférentiel de week-end : environ 385 F par personne et par nuit en chambre double, avec petit déjeuner buffet et cocktail de bienvenue. Réservations au 532-50-69 (numéro vert), fax : 259-01-05. L'hôtel propose un plaisir auquel on souscrira sans restriction, à savoir une croisière de trois heures sur le Bosphore (du lundi au vendredi, environ 140 F, dîner inclus) ou d'une journée aux îles aux Princes (le week-end, 200 F environ, avec déjeuner).

Pour le charme, on se tournera vers les *yalis* (maisons de bois anciennes) restaurées d'Ayasofya Pansiyonlari (Sogukçesme, Sultanahmet, tél. : 513-36-60), adossées aux murs de Topkapi, derrière Sainte-Sophie et dans une rue calme : environ 400 F par personne la nuit en chambre double, petit déjeuner inclus.

La cuisine turque, héritière de celle de Byzance, est délicieuse. *Parmi les bonnes* tables, à prix raisonnables pour un Occidental : le Beyti (Orman Sokar n° 33, Florya, tél. : 573-92-12), une institution qui nourrit depuis trente ans les grands de ce monde et les autres ; le Hasir (Beykoz-Korusu, Beykoz, tél. : 322-29-01, 100 F en moyenne), au-dessus du Bosphore, sur la rive asiatique ; l'Ucler Restaurant (Ordekli-Bakkal SO n° 3, Kumpaki, tél. : 517-23-37, de 80 F à 130 F), le soir, sur les tables dans la rue, dans le délire bon enfant du quartier des pêcheurs (poisson excellent) ; le Develi (Gümüsyüzük-Sokar n° 7, Samatya, tél. : 585-11-89), sur la rive européenne du Bosphore, et le Darüzziyafe (Sifahane-Cad. n° 6, Suleymaniye, tél. : 511-84-14, environ 150 F), notre préféré, pour la finesse de ses mets et son cadre : la cour d'un hospice construit par Sinan à côté de la mosquée de Soliman.

Pacha Tours (18, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 40-06-88-00) propose un forfait à partir de 4 120 F comprenant vols réguliers, transferts ainsi que trois nuits (du jeudi au dimanche) et petits déjeuners au Bosphorus.

Vols Air France Paris-Istanbul quotidiens à partir de 3 150 F.

Office du tourisme de Turquie, 102, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 45-62-78-68. •

TÉLEX

Entrer dans l'histoire des châteaux, abbayes, lieux de spectacles ou de pouvoir à l'occasion de leurs journées « portes ouvertes », les 26 et 27 septembre. L'entrée sera alors gratuite et la visite mise en valeur par des animations adaptées. Le choix est vaste. A Paris : palais de l'Elysée, Assemblée nationale, ministères des finances (Bercy) ou de la justice ; patrimoine minier dans le Nord ; Cité radieuse de Le Corbusier, à Marseille. Liste des monuments concernés dans les offices de tourisme locaux et sur Minitel 3615 VMF.

Une saison au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille avec la formule de l'Hôtel Concorde Saint-Lazare qui réserve la nuit (1 350 F en chambre double) et la place d'opéra en première *catégorie (570 F) ou de ballet* (de 180 à 360 F), à des dates fixées à l'avance. Les mélomanes devraient apprécier, notamment, *Faust*, de Gounod, mis en scène par Lavelli ; *Benvenuto Cellini*, de Berlioz, vu par un jeune Français, Denis Krief ; *la Dame de pique*, de Tchaïkovski, mise en scène par Andreï Konchalovski. Les grands noms de la danse – Merce Cunningham, Jerome Robbins, George Balanchine – alterneront avec les jeunes espoirs français confirmés – compagnie Angelin Preljocaj ou compagnie de l'Esquisse. Réserver un mois à l'avance, le nombre des entrées étant limité, au 05-05-00-11 (numéro vert) et au 40-08-43-46/47.

Saint-Malo en septembre, octobre et novembre. Forfait d'une semaine comprenant le transport en autocar au départ de Paris et le logement en demi-pension à proximité du cœur historique de la cité : de 1 490 F à 2 190 F selon hôtel (deux ou trois étoiles) et dates. En supplément, choix d'excursions dont Jersey, l'île de Bréhat, Combourg, Dinan, le Mont-Saint-Michel et la Bretagne *intérieure*. Renseignements : Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, tél. : 42-79-07-07.

La Bussière, ou château des Pêcheurs, une demeure privée XVIIème au bord d'un étang que fit creuser Le Nôtre, a ouvert cette année son potager XVIII[e], accroissant ainsi l'intérêt d'une visite qui permet d'admirer notamment le mobilier de famille, la cuisine Louis XIII, la lingerie d'autrefois et des collections ayant trait à la pêche en eau douce. Ouvert tous les jours sauf le mardi jusqu'au 11 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. La Bussière (tél. : 38-35-93-35) est à 135 km de Paris et à 12 km de Gien.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

هكذا من الأصل

A PARIS

Boulogne style paquebot

Fernand Braudel s'émerveillait de ce qu'il suffit de parcourir quelques kilomètres, en France, pour que tout change : paysages, visages, traditions, attitudes. Cela vaut pour Paris : on tourne le coin d'une rue et voilà qu'on franchit une frontière invisible. Ainsi en est-il du quartier des Princes, à cheval sur l'extrême bord du seizième arrondissement et le tout début de Boulogne-Billancourt.

AUTREFOIS inclus dans le bois de Boulogne, terrain de chasse royal cerné de murs, il formait au dix-septième siècle le « fond » du bois, cerné par la lande de Billancourt, et le nom lui est resté. Amateur de parcs à l'anglaise, Napoléon III, secondé par son fidèle préfet Haussmann, concéda, par une loi du 8 juillet 1852, la propriété du bois de Boulogne à la Ville de Paris, afin que celle-ci prenne soin de son *« embellissement »*. Mais la loi imposait à la Ville de *« conserver leur destination actuelle aux terrains concédés, lesquels ne pourront être aliénés en tout ou partie »*. Pour amortir les frais de l'embellissement, en particulier l'annexion des 130 hectares de la plaine de Longchamp, la Ville fut autorisée, par une loi du 14 avril 1855, à vendre certains terrains du bois, dont le « Fonds des Princes », dit aussi « Parc des Princes » ou « Parc aux Princes ». Mais, les abords du bois devant être protégés, des servitudes devaient être respectées, notamment l'*« interdiction de tout commerce et de toute industrie »*, et certaines clauses esthétiques. Ce qui explique que ce quartier préservé soit devenu, dans les années 20 et 30, une sorte de paradis des peintres, des sculpteurs et des architectes.

A l'intérieur d'un triangle bordé par Roland-Garros au nord, le Parc des Princes et le stade Jean-Bouin à l'est, et la rue Denfert-Rochereau, ancien chemin de ronde extérieur du bois, à l'ouest, le quartier des Princes présente encore aujourd'hui une unité architecturale et une personnalité bien à lui. Mais dès qu'on franchit ce périmètre, à une rue près, le charme s'évanouit.

Sur ces quelques rues à la grâce provinciale, la piscine Molitor veille en sentinelle depuis 1929. Sa longue silhouette basse, voulue par son créateur *Lucien Pollet* à l'image des grands transatlantiques de l'époque, donne le ton à ce quartier des Princes. Là commence la promenade dans les années 20 et 30.

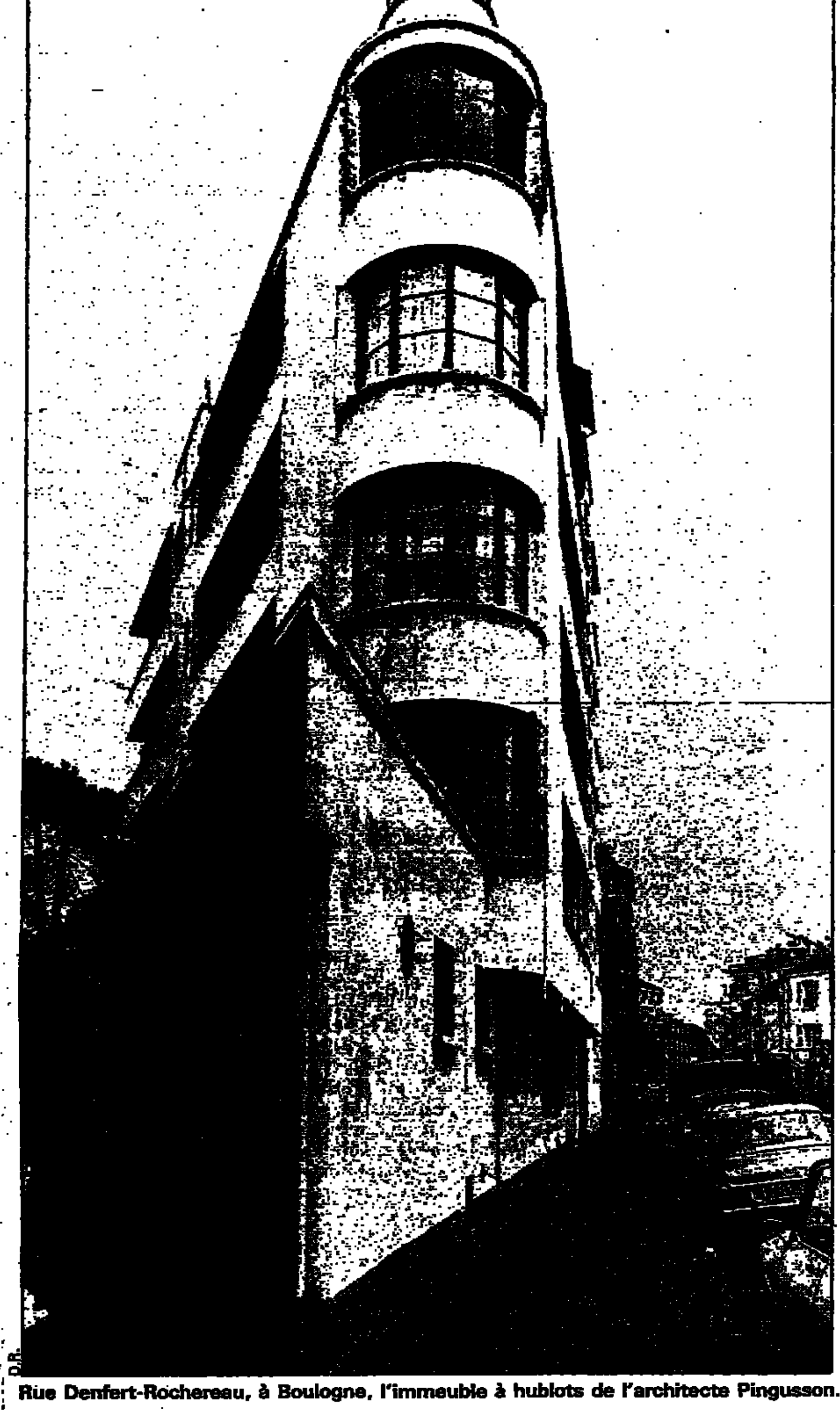
Laissons la voiture, longeons à pied le flanc gauche de la piscine, puis tournons à gauche, au premier feu rouge, dans l'avenue Robert-Schuman aux somptueux marronniers. Juste un peu plus loin, on aperçoit une drôle de maison en briques rouges, coiffée d'un grand toit gris de tuiles plates très en pente et de longues cheminées étroites. En s'approchant, on est encore plus étonné. Sur la façade principale, un œil-de-bœuf octogonal s'inscrit dans un large triangle de fleurs sculptées dans la pierre. Et au-dessous, sur la frise rectangulaire qui surmonte les trois hautes fenêtres du salon, deux visages de pierre à la chevelure de fleurs et de fruits nous regardent, énigmatiques et souriants, mi-orientaux, mi-africains. On comprend qu'ils aient plu à André Malraux, qui habita la maison de 1945 à 1962, lui trouvant *« quelque chose de hollandais des années 20 »*.

Un panneau « Parcours des années 30 », placé à l'angle, nous apprend que nous devons cette curiosité, érigée entre 1926 et 1928 pour madame Renard, à l'architecte Jean-Léon Courrèges. Comme son maître Louis Süe, il était adepte du style « néo-rural », en réaction violente et épidermique contre le « style international », le style d'avant-garde (celui de Le Corbusier et autres membres de l'Union des artistes modernes), dont on a une superbe illustration juste de l'autre côté de l'avenue, avec l'hôtel particulier dessiné par Louis Faure-Dujarric, l'un des architectes du stade Roland-Garros tout proche (ou encore du Racing Club et de la façade du grand magasin parisien les Trois Quartiers, qui vient d'être défigurée).

Pas la plus petite trace de « néo-rural » dans ce massif mais élégant rectangle de pierre blanche à l'ossature de béton armé. Pour répondre au désir des propriétaires, Faure-Dujarric avait voulu que tout s'ordonne autour d'une salle d'orgue en facade de douze mètres de long, quinze mètres de profondeur, et sept mètres de haut, sur deux étages. Francis Poulenc viendra jouer sur l'orgue et la salle, entièrement peinte en bleu de Chine, deviendra le siège de la Société des amis de Lily Boulanger. Les hautes baies vitrées n'abritent plus l'orgue magnifique à trois claviers et trente-cinq jeux, mais le volume est respecté, et les délicates ferronneries, où alternent rayures et volutes, courent toujours tout le long des balcons et des terrasses, au troisième étage et sur le toit. Sur le côté, rue Salomon-Reinach, la porte d'entrée, avec ses énormes barreaux, son énorme poignée ronde, et un mur arrière presque entièrement aveugle nous font comme un clin d'œil. On sourit et on pense à la maison de *Mon Oncle*.

Un peu plus loin, en se dirigeant vers la droite, on découvre deux allées privées à l'allure de *mews* anglais, la rue des Arts et l'allée des Pins, bordées de maisons pastel noyées dans les fleurs et les arbres. Et on tombe en arrêt devant une étonnante tour blanche mangée de lierre. Une étroite passerelle la prolonge sur la gauche, défie la pesanteur, s'élance à l'assaut de la maison voisine. Le panneau numéro 6 du « Parcours des années 30 », placé rue Gutenberg, à l'entrée de la rue des Arts, nous apprend que passerelle sur pilotis et tour sont nées en 1924 des imaginations conjuguées de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, et de son frère Pierre, pour servir de résidence-atelier à leur ami le sculpteur cubiste Jacques Lipchitz, la maison voisine étant l'atelier-résidence de leur ami le sculpteur Oscar Miestchaninoff. Le Corbusier lui-même habitait tout près, 24, rue Nungesser-et-Coli, au septième étage d'un « immeuble de rapport », qu'il avait bien entendu signé, et qui existe toujours.

En sortant par la rue des Arts, on trouve, juste à gauche, l'étrange création de Georges-Henri Pingusson, un « immeuble de rapport » à hublots profilé comme une cheminée de paquebot. La proue de navire à la ligne effilée qui le prolonge et précède est un vestige de la demeure que Le Corbusier avait édifiée auparavant à cet endroit. Pingusson l'avait conservée en



D.R.

Rue Denfert-Rochereau, à Boulogne, l'immeuble à hublots de l'architecte Pingusson.

hommage au maître. A deux pas de là, au rond-point des Anciens-Combattants, à l'orée même du bois, trois maisons blanches nous attendent, côte à côte, aux numéros 4, 6 et 8 de la rue Denfert-Rochereau. Elles ont un peu l'air de deux maisons jumelles reliées par une passerelle. Le Corbusier et son frère ont signé la maison du milieu en 1927, Robert Mallet-Stevens la maison très « puriste » de gauche, et Louis-Raymond Fischer celle de droite. Celle de Le Corbusier est la parfaite *« machine à habiter »*, l'illustration même des *« cinq points de la nouvelle architecture »* : ossature sur pilotis, façade libre indépendante des structures, fenêtres-bandeaux, toit-terrasse, organisation intérieure libérée de toute contrainte. Extérieurement, c'est la plus austère des trois, mais toutes les trois sont également lisses et sans ornement. Et, si elles vous paraissent vraiment trop austères, rappelez-vous que leurs inventeurs répondaient ainsi en 1929, dans le manifeste de l'Union des artistes modernes, à leurs détracteurs qui trouvaient leurs créations empreintes d'un *« affreux nudisme »*.

« Le décor nous fait aussi penser souvent à la fameuse grande cuisine qui utilise les restes et sait faire passer les mauvais morceaux, grâce aux artifices des saveurs épicées. La simple grillade est bien plus difficile à réussir. On naît rôtisseur, on devient cuisinier. Il est beaucoup trop d'habiles cuisiniers en art. » En fait, l'« affreux nudisme » de façade a sa raison d'être, celle de permettre, à l'intérieur, une liberté totale, un véritable hymne à la lumière et à l'espace. On peut s'en rendre compte grâce au documentaire disponible en permanence au Musée municipal de Boulogne. Il nous fait pénétrer dans certaines demeures de ce « Parcours des années 30 », qui comprend dix étapes au total, imaginées par le jeune conservateur du Musée, Emmanuel Bréon.

Mais sur ces maisons précieuses, sur ces rues tranquilles, sur tout ce quartier des Princes, une menace plane, depuis la fermeture de la piscine Molitor, en septembre 1989. Immédiatement, le pillage a commencé. On a arraché les mains courantes en bronze, peintes en bleu pendant la guerre pour échapper à l'avidité des Allemands. Pour éviter qu'on ne s'attaque aux vitraux bleus pleins de baigneuses et de patineuses, pour arrêter le massacre, on a muré toutes les issues. Et, depuis, la piscine Molitor n'offre plus au passant que ses flancs aveugles, lézardés, ses hublots zébrés de briques rouges.

« Encore un été sans Molitor ! », soupirent les riverains et, avec eux, les milliers de Parisiens et de touristes qui venaient, chaque saison, s'y donner l'illusion des vacances et de la plage en plein Paris. Cette année encore, il leur a été interdit, après avoir jeté un coup d'œil, au-dessus de leur tête, à la superbe verrière du maître-artisan Louis Barillet, de pousser le tourniquet de fer forgé, de suivre le garçon de bain jusqu'à l'un des trois étages de cabines bleues bordés d'une balustrade blanche, si semblable à celles du Lido, de *Mort à Venise*, et de poser leur serviette sur les rives du grand bassin d'été, et de se croire partis loin, très loin...

Car, cette année encore, on ne sait toujours pas si les anciens Grands Etablissements balnéaires d'Auteuil vont être restaurés ou démolis. Une Bretonne, Caroline Faijean, a pris la tête de la croisade et de l'association Molitor. Comme elle poursuit un rêve, elle a préféré que la piscine, après sa fermeture, soit inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques plutôt que classée monument historique, ce qui aurait risqué de la figer, de la transformer en musée peut-être. Or son rêve est de redonner vie à ce lieu, d'y faire revivre toute une époque. Ce rêve s'est ancré dans sa tête quand elle a reçu, en septembre 1990, une lettre d'un vieux monsieur racontant qu'il était autrefois membre du Racing Club de France et qu'à partir de 1933 *« sa section natation s'entraînait à Molitor »*. Et ce monsieur de quatre-vingt-deux ans se proposait de faire, en compagnie de quelques ancêtres de son âge, *« un relais des anciens qui gardent un souvenir joyeux des années 30 à Molitor »*, lors de l'inauguration de la piscine restaurée !

Bien entendu, lors du concours de restauration lancé par la Ville de Paris au printemps 1991 (*le Monde* du 3 août 1991), l'Association Molitor a présenté son projet, celui de Reichen et Robert, dans le plus pur esprit « paquebot », si cher aux artistes modernes. Le jury s'est réuni en décembre 1991, mais aucun lauréat n'a encore été désigné officiellement. Et l'unique « plage de Paris », inaugurée en août 1929 par un plongeon de Johnny Weissmuller en personne, s'effondre, se lézarde, s'écroule un peu plus chaque jour.

Le temps passe, l'inquiétude des riverains grandit. Ces riverains aiment profondément leur quartier, et le défendent vigoureusement. L'Association des riverains du Parc des Princes a adressé en juillet au maire de Paris et au ministre de l'environnement une pétition réunissant près de mille signatures, s'élevant contre les dérives des manifestations du Parc des Princes, ce monstre hideux, grisâtre, aux gigantesques dents de béton dressées vers le ciel, et celles du stade Jean-Bouin voisin. Quant à l'Association Boulogne-Environnement, elle a obtenu l'arrêt des travaux d'extension du stade Roland-Garros en février.

Mais le répit sera de courte durée. Bientôt, la grue verte immobilisée sur un immense trou béant va se remettre en mouvement. Bientôt, un nouveau stade de quinze mètres de haut, bien peu en harmonie avec l'aérienne création de Faure-Dujarric, va s'élever, et dix mille spectateurs supplémentaires déferleront sur le tranquille quartier des Princes.

Car sur tous les fronts, à l'est, à l'ouest, au sud, la loi du sport-bizness resserre son emprise. Aujourd'hui encore, comme dans les années 30, comme au temps d'André Malraux, on peut parler de jours tranquilles à Boulogne, dans le quartier des Princes. Mais pour combien de temps ?

Lise Bloch-Morhange

▶ Brochure *Parcours des années 30* disponible au Musée municipal de Boulogne, 26, avenue André-Morizet. Film sur l'intérieur des maisons visible aux heures d'ouverture du Musée. Exposition en cours « Années 30 », jusqu'à la fin de l'année. On peut également lire le livre d'Alain Malraux *les Marronniers de Boulogne*, paru aux éditions Ramsay.

La piscine Molitor, construite en 1929 et fermée en 1989.

Chamerolles, un château qui sent le neuf


A. WOLF

Restauré de frais, net, propre et comme neuf, le château de Chamerolles, racheté par le conseil général du Loiret à la Ville de Paris, qui ne savait qu'en faire, a choisi le thème de l'histoire des odeurs et des parfums pour flatter le «nez» de ses visiteurs.

EN ce temps-là, paraît-il, la puanteur faisait partie des conversations. Il puait comme il pleuvait, ou comme il gelait, ou comme il fallait payer la gabelle. Selon l'humeur, il puait plus, ou il *puait moins. Et si la puanteur* avait l'audace de disparaître, on la regrettait comme une vieille compagne, on y voyait comme un mauvais présage. Elle s'accrochait aux vêtements, s'attardait sur les corps, nichait dans les maisons, sautait sur les riches comme sur les indigents, sur les nobles comme sur les prêtres.

A Orléans, à la pestilence habituelle s'ajoutait celle du vinaigre. Celle-ci remontait des berges du *fleuve royal, où le précieux liquide* mijotait dans les entrepôts, rôdait dans les venelles, s'insinuait dans les églises, les sacristies, stationnait dans les demeures, finissant par imprégner les cervelles. Aux portes de la ville, l'odeur s'arrêtait net, *elle se cantonnait dans son* territoire, mais passait le relais aux odeurs campagnardes de la Beauce, betteravières surtout, dont les relents s'apparentaient aux exhalaisons humaines.

Le château de Chamerolles, perdu dans le désert beauceron entre Pithiviers et Orléans, tout récemment restauré par le conseil *général du Loiret, et qui propose* une promenade dans l'histoire des parfums, aurait fort bien pu héberger le héros du roman de Süskind (1). L'auteur le fait d'ailleurs s'approcher, quittant la capitale et ses odeurs de marécages et d'étals de poisson, du *«champ de gravitation olfactif d'Orléans»*. Ce que percevant, notre héros amorce un grand détour pour éviter la cité johannique et traverser la Loire à Sully, où il prend le temps d'acheter un saucisson.

Dans cette muséofolie qui a saisi nos concitoyens, rien ne prédisposait, si ce n'est son charme intimiste, cette demeure seigneuriale, mêlant l'époque Renaissance et le dix-huitième, deux siècles d'art de vivre, à évoquer l'histoire de nos pratiques corporelles. Chamerolles, encore en 1987, était une ruine superbe et désespérée, disparaissant sous le lierre, où rôdait l'ombre de Lancelot du lac et celle *d'un vieux châtelain malchanceux* poussé sous la guillotine un matin lugubre de messidor. A vrai dire, après que le conseil général du Loiret eut l'excellent réflexe de récupérer cet amas de pierres dont la Ville de Paris, dernier propriétaire, ne savait que faire et qu'on se mit à gratter un peu les archives, on s'aperçut que ce Lancelot du lac n'était pas celui escompté, mais un chevalier parvenu, dont les parents avaient un peu trop lu Chrétien de Troyes dans leur jeunesse, plutôt apte à tailler des croupières, mais suffisamment habile pour s'attirer les faveurs de *son maître Louis XII. Ses* descendants en firent une bastille protestante. Quant au malheureux guillotiné, il s'appelait Claude-Guillaume Lambert. C'était un de ces vieux juristes éclairés et courageux, comme Malesherbes, qui s'était honoré en cassant l'arrêt de condamnation de Lally-Tollendal et en obtenant sa réhabilitation, après l'exécution particulièrement inhumaine de ce dernier, contre laquelle Voltaire avait crié son indignation. En 1789, il fera partie de l'équipe de Necker, avant de monter sur l'échafaud en 1794, au plus fort de la tourmente.

Chamerolles n'a pas à rougir de cette histoire qui mériterait peut-être d'être mieux expliquée au public, tout à sa promenade parfumée, car le vieux Claude-Guil*laume a lui aussi bien contribué à* l'embellissement du domaine. Ses nouveaux maîtres, aujourd'hui, ont remis les compteurs de l'histoire à zéro. Et puisque notre époque tend au repli sur soi et au narcissisme, nous voici conviés, au travers de cette histoire des parfums, au mystère de l'alcôve, au cœur de la chambre, où le regard se portait sur son propre corps, où la séduction mais aussi le combat contre la pestilence s'organisaient, où commençait la quête d'un monde enfin désodorisé.

Alors qu'au seizième siècle persiste la tradition médiévale du bain, l'eau, qui s'introduit dans les pores de la peau et véhicule les humeurs contagieuses, est considé*rée au dix-septième* siècle comme un élément dangereux. C'est au contraire le linge qui «lave», et les parfums jouent un rôle d'hygiène. Ils désinfectent. Triomphe alors la toilette sèche, tandis qu'un brasero débarrasse la chambre de ses miasmes, qu'on glisse de petits sacs d'herbes odoriférantes sous les jupes et les pourpoints. Sur une *table est posée* la cage à oiseaux, ainsi qu'un coffre de toilette où sont rangés les flacons à parfums, les bols à onguents, le mortier à fards, et les «toilettes» (un petit carré de linge blanc) pour les frictions. A côté, le fauteuil d'aisance, muni d'un cadenas.

Au dix-huitième siècle, l'eau, qui avait été bannie, revient en grâce, et le bain se réinstalle dans les habitudes. L'eau, substance *équivoque, est toujours supposée* pénétrer le corps, et le corps immergé est un corps imprégné. Mais on oublie la crainte des contagions, les failles obscures que recèlent les ouvertures corporelles, et l'émollience du liquide. Un drap recouvre la baignoire pour éviter les picotements sur la peau. On y jette de l'esprit de musc, du romarin, du suc de rose ou de l'extrait de vanille. Le bain se démocratise suffisamment pour permettre à Marat d'y recevoir son coup de poignard. Les parfums servent moins à l'hygiène, ils agissent pour la beauté, ils sont un élément de la séduction. La *femme possède* sa «cave à parfums», et chaque matin réalise un mélange nouveau qu'elle glisse ensuite dans son «nécessaire». Et la chaise percée quitte la chambre pour un petit réduit attenant.

Au dix-neuvième siècle, on assiste à la naissance des grandes maisons de parfumerie, et la réclame fait son apparition sur les flacons. Puis on passe devant un «orgue à parfums» du début de ce siècle – mais entièrement reconstitué avec l'aide de Dior – où chaque matin le «nez» de la maison s'installait, tel un musicien, pour composer ses mélanges, à partir de cent trente petits pots étiquetés disposés autour de lui à la hauteur de son appendice nasal.

Ce circuit aromatique continue dans le jardin Renaissance – qui existait sans doute encore au dix-huitième – recréé avec six carrés : le préau, où l'on conversait sur des banquettes de gazon ; le labyrinthe ; puis deux parterres, plus propices à la contemplation, l'un à la française, l'autre réservé aux plantes rares ; enfin deux carrés de potager. Et le visiteur arrive au bout de ce parcours odoriférant.

Les reconstructeurs de Chamerolles ont refait un château à neuf, et pas seulement relevé ses murs, en vertu de quoi généralement les Monuments historiques estiment leur devoir accompli. Ils ont reconstruit, meublé, aménagé, tapissé, carrelé de neuf. Au risque de décevoir les esthètes friands de patine, ou de choquer les puristes en matière de restauration. Des meubles d'époque en côtoient d'autres fraîchement sortis de chez le menuisier. Les objets ne sont pas cadenassés sous des vitrines. Ils sont simplement à leur place, sur une commode ou un guéridon. Des bouquets sont posés sur les tables. Du coup, à la différence de certains édifices du val de Loire, qui sont des monstres froids ou des carcasses vides, on comprend mieux ce qu'habiter *un château pouvait vouloir dire* et engendrer de volupté et de nostalgie.

Le conseil général du Loiret a dépensé près de 80 millions de francs pour Chamerolles (15 % de cette somme environ ont servi à le «remplir»). Mais c'est un château qui vit, avec un pont-levis qui s'abaisse pour les enfants. Hollywood certes, mais à la française.

de notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Le Parfum*, de Patrick Süskind, Fayard, 1986.

▶ Château-promenade des Parfums, Chamerolles, 45170 Chilleurs-aux-Bois (à 35 km au nord-est d'Orléans). Ouverture du 1er avril au 30 septembre de 10 heures à 18 heures, et du 1er octobre au 31 mars de 10 heures à 17 heures (sauf en janvier). Tél : 38-39-84-66.

Les travaux de restauration entrepris par le conseil général du Loiret ont été menés sous la *conduite de MM. Jacques Moulin*, architecte en chef des Monuments historiques, et Didier Moulin, muséographe.

On peut lire : *Le Propre et le Sale*, de Georges Vigarello, Le Seuil, 1985. *Le Miasme et la Jonquille*, d'Alain Corbin, «Collection historique», Aubier, 1982. *Histoire du parfum*, de Ghislaine Pillivuyt, Denoël, 1988.

COURRIER

Le loup du Gévaudan

Après la parution de l'article intitulé «Lozère, la bête et les poètes» dans «le Monde sans visa» du 11 juillet, nous avons reçu une lettre de M. Guy Crouzet, secrétaire général de l'inspection académique à Yzeure (Allier), que nous publions ci-dessous.

M'étant intéressé de près, depuis une dizaine d'années et sous l'angle historique, à l'histoire de la bête du Gévaudan et à celle de quelques autres de ses consœurs (celles des Cévennes notamment), je crois être en mesure d'affirmer, preuves à l'appui, qu'il ne s'agit pas (mais vous n'avez pas employé ce terme) de romans à usage folklorique ; et que, derrière le mythe tenant à l'unicité ou à la monstruosité d'une bête, se cachaient en fait des animaux bien réels, et sur l'identification desquels – n'en déplaise à certains – le doute n'est guère permis.

Une centaine de personnes tuées par «la» bête du Gévaudan, une bonne trentaine par celle des Cévennes : cela est attesté par des documents précis. Et une même espèce est mise en cause aussi bien sous l'Ancien Régime qu'au temps des guerres napoléoniennes : le loup. Je tiens à votre disposition des documents aussi divers qu'explicites, rédigés par les seules personnes qualifiées à mon sens pour le faire : les témoins de l'époque. Curés, consuls, subdélégués et intendants, maires, sous-préfets, lieutenants de louveterie sont précis dans leurs rapports ; et je puis difficilement, partant de là, envisager une conspiration séculaire des sacristies et des mairies réunies...

Des animaux captifs dans un parc, et dépendants dès lors de l'homme pour leur nourriture, ne peuvent à l'évidence être présentés comme l'exacte réplique, au niveau de leur comportement, de leurs ancêtres d'il y a deux siècles ! Sur ce point comme sur d'autres, l'assurance des mots ne tient pas longtemps devant celle des faits.

Assurer la survie d'une espèce en voie de disparition (on pourrait au passage s'interroger sur les raisons exactes de cette extinction) est une chose parfaitement respectable. Escamoter certaines vitrines gênantes de son histoire en est une autre ! Pas nécessairement synonyme de bonne pédagogie (...).

هكذا من الأصل

Le cornac d'Amiens

TOUTE gargarisée de tolérance et licence qu'elle soit, jamais époque, peut-être, du moins en Occident et particulièrement dans les lettres, ne fut, en réalité, plus intraitable et pudibonde que la nôtre; et quand le personnage qui la gêne est vraiment trop gros à éliminer, elle gomme de sa vie, fait semblant *de ne pas apercevoir dans* son œuvre ce qui n'est pas convenable : ainsi du royalisme éperdu de Balzac ou de la judéophobie littéraire de Gide.

Peut-être *«crétin fondamental»* (Salvador Dali), mais en tout cas succès mondial irrétrécissable depuis le Second Empire, Jules Verne lui-même a dû passer au *tamis* de la « bien-pensance » actuelle : sont évidemment mis en relief ses côtés libertaire, progressiste, surréaliste, scientifique, annonciateur de la vidéocassette, du TGV et d'Amnesty International, tandis qu'on laisse au rancart son populisme, son nationalisme, son animadversion pour les Anglo-Saxons ou son absence d'intérêt, du moins romanesque, pour les femmes.

Le siècle qui a réussi à transformer Montaigne en ancêtre spirituel d'Harlem Désir n'a pas eu de mal à accréditer l'idée – Sartre entre autres *s'y employa – que l'inventeur* du *Tour du monde en quatre-vingts jours* était le type même du formateur de l'élite républicaine... Ça a permis de passer au bleu que notre champion du roman d'aventures pencha du côté anticommunard, antidreyfusard, voire – *horresco referens* – antiféministe.

On invoque à satiété le conseiller municipal «rouge» d'Amiens, mais on tait qu'il s'opposa à la loi sur l'exil des dynastes français, fut le *visiteur empressé* du pape et accepta la Légion d'honneur attribuée par l'impératrice Eugénie pendant que son époux se laissait enfermer dans Sedan par ce Guillaume II qui allait se proclamer empereur, mais aussi inconditionnel de Verne...

Barthes, Michel Serres se sont livrés à des analyses structurales de l'écriture *«vernienne»* (adjectif affreux mais admis pour les besoins de la cause). Des psychanalystes, après avoir mis à nu le *«sadisme»*, voire le *«sado-masochisme»* de la comtesse de Ségur, ont découvert avec horreur l'exaltation effrénée du courage masculin, fil conducteur des quelque quatre-vingts titres de Verne; on n'était pas passé très *loin du fascisme, mais on ne couperait* pas à l'homosexualité *«latente»* – la latence étant, en la matière, du dernier chic.

CEPENDANT, on n'arrête pas le révisionnisme, et la tendance nouvelle, avec le retour en grâce des valeurs bourgeoises, est de souligner les noces de Verne avec une veuve amiénoise, de nier toute ambiguïté dans les relations du ministre Aristide Briand avec l'écrivain et même de tenir pour *légendaire la fugue du garçonnet* Jules, embarqué comme mousse, rattrapé et fouetté, rapportait-on, par son paternel. Quant à cet intempestif neveu qui tenta de revolvériser son oncle quinquagénaire et célébrissime, il est mieux séant de n'en plus causer...

Et si tout simplement Jules Verne était un homme libre, *«génie extravagant»* certes, selon le jugement de son père, et sans doute aussi *«individu secret»*, d'après son petit-fils? Bref un homme modi*fiant son jugement au gré de l'expé*rience, voire des sentiments et qui, bien souvent, ne nous paraît paradoxal que parce qu'il est regardé avec les stricts et seuls critères de notre temps : ainsi l'auteur de *Nord contre Sud* décontenance car il fut – *à l'instar de Napoléon III*, Ismaël Urbain (1), Gide ou Lyautey – à la fois indigénophile et colonialiste.



Au-delà de modes et polémiques, le mieux, comme toujours, est de revenir au texte. Or, l'année du cinquième centenaire de l'arrivée de Colomb aux Amériques, l'éditeur montpelliérain Max Chaleil nous *fournit une agréable occasion* de retour au bercail en publiant, avec l'orthographe, les caractères et surtout les gravures originales de Benett et Philippoteaux, *Découverte de la Terre*.

VERNE – on omet trop sou*vent de le rappeler* – *ne fut* qu'un médiocre voyageur, un assez piètre promeneur; il s'est mis cette fois à son écritoire pour simplement faire défiler devant nous sa vision des quatre-vingts – toujours ce chiffre! – plus grands découvreurs et explorateurs, de Hannon et Pythéas jusqu'à Améric Vespuce et Cavelier de La Salle en passant *par Ibn Batouta, Albuquerque*, Erik Le Rouge et Chardin et Tavernier – ces deux négociants français oubliés qui virent si réalistement et si joliment la Perse contemporaine de Louis XIV.

Finalement, en ce qui nous concerne, l'aspect «écrivain de cabinet», voire «cornac en chambre», de Verne nous paraît beau*coup moins gênant dans une œuvre* comme *Découverte de la Terre*, où l'érudition historique a forcément le pas sur le regard de l'auteur vers rivages, plantes et populations, que dans les ouvrages habituels de Verne, où le fabriqué, l'artificiel, le jus de crâne, peuvent lasser.

Les gravures de Léon Benett qui, lui, bourlingua fort, de la Cochin*chine à la Martinique*, d'Angkor à Alger sont heureusement souvent là, et c'est le cas dans *Découverte*, pour transmettre la part nécessaire d'air frais réellement respiré, de la chose vraiment vue et également de la poésie alchimique née du contact direct du créateur avec choses et gens.

Il devrait être interdit de republier ce *«vieux magicien»* de Verne (Julien Gracq) sans son graveur favori, qui lui fournit près de deux mille dessins, travailleur au moins aussi infatigable que le Maître car, modeste fonctionnaire colonial, c'est afin d'arrondir son traitement que Benett dessinait pour Jules Verne, en sus de son méchant emploi de bureau sous les tropiques.

La botte secrète du cornac d'Amiens, c'était donc peut-être le coup de crayon magistral d'un *«vérificateur de troisième classe»* qui, lui, vivait pour de bon chez les *boas constrictors et les orchidées* vénéneuses...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Ismaël Urbain, métis euro-africain de Guyane, converti à l'islam en Egypte, haut fonctionnaire saint-simonien en Algérie, il fut l'un des principaux inspirateurs de la politique intelligente du Royaume arabe, menée par le Second Empire dans la possession française d'Afrique du Nord. On vient de publier un excellent ouvrage collectif sous la direction de Philippe Régnier, *le Livre nouveau des saint-simoniens*, où sont notamment présentés des textes de l'homme d'action que fut Ismaël Urbain. Editions du Lérot, 16390 Tusson. 340 p., 220 F.

► *Découverte de la Terre*, de Jules Verne avec 59 dessins de Benett et Philippoteaux et 58 fac-similés de documents anciens et cartes par Dubail et Matthis. 470 p., 180 F. Editions Max Chaleil, 33 rue Roucher, 34000-Montpellier. Tél. : 67-60-52-19.

Quai des bouquins

Suite de la page 25

Restés à demi colporteurs dans les faits (ils devaient remporter leurs livres chaque soir), les bouquinistes reçoivent en 1891 l'autorisation de boulonner les dix mètres de boîtes autorisés sur les parapets. *La* monochromie forcément *«vert wagon»* des étals ne sera interrompue que quelques années par un ancien communard, haute figure de la profession, qui décida que les *siens ne pouvaient qu*'être rouges. Longtemps avant que les taggeurs ne lancent sur ces wagons des incursions plus bénignes que sur ceux de la RATP.

Après 1940, dans Paris soumis, les mises à l'index se *succèdent. Toutes* les traductions de l'anglais, à l'exception des classiques et des publications scolaires, sont interdites. Cependant, *«des exceptions à cette règle formelle pourront être autorisées dans certains cas particuliers par la Propaganda Abteilung Frankreich Gruppe Schrifftum, comme par exemple les œuvres de Bernard Shaw (irlandais), Rabindranath Tagore (hindou), etc.»*. Plus curieusement, c'est la période où la Commission du Vieux Paris *manifeste* un souci du paysage qui rejoint celui de l'occupant de contrôler les rives. Exécution au sabre et au clairon, qui ampute de deux mètres l'espace dévolu à chaque bouquiniste, conduisant à une autre débâcle : le retrait précipité de 57 500 ouvrages (1) sur près d'un demi-kilomètre de parapet.

La paix, l'avancée des libertés, le développement de l'économie et du tourisme, ne réussissent que modérément aux quais, qui, en leurs articulations les plus voyantes, tendent, dès les années 60, à céder à la facilité. Les livres au rabais viennent y concurrencer les occasions, les soldes d'éditeurs les trouvailles des professionnels, les plus banales cartes postales les photographies originales, avant que des Notre-Dame à la chaîne ne recouvrent les gravures anciennes, laissant des étalages entiers aux *hordes de pin's*, de tour Eiffel, d'air de Paris en boîte. C'est Rivoli.

La plupart des chineurs professionnels, libraires «anciens» ou rabatteurs (parmi lesquels, de 1919 à *1922*, un certain Malraux) se sont lassés. Les *«iconographibibliophiles»* comme se désignait Ver*laine, espacent leurs promenades*. L'incompréhension du métier, qui va jusqu'à la négation du bouquin (l'on verra revendiquer par écrit tel ouvrage comme *«neuf»*) irrite les fidèles, et désespère les authentiques héritiers d'une corporation où chaque unité de quatre boîtes devrait manifester une individualité, une recherche, parfois une morale, et ne *dédaignerait pas la* mise en scène.

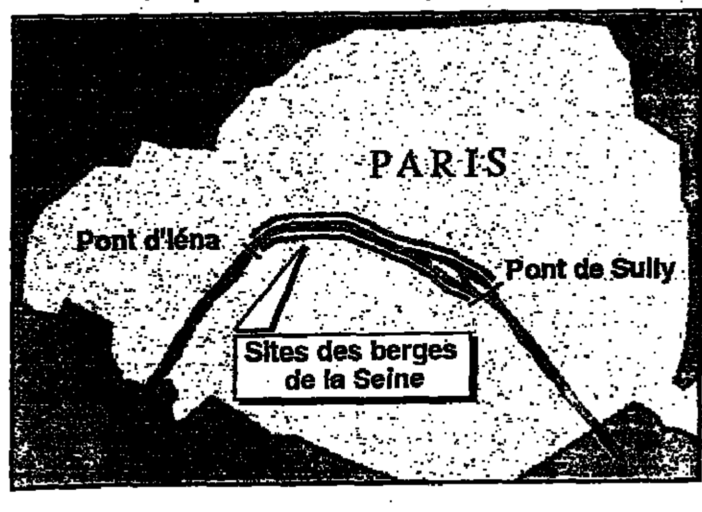
Au vrai, ce marché où les trois quarts des ventes hors *spécialistes* se font au passage, sur simple cillement devant un titre et un prix, une reliure ou une image, cherche à se reconstituer. Le vide laissé par la levée des interdits des années 60, béant du passage au format de poche des Sade ou des Miller (Henry) qui faisaient le fonds de commerce de l'époque, a été com*blé* par le retour des grands classiques et des grands contemporains, mais aussi par celui d'acteurs largement empoussiérés des pages les plus sombres de notre histoire.

Ainsi, nombre de ces espaces de tolérance que sont les boîtes sont-ils devenus des refuges de l'intolérance, diffusant les ouvrages des nostalgiques ou des idéologues des guerres et des dictatures les plus récentes (dans la proportion d'un stalinien pour dix hitlériens), avec une nette prédilection pour le ban et l'arrière-ban de la collaboration. Avec, au centre du tableau, la figure de petit-père-des-pauvres de Céline, *qui présente*, avoue un ancien de la place *«un petit côté locomotive»*.

La désignation des quais comme «axes rouges» décourage les espoirs et les volontés de plus en plus nombreuses de renouveau. L'accéléra*tion de la circulation des voitures* ralentit celle des idées. Le bruit étouffe les paroles, dans un métier où le commerce des mots commence à l'oral, et la poussière contraint à enfermer les livres lorsqu'il faudrait pouvoir les feuilleter. Plus que jamais, les bouquinistes ont le sentiment d'être poussés aux marges de la cité. Simples «amateurs» au départ, souvent autodidactes, parfois enfants et petits-enfants de bouquinistes, rejoints par une *nouvelle génération* de diplômés, leur fierté d'Indiens à être différents ne va cependant pas *jusqu'à revendiquer* que leurs petits pliants soient ceux de la pénitence.

Né à leur porte, et n'ayant jamais *cessé leur fréquentation*, Anatole France les trouvait *«si bien travaillés par l'air, les pluies, les gelées, les brouillards et le grand soleil qu'ils finissent par ressembler aux vieilles statues des cathédrales»*. Des statues qui parlent aussi, et revendiquent d'abord une certaine qualité de liberté : *«Ici l'on redécouvre le ciel de Paris. Le temps social n'existe plus. Nous vivons le temps réel, sans passé ni avenir. Comme intégrés au décor impassible du Louvre. Et plus encore lorsqu'en hiver pas un passant ne passe. Nous sommes en dehors de la ville. Nous ne la retrouvons qu'en rentrant chez nous. Ailleurs...»*

Les quais de la Seine à Paris désormais inscrits au «patrimoine mondial» par l'UNESCO.



En surplomb des quais bas encore trop blancs de neuf, les deux cent trente bouquinistes offrent des perspectives au paysage intérieur de chacun. Leur circuit, trop négligé des Parisiens, appartient pleinement à un espace qui vient d'être inscrit par l'UNESCO (dix-neuvième en France et premier à Paris), au patrimoine mondial de l'humanité (2). On aurait aimé que ses attendus puissent trouver place pour ces hommes, ces femmes et leurs boîtes plus fameuses et installées depuis plus longtemps que la plupart des perspectives répertoriées, et dont les deux cent mille volumes offrent sur 4 kilomètres la très grande librairie la plus imprévue du monde.

Il est temps de retourner à leur rencontre du côté du Pont-Neuf, comme le faisait Malte Laurids Brigge-Rilke, un de ces *«jours où tout est clair autour de nous, à peine esquissé dans l'air lumineux et cependant distinct... Tout est simplifié, ramené à quelques plans justes et clairs, comme le visage dans les portraits de Manet. Rien n'est insignifiant ou inutile. Les bouquinistes du quai ouvrent leurs boîtes, et le jaune frais ou fatigué des livres, le brun violet des reliures, le vert plus étendu d'un album, tout concorde, tout prend part et concourt à une parfaite plénitude»*.

Jean-Louis Perrier

(1) Calcul effectué par l'ancien secrétaire de la Chambre syndicale des bouquinistes, Louis Lanoizelée, dans ses *Bouquinistes des quais de Paris*, auquel nous avons largement fait appel (en vente 150 F. environ sur les quais).

(2) *Le Monde* du 12 septembre.

هكذا من الأصل

Bridge

nº 1502

AUTOMATISME DANGEREUX

Attention! Si vous jouez ce contrat trop vite parce que vous pensez avoir neuf levées, vous allez chuter. En revanche, regardez comment la championne française Sylvie Willard a réussi le contrat de 3 SA au cours des épreuves de sélection de l'équipe féminine de 1991.

	♠ D 9 7 ♡ 10 8 5 ◇ R 10 8 7 ♣ A 9 6	
♠ V 10 8 3 2 ♡ V 7 2 ◇ A 3 2 ♣ 10 8	N O E S	♠ R 6 5 ♡ D 9 4 ◇ 6 5 4 ♣ R 7 5 4
	♠ A 4 ♡ A R 6 3 ◇ D V 9 ♣ D V 3 2	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Willard	G. C...	Bessis	Faivre
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ginette Chevalley, en Ouest, ayant entamé le Valet de Pique, *comment Sylvie Willard, en Sud, a-t-elle joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense?

Réponse :

Sylvie Willard *n'a pas couvert le Valet de Pique* avec la Dame, mais elle a fourni *le 7 de Pique* du mort! Est a mis le 5, et Sud a pris avec l'As de Pique. Elle a ensuite joué la Dame de Carreau prise par l'As. Ouest a continué avec le 8 de Pique pour le 9 pris par le Roi de Pique d'Est, qui a rejoué le 6 de Pique pour la Dame. Ouest avait deux Piques affranchis, mais, Ouest *n'ayant pas de reprise,* Sylvie Willard n'eut plus qu'à donner le Roi de Trèfle pour faire neuf levées avec deux Piques, deux Cœurs, trois Carreaux et deux Trèfles.

Pourquoi avoir arrêté le réflexe de couvrir l'entame du Valet de Pique? Est aurait à son tour couvert la Dame avec le Roi de Pique que Sud prendra avec l'AS. Ensuite, la Dame de Carreau sera prise par l'As d'Ouest qui continuera Pique, non pas avec le 10 de Pique maître, mais avec *le 8 de Pique.* La déclarante, évidemment, fera le 9 de Pique, mais ensuite, quand Est prendra la main avec le Roi de Trèfle, *il lui restera un Pique à jouer.* Ouest prendra avec le 10 de Pique et fera chuter le contrat.

LE COUP DE L'IMPÉRATRICE

Ce terme nouveau pourrait illustrer *un jeu de défense contre un coup classique* mais relativement rare. Une des illustrations les plus spectaculaires a été présentée au cours d'une émission de bridge à la télévision anglaise. Quatre champions de nationalité différente y participaient. Installez-vous en *Est* à *la place du Suédois Sundelin qui ne voyait que son jeu et le jeu du mort en* Nord.

	♠ 7 4 3 ♡ A R D ◇ R 9 7 4 2 ♣ 8 5	
♠ R 9 6 5 2 ♡ 8 7 5 3 ◇ 5 ♣ V 7 3	N O E S	♠ A 10 ♡ V 10 9 2 ◇ D V 10 8 6 ♣ D 4
	♠ D V 8 ♡ 6 4 ◇ A 3 ♣ A R 10 9 6 2	

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Forrest.	Kehela	Zia	Sundelin
1 ♣	passe	1 ◇	passe
2 ♣	passe	2 ♡	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Pique, *Est a pris avec l'As et a continué* avec le 10 de Pique couvert par le Valet de Pique et pris par le Roi de Pique d'Ouest, qui a rejoué le 2 de Pique. *Quelle carte Sundelin, en Est, a-t-il défaussée* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT?

Note sur les enchères

L'inversée à «2 Cœurs» avec trois cartes seulement n'était pas dangereuse, car ce «rebid» était *forcing*. Son but était de montrer une force à Cœur pour pouvoir jouer 3 SA.

COURRIER DES LECTEURS

«Je ne comprends pas très bien, écrit J. Mercadier, la différence entre les *points de match* et les *points de victoire*. Pouvez-vous l'expliquer?»

Tout le monde connaît les *points totaux* qui sont à la base de toutes les marques. Mais, depuis le lendemain de la guerre, les points totaux dans les tournois *par équipes de quatre* sont transformés en «points de match», ou plus exactement en IMPs (International match points), conformément à *une échelle où un écart de 20 points* totaux rapporte 1 IMP, mais où un écart de 1 400 ne rapporte plus que 16 IMPs (le but étant d'atténuer les conséquences des gros scores).

Quand il s'agit de plusieurs équipes disputant une poule, les IMPs (pour permettre facilement un classement) sont à la fin d'un match transformés en «victory points» avec un maximum de 25 v.p. pour une victoire totale et *15* (contre *15*) pour un match nul...

Philippe Brugnon



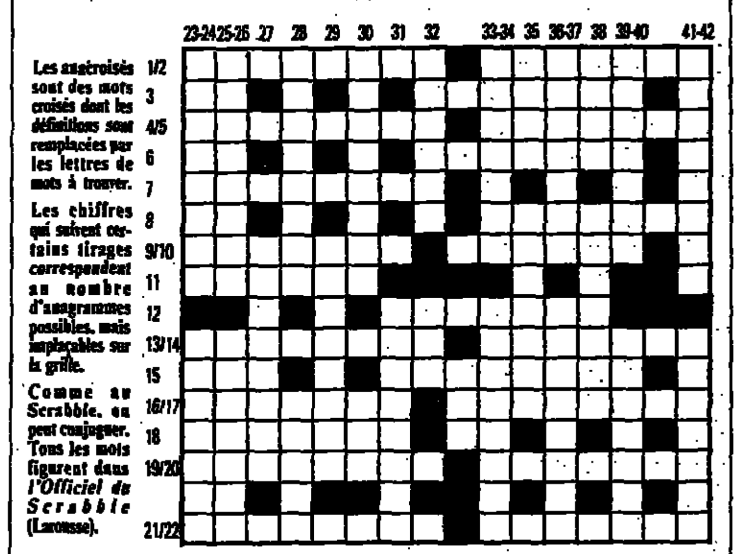
Anacroisés (R)

nº 733

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AAAHPPRT. – 2. BDEIRTU (+ 1). – 3. AAHINTU. – 4. EEELLNTU. – 5. AACRSST (+ 2). – 6. AEIILNT (+ 3). – 7. CEEGILOO. – 8. AILMOPT. – 9. AEILMPR (+ 6). – 10. EEIMNU. – 11. EEEIMN. – 12. EEHILOT. – *13. AABCHLNT.* – *14. ENNORTU (+ 1).* – 15. ADIIJQRU. – 16. DEEISTU (+ 3). – 17. AELMORSU (+ 4). – 18. AADIPRT (+ 1). – 19. AEEINTTT (+ 2). – 20. ABEERRS (+ 2). – 21. AEEGIMRS (+ 3). – 22. BEEEILS.

VERTICALEMENT

23. AEELLMPU. – 24. ACDELRS. – 25. ACEEINNN (+ 2). – 26. AEHIRTU (+ 1). – 27. AADIMNTU (+ 1). – 28. AEILNOPT (+ 1). – 29. AIILMOPS. – 30. AEEGHILR. – 31. DEEEENTT. – 32. EEHIRT (+ 1). – 33. ACDNOTU (+ 1). – 34. EEIINQTU. – 35. EIPRSTU (+ 3). – 36. ABEISST (+ 3). – 37. AEHIILRU. – 38. AEIMPRT (+ 4). – 39. AEIMNNU. – 40. AEIMRSS (+ 4). – 41. EIILLNST. – 42. AADENRS (+ 2).

SOLUTION DU Nº 732

1. GREFFIER. – 2. LEPREUX. – 3. AIMIONS. – 4. PECHENT. – 5. UTILISE. – 6. AQUIFERE. – 7. EUCLIDIEN. – 8. ENALLAGE, emploi d'une forme grammaticale inattendue. – 9. INTERNE (NIERENT RENIENT). – 10. MORALE (AMERLO). – 11. CIDRES (DECRIS). – 12. ECRITURE. – 13. ETOUPE. – 14. BOUETTE. – 15. INTESTIN. – 16. NEREIS, ver marin (SIRENE...). – 17. EGEENS (GENEES GENESE). – 18. EPANCHE. – 19. ROSSEES (ESSORES). – 20. AIEULE. – 21. GAUFROIR. – 22. INIMITIE. – 23. EMINENT. – 24. ADONNEES. – 25. FILOUTES. – 26. RUTINES (INTRUSE RUSTINE SUINTER UTERINS). – 27. RECEPER (REPERCE). – 28. INSOLENT (NOLISENT). – *29. ESERINE (SEREINE...).* – 30. GREBICHE. – 31. PAPILLE. – *32. CONCEPT.* – *33. LEQUEL* (QUELLE). – 34. NAMIBIEN. – *35. GOSETTE,* chausson aux pommes. – 36. REFERER. – 37. AUTRUCHE. – *38. AZUREEN (AUNEREZ).* – 39. UTRICULE. – 40. ETETENT (NETTETE). – 41. ISTHME.

Michel Charlemagne et Michel Dugnet

Scrabble (R)

nº 405

LA FAUNE ÉTIQUE : LE RETOUR.

En décembre 1991, nous vous offrions, sous le titre *Pan! J'en Tircis!*, le premier épisode du feuilleton *la Faune étique* écrit par le joueur belge Francis Fontaine et paru à Bruxelles dans *le Scrabbleur**. Nous vous rappelons que la substantifique moelle de ce *pittoresque récit se présente sous forme* de *paronymes*, c'est-à-dire, en fait, de jeux de mots approximatifs, du style «tu l'as dit bout filtre!»

Mange TÉPHRITES, lui dit son père. Mais THOMAS préfère le cirque, ses ACCROS BATH et ses FUNES en BULL, déguisés en mous SAYONS. Il n'aime pas la SALBANDE qui l'a pris en *GRIP*, lui disant «*THALER* d'un con»; pour un peu, ils le mettraient *HAUBAN des accusés*: l'ÉTANÇON durs.

Thomas n'a qu'un *NAMIBIEN*, PATRICE, qui boite un peu, son pied ÉTAMBOT. Au ZYGNÉMA, ils partagent leurs impressions à l'ANTHRAX. A Walt DYSPNÉE, Thomas préfère des ZYMASES plus fortes, les acteurs Fred HASTAIRE, Gregory PECQUE, James *KHAGNEUX, GARI COWPER,* CRÉTA GABBRO, Clark GABLE (qu'il *était beau dans AUTAN en emporte de* VAN!). Patrice, lui, aime les Français : *François TUFFEAU, BOUVRIL,* ISABELLE AFGHANI, RICHARD, DARI KHOL, Alain SOUCHONG.

– Il y a DÉCIBELS filles dans ma classe, dit Thomas, mais je ne me fais pas d'ILLUVIONS...

– ALISMA *affirmé que* tu aimes LYSE.

– *Lyse non, mais* SAHRAOUI.

Glossaire. TÉPHRITE, roche volcanique – *THOMAS, vase de nuit* – *FUNE,* cordage – BULL, bulldozer – SALBANDE, enduit argileux au bord d'un filon – ÉTANÇON, étai – PATRICE, dignitaire romain – ZYGNÉMA, algue – DYSPNÉE, respiration difficile – ZYMASE, enzyme – HASTAIRE, soldat armé d'un hast – *GARI,* farine de manioc – COWPER, appareil sidérurgique – CRÊTER, *garnir d'une crête* – GABBRO, roche éruptive – TUF(F)EAU calcaire crayeux – BOUVRIL, partie d'abattoir – – DARI, langue afghane – SOUCHONG, thé noir – ILLUVION, accumulation d'éléments dissous dans le sol – ALISMA, plantain d'eau.

Michel Charlemagne

* *Le Scrabbleur,* 4, bd. Saint-Lazare, Bruxelles.

Club de Rousset (Bouches-du-Rhône)
Tournois mardi, 20 heures; jeudi, 14 heures.

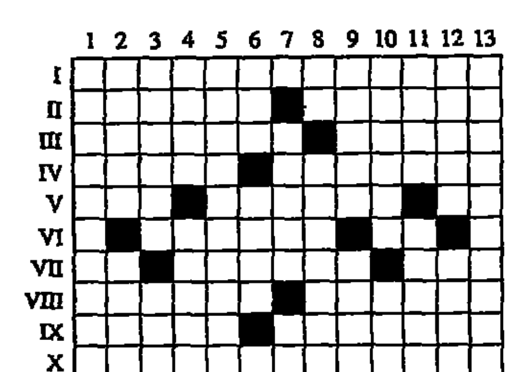
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOTS RETENUS	RÉF.	PTS
1	ESYUUGI			
2	-WJLZIAN	GUISE	H 4	16
3	-ITRU?LI	ZAIN	6 F	33
4	AAANPEE	TUIL(E)RIE	8 A	74
5	AAJOCLU	APANAGEE	4 C	72
6	ALU+RRSI	JACO	3 J	35
7	EINKYUC	L(E)URRAIS (a)	E 7	64
8	EINU+RWS	YACK	C 3	48
9	EINR+EFI	WUS	N 1	38
10	EEBBAAL	REIFIENT (b)	A 1	95
11	BA+MOOEV	BACLEE	L 1	26
12	AMO+REEN	BOIVE	13 C	22
13	MAEEND?	ROMANEE	12 G	70
14	OLEHMUT	RAMENDE(R)	1 A	80
15	OLEHM+DR	UT	O 1	41
16	OLMDR+PH	HE	5 E	32
17	-OOLSNEQ	HOP	13 M	26
18	OQ+LDMTI	SOLEN	J 6	25
19	QLD+SSIV	IMPOT	O 11	30
20	QDSS+ETX	AVILI	G 6	22
21	QTX+RTUG	DOSSE	H 11	29
		ROUX	D 12	52
				930

(a) ou R(E)LURAS. (b) FINERIE, usine d'affinage.
1. Rodriguez: 911 ; 2. Roubaud, 863 ; 3. Avon, 778.

Mots croisés

nº 732



HORIZONTALEMENT

I. Intouchable, disent les Américains. – II. Bien vue par Sartre. On répugna à le fréquenter. – III. Certains sont particulièrement relevés. Satan, parfois. – IV. Développe les facultés *d'attention. Acheteur passionné ou* artiste sans passion. – V. Sa venue est officielle. Laisse des marges. Note. – VI. Porteur de vie. A nourri maints volumes et pellicules. – VII. Conjonction. Se met au mur. Tient lieu de famille. – VIII. Se fait dans l'immédiat. Parfums de fleurs. – *IX.* Permettait de filer. Souffrent. – X. Dissident.

VERTICALEMENT

1. Tout ce qu'ils trouvent n'est pas d'or. – 2. A ses ignorances. Début de commerce. – 3. Courses au trésor. Permet un baiser. – 4. Fis des efforts. Pour une quarantaine. – 5. Statuts. – 6. Appelle. Donne le renseignement. – 7. Ses branches manquent de moelleux. Fleuve. – *8. A la page. Certains* prétendent en avoir vu un. – 9. Pas bien vu depuis quelque temps. Toujours verte. – 10. Anciens pauvres. Le fond du lac est au début. – 11. Appelle. Ont perdu leur couleur. – *12. La plus petite peut se voir.* Raconte des fables. – 13. Ne se limitera pas.

SOLUTION DU Nº 731

Horizontalement

I. Saddam Hussein. – II. Inertie. Câpre. – III. Malotrus. Liât. – IV. Utile. Ruaient. – V. Lobent. Ives. – VI. Ame. Douter. Ey. – VII. Tireurs. Resta. – VIII. ESE. Séant. Otg. – *IX. Utet. Egaillée.* – X. Résurrections.

Verticalement

1. Simulateur. – *2. Anatomiste.* – 3. Délibérées. – 4. Drôle. Tu. – *5. Attendus.* – *6. Mir. Toréer.* – 7. Heur. Usage. – 8. Suit. Nac. – 9. Sc. Avertit. – 10. Salière. Li. – 11. Epiés. Solo. – 12. Iran. Etten. – 13. Nettoyages.

François Dorlet

Echecs

nº 1505

TOURNOI
Lloyds Bank Open

Londres, 1992.
Blancs : G. Timoschenko.
Noirs : M. Adams.
Défense Benoni.
Gambit de la Volga.

1. d4	Cf6	13. Txa2 (m)	bxa2
2. ç4	ç5	14. Dxé4	a1=D (n)
3. d5	b5	15. Cf3 (o)	Da5
4. Cxb5 (a)	a6	16. Fç4	é6
5. Cç3 (b)	axb5 (c)	17. Td1! (p)	Fé7
6. é4 (d)	Da5 (é)	18. Fg5!	Ta7 (q)
7. é5 (f)	b4 (g)	19. Fxé7	Rxé7
8. Cb5 (h)	Cé4 (i)	20. Cg5!	Db4 (r)
9. Fç4!	Fa6 (j)	21. Df4!	f6 (s)
10. Dd3	b3+	22. éxf6+	gxf6
11. Ré2! (k)	Fxb5	23. d6+!	Rd8 (t)
12. Fxb5	Dxa2 (l)	24. Dxf6! (u)	Dxç4+ ab. (v)

NOTES

a) Face au gambit de la Volga (connu également comme gambit Benkö), les Blancs peuvent aussi adopter une attitude de refus, de différentes manières : 4. a4; 4. Cf3; 4. Cd2; 4. *Dç2; 4. f3;* 4. Fg5, etc.

b) Les Blancs doivent se décider, soit pour la vieille variante *5. bxa6*, g6 ; 6. Cç3, Fxa6 ; 7. é4, Fxf1 ; 8. Rxf1, d6 ; 9. Cf3, Fg7 ; 10. g3, 0-0 ; 11. Rg2, Cb-d7 ; 12. Té1, Cf3, g6 ; 8.g3, d6 ; 9.Fg2, Cb-d7 ; 10. 0-0, soit pour le système *5. f3* et 6.é4, soit pour la ligne moderne *5. é3*, soit pour la suite originale, très à la mode, *5.b6*, soit enfin pour le système Zaitsev *5.Cç3*.

c) Si 5..., g6 ; 6. é4!, d6 ; 7. f4! A envisager est 5..., Da5 ; 6. Fd2 (ou 6. bxa 6 ou 6. b 6), *axb5* ; 7. é4, b4 ; 8. é5, bxç3 ; 9. Fxç3, Da4! 10. Dxa4, Txa4 ; 11. éxf6, gxf6 ; 12. Fé2, Tg8 ; 13. Ff3, d6 avec un jeu égal.

d) 6. Cxb5, Fa6 ; 7. Cç3 retourne au traitement ancien du gambit. 6..., *Da5+* ; 7. Cç3, Fb7 ; 8. Fd2, *Db6* ; 9. é 4, é 6 ; *10. dxé6, fxé6 semble plus dynamique* pour les Noirs.

é) Tout le système Zaitsev repose sur la suite 6..., b4 ; 7. Cb5, d6 (et non 7..., Cxé4? ; 8. Dé2, f5 – ou 8..., Cf6 ; 9. Cd6 mat – ; 9. f3 et les Noirs perdent une pièce) ; 8. Ff4 ou 8. Cf3 ou 8. Fç4. Il convient de savoir que les deux grands maîtres ont ici entre eux une *explication sur une variante qu'ils ont* déjà jouée il y a un an, la partie s'étant terminée par le gain des Noirs (Adams).

f) Poursuivant de la même manière qu'à Londres, en 1991, alors que 7. Fd2 semble recommandable, b4 ; 8. é5 (note *c*).

g) Mais Adams, méfiant, ne suit plus la partie de l'an dernier : 7..., Cé4 ; 8. Fd2!, Cxd2 ; 9. Dxd2, b4 ; 10. *Cb5, d6 ; 11. éxd6, éxd6 ;* 12. Fç4, Fé7 ; 13. Dé2, Dd8 ; 14. Cf3, 0-0 ; 15. h3, Cd7 ; 16. 0-0, Cb6 ; 17. a3, Cxç4 ; 18. Dxç4, Fa6. Les Blancs auraient pu éviter les soucis occasionnés par le clouage du Cb5 en jouant 10. Cé4!

h) 8. Fd2 est toujours bon.

i) Si 8..., Fa6 ; 9. Cd6+, éxd6 ; 10. éxf6 ou aussi 9. a4.

j) Si 9..., b3+ ; 10. Fd2, Cxd2 ; 11. Dxd2, Dxd2+ ; 12. Rxd2 avec gain.

k) Mieux que 11. Rf1, Fxb5 ; 12. Fxb5, Dxa2 ; 13. Txa2, bxa2 ; 14. *Dxé4, a1=D ; 15. Cé2, g6 ; 16. d6!,* Fg7 ; 17. dxé7, Rxé7 ; 18. Dd5! avec avantage aux Blancs (Agrest-Zolotov, Moscou, 1988).

l) Un sacrifice de D amusant, qui gagne la qualité.

m) Forcé : si 13. Tb1? Cç3+!

n) Une position intéressante mais complexe : les Blancs ont certes pour la qualité une nette avance de développement et le contrôle absolu du centre mais la mise en valeur de ces avantages n'est pas apparente.

o) Menaçant 16. é6.

p) Tout est en ordre. Le développement est terminé.

q) Si 18..., Fxg5 ; 19. Cxg5, h6 ; 20. Cxf7!, Rxf7 ; 21. dxé6+, dxé6 (ou 21..., Ré7 ; 22. Dg6), Df5+, Ré8 (si 22..., Rg8 ; 23. Fxé6 mat) ; 23. Dxé6, Rf8 ; 24. Df7 mat. La défense de la septième traverse par 18..., Ta7 ne semble pas non plus suffisante, ni 18..., h6 ; 19. Fxé7, Rxé7 ; 20. dxé6, fxé6 (et non 20..., dxé6 ; 21. Db7+) ; 21. Dg6, Tf8 (ou 21..., Tg8 ; 22. Txd7+!) ; Dxg7+, Tf7 ; 23. Dxh6, Cç6 ; 24. Txd7+!, Rxd7 ; 25. Dxé6+, Rç7 ; 26. Dxf7+, Rb6 ou bien 24. Cg5 etc.

r) Si 20..., f6 ; 21. éxf6+, gxf6 ; 22. dxé6, fxg5 ; 23. éxd7+, Rd8 ; 24. Dé5 et si 20..., h6 ; 21. Cxf7!

s) Si 21..., Dxb2+ ; 22. Td2, Dç3 ; 23. dxé6! et si 21..., Tf8 ; 22. Cxh7.

t) Si 23..., Rd8 ; 24. Cf7+ et 25. Cxh8.

u) Parer deux mats à la fois est impossible.

v) Après 25. Ré1, Db4+ ; 26. Rf1, Dç4+ ; 27. Rg1 les Noirs n'ont plus de *défense contre* 28. Dé7 mat et contre 22. Dxh8 mat.

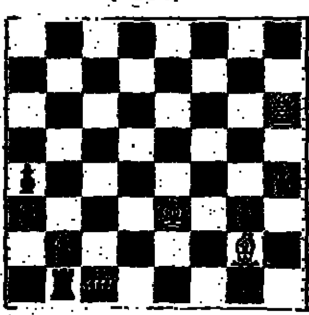
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1504
L. BRAUDE (1991)

(Blancs : Rf5, Ta1, Fh4, Pb6, d4, g4, g3. Noirs : Rf8, Tb1, Cf7, Pb3, ç7, ç2, é5, é4, b7.)

1. b7, Cd6+ ; 2. Ré6, Cxb7 ; 3. Ta8+, Rg7 ; 4. Ff6+, Rh6! ; 5. Tg8! (parant 5..., ç1=D par 6. Fg7+ et 7. Ff8 mat), *Cd8+! ; 6. Ré7, Cç6+ ; 7. Ré8, ç1=D!* (sans craindre 8. Fg7+, Rg6 ; 9. Ff8+ à cause de 9..., Rf6) ; *8. d5!! zugzwang* (en effet, si 8..., C joue ; 9. Fg7+, Rg6 ; 10. Ff8+, Rf6 ; 11. Fé7 mat ; si la D quitte la diagonale ç1-h8, alors le Ff6 donne mat en g5 ; et si 8..., Ta1 ; *9. Fg7+,* Rg6 ; 10. Fxé5+, Rh6 ; 11. Fg7+, Rg6 ; 12. Fxa1+, Rh6 ; *13. Fg7+,* Rg6 ; 14. Fb2+, Rh6 ; 15 Fxç1 mat).

8..., b2 ; 9. Fg7+, Rg6 ; 10. Fh8+!, Rh6 ; 11. Ff6! nouveau zugzwang et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1505
A. MANVELIAN
(1991)



Blancs (3) : Ré3, Th6, Fg2.

Noirs (7) : Rç1, Tb1, Pa4, b2, a3, g3, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

L'adieu

La mor



هكذا من الأصل

L'adieu aux tomates farcies



UN plat familial ? Certes, puisqu'aussi bien ce peut être un art d'accommoder des restes (d'un pot-au-feu, par exemple). Un plat « gastronomique » ? Pourquoi pas puisque, dit-on, on doit son invention à Grimod de la Reynière. Ce dernier, en l'an 1804, notant que ce fruit du Midi était « monté » à Paris avec les Marseillais de la Révolution, proposait donc, après en avoir ôté les pépins, de les bourrer d'une farce savante *« où même tout uniment d'une simple chair à saucisse pétrie avec un tiers de mie de pain rassis et dans laquelle on a mêlé une gousse d'ail, excipient nécessaire de la pomme d'amour, persil, ciboules, estragon hachés... »* La tomate (*tomatl* en aztèque) nous vient du Pérou, ramenée en Italie par les conquistadors. De la famille des solanacées (comme la mandra*gore, la belladone et la jusquiame*) elle eut d'abord mauvaise réputation quoique vite baptisée « pomme d'amour ».

Il existe (ou plutôt il existait) pour le consommateur avisé, un « calendrier des tomates ». Celles, bien entendu, de pleine terre (celles de serre sont insipides et farineuses) : de mai-juin à septembre-octobre on trouvait l'hybride de Monfavet (des Pyrénées-Orientales à la vallée du Rhône), la Marmande aux flancs côtelés (*dans le Lot-et-Garonne, et sans* doute la meilleure de toutes) avec aussi les olivettes de Provence et les tomates-cerises qui sont plutôt amusement que nourriture. C'est avec les marmandes que mon épouse me régalait de tomates farcies. La tomate, creusée, était enrichie d'un mélange de chair à saucisse, viande de pot-au-feu, ail, oignon, herbes diverses. Avec la partie retirée des tomates, le cœur, elle mitonnait une sauce bien réduite et savamment épicée dont elle nappait les tomates sorties du four...

Oui, mais voilà ! les tomates aujourd'hui n'ont plus de cœur... Plutôt une sorte de grumeleux mélange blanchâtre immangeable.

Cela semble néanmoins satisfaire une directrice de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) dont je lisais l'autre jour l'éloge chez un confrère. Elle a « malmené » la montfavet (devenue montfavet 63 B) et sacrifié la marmande au bénéfice d'une certaine « ferline », variétés pouvant être élevées en serre toute l'année. Bravo !

Mme Jacqueline Philouze, ainsi qu'elle se nomme, mange, paraît-il, des tomates tous les jours. Sont-elles blanches de cœur comme celles que nous achetons ? Ou est-elle privilégiée ? Je ne sais, mais j'aimerais que les marchands de tomates soient obligés d'indiquer, sur l'étiquette, l'origine du produit et si celui-ci est de plein champ ou d'élevage en serre, de bonne terre ancestrale ou de sol trafiqué d'engrais douteux... Alors le consommateur gourmet pourrait acheter les tomates de son choix, de son goût, et s'en régaler comme autrefois.

On me dira que la culture de plein champ est aléatoire, que les maladies s'attaquent alors à ce légume-fruit et que cela le rend moins rentable pour le producteur. Peut-être, mais est-ce une raison pour lui laisser l'hybride sur le coût ?

Et que penser des tomates importées ? Du Maroc, d'Espagne, d'Ita*lie, mais aussi de Belgique et de* Hollande, elle représentent 40 % au moins de la consommation. Elles aussi sont souvent de serre. Et de cœur inmangeable. Faudra-t-il *renoncer à tous les bons plats* qu'elles honorent ? Non seulement les plats du Midi, non seulement les ratatouilles, mousses de tomate, confitures et, revenons-y, les diverses tomates farcies (froides, d'un mélange de riz et de thon à la mayonnaise par exemple, ou chaudes, à la piémontaise, c'est-à-dire au risotto) ? Faudra-t-il renoncer au poulet Marengo et à la sauce que, au siècle dernier, le cuisinier du célèbre restaurant Voisin, M. Choron, inventa et qui porte encore son nom : une béarnaise tomatée qui fait merveille avec les poissons grillés, les œufs mollets ou pochés, les tournedos ?

Le consommateur voudrait *savoir pourquoi ces tomates* d'hier, les vraies tomates, ont disparu du marché !

La Reynière

POISSONS

La morue

LE grand Escoffier lui-même a livré à notre méditation gastronomique quatre-vingt-deux façons différentes de traiter la morue. En écrivant, dans les années 20, un recueil pour inciter la ménagère à la consommation de ce poisson méconnu, appelé le « bœuf du pauvre », il précédait les préoccupations sociales du Comité de propagande pour la consommation de la morue (1955), pour qui *« la morue est un aliment azoté de haute valeur »*. Suivaient dans le même opuscule cartonné, retrouvé chez Roumanille, le bon libraire d'Avignon, pas moins de 70 recettes. *« Tout est bon dans la morue,* dit Escoffier. *La langue est considérée comme un mets très fin, les œufs sont un excellent hors-d'œuvre. Sa chair est un aliment très riche en matériaux albuminoïdes... Elle est surtout l'aliment des surmenés et des intellectuels. »* La morue, c'est le cabillaud, un poisson du genre « gade », qui vit dans les mers froides.

Ce sont de grands bateaux-usines qui en assurent la pêche et le traitement, et non plus, partis de Paimpol, les *« pêcheurs d'Islande »* de Pierre Loti ou les terre-neuvas de Fécamp. La morue est ouverte, lavée, salée soigneusement et empilée par « rains » d'un mètre de large. Le poisson rapporté par les bateaux est encore appelé *« morue verte »*. Elle alimente le négoce, soit pour la vente en « repaqué » – à nouveau lavée, brossée et enduite de sel – soit pour le séchage ou la préparation en filets. Sur le marché, on trouve aisément des filets de morue, plus rarement le poisson entier. Le stockfish, morue séchée à l'air libre sur un bâton jusqu'à obtenir la consistance du bois – c'est un mot néerlandais, – est d'abord le domaine des Portugais, qui achètent fort cher leur poisson favori chez le poissonnier ou bien chez le marchand spécialisé, avec olives et *vinho verde* du Minho.

L'on ne compte pas moins de 500 000 lusophones à Paris et dans la région parisienne. Cela fait une quinzaine de tables renommées, et une cinquantaine en banlieue pour déguster *« bacalhau a jao do Porto »* – morue grillée avec des tranches d'oignons crus – ou bien *« bacalhau à Gomes de sà »* : la morue est poêlée avec des pommes de terre, de l'ail, du persil, des olives, de l'oignon et de l'huile d'olive. L'on vous recommandera *Chez Albert* (43, rue Mazarine Paris VIe, tél. : 46-33-22-57) ou bien *Saudade*, la meilleure ambassade de la cuisine portugaise à Paris (34, rue des Bourdonnais, Paris 1er, tél. : 42-36-30-71). Il est des plats où tout un peuple se reconnaît, plat d'obligation à l'origine, menu de carême, c'est la morue séchée ibérique *bacalhau*, ou *bacalao* en Espagne.

Sa préparation est un rituel : comment transformer cette relique poudreuse et desséchée en plat savoureux, débarrassé de son sel de conservation ? La morue doit tremper douze heures au moins et l'on doit se lever la nuit pour changer l'eau ! C'est un art, une religion ! Puis la chair dessalée est cuite à l'huile d'olive et remuée doucement et longuement pour obtenir une émulsion savoureuse, avec adjonction de pommes de terre, d'oignons ou bien avec tomates et poivrons dans la variante *vizcaïna*.

Le commerce de la morue, depuis l'an mil, temps où les premiers pêcheurs basques et ibères allaient jusqu'aux « Terres neuves » et aux côtes du Labrador, mériterait une étude à la Fernand Braudel (1). Comment le poisson savoureux d'Islande et de Norvège, et de plus loin encore, devient-il, sous forme de stockfish, le *« poisson des terres intérieures »*, du Douro, Minho, des Castilles et de notre Rouergue, du Quercy et même de la Provence comtadine ? Du côté de Villefranche-de-Rouergue et de Figeac, le trempage de la morue paraît confiner au « pourri », avant que le « bouilli » et la friture ne l'emportent avec la somp*tueuse et coûteuse huile de noix.* D'ailleurs, le chuintement perceptible dans le parler des Français de ces régions n'est pas sans rappeler la langue de Camoëns : *« Les Auvergnats sont les Portugais du Centre »*, dit sans rire l'écrivain Bernard Camus.

Les pêcheurs nordiques échangeaient donc la laine du Rouergue contre le stockfish. Aux provinces de la Reconquête, morue et porc marquaient la différence. En mangeaient les chrétiens respectueux du carême et non les morisques ou les conversos. Voilà comment naît un plan d'identité nationale. A moins que, tout simplement, cette morue séchée apportât sa ration de protides à une population éloignée qui en avait besoin. Cette variété séchée de morue est aujourd'hui un mets coûteux. On emploiera de préférence un filet bien blanc, mais encore souple, soigneusement dessalé, pour réaliser la brandade (2) en souvenir du cuisinier Durand, en *« remuant doucement le poêlon »*, aurait précisé Carême, pour incorporer au poisson poché l'huile et le lait tiédis. On ne lésinera pas sur la truffe pour imprégner et décorer cette pommade délectable, qui aurait pu inspirer le mot que René Jouveau prête à Curnonsky, *« prince des gastronomes et roi de l'à-peu-près » : « Ave Cesar, morutiri te salutant. »* C'était chez Ledoyen, après – il est vrai – cinq préparations de morue. Sans doute *copieusement arrosées.*

Jean-Claude Ribaut

(1) On consultera *la Vraie Découverte de l'Amérique par les Européens*, de Louis Kervran (Laffont).

(2) Bonne brandade *« classique »* à Paris à *l'Œillade* (10, rue Saint-Simon, Paris-7e, tél. : 42-22-01-60), au *Monde des chimères* (69, rue Saint-Louis en l'Ile, Paris 5e, tél. : 43-54-45-27) et sa variante rouergate « l'estofinado » au *Restaurant Pierre* (10, rue de Richelieu, Paris-1er, tél. : 42-96-09-17).

هكذا من الأصل



D.R.

Yudono, le saint sur la montagne

Chaque été, le mont Yudono, au Japon, attire des dizaines de milliers de fidèles pour un pèlerinage dont les origines remontent au Moyen Age. Selon un rite où se mêlent les religions shinto et bouddhiste notamment, le culte *shugendo*, qui a repris toute sa vitalité depuis 1945, célèbre des saints adeptes d'une ascèse extrême, et notamment le fameux Shinnyokai dont la momie enchâssée est l'objet d'une vénération particulière.

ILS suivaient en silence l'étroite sente menant à une gorge encaissée. En contrebas, invisible, grondait un torrent. Dans l'air matinal, seul résonnait le bruit des clochettes que les pèlerins portaient suspendues à la ceinture. Ils étaient une centaine, vêtus de la tenue traditionnelle : vêtement et bandeau ceint autour du crâne d'une blancheur immaculée, symboles de pureté; chapeau conique fait de copeaux de bois pour certains, bâton, ruban de couleur autour du cou portant le nom de la confrérie.

Rares étaient ceux qui portaient les traditionnelles sandales de paille : la plupart étaient chaussés de prosaïques chaussures de sport.

Le paysage devint de plus en plus sauvage. Suivant la coutume, les pèlerins avaient fait appliquer par un officiant le tampon noir portant le nom du lieu : le mont Yudono, l'une des trois montagnes sacrées de la région de Dewa (ancien nom de la province de Yamagata, au nord-est du Honshu), haut lieu d'un culte ancien, le *shugendo* (la « voie d'acquisition de pouvoirs surnaturels par l'ascèse »), pratiqué par les *yamabushi* (« ceux qui dorment dans la montagne »).

Exorcistes et thérapeutes, ces anachorètes cherchent à obtenir par une ascèse draconienne des pouvoirs magiques leur permettant de commander aux phénomènes naturels et aux mauvais esprits. Mêlant à un vieux fonds de religion archaïque des éléments du bouddhisme ésotérique, du culte shinto et du taoïsme, le *shugendo* est une composante importante des croyances populaires nippones.

Les trois monts sacrés représentent la divinité du riz, le dieu de la lune et celui de la montagne. Au Haguro, dit-on, on entrevoit le paradis, au Gassan, l'esprit s'endurcit et au Yudono on peut atteindre l'état de Bouddha.

Le lieu a effectivement une dimension magique. Au débouché de l'étroit sentier empierré, se dresse une énorme roche formée de millénaires concrétions de cinabre de plusieurs mètres de hauteur. Conique, de couleur ocre se détachant sur le flanc vert dur de la gorge, la pierre est couverte du ruissellement d'une eau chaude qui sourd de deux petits cratères à son sommet.

Pleins de recueillement, les pèlerins s'assemblent devant la roche. La tête inclinée, ils frappent des mains, en signe de respect. Le son du gong et la voix gutturale de l'officiant psalmodiant une prière couvrent un moment le grondement du torrent. Dévotion primitive, originelle, envers les forces de l'au-delà animatrices d'une vie frémissante dans laquelle communient tous les âges : bien que les vieilles personnes soient nombreuses, on compte aussi parmi l'assistance des jeunes et même des enfants, eux aussi en vêtements de pèlerin.

Tout au long de la sente qui mène au lieu sacré, comme sur la roche elle-même, on marche sur des dizaines de milliers de pièces de monnaie de 1 ou 5 yens, obole que les pèlerins puisent dans une petite pochette blanche accrochée à la ceinture et qu'ils « sèment » par poignées. Un peu en retrait de la roche sacrée, à côté d'un autel où brûle de l'encens, une paroi rocheuse, elle aussi humide, est tapissée de feuilles de papier portant des noms : avec soin, chacun appose sa supplique pour le repos de l'âme de ses proches. Ecoutons le poète Basho : *« Au mont Yudono, partout l'on marche sur l'argent, et coulent les larmes. »*

Avant de repartir, certains pèlerins boivent du saké dans des coupes en laque rouge, d'autres achètent des bouteilles d'eau de la source. En ce lieu sacré, le commerce ne perd pas ses droits : purification obligée, prières, tampons sur le carnet de route authentifiant le passage, tout se monnaye...

C'est par cars entiers que chaque année les pèlerins affluent au mont Yudono au cours de la période où le sanctuaire est ouvert (entre juillet et août) : *« Trois cent mille pèlerins et touristes viennent ici chaque année : c'est une sorte de Mecque du Tohoku* (région septentrionale du Honshu) *»*, nous dit le chef d'un groupe de fidèles de Yamagata, la « confrérie des Huit Sommets ». Lui-même a suivi l'entraînement des *yamabushi*. Demain, il fera l'ascension du mont Gassan pour assister au sommet au lever du soleil. Pourquoi vient-il ici ? *« Je me le demande parfois. Et pourtant je reviens toujours. Ce lieu représente un retour à la nature, un point de contact entre la vie humaine et le sacré qui me rapproche de l'âme de mes ancêtres. »*

Depuis le Moyen Age, la figure du *yamabushi* a peuplé l'imaginaire : à la fois vénérés et craints pour des facultés les mettant au-dessus du commun des mortels, les anachorètes des montagnes furent habités par une foi ardente, même si l'on compta aussi nombre d'imposteurs. A la veille de la restauration de Meiji (milieu du XIXe siècle), on comptait cent mille initiés guidant les pèlerins et quatre mille anachorètes.

La séparation entre bouddhisme et culte shinto, décrétée en 1872 par le gouvernement de Meiji qui entendait faire de la religion première du Japon un culte d'Etat, entama la vitalité du syncrétisme religieux dont l'une des expressions est le *shugendo*. Ce n'est qu'à partir de 1945, avec la liberté du culte, qu'il put renaître.

Tous les pèlerins du Yudono ne sont pas des adeptes de l'ascèse, tant s'en faut. Que viennent-ils chercher en ce lieu ? Le pèlerinage a toujours eu deux dimensions, difficilement dissociables : l'une religieuse et l'autre profane.

L'intention religieuse se doubla toujours d'un goût du voyage, de la découverte de choses nouvelles qui atteint son apogée au cours de la seconde moitié de l'époque Edo (XVIIe-milieu du XIXe siècle). A la fin de cette période, caractérisée par l'affaiblissement du pouvoir central, les pèlerinages prirent parfois des dimensions d'hystérie collective, comparables au mouvement millénariste du Moyen Age occidental : en 1830, par exemple, un sixième de la population nationale se lança sur la route du sanctuaire d'Ise (où est vénérée la déesse solaire).

Aujourd'hui, le pèlerinage investi par le tourisme de masse a conservé ces deux caractéristiques : il est ainsi prétexte à se rendre dans des sources thermales, abondantes dans ce pays volcanique. Celles-ci peuvent certes avoir des vertus curatives, voire magiques : c'est le cas de la source thermale-sanctuaire d'Imagami, perdue au fin fond des forêts du Gassan. Elle est connue depuis des siècles pour guérir les maladies, dont, autrefois, la lèpre. Les malades s'y baignent toujours tournés vers un autel et psalmodient des prières.

Mais la grande majorité des stations thermales n'ont en rien le côté triste de la cure, avec son arrière-goût d'eau minérale, que l'évocation de tels lieux appelle en Occident. C'est au contraire le grand plaisir des Japonais de toutes conditions : on y va certes pour jouir des sources d'eau chaude mais aussi pour faire bombance. La liesse bon enfant des auberges des stations thermales des environs des trois monts sacrés en témoigne.

Outre ces plaisirs, c'est le *shugendo* qui attire les pèlerins dans la région. Celui-ci mêle en effet deux composantes importantes du sentiment religieux des Japonais : la montagne et la magie. Une magie fruit de l'ascèse qui exerce de nos jours encore une fascination. Lien entre le ciel et la terre, séjour des morts et résidence des divinités du sol, la montagne est au Japon un lieu sacré. Nouvelle influence du taoïsme ? Révérée en tout cas dans le culte shinto, la montagne est aussi pour les bouddhistes un lieu de méditation et d'ascèse.

Superposition de croyances, le *shugendo* n'a pas de fondateur (sinon l'anachorète légendaire Enno Gyoja qui vécut à la fin du VIIe siècle). Le bouddhisme (introduit au Japon au VIe siècle) fut la grande force qui permit aux ascètes des montagnes de formuler et de diffuser leur doctrine.

L'ascèse se traduit chez les *yamabushi* par un entraînement à l'endurance physique qui peut conduire jusqu'à la mort, comme en témoignent les stèles élevées aux ascètes qui périrent de leurs excès d'austérité à l'entrée du lieu dit « marais des immortels » du mont Yudono. Une expression extrême de cet effort dans l'ascèse est donnée par la pratique venue du bouddhisme ésotérique qui consiste à « devenir bouddha en ce corps » *(sokushinjobutsu)*.

Six temples de la région des trois *monts sacrés comptent parmi* leurs reliques des expressions de cette ascèse purificatrice poussée jusqu'à l'extrême : ce sont des momies d'ascètes morts d'inanition après des jeûnes prolongés. Leur corps ne fut pas momifié après la mort : ils *devinrent* momies de leur vivant ; en d'autres termes, ils initièrent par une abstinence complète le processus de momification de leur corps.

C'est le cas au plus vieux temple du mont Yudono, Churenji, fondé par le moine Kobo Daishi (774-835), initiateur de la secte Shingon et patriarche par excellence du bouddhisme ésotérique.

Dans une châsse de verre, vêtu de la robe rouge des grands moines, Tetsumonkai est à jamais immobilisé dans la position de la méditation. Son visage est incliné en avant ; la peau est parcheminée et d'une couleur sombre comme si elle avait été brûlée ; les mains reposent sur les jambes, qu'on devine en position du lotus : jointes jusqu'au dernier souffle, elles se sont ouvertes, paumes en l'air, telles des étoiles de mer abandonnées par le ressac.

Selon les documents conservés au temple, Tetsumonkai, né en 1768, était un manœuvre sensible aux injustices. *Un jour*, s'étant pris de querelle avec des *samurai*, il en tua deux et demanda asile au moine du Churenji. Il commença alors un dur entraînement dans la montagne. Sollicité par une jeune prostituée qu'il avait connue, Tetsumonkai lui présenta un jour un petit paquet : il contenait ses attributs : *« C'est cela que tu désires ? Alors, vas-t-en. »* Selon le rapport d'un médecin légiste, le corps momifié de Tetsumonkai n'aurait effectivement pas d'organes sexuels... La légende veut que par la suite la prostituée vit son commerce prospérer et que les attributs de Tetsumonkai devinrent le talisman du quartier de plaisir où elle officiait avant d'être offerts à un temple.

Après avoir pérégriné pendant trente ans, Tetsumonkai décida à soixante et un ans de suivre l'exemple de cet autre « saint homme », le moine Shinnyokai, décédé un siècle plus tôt (en 1783), dont la momie est exposée au temple voisin, Dainichibo, fondé lui aussi par Kobo Daishi il y a près de douze siècles.

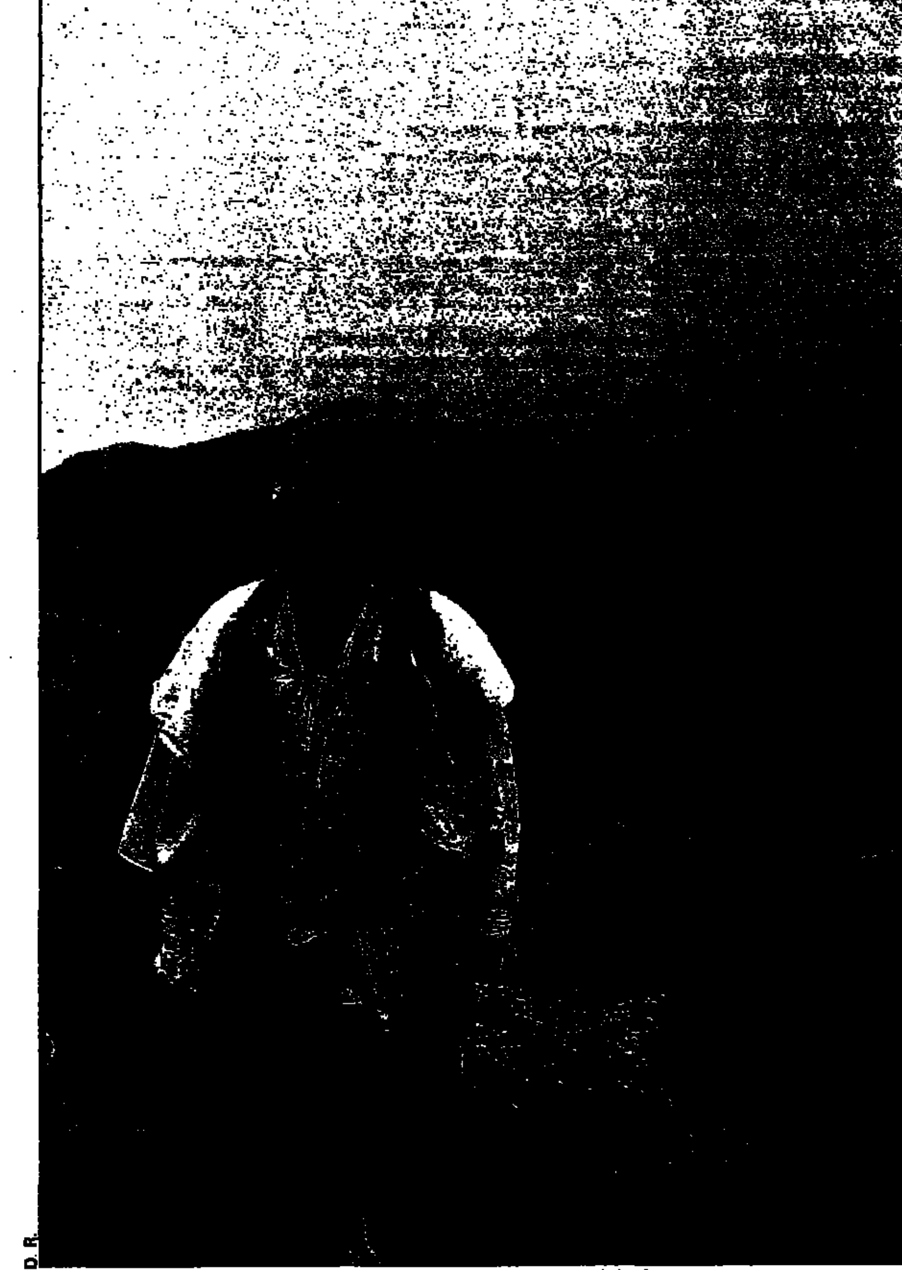
Shinnyokai *avait pratiqué* pendant soixante-dix ans les austérités du *shugendo*. Puis il commença cette concentration extrême par l'ascèse qui devait le mener vers l'éternité.

Le moine supérieur du Dainichibo, Yukaku Endo, raconte qu'il s'adonna d'abord à des mortifications spéciales de mille jours dans une retraite du « marais des immortels », puis, pendant mille autres jours, il supprima les cinq céréales essentielles et enfin, au cours des mille jours suivants, les céréales mineures, se nourrissant *d'herbes et de racines. Par la suite*, pendant quarante-deux jours, il observa un jeûne absolu, n'absorbant que de l'eau salée et de la résine diluée d'arbre à laque (décoction qui aurait pour effet d'éviter le pourrissement des viscères) (1). Puis on fit sa toilette *(« Le corps était déjà si léger qu'il semblait flotter sur l'eau »)* et on le plaça sous terre dans une cellule de pierre où l'air parvenait par un bambou. C'est là qu'il expira. Au bout de trois ans et trois mois, on retira le corps figé dans la position de méditation.

Ce qu'un esprit profane peut considérer comme mort volontaire par l'ascèse constitue pour les croyants une entrée en concentration définitive jusqu'à l'arrivée du Bouddha *(nyujo)*. Cette pratique connut son apogée au cours de la période Edo. Le dernier cas remonte à la fin du XIXe siècle. En revanche, l'ascèse jusqu'au jeûne total, la mort étant évitée par l'absorption de bouillie de riz, s'est poursuivie jusqu'au début de ce siècle.

Dans sa châsse de verre, Shinnyokai, *la tête inclinée* en avant, semble sommeiller tel un homme harassé, les mains pendantes comme des fleurs séchées. Au pied de la châsse, un autel est chargé d'offrandes : saké et fruits. Pour les fidèles, l'âme n'est pas absente de ce corps figé. Elle s'y est immobilisée. Les effluves d'encens ajoutent au caractère macabre mais serein de cette expression de l'effort pathétique d'un être dans sa quête du salut.

de notre envoyé spécial
Philippe Pons



D.R.

Pèlerin au mont Yudono. Ci-dessus, la momie du Shinnyokai.

► Un des rares ouvrages en français traitant du *shugendo* est celui de Hartmut O. Rotermund, *Pèlerinages aux neuf sommets, carnets de route d'un religieux itinérant dans le Japon du XIXe siècle*. CNRS, 1983. Anne-Marie Bouchy en traite également dans le cadre plus général d'une étude sur les religieux errants de l'époque Edo : *Tokuhon, ascète du Nenbutsu, cahiers d'études et de document sur les religions du Japon*, Ecole pratique des hautes études, 1983. On doit une étude de ce culte à G. Renondeau, *le* Shugendo, *histoire, doctrine et rites des anachorètes dits* Yamabushi, *cahiers de la société asiatique*, vol. XVIII, Imprimerie nationale, 1965 (ouvrage qu'on ne trouve plus guère qu'en bibliothèque). Par leurs danses *(yamabushi kagura)*, les *yamabushi* exercèrent une influence sur le théâtre no : voir Gérard Martzel, *la Fête d'Ogi et le No de Kurogawa*, Publications orientalistes de France, 1975.

(1) Il est possible qu'ait été absorbé également du sulfure de mercure. Des chimistes ont établi que les régions où avaient été pratiquées ces momifications possédaient des gisements de cinabre. Les analyses ont en outre révélé que les corps des momies présentaient une forte teneur en mercure. Il paraît donc vraisemblable que le cinabre ait été utilisé pour ses propriétés antiputrescibles. Prévenant le vieillissement des métaux, le cinabre était considéré par les taoïstes comme un élixir d'immortalité.